REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XXVI. — 1er MARS 1860.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME VINGT-SIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1860

11.500

054
R3274
1860 [v.2]

RIVALITÉ

DE CHARLES-QUINT

ET

DE FRANÇOIS Ier

LE CONNÉTABLE DE BOURBON.[1]

CAMPAGNE D'ITALIE. — ÉLECTION DU PAPE CLÉMENT VII. — INVASION DE LA PROVENCE.

I.

François Ier, malgré l'invasion dont était menacé son propre royaume (1), avait donné suite à l'expédition d'Italie. Retenu à Lyon par la nécessité de pourvoir à la sûreté de sa couronne contre la conspiration découverte du connétable de Bourbon, et à la défense de son pays contre l'agression combinée des Anglais, des Flamands, des Allemands et des Espagnols, il ne rappela néanmoins aucune des troupes qui avaient passé les Alpes. Il les laissa toutes sous le commandement de l'amiral Bonnivet, qui, de concert avec le maréchal Anne de Montmorency, fut chargé de reprendre le duché de Milan. Dans sa passion ambitieuse, François Ier semblait tenir beaucoup plus à s'emparer de la Lombardie qu'à préserver la France.

L'armée envoyée à cette conquête était très forte pour le temps : elle se composait d'environ quinze cents hommes d'armes et de

(1) Voyez la livraison du 15 février.

vingt-cinq mille hommes de pied tirés des cantons suisses, du duché de Lorraine, du duché de Gueldre, des provinces les plus belliqueuses de la France, et de quelques petits états d'Italie (1). Les chefs des divers corps étaient célèbres par leur expérience comme par leur bravoure. Parmi eux se trouvaient Bayard, devenu un homme de guerre consommé; l'intrépide Jean de Chabannes, seigneur de Vandenesse, frère du maréchal de La Palisse, qui était le digne compagnon de Bayard et partageait son héroïsme; le capitaine de Lorges, un des meilleurs conducteurs de bandes; le comte de Saint-Paul, frère cadet du duc de Bourbon-Vendôme; le Suisse Jean de Diesbach; les Italiens Federico da Bozzolo, de la maison de Gonzague, et Renzo da Ceri, de la maison des Orsini. Commandée par un habile général, cette armée aurait pu remporter en peu de temps des avantages décisifs; mais la faveur de François Ier avait mis à sa tête l'amiral Bonnivet, auquel la prise de Fontarabie, en 1521, avait valu une réputation militaire. Courageux sans être capable, présomptueux plus que résolu, Bonnivet descendit, avec son armée, la plaine du Piémont, et parut le 14 septembre sur les bords du Tessin, après s'être aisément rendu maître de toute la partie du duché de Milan située à la droite de ce fleuve.

Prospero Colonna commandait toujours les troupes impériales, qu'il avait jusque-là rendues victorieuses. Seulement ces troupes étaient réduites en nombre, et lui-même, vieux et affaibli, ressentait les mortelles atteintes de la maladie à laquelle il succomba trois mois après. Il n'avait plus à côté de lui l'habile et hardi marquis de Pescara, dont l'ascendant était sans bornes sur les soldats de sa nation, qui le suivaient avec confiance partout, parce qu'ils n'avaient jamais, sous ses ordres, rencontré d'échec nulle part. Le fier Espagnol n'avait pas pu s'entendre avec l'impérieux Italien. Indépendant de caractère, il ne voulait pas se plier à l'autorité d'un chef, et il s'était retiré, aimant mieux être inactif que subordonné, ne gagner aucune gloire que de l'acquérir pour autrui. Si Prospero Colonna était privé de cet incommode, mais incomparable auxiliaire, il lui restait deux Espagnols qui avaient autant de valeur et d'opiniâtreté qu'il avait lui-même de capacité et de science militaires, les capitaines Alarcon et Antonio de Leyva, ainsi qu'un chef de bandes italien, Jean de Médicis, qui, sans égaler Pescara, se rapprochait beaucoup de lui par la fertilité des expédiens et l'heureuse audace des entreprises.

(1) *Mémoires* de Martin Du Bellay; collection Petitot, vol. XVII, p. 423 et 424. Guichardin la présente comme un peu plus forte. L'armée de Bonnivet se composait, selon lui, de « mille ottocento lance, seimila Suizzeri, due mile Grigioni, seimile Fanti tedeschi, dodicimile Franzesi, e tremile Italiani. » Guicc., lib. xv.

Soit défaut de prévoyance, soit manque de moyens, le général de Charles-Quint et de la ligue italienne avait faiblement mis la Lombardie en état de défense. Ne se sentant point en mesure de disputer à l'armée française la partie du Milanais qui s'étendait à la droite du Tessin, il l'avait fait évacuer par les troupes qui occupaient Asti, Alexandrie et Novare (1), et il s'était posté, avec son artillerie et une douzaine de mille hommes, sur les bords de cette rivière dans le dessein d'en empêcher le passage et de couvrir le reste de la Lombardie (2). Il croyait pouvoir garder la rive gauche du Tessin contre les Français, qui n'avaient ni ville ni pont pour y aborder; mais depuis deux mois et demi il n'avait pas plu : le fleuve, ordinairement large et profond, n'avait presque pas d'eau, et se trouvait guéable sur plusieurs points. Arrivés à Vigevano, les Français commencèrent à le traverser, et Prospero Colonna, comprenant qu'il n'y avait aucun moyen d'arrêter leur marche et qu'ils seraient bientôt plus nombreux et plus forts que lui du côté qu'il occupait, se replia en toute hâte sur Milan. Il y rentra avec sa petite armée, que ce mouvement de retraite avait affaiblie presque autant qu'une défaite, et qui trouva dans la ville un découragement semblable à celui qu'elle y portait.

La capitale du duché, que Prospero Colonna n'avait pas pu couvrir, ne semblait pas pouvoir être défendue. Cette grande ville était ouverte sur plusieurs points. Les ouvrages en terre qui y avaient été faits précédemment n'avaient pas été entretenus. Prospero Colonna, croyant que Bonnivet s'avançait à marches forcées avec une armée supérieure et irrésistible, était disposé à évacuer Milan, d'où Francesco Sforza se préparait aussi à sortir. On avait déjà chargé les bagages, et les habitans se lamentaient de perdre leur duc national et de retomber sous la domination française, lorsqu'on apprit que Bonnivet s'était arrêté sur le Tessin. Au lieu de pousser en avant et de prendre ce que les impériaux étaient décidés à ne pas lui disputer, le trop prudent Bonnivet resta plusieurs jours immobile. Il laissa des garnisons dans les principales places abandonnées à la droite du Tessin, établit un pont à Vigevano, et ne reprit sa marche, inhabilement suspendue, qu'après avoir réuni toute son armée (3). Prospero Colonna et Francesco Sforza profitèrent de cette faute et se servirent de ce délai pour se raffermir dans Milan, qu'ils mirent à l'abri d'une attaque. On travailla jour et nuit à relever les parties

(1) Du Bellay, etc., vol VII, p. 426, 428. — Galeazzo Capella, *Delle cose fatte per la restituzione di Francesco Sforza,* etc., lib. III. — Guicciardini, lib. XV.

(2) *Cronica milanese di Gianmarco Burigozzo merzaro,* dal 1500 al 1544; — dans l'*Archivio storico Italiano,* vol. III, p. 441. — Galeazzo Capella, lib. III.

(3) Du Bellay, *ibid.*, p. 427, 428. — Burigozzo, *ibid.*, p. 441. — Guicciardini, lib. XV.

abattues des remparts qui couvraient les faubourgs, à fermer les brèches, à rétablir les bastions. La population de la ville, qu'animait de sa présence le duc Sforza et qu'enflammait par ses discours Girolamo Morone, l'habile ministre de Sforza, se montra prête à faire tous les sacrifices, à affronter tous les périls, pour ne pas retomber sous la main des étrangers (1). Elle prit les armes avec non moins d'ardeur que d'ensemble et seconda puissamment l'armée impériale, forte d'environ douze mille hommes de pied et de huit cents chevaux. Milan était en mesure comme en disposition de se défendre, lorsque le général français parut un peu trop tardivement sous ses murailles. Bonnivet s'en approcha sans obstacle : il plaça son camp au sud-ouest, entre la porte qui conduisait au Tessin et celle qui menait à Rome, il mit en batterie ses canons et sembla résolu à tenter un assaut; mais sa présence et ses attaques ne causèrent dans la ville aucun ébranlement. Il crut qu'une place fermée, ayant pour garnison une petite armée, et dont les habitans étaient devenus des soldats, ne se laisserait pas prendre de force et fournirait une défense insurmontable. Il avait perdu l'occasion de l'enlever par surprise, il songea à s'en emparer par lassitude, et, au lieu de l'assiéger, il la bloqua.

Bonnivet transporta son camp un peu au-dessous de Milan, entre Pavie et Lodi. De cette position, il intercepta du côté du sud et du côté de l'est toutes les communications avec la place, qu'il se proposait de soumettre en l'affamant. A l'ouest, il tenait le cours du Tessin par Abbiate-Grasso et Vigevano, empêchant ainsi l'envoi des vivres qui pouvaient y arriver de la Lomelline. Il fit occuper au nord le fort emplacement de Monza, où il laissa assez de troupes pour inquiéter Milan dans cette direction et pour s'opposer à ce que des subsistances y parvinssent de la Lombardie supérieure. Il rendit ce blocus encore plus rigoureux en détournant les eaux qui entraient dans la ville et en détruisant tous les moulins qui s'élevaient aux environs. N'ayant pas envahi soudainement le duché, Bonnivet était réduit à le conquérir pièce à pièce. Quatre villes avaient été conservées par Prospero Colonna : Milan, où il s'était enfermé lui-même; Pavie sur le Bas-Tessin, dont il avait confié la garde à Antonio de Leyva; Lodi sur l'Adda, et, un peu au-dessous de la jonction de l'Adda avec le Pò, Crémone, où il avait envoyé la garnison d'Alexandrie. De ces quatre points qu'il croyait pouvoir défendre, le prudent général italien espérait reprendre tout ce qu'il livrait aux Français lorsque l'ardeur des Français se serait ralentie, lorsque

(1) « ... Fu fatto provisione et de artellaria et de repari alli bastioni; et la città sempre all' arma dì e notte;... et el duca, sempre a cavallo, armato, con li gentilomeni andava per la città, tenendola in arma. » Burigozzo, *ibid.*, p. 441. — Galeazzo Capella, lib. III.

leurs forces se seraient épuisées (1), et que les troupes des confédérés se seraient accrues.

En même temps qu'il serrait étroitement Milan, Bonnivet ordonna au capitaine Bayard de se rendre, avec huit mille hommes de pied, quatre cents hommes d'armes et dix pièces d'artillerie, sur l'Adda, où il devait être joint par quatre mille Italiens levés la plupart dans le duché de Ferrare et placés sous les ordres de Federico da Bozzolo et de Renzo da Ceri (2). A la tête de cette petite armée, Bayard devait occuper Lodi et prendre Crémone. Lodi ne lui opposa aucune résistance. Le marquis de Mantoue, général des troupes pontificales, n'y avait pas plus de cinq cents hommes de pied et de cinq cents chevaux. Il ne pouvait pas s'y maintenir avec si peu de monde : il en sortit en se dirigeant vers l'armée vénitienne, réunie à Pontevico sur l'Oglio, et il abandonna Lodi à Bayard, qui y laissa une garnison considérable, commandée par Federico da Bozzolo et qui marcha sur Crémone. Bayard commença le siége de cette place, dont les Français avaient jusqu'alors gardé le château et qui venait de recevoir de Prospero Colonna un puissant renfort. Après s'en être approché suffisamment, il mit ses pièces en batterie et il canonna les remparts de Crémone jusqu'à ce qu'il y eût ouvert une brèche assez grande pour y donner l'assaut avec l'espérance de l'enlever. Ces approches et ces attaques se firent presque sous les yeux de l'armée vénitienne, qui n'était pas à quatre lieues de distance, et qui, n'osant rien tenter ni même rien empêcher, laissait prendre cette importante place du Milanais sans y mettre obstacle.

Bonnivet se croyait sur le point de réussir (3). La détresse de Milan, où, après la destruction des moulins et l'épuisement de l'ancienne farine, on fut plusieurs jours sans pain (4); la tiédeur des Vénitiens, qui ne donnaient aucune assistance à leurs confédérés malgré les engagemens qu'ils avaient pris avec eux; la lassitude des Florentins, des Siennois, des Lucquois, qui ne fournissaient plus

(1) « Attendant que nostre armée eust passé sa fureur, et que l'hiver qui estoit proche l'eust mattée. » Du Bellay, *Mémoires*, p. 428.

(2) Du Bellay, *ibid.*, p. 428, 429. — Galeazzo Capella, lib. III.

(3) Il en informait François Ier, qui lui écrivait de Lyon le 22 octobre en le complimentant d'avoir resserré la ville de Milan en plaçant des troupes « èz lieux d'où elle avoit aide et secours de vivres, de sorte que par ce moyen me rendrez bon compte de la d. ville de Milan, ou que vous essayerez de la forcer si voyez que par ce moyen-là ne la puissiez avoir. Je suis fort aise du bon espoir que avez de bien tost mettre la d. ville en mon obéissance, car ce seroit le jeu gaigné de l'autre costé, à mon très grant honneur, faveur et réputation, et grande deffaveur à tous nos ennemys tant deçà que delà. » Lettre de François Ier à l'amiral Bonnivet et au maréchal de Montmorency. Bibl. imp., mss. Baluze $\frac{8471}{4\ A}$.

(4) « Se stette quattro o cinque giorni che non se trovava pane, nè alli prestini, nè in altri loghi. » Burigozzo, p. 442.

le contingent pécuniaire auquel ils étaient tenus pour la défense commune; enfin le trépas d'Adrien VI, chef récent de la ligue italienne contre la France, mort le jour même où Bonnivet avait passé le Tessin, plaçaient les impériaux dans une situation fort périlleuse. Réduits en nombre, privés de subsides, n'occupant plus que quelques points du territoire lombard, pressés à Milan par la faim, menacés d'un assaut à Crémone, ils ne paraissaient point pouvoir tenir longtemps encore dans la Haute-Italie. Bonnivet espérait que, faute de vivres, Milan se rendrait, et que, faute d'argent, l'armée impériale se dissoudrait. La nomination du pape futur devait être d'une grande influence sur l'issue de la lutte en Lombardie et la rendre favorable à Charles-Quint ou à François Ier, selon les dispositions politiques du souverain pontife qui serait élu et le temps qu'on mettrait à l'élire.

Le pape Adrien VI était mort le 14 septembre. Il était tombé malade le 5 août, en célébrant la grande alliance de toute la péninsule, dans laquelle il avait été entraîné avec les Vénitiens par l'empereur et par le roi d'Angleterre. Il assista à cette fatigante cérémonie où fut prononcé contre les Français un long discours dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, au milieu d'une accablante chaleur. Il en sortit comme épuisé, et alla prendre son repas dans l'église de Saint-Martin, où il se sentit mal. Une inflammation des plus dangereuses, accompagnée d'une forte fièvre (1), le saisit d'abord à la gorge, et pendant plusieurs jours l'empêcha d'avaler et presque de respirer. Cette inflammation se porta successivement sur diverses parties de son corps, et amena une décomposition précipitée, à laquelle il succomba après de cruelles souffrances. Il périt en quelque sorte de la difficile résolution qu'il avait prise en rompant la paix avec le roi très chrétien. Les longues agitations qu'il avait éprouvées avant de s'y décider le livrèrent ébranlé, et comme sans résistance, à la maladie qui fondit sur lui le jour même où il fit sa déclaration solennelle.

L'ancien professeur de Louvain n'était pas un politique. Bien qu'il eût été précepteur de Charles-Quint et régent d'Espagne, il n'avait pas appris, ce qui ne s'enseigne point, l'art difficile de conduire les hommes et d'exercer l'autorité. Il manquait de caractère. Circonspect jusqu'à la plus irrémédiable indécision, défiant sans être rusé, timide et faible, il avait porté une simplicité extrême, une piété profonde, une incapacité troublée au milieu de ces astucieux politiques italiens, accoutumés à ne se diriger que par la vue de l'intérêt particulier ou par des maximes d'état. Ce qui avait fait défaut au

(1) Pauli Jovii *Vita Hadriani VI*, cap. XVI. Gerard. Moringi *Vita Hadriani*, c. XXV, p. 76, dans Burmann.

prince avait également frappé d'impuissance le pontife. Savant théologien, de mœurs irréprochables, d'une austérité chrétienne depuis longtemps inconnue sur la chaire de Saint-Pierre et rare même dans les monastères, animé des intentions les plus droites comme des sentimens les plus purs, il avait voulu empêcher dans l'église la réforme des dogmes en y opérant lui-même la réforme des abus : il le tenta avec le désir sincère de l'accomplir, mais sans en avoir la force. Dans ses projets de limiter la concession des indulgences, d'épurer la pénitencerie et de réduire la *daterie* (1) de la cour romaine, il rencontra des objections qui l'émurent et des obstacles qui l'arrêtèrent. Prince inhabile et pontife inerte, il indisposa les Italiens et ne ramena point les Allemands.

Il vivait comme un pauvre religieux dans le Vatican désert. Étonné de la magnificence dispendieuse de son prodigue devancier, il avait supprimé dans le palais pontifical une grande partie des emplois qui lui paraissaient onéreux et inutiles (2). Il y était servi par une vieille femme de son pays et ne dépensait qu'un ducat par jour pour sa nourriture (3). Il se levait dans la nuit pour dire ses offices, et le jour il se retirait volontiers dans une pièce réservée, où, fuyant les soucis du pontificat, il se livrait à l'étude de la théologie; mais, s'il aimait les lettres chrétiennes, il portait moins de faveur aux lettres humaines, et sa trop scrupuleuse piété avait repoussé tous les poètes qu'encourageait naguère de ses faveurs le joyeux Léon X. Les arts, qui faisaient la gloire de l'Italie et qui avaient passionné ses prédécesseurs, étaient sans attraits pour lui, et il en regardait d'un œil indifférent les anciennes merveilles comme les chefs-d'œuvre renaissans. Des douze portes qui, du Belvédère de Jules II, conduisaient aux splendides galeries où l'on allait admirer l'Apollon, la Vénus, le Laocoon, il en avait fait fermer onze. Les Romains, insensibles à ses vertus, outrés de sa parcimonie, choqués de la simplicité de ses habitudes et de l'humilité de ses goûts, voyaient en lui un prince sans habileté, un pape sans grandeur, un barbare sans délicatesse et sans générosité. Aussi se réjouirent-ils ouvertement de sa mort, et dans les manifestations de leur allégresse, plusieurs d'entr'eux allèrent jusqu'à entourer de feuillages la maison de son médecin, sur la porte de laquelle ils mirent cette inscription : *Au libérateur de la patrie, le sénat et le peuple romain* (4) !

(1) Office pour l'expédition et la taxation des bulles et dispenses émanées du pouvoir pontifical.

(2) Ranke, *Histoire de la Papauté pendant les seizième et dix-septième siècles*, t. I, p. 134.

(3) *Sommario del Viaggio degli oratori veneti*, etc. 1523, dans Alberi, *Relazioni veneti*, etc., ser. II, vol. III, p. 119.

(4) « Non defuerunt petulantissimi juvenes qui Joanni Antracino, pontificis medico,

Par qui Adrien serait-il remplacé sur le trône pontifical? Chacun des deux monarques rivaux avait intérêt à faire nommer un pape qui lui fût favorable, et surtout à en faire repousser un qui lui serait contraire. Ils ne négligèrent rien pour l'emporter dans cette lutte électorale, dont les effets devaient s'étendre à la lutte militaire. Trente-cinq cardinaux entrèrent d'abord en conclave; il en survint ensuite quatre, ce qui porta le nombre des électeurs pontificaux à trente-neuf (1). Comme il fallait réunir les deux tiers des voix pour être pape, il était nécessaire que vingt-six cardinaux s'accordassent dans un choix commun. Les candidats étaient les mêmes que lors du précédent conclave, et le sacré collége présentait les mêmes divisions (2).

Dès que Wolsey avait connu la mort d'Adrien, il s'était mis de nouveau sur les rangs, cette fois avec une ardeur résolue et confiante. Il avait transmis en toute hâte à l'évêque John Clerk, ambassadeur d'Henri VIII à Rome, son ambitieux désir et l'invitation d'acquérir les suffrages, même en les achetant. « Mylord de Bath, lui avait-il dit, le roi m'a chargé de vous écrire que sa grâce a une merveilleuse opinion de vous,... et ne doute point que, par votre habileté, la chose ne soit conduite au but souhaité. N'épargnez point les offres raisonnables, ce qui est une chose qui, parmi les nécessiteux, est plus estimée d'aventure que les qualités de la personne. Soyez prudent... et ne vous laissez pas séduire par de belles paroles de la part de ceux qui disent ce qu'ils veulent et désirent plus leur agrandissement que le mien. Il faudra user de dextérité, et le roi pense que tous les impériaux seront clairement avec vous, si on peut se fier à l'empereur. Les jeunes gens, qui la plupart sont besoigneux, prêteront de bonnes oreilles à vos offres, lesquelles seront remplies, n'en doutez pas. Le roi souhaite que vous n'épargniez ni son autorité, ni l'argent. Vous pouvez être assuré que toutes les promesses seront tenues, et que le roi notre sire y mettra de la diligence (3). »

En même temps que Wolsey envoyait à l'ambassadeur d'Angleterre l'ordre d'employer jusqu'à la corruption pour le faire élire, Henri VIII demandait à Charles-Quint d'appuyer la candidature de son principal ministre de manière à ce qu'elle réussît (4). L'empe-

portas fronde... protinus exornarent, cum titulo uncialibus literis inscripto in hæc verba : *Liberatori patriæ S. P. Q. R.* » Pauli Jovii *Vita Hadriani VI*, c. XVI.

(1) Dépêche de Rome du 2 décembre, écrite par J. Clerk, R. Pace et Th. Hannibal au cardinal Wolsey. — *State Papers*, t. VI, p. 196.

(2). Voyez la *Revue* du 1er avril 1858.

(3) Wolsey à mylord de Bath (autographe), 4 oct. 1523, dans Fiddes, *the Life of cardinal Wolsey, collections*, p. 71 et 72.

(4) Dans cette curieuse lettre inédite du 6 octobre, Henri VIII disait à Charles-Quint : « Mon mieulx aimé fils, il me semble convenient vous reduyre à mémoire les devises

reur avait plus que jamais intérêt à ménager l'orgueilleux Wolsey. Aussi lui écrivit-il en le flattant : « Monsieur le cardinal, mon bon amy, le roy mon bon père, oncle et meilleur frère, m'a escript dernièrement une lettre de sa main, me priant, autant affectueusement que faire se pourroit, que j'escrivisse à Rome pour vostre élection à pape. Desjà, avant la réception de sa lettre, je l'avois fait, me souvenant de ce que autrefois je vous ai quant à ce promis, et cognoissant le bien que ce seroit pour toute la chrestienté, et aussi pour nos communes affaires, avec la vraie amour que vous avez au dict seigneur roy et à moy. J'ai de rechef escrit comme pour chose que je voudroye le plus (1). » Loin de souhaiter l'élection du cardinal d'York, qui lui était utile en Angleterre, Charles-Quint voulait celle du cardinal de Médicis, qu'il croyait devoir le servir mieux qu'un autre en Italie. Il donnait des espérances au premier pour ne pas l'indisposer, et il agissait en faveur du second, afin que, lui étant redevable de son élévation, il lui en montrât sa reconnaissance par son dévouement. Avant même la mort d'Adrien, il avait prescrit au duc de Sessa, son ambassadeur à Rome, d'employer, si le pontificat devenait vacant, les moyens les plus propres à y faire arriver le cardinal de Médicis. Le duc de Sessa avait à négocier cette nomination par voie d'influence ou à l'imposer par la force, suivant les procédés auxquels aurait recours le roi de France. « Vous aurez toujours égard, lui écrivait Charles-Quint, à ce que l'élection se fasse avec toute liberté, à moins que, du côté des François, on ne veuille agir par la violence : dans ce cas, vous vous montrerez avec vigueur pour nous, vous aidant à cet effet des vice-rois de Naples et de Sicile et de notre armée, ainsi que de tous les secours et autres moyens que vous aurez à votre disposition (2). »

Avant que les cardinaux fussent complétement enfermés dans le conclave, le comte de Carpi, représentant de François Ier à Rome, vint se plaindre à eux de l'alliance que le pape Adrien avait conclue avec les ennemis du roi très chrétien, bien que le roi très chrétien n'eût rien fait pour provoquer ses hostilités, et l'accusa de s'être

qui ont esté maintes fois entre nous pour l'advancement à ceste dignité pappalle de nostre plus entièrement commun conseiller et serviteur mon cardinal d'York... Je vous prye et desire le plus cordiallement que faire puys, comme je croy fermement vous avez fait, devant l'arrivée de ces présentes mes lettres, pour votre part, et comme j'ay fait et feray semblablement de la mienne, soliciter, procurer et mectre en avant ceste matière en si effectuelle manière, qu'elle puisse estre mennée à nostre desire, en quoy faisant, quel honneur, bénéfice, seureté et commodité ensouyvra à nous deux et à nos royaulmes. » — *Archives impériales et royales de Vienne.*

(1) Mus. Britann. Vespas., c. II, f. 226, olographe.

(2) Lettres de Charles-Quint au duc de Sessa, du 13 juillet et du 14 décembre 1523. — *Correspondance de Charles-Quint avec Adrien VI et le duc de Sessa*, p. 192 et 199.

rendu complice de la conjuration du duc de Bourbon (1). De son côté, le duc de Sessa s'adressa à eux dans l'intérêt de l'empereur son maître, en leur demandant de payer le contingent pécuniaire que le pape Adrien s'était engagé à fournir en contractant l'alliance du 3 août. Ils lui répondirent que le pape Adrien ne les avait pas consultés, et qu'ils n'étaient pas obligés de tenir des engagemens auxquels ils étaient demeurés étrangers. Le duc de Sessa travailla ouvertement et avec ardeur à faire élire le cardinal Jules de Médicis, qui continuerait la politique des deux précédens pontifes. Ce cardinal disposait encore de dix-sept ou de dix-huit voix (2), décidées à n'élire que lui. Il espérait de plus quelques adhésions qui se déclareraient au moment où elles seraient utiles. Entré cette fois dans le conclave avec la résolution de n'en sortir que pape, il était le principal et devait être le plus opiniâtre des candidats. Il était repoussé par le parti des vieux cardinaux comme trop jeune (3), et par le parti français comme trop espagnol. Pas assez fort pour nommer un pape, ce dernier parti pouvait empêcher l'élection du candidat que Charles-Quint poussait le plus au trône pontifical, et qu'il convenait le moins à François Ier d'y laisser monter. Il agissait de concert avec le cardinal Pompeio Colonna, l'un des membres les plus influens du sacré collége, et qui, bien que du parti impérial, était opposé à Jules de Médicis (4) par une animosité envieuse et si profonde qu'elle semblait insurmontable.

Durant deux mois, les divisions se prolongèrent dans le conclave, où l'on ne parvint pas à s'accorder pour faire un pape. Les jours se passèrent en luttes animées et en scrutins inutiles. Pendant que l'église restait sans chef et que les cardinaux désunis ne se décidaient pas à lui en donner un, le duc de Ferrare, secrètement soutenu par le roi de France (5), s'était emparé de Reggio et de Bres-

(1) *Conclave Clementis VII*, Mss. lat. de la Bibl. imp., n° 5157, in-4°, fol. 104 v°.

(2) ..... L'évêque de Bath et les autres ambassadeurs anglais disent que les trente-neuf voix étaient fort divisées et que « the cardinal de Medices with 17 or 18 m°, for hymself or suche as he shold thynke best... » — Dépêche du 2 décembre à Wolsey. — *State Papers*, t. VI, p. 190.

(3) Les vieux cardinaux, comme dans le précédent conclave, étaient au nombre de plus de vingt, formant un parti qui repoussait la candidature de tout cardinal d'un âge peu avancé. — Voyez la *Revue* du 1er avril 1858.

(4) Relation italienne du conclave dans les Mss. Colbert, n° $\frac{10415}{2}$.

(5) Le 27 septembre, Bonnivet écrivait au duc de Ferrare : « Monseigneur, j'envoye présentement à Cremonne jusques au nombre de dix mille hommes de pied, six cents hommes d'armes et une bonne bande d'artillerie, afin de mectre à l'obeissance du roy la ditte ville, et sont chefs de cette emprise messires Bayart et le seigneur Federic de Bauge (da Bozzolo), lesquels sont dejia près du d. Cremonne... J'escriptz promptement au seigneur Renze (Renzo da Ceri) se joindre incontinent avec la force qu'il a avec mes dicts seigneurs de Bayart et Federic, pour, après l'affaire du dict Cremonne vuidée, mar-

cello, et il menaçait Modène, que les papes avaient incorporée au saint-siége. Le plus grand trouble se répandait dans les états de l'église, et le mécontentement était très vif à Rome. Dès le 8 octobre, pour contraindre les cardinaux à une élection plus prompte, on retrancha une grande partie de leur service de table et on réduisit chacun d'eux à un seul mets. Le 14 octobre, les conservateurs de la cité pendant la vacance pontificale, suivis d'une foule de Romains, se rendirent à la porte du conclave, adressèrent aux cardinaux les plaintes du peuple, leur reprochèrent les périls qu'ils faisaient courir aux états de l'église par un interrègne aussi prolongé, et leur dirent qu'il était honteux à tant d'hommes sages, comme ils devaient l'être, de ne pas s'entendre mieux ni plus tôt (1).

Le cardinal Armellino, député par le sacré collége avec plusieurs autres cardinaux, répondit de la fenêtre du conclave qu'ils voulaient nommer un bon pape qui convînt, après Dieu, aux nobles et au peuple de Rome, qu'ils espéraient le faire bientôt et demandaient qu'on eût assez de patience pour leur en laisser le loisir, car si, comme à la dernière élection, on les forçait à précipiter leur choix, ils pourraient bien élire un absent. « Si vous vous contentez d'un tel pape, ajouta-t-il, nous sommes prêts à vous en donner un qui est en Angleterre. » Il savait que les Romains avaient plus que jamais horreur d'un étranger, que rien n'était plus propre que cette crainte à tempérer les impatiences du peuple et à faire accorder du temps au conclave. Il s'éleva aussitôt un grand murmure du sein de la foule, et l'on cria qu'il fallait élire un pape parmi les présens, dût-on prendre une *bûche* (2).

Les ambassadeurs d'Angleterre, obéissant aux ordres de Wolsey, mais ne rencontrant pas l'appui des agens impériaux, demandèrent au cardinal Jules de Médicis de se déclarer pour le cardinal d'York, s'il ne parvenait pas à se faire nommer lui-même. Pompeio Colonna en fut instruit, et, dans son ardente inimitié, il fit répandre par la ville que le cardinal de Médicis, dont les manéges avaient naguère

cher tous ensemble droit vers la Rommaigne et vous aider à recouvrer et remectre soubz vostre obéissance Rege et Modene, ainsi que j'ai expresse charge et commission du roy de ce faire. » (Mss. ancien fonds français de la Bibl. imp., n° 8569, f. 89.) — Il l'avait même poussé par une lettre postérieure à attaquer Parme et Plaisance appartenant au saint-siége : « J'ay pareillement veu ce que avez escript au duc de Ferrare touchant Parme et Plaisance; je doubte que, après avoir recouvré Rege et Modene, il ne veuille tirer oultre, qu'il ne voit que ayez pris Milan. » Lettre de François Ier du 22 octobre, dans Mss. Baluze, n° $\frac{8471}{A}$.

(1) *Conclave Clementis VII.* Mss. n° 5157, f. 117 v°. — Dépêche écrite de Rome le 24 octobre par J. Clerk, Ri. Pace et Th. Hannibal à Wolsey. — *State Papers*, vol. VI, p. 180.

(2) Dépêche anglaise du 24 octobre, p. 180.

amené l'élection d'un barbare flamand, travaillait maintenant à l'élection d'un barbare anglais (1). Il comptait, en le rendant ainsi suspect, le faire plus détester et l'éloigner du trône pontifical, en même temps qu'il empêcherait, par les manifestations de la répugnance publique, le cardinal d'York d'y être appelé.

Les désaccords continuèrent, et il se passa plusieurs semaines encore sans qu'on cédât d'aucun côté. Le mécontentement des Romains s'accroissait chaque jour et allait presque à la sédition. Aux objurgations précédentes s'ajoutèrent alors les menaces. Le peuple se porta en foule autour du palais où étaient enfermés les cardinaux, et il demanda que, conformément à la constitution de Boniface VIII, on les réduisît au pain, à l'eau et au vin (2), afin de les forcer à élire. Rien n'y fit. Les vieux souffrirent cette longue captivité sans fléchir, et le cardinal de Médicis, à la tête des jeunes, attendit avec une imperturbable patience que, par calcul ou par ennui, quelques-uns de ses adversaires, moins persévérans ou moins haineux que les autres, s'en détachassent pour conclure un arrangement avec lui (3). Ce moment arriva, comme il l'avait prévu.

Le cardinal Colonna savait que le cardinal de Médicis ne consentirait jamais à un choix purement français. Son autorité, qui aurait été compromise dans Florence, son honneur, qui en aurait souffert, sa conduite passée, qui en aurait été démentie, ne laissaient aucune incertitude à cet égard. Il fit dès lors promettre aux cardinaux français que, s'ils ne pouvaient rien pour eux-mêmes, ils consentissent à porter leurs suffrages sur un des siens. Après quelques essais nouveaux et infructueux qui leur démontrèrent que l'appui de Colonna et de ses amis ne suffisait pas même à faire nommer le cardinal Fieschi, le moins repoussé des cardinaux attachés à la France, il les somma de tenir leur engagement, et il leur proposa de donner leurs voix au cardinal Jacobaccio, excellent et savant homme, en faveur duquel il espérait détacher du parti de Médicis assez de voix pour compléter le nombre requis de vingt-six. Jacobaccio était Romain, ami de la maison Colonna, et au fond impérialiste, quoique avec une certaine modération. Les Français se montrèrent d'abord disposés à lui être favorables, mais ensuite les cardinaux nés en France et les cardinaux de la faction Orsini déclarèrent que pour rien au monde ils ne nommeraient un partisan de l'empereur et des Colonna. Il fut

(1) Même dépêche, p. 182.

(2) « Tertio idus novembris populus romanus petiit vehementissimis verbis ut Bonifacii bulla quæ ultra xx dies ipsis tantum panem, aquam, et vinum tradi volebat, observaretur. » — *Conclave Clementis VII*, f. 119.

(3) Dépêche de Rome du 2 décembre des ambassadeurs anglais à Wolsey. — *State Papers*, t. VI, p. 196.

alors décidé qu'on promettrait toutes les voix, et qu'au moment de l'élection on en retirerait quelques-unes qui la fissent manquer. On prétendit que Colonna n'aurait pas lieu de se plaindre si, en échange des quatre voix qu'il leur avait apportées, ils lui en donnaient quatorze.

Le cardinal Colonna, se croyant assuré de tout le parti français, alla trouver le cardinal Jules de Médicis et lui demanda s'il avait le dessein de rendre l'élection interminable et s'il voulait demeurer à jamais enfermé dans cette prison. Le cardinal de Médicis lui répondit qu'il resterait dans cette prison et dans une pire plutôt que de consentir à la nomination d'un de ses ennemis et à la création d'un pape de la faction française. Le cardinal Colonna lui dit alors : — « Vous n'aurez rien de semblable à craindre et à vous reprocher. Nous pouvons avoir un bon pape, et un pape impérialiste. Vous ne sauriez vous refuser à sa promotion (1). » Il lui désigna en même temps le cardinal Jacobaccio, qui devait réunir les vingt-deux suffrages des vieux cardinaux et du parti français, et auquel il ne faudrait plus que quatre autres voix pour être élu. Il les demanda au cardinal de Médicis, qui voulut, avant de les accorder, s'en entretenir avec les siens. Le cardinal de Médicis apprit, par de secrètes informations, que le parti français ne serait point unanime à voter en faveur de Jacobaccio, et lui refuserait trois ou quatre voix afin d'empêcher qu'il fût élu. Dès qu'il fut rassuré sur l'impossibilité de cette élection, que devaient repousser le cardinal Franciotto Orsini et les plus ardens des cardinaux français, il revit Pompeio Colonna. — « Que ferez-vous pour moi, lui demanda-t-il, si je donne au cardinal Jacobaccio les quatre voix dont il a besoin et s'il échoue malgré cette accession? — Dans le cas où, par un accident quelconque, cette élection manquerait, répondit Pompeio Colonna, qui s'en croyait maintenant certain, je vous donnerai pour vous ou pour un de vos amis autant de voix que vous en aurez donné au cardinal Jacobaccio. »

Avertie des pourparlers de Colonna et de Médicis, la faction française, pour être plus sûre de déjouer l'arrangement conclu entre eux, résolut de retirer au cardinal Jacobaccio autant de voix que devait lui en apporter le parti des *jeunes*. Aussi, lorsqu'on dépouilla le scrutin, on n'y trouva que dix-huit voix en faveur du candidat dont l'élection était convenue et semblait assurée. A ces dix-huit voix s'adjoignirent par *accès* les quatre voix du cardinal de Médicis, ce qui n'en fit que vingt-deux. Colonna, outré du manque de parole qui avait empêché la nomination de Jacobaccio, le reprocha amère-

(1) Dépêche du 2 décembre, p. 196, 197 et 198.

ment aux cardinaux d'origine française. Ceux-ci s'en excusèrent en disant qu'ils avaient obéi à l'ordre exprès de leur prince, qui leur avait prescrit de ne consentir qu'à une élection conforme aux intérêts de la France. Ils ajoutèrent que le cardinal Jacobaccio était homme de bien et aurait été bon pape, mais non pour le roi leur maître. — « Bien, répondit Colonna, je vous en ferai un de bon pape pour le roy votre maistre (1). » Il alla trouver immédiatement le cardinal de Médicis, qu'il remercia d'avoir tenu fidèlement sa promesse, et auquel il dit qu'il était prêt à tenir la sienne, et qu'il ne voulait pas d'autre pape que lui. Avec sa voix, il lui donna les voix du Romain Jacobaccio et des Vénitiens Cornaro et Pisani. Il l'aida même à en détacher du parti des *vieux cardinaux* trois autres qui, réunies à celles qu'il apportait et aux dix-neuf dont disposait le cardinal Jules de Médicis, assuraient sa nomination. La majorité exigée ayant cessé d'être douteuse dans la nuit du 17 au 18 novembre, on résolut de procéder le lendemain à un scrutin qui mît un terme à ce long conclave. Ceux qui repoussaient encore le cardinal de Médicis, devenus certains que son élection se ferait sans eux, jugèrent qu'il valait mieux y concourir que s'y opposer, et ils demandèrent que le scrutin fût différé d'un jour. Dans l'intervalle, ils convinrent de s'associer à la nomination du cardinal de Médicis; mais comme la plupart d'entre eux avaient juré de ne jamais y consentir, ils entrèrent dans la chapelle du conclave pour se délier les uns les autres du serment qu'ils s'étaient prêté. Ils y appelèrent le cardinal de Médicis, et le soir même du 18 tous les pères du conclave le nommèrent par *adoration*. Le lendemain matin 19, cette élection fut régularisée par un scrutin solennel, et l'unanimité des voix fut accordée au cardinal Jules de Médicis, qui devint pape sous le nom de Clément VII.

II.

Le nouveau pape, immédiatement après son élection, avait promis de s'unir aux confédérés. Il leur avait envoyé une partie du contingent pécuniaire que le saint-siége, Florence, Lucques et Sienne devaient fournir pour l'entretien des troupes de la ligue italienne (2) et la poursuite de la guerre, qui avait continué en Lombardie. Bonnivet, n'ayant pas su profiter tout d'abord de ses avantages, et au

(1) Ces mots sont en français dans la dépêche anglaise, p. 199.

(2) « Le pape a envoyé XX mille escus dès que je veins ysy... Les potentats come Florence, Siene, Luques, n'ont volu paie la contribution de ses trois mois courans, le pape a fait que de Florence vient XXX mille ducas..., de Sienne V mille et au plus X, de Lucques V des XV mille des trois mois de la contribution. » Lettre de Charles de Lannoy à Charles V, écrite de Milan le 1er février 1524. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

lieu d'attaquer le Milanais avec une impétuosité qui aurait été irrésistible, ayant agi avec une circonspection qu'il croyait savante et qui n'était qu'inhabile, était bien vite arrivé au terme de ses succès. Le corps d'armée qu'il avait envoyé devant Crémone ne parvint pas à s'en rendre maître (1). Il le rappela dans son ancienne position de Monza, afin de resserrer le blocus de Milan, qu'il espérait toujours contraindre à se rendre. Il pressait cette grande ville de tous les côtés. Il avait fermé les diverses routes par lesquelles des vivres pouvaient y être portés. Ses garnisons à Abbiate-Grasso et à Vigevano sur le Tessin, le corps de Bayard et de Renzo da Ceri à Monza, la troupe de Federico da Bozzolo à Lodi, le reste de son armée campé au sud vers Binasco, interceptaient les communications avec Milan dans les quatre principales directions. Ses chevaux parcouraient l'intervalle qui le séparait de la ville bloquée. Il attendit dans cette position que l'armée ennemie, qu'on ne payait point, se dispersât et que la ville de Milan, où l'on fut réduit pendant une semaine à manger de l'avoine et de l'orge, se décidât à capituler; mais les rigueurs du blocus n'y abattirent point le courage des habitans, et l'irrégularité de la paie n'y amena point la dispersion de l'armée. On fabriqua des moulins à bras pour moudre le blé qui abondait dans la ville et l'on fit de fréquentes sorties. Bientôt même les manœuvres habiles des confédérés et les rigueurs inaccoutumées d'un hiver qui couvrit de neige les campagnes de la Lombardie ne permirent pas à Bonnivet de se maintenir autour de Milan. La garnison espagnole de Pavie, renforcée par les troupes pontificales que commandait le marquis de Mantoue, fit des incursions vers les derrières de son camp et les poussa jusqu'au Tessin. Bonnivet craignit de perdre les ponts qu'il avait sur cette rivière, par où les subsistances lui venaient des riches contrées de la Lomelline et du Novarais. Afin de les mettre à l'abri d'une surprise ou d'une destruction qui l'aurait exposé lui-même à ce dont il menaçait Milan, il donna l'ordre à Bayard et à Renzo da Ceri de quitter Monza et de se porter à Abbiate-Grasso pour y garder le cours du Tessin et les ponts qu'il y avait jetés. Le corps qui fermait la Lombardie supérieure ayant abandonné Monza, Prospero Colonna occupa cette forte position, et les Milanais reçurent des vivres en abondance par la route ouverte du mont de Brianza. L'amiral, réduit à dégager au nord la ville qu'il tenait bloquée depuis un mois et demi afin de protéger à l'ouest sa propre ligne d'opérations, ne fut pas plus en mesure de l'avoir par famine qu'il n'avait su la prendre de vive force (2).

(1) Du Bellay, *Mémoires*, p. 429 et 430.
(2) Galeazzo Capella, lib. III. — Du Bellay, t. XVII, p. 439 à 443.

Bientôt même il ne put plus rester campé au-dessous de Milan. La campagne était couverte de neige; ses troupes souffraient beaucoup, et sans espérance de réduire désormais, en l'affamant, la ville à moitié débloquée, Bonnivet prit le parti de s'en retirer complétement : il se replia sur le Tessin, dont il occupa les deux rives et où il demeura en force; mais dès ce moment le but de la campagne était manqué, la conquête du Milanais était devenue impossible. Le mouvement de retraite commencé par l'échec de Crémone, continué par l'abandon de Monza, rendu plus marqué par le déblocus de Milan, ne devait pas s'arrêter. L'amiral Bonnivet était condamné à perdre ce qu'il tenait encore sur la rive gauche du Tessin, et à être enfin dépossédé de toute la partie de la Lombardie située à la droite de ce fleuve.

L'armée impériale, d'abord faible et prise au dépourvu, s'était peu à peu renforcée et raffermie. Le vieux capitaine italien qui la commandait avait succombé le 28 décembre; mais avant de mourir il avait vu le succès de ses savantes dispositions et de ses fermes mesures. Charles-Quint avait donné l'ordre à Lannoy, vice-roi de Naples, d'aller remplacer à Milan Prospero Colonna, dont la maladie faisait présager la mort prochaine; il dépêchait en même temps Beaurain au connétable de Bourbon, qui était à Gênes, pour qu'il devînt en Lombardie son lieutenant-général, représentant sa personne, et qu'il commandât à tout le monde, même au vice-roi de Naples (1). Lannoy avait remonté la péninsule avec quatre cents hommes d'armes et quatre mille hommes de pied, qu'il devait joindre à l'armée de la ligue (2), déjà grossie sous Prospero Colonna des troupes italiennes conduites par Jean de Médicis et des levées faites par Francesco Sforza. Il amenait le marquis de Pescara, qui consentait à servir avec le vice-roi de Naples, dont il reconnaissait l'autorité politique et ne craignait pas la rivalité militaire. Lannoy, qui apportait de sa vice-royauté une somme d'argent (3) à laquelle s'ajoutèrent 65,000 ducats fournis par l'Italie centrale, et 90,000 tirés du Milanais, appela d'Allemagne six mille lansquenets de plus (4). Il s'était arrêté à Pavie, d'où il ne se rendit à Milan qu'après la mort

(1) « Sire, cant à Mons. de Bourbon, je ly obeiray en la sorte que Beaurain m'a dit et ly ferey tout le service qui me sera possible. » Lettre de Lannoy à Charles-Quint du 26 janvier 1524. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) Lettre écrite de Rome le 7 novembre par l'évêque de Bath à Wolsey. — *State Papers*, t. VI, p. 191.

(3) « La povreté de cette armée estoit de telle sorte, que si ne fut argent que appourtay de Naples, la dite armée fust desjà rompue. » Charles de Lannoy à l'empereur, du 20 février. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(4) Lettre de Beaurain à Charles-Quint du 25 janvier 1524. — *Arch. imp et roy. de Vienne.*

de Prospero Colonna. Il ne voulut pas entrer dans cette ville et y prendre le commandement des troupes confédérées tant que respirerait encore le consommé capitaine à l'habileté duquel l'empereur son maître était si redevable, qui avait su conquérir le duché de Milan sur les Français et le défendre à deux reprises contre eux. Lorsque l'armée à la tête de laquelle il se plaça, et dont le duc de Bourbon (1) vint bientôt diriger les mouvemens, eut reçu le renfort des six mille lansquenets, elle compta dix mille Allemands, sept mille Espagnols, quatre mille Italiens, huit cents lances et huit cents chevau-légers, outre les cinq mille hommes de pied, Italiens et Espagnols, les cinq cents lances et les six cents chevau-légers qui étaient dans Pavie sous Antonio de Leyva et le marquis de Mantoue.

Dès ce moment, la guerre changea de face. Loin que les Français cherchassent à enlever aux impériaux le duché de Milan, les impériaux se mirent en mouvement pour expulser les Français de la partie du territoire lombard qu'ils occupaient encore. De défensive que jusque-là elle avait été pour les confédérés, la campagne devint offensive. Les Vénitiens, qui étaient demeurés inactifs tant qu'ils avaient cru les impériaux plus faibles, se décidèrent à les seconder dès qu'ils les jugèrent les plus forts. Ils ordonnèrent à leur général, le duc Jean d'Urbin, de passer l'Adda et de se joindre aux impériaux avec les six mille fantassins, les sept cents hommes d'armes et les cinq cents chevau-légers qu'il commandait. Les confédérés réunis, agissant avec ensemble, quoique placés sous tant de chefs, attaquèrent Bonnivet dans les diverses positions qu'il tenait encore, et au moyen d'adroites manœuvres, ainsi que par de hardis coups de main, ils le poussèrent hors de l'Italie.

Bonnivet s'était établi à Abbiate-Grasso, où il avait concentré son armée. Ses avant-postes, à l'est du Tessin, étaient à Robecco, lieu ouvert, malaisé à défendre, et que les impériaux, conduits par Pes-

(1) Le connétable avait écrit de Gênes, lorsqu'il allait partir pour la Lombardie et y agir comme lieutenant-général de l'empereur, au comte de Penthièvre, alors en Angleterre, de presser Henri VIII de faire une nouvelle descente en Picardie, ce qu'il avait demandé à Henri VIII lui-même (lettres du 18 janvier 1524. Mus. Britann. Nero B. VI, f. 52. — Vitellius B. VII, f. 26.) Il écrivit du camp impérial à Charles V, de concert avec Lannoy et Beaurain : « Serions d'avis que deussez requerir le seigneur roi d'Angleterre de descendre en personne le plus tost que faire se pourroit ou du moins envoyer une bonne armée, laquelle tint le chemin que la dernière a fait, et que de votre part fissez tout votre effort du costé de Perpignan, que vinssez à Barcelone pour vous conduire selon les nouvelles que pourrez entendre, car s'il plaisoit à Dieu que de ce costé votre armée gagnast la bataille de laquelle sommes bien près ou que les Franssois se retirassent, nous marcherions droit par la Prouvensse vers Narbonne, et vous pourriez venir joindre avec votre armée, et seriez puissant assez pour en personne présenter la bataille au roy de France, et s'il ne la vouloit, pourriez venir droit à Lyon. » Lettre du 16 mars 1524. *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

cara et par Jean de Médicis, n'eurent pas de peine à enlever en y surprenant la faible troupe que l'amiral y avait aventurée. Après l'échec et la prise de Robecco, il ne restait plus aux Français, sur la rive gauche du Tessin, que la ville d'Abbiate-Grasso. Afin de les déloger de cette position, les confédérés passèrent le fleuve un peu en dessous avec des forces supérieures, et ne laissèrent dans Milan que six mille hommes, suffisans pour mettre la ville à l'abri d'une attaque. Ils s'établirent à Gambolò, s'emparèrent du château de Garlasco, et menacèrent de couper les vivres que Bonnivet tirait de la Lomelline.

Bonnivet était comme enfermé à Abbiate-Grasso. Pendant longtemps il avait fait espérer au roi son maître la soumission prochaine du Milanais (1); mais depuis qu'il avait commencé à revenir sur ses pas, il lui avait demandé des renforts avec lesquels il pût reprendre l'offensive. Il attendait cinq mille Grisons, qui, descendus de leurs vallées sous la conduite de Dietingen de Salis, devaient se réunir vers Lodi à Federico da Bozzolo, et opérer une utile diversion entre l'Adda et Milan. François Ier, entretenu dans la confiance d'un succès décisif en Italie, apprit presque en même temps la position périlleuse où était son favori Bonnivet et les avantages que son ennemi Charles-Quint venait de remporter sur la frontière des Pyrénées.

L'empereur, que le manque d'argent et de troupes avait empêché de pénétrer en France dans l'automne de 1523, n'avait rien négligé pour remettre son armée sur pied. Afin de la renforcer et de la mouvoir, il avait cherché partout de l'argent. Outre celui qu'il avait obtenu des cortès de Palencia, qu'il avait réclamé des ordres militaires de chevalerie, qu'il avait tiré de la cruzade et de l'église, il avait pris toutes les sommes venues des Indes, et dont la plus grande partie était destinée à ses sujets. Il avait écrit à l'archiduc Ferdinand, son vicaire-général dans l'empire, pour qu'il en obtînt de la ligue de Souabe et de l'opulent clergé d'Allemagne. Il lui disait qu'il ne pouvait songer à repousser les entreprises des Turcs du côté du Danube qu'après avoir arrêté celles des Français en Italie, qu'il avait déjà dépensé des quantités innombrables de deniers, qu'il en avait besoin encore, afin de lever de grosses armées de gens de pied et de cheval, et qu'il requérait les Allemands de l'y aider, comme ils y étaient tenus par intérêt et par devoir. Il recommandait en même temps à son frère de faire procéder par la chambre impériale contre le roi François Ier comme usurpateur du royaume d'Arles, « et de faire prononcer la confiscation du Dauphiné, de la Provence, du

(1) « ... Vous esperez dans huit jours après vostre dite lettre de faire parler aultre langage ceulx qui sont dedans Milan et de mectre icelle ville en mon obeissance... » — Lettre de François Ier du 27 octobre 1523. — Mss. Baluze, $\frac{84\,7\,1}{2}$, f. 180.

Lyonnais, des comtés de Valence et de Die, etc. (1), qu'il avait enlevés à l'empire. »

Lorsque son armée fut en état d'entrer en campagne, elle franchit de nouveau les Pyrénées au cœur de l'hiver. L'empereur s'était transporté lui-même de Valladolid à Pampelune et de Pampelune à Vittoria. Son projet était de se jeter en Béarn, de se diriger de là vers Toulouse et de pénétrer en Languedoc. C'était un peu tard pour concourir à l'invasion déjà manquée de 1523, et trop tôt pour seconder l'invasion encore impossible de 1524. Aussi son armée ne suivit point cette marche. Ne pouvant contribuer à l'exécution d'un plan général en ce moment renversé, elle agit à part de la coalition, mais dans l'intérêt particulier de l'Espagne. Commandée par le connétable de Castille, qui en était le capitaine-général, elle entra en France, où elle commit de grands ravages. Elle s'avança jusqu'à Sauveterre, qu'elle prit et rasa. Elle s'empara de vive force de la ville et du château de Bidache, qu'elle brûla. Ostariz eut le même sort, que subit aussi Saint-Jean-de-Luz, après que cette armée dévastatrice se fut retirée de devant Bayonne, qu'elle avait eu l'intention d'assiéger. Le dégât que les Français avaient fait eux-mêmes autour de cette ville aurait exposé à la famine les troupes qui se seraient hasardées à y mettre le siége. N'ayant ni le moyen ni l'espoir de s'emparer de la place forte qui ouvrait la France de ce côté, Charles-Quint songea à reprendre la ville de Fontarabie, que les Français occupaient depuis plusieurs années et qui leur était un pied à terre en Espagne. Vers le commencement de février, son armée parut devant cette place, qu'il investit aussi par mer. Une artillerie des plus formidables, composée de soixante pièces de gros calibre, la foudroya, et fit bien vite taire ses canons et tomber ses défenses. Menacée d'être prise d'assaut, la garnison capitula; elle rendit la ville, d'où elle sortit librement, vie et bagues sauves, mais en laissant l'artillerie et les munitions au pouvoir de Charles-Quint. Après avoir recouvré Fontarabie et être ainsi rentré en possession de tout son royaume d'Espagne, l'empereur licencia la plus grande partie de ses soldats, que les rigueurs du temps et la disette de vivres sur cette frontière l'empêchèrent de tenir plus longtemps en campagne (2). Il les renvoya, comme s'il n'avait pas projeté de faire entrer l'armée d'Italie en Provence aussitôt qu'elle aurait rejeté les

(1) Lettre de Charles-Quint à l'archiduc Ferdinand, du 16 janvier 1524, dans Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V.*, t. Ier, p. 80 à 83.

(2) Lettres de Charles-Quint, du 2 mars 1524, à l'archiduc Ferdinand et au vice-roi de Naples Charles de Lannoy, auxquels il raconte les mouvemens de son armée, le siége et la prise de Fontarabie, et les causes de la rentrée de ses troupes en Espagne. Dans Lanz, p. 95 à 98.

troupes de Bonnivet au-delà des Alpes, et de renouveler contre le royaume de François Ier l'attaque générale qui n'avait pas réussi l'année précédente.

III.

Pendant que son armée était en danger et battait en retraite dans la Haute-Italie, pendant que l'extrémité méridionale de son royaume était ravagée par les troupes de Charles-Quint, qui reprenait possession de Fontarabie, François Ier était à Blois, plus livré encore à ses passe-temps (1) et à ses plaisirs qu'occupé de ses affaires. Il songeait moins à aller, comme il en avait annoncé bien des fois le projet (2), commander les troupes dont dépendaient le recouvrement du Milanais et la sûreté de la France qu'à poursuivre les complices du connétable de Bourbon. Il croyait que le complot avait des ramifications étendues, et il voulait connaître tous ceux qui y avaient adhéré, autant pour se rassurer que pour les punir. Il lui importait de découvrir les soutiens cachés de desseins auxquels n'avait pas renoncé l'implacable rebelle que l'empereur avait nommé son lieutenant-général, et qui en ce moment était à la tête des armées ennemies. Aussi pressait-il l'instruction et le jugement des prisonniers arrêtés soit à Lyon, soit dans d'autres parties du royaume, comme ayant pris part à la conjuration. Les commissaires du parlement, qu'il avait désignés lui-même d'après les indications du chancelier Du Prat, procédaient avec des lenteurs qu'il prenait pour des ménagemens. Il s'irritait de la régularité des formes et se plaignait de la douceur des interrogatoires. Aussi enjoignait-il aux méthodiques magistrats, qui répugnaient encore plus à employer dans la justice la précipitation que la violence, d'agir vite et de recourir à la torture pour tirer la vérité de ceux qui s'obstinaient à la taire. Interrogés à Loches et conduits ensuite à Paris, les plus considérables des prisonniers n'avouaient rien. L'évêque du Puy et surtout l'évêque d'Autun (3) dé-

(1) Brion écrivait de Blois le 1er février 1524 au maréchal de Montmorency : « Le roy revint hier de la chasse de St-Laurens-des-Eaux, là où il a couru le cerf deux jours; du passetemps je vous laisse à penser quel il a esté, car pour demourer jusques à dix heures du soir sans revenir au logis, il n'y a gens qui l'ayent mieux fait que nous et bien mouillez. » Mss. Clairembault, *Mélanges*, vol. 36, f. 8789. — Le 19 janvier, le secrétaire Robertet écrivait au même : « Le roy fait très bonne chere. » *Ibid.*, v. 36, f. 8781.

(2) Il disait à l'amiral de Bonnivet et au maréchal de Montmorency dans sa lettre du 17 septembre : « Si vous iray-je veoir le plus tost que je pourray, car je ne seray jamais à mon aise que ne soye joint avec vous et mon armée. » Mss. Baluze, v. $\frac{847}{2}\frac{1}{2}$, f. 244. — Dans sa lettre du 18 janvier 1524, il leur annonçait encore qu'il était disposé non-seulement à leur envoyer des troupes, mais « à les secourir de sa propre personne. » — Mss. Baluze, $\frac{847}{2}\frac{1}{2}$, f. 140.

(3) Mss. Dupuy, v. 484, f. 220 v°.

claraient qu'ils ne pouvaient pas révéler ce qu'ils avaient appris sous le secret de la confession. Aymard de Prie, d'Escars et Popillon se disaient étrangers au complot. Le gros de la conspiration avait cependant été découvert par quelques-uns des agens du connétable. Saint-Bonnet, saisi dans sa fuite sur la frontière de la Franche-Comté, avait raconté tout ce qu'il savait (1), et Saint-Vallier lui-même, après de longues dénégations, s'était décidé à convenir des engagemens pris à Montbrison et à faire connaître le traité qui s'y était conclu entre le connétable et l'empereur (2).

Le procès étant instruit vers la fin de décembre, François Ier l'avait renvoyé au parlement de Paris pour être jugé immédiatement. « L'affaire, disait-il, touche grandement nous, notre royaume et la chose publique. Nous désirons qu'elle soit dépeschée en bonne et grosse compagnie, afin que telle punition et démonstration en soit faite, qui soit exemple à tous (3). » Le parlement, le 16 janvier, condamna Saint-Vallier à être décapité. Il décréta d'une vaine prise de corps tous ceux qui s'étaient évadés en même temps que le connétable ou à sa suite : René de Bretagne, comte de Penthièvre; Jean de Vitry, seigneur de Lallière; Philibert de Saint-Romain, seigneur de Lurcy; Pompérant, les deux d'Espinat, François de Tansannes, Jean de Bavent, François du Peloux, Bartholomé de Guerre, Beaumont, Guignard, Jean de L'Hopital. Par des arrêts successifs du 23 et du 26 janvier, Desguières et Brion, instruits de la conspiration et ne l'ayant pas révélée, durent faire amende honorable et être relégués pendant trois ans dans un lieu qu'il plairait au roi de désigner, tandis que Aymard de Prie et Baudemanche furent élargis, sous la condition de rester dans Paris et de se présenter devant les juges toutes les fois qu'ils en seraient requis (4).

François Ier trouva ces sentences entachées d'une indulgence presque factieuse. Elles lui avaient été communiquées à Blois. Il prescrivit d'y surseoir à Paris. « Chancelier, écrivit-il à Du Prat, dites à ceux de ma cour qu'ils n'aient à prononcer les dits arrêts que je ne soye arrivé là et que je n'aye parlé à eux (5). » Il ordonna de dégrader Saint-Vallier, qui dut être mis à la torture et violemment questionné avant d'être envoyé au supplice. Le duc Charles de Luxembourg fut commis pour lui ôter le collier de l'ordre de Saint-Michel. Accompagné du président Leviste et de sept conseillers, il vint dans la tour de la Conciergerie exécuter les ordres du roi. Saint-Vallier

(1) Révélation de Saint-Bonnet, *ibid.*, f. 310 à 313.
(2) Aveux de Saint-Vallier du 23 octobre 1523, *ibid.*, f. 206 à 211.
(3) Lettre de François Ier du 20 décembre. — Mss. 484, fr. 306 v° et 307 r°.
(4) Arrêts des 16 et 23 janvier 1524. — Mss. 484, f. 321 à 327.
(5) Lettre du 26 février. — Mss. 484, f. 345 v°.

y était gravement malade. En proie à la fièvre, il écouta du lit où il était étendu la sentence qui prescrivait sa dégradation avant son supplice. « Le roi, dit-il, ne peut m'enlever l'ordre de Saint-Michel qu'en présence de mes confrères convoqués et assemblés. » Il protesta contre cette injure. Comme on lui demandait où était son collier, il répondit que le roi savait bien où il l'avait perdu, et que c'était à son service. Il refusa deux fois de s'en laisser mettre au cou un autre qu'on n'y attacha que pour l'en arracher. On fit apporter ensuite dans sa chambre les instrumens de torture, et on le pressa de faire des aveux plus étendus. Le malheureux dit qu'il s'abandonnait à la cour, rappela qu'il avait servi le roi à ses dépens, se plaignit que ses amis le délaissassent en son besoin, soutint qu'il n'avait rien à ajouter à ses précédentes déclarations, protesta vivement contre tout projet d'attenter à la personne du roi ou de ses enfans, et demanda à se confesser et à faire son testament. Après avoir passé une heure avec son confesseur, sommé de nouveau de désigner tous les complices de la conspiration, il permit au prêtre qui venait de l'entendre de révéler sa confession. La torture fut jugée dangereuse et inutile. On renonça à la lui donner et l'on disposa tout pour son supplice.

Saint-Vallier avait fait invoquer la miséricorde du roi par ceux qui pouvaient le mieux la lui concilier. Il s'était adressé, avec de pathétiques supplications, à son gendre, le grand-sénéchal de Normandie, qui avait découvert au roi la conspiration, à l'évêque de Lisieux, qui l'avait le premier révélée, et à sa fille, la belle et célèbre Diane de Poitiers. « Si vous ne pouvez venir jusqu'ici, avait dit Saint-Vallier au grand-sénéchal, je vous requiers en l'honneur de Dieu que vous me veuilliez envoyer votre femme... De vostre costé, écrivez au roi et à Madame tout ainsi que vous le saurez bien faire. J'ai le cœur si serré qu'il me crève. Ayez pitié de moi, car le cas vous touche (1). » Il avait demandé aussi à Diane de Poitiers, qui devait passer par Blois et y retourner après s'être concertée avec lui, d'avoir assez pitié de son pauvre père pour venir le voir. La grande-sénéchale avait obtenu du roi la vie de son père.

Cependant Saint-Vallier, extrait de la tour de la Conciergerie, avait été mené sur le perron du Palais-de-Justice, où lui avait été lue à haute voix la sentence qui le condamnait à avoir la tête tranchée. Il avait ensuite été placé sur une mule avec un archer monté en croupe derrière lui pour le soutenir. Il fut ainsi conduit à la place de Grève au milieu des arbalétriers, des sergens à verge et du guet. Il était sur l'échafaud tout prêt à y subir sa sentence, lors-

(1) Mss. 484, f. 121 r°.

qu'accourut, fendant la foule, un archer de la garde du roi qui apportait sa grâce (1). Cette grâce était accordée, disait le roi dans sa déclaration, aux prières du grand-sénéchal, en récompense surtout du service éclatant qu'il en avait reçu (2); mais elle était loin d'être entière. Au lieu d'avoir la tête tranchée, Saint-Vallier était condamné à passer sa vie entre *quatre murailles maçonnées, n'ayant qu'une petite fenêtre par laquelle on lui administrerait son boire et son manger*. Ce supplice, que la perpétuité aurait rendu aussi cruel pour lui que la mort, ne commença pas même à lui être infligé. François Ier, que les prières de Diane de Poitiers avaient encore plus touché que les instances et le dévouement du grand-sénéchal, étendit la grâce du père à mesure que les sollicitations de la fille acquéraient plus d'empire sur lui. Peu de jours après avoir fait remise de la peine capitale à Saint-Vallier, il prescrivit de surseoir à son emprisonnement, et il envoya bientôt un capitaine de sa garde avec ordre au parlement de lui remettre le prisonnier pour le conduire où le voulait son bon plaisir (3). Mené dans un de ses châteaux sur les bords de l'Isère, Saint-Vallier y passa librement le reste de sa vie, qui ne se termina que douze ans après (4).

François Ier, qui avait accordé la grâce de Saint-Bonnet à cause de ses révélations, celle de Saint-Vallier à cause des supplications de son gendre et peut-être des influences de sa fille (5), trouva les juges

(1) « 17 fev. mercredi. Ce jour le seigneur de St-Vallier estant en Grève sur l'eschaffault, prest à décoller, ont esté apportées lettres patentes du roy, etc. » — Mss. Clairembault, v. 36, f. 8797 et Mss. Dupuy, v. 484, f. 339 v° à 342.

(2) « Comme puis nagueres nostre cher et feal cousin conseiller et chambellan le comte de Maulevriers, grand-sénéchal de Normandie, et les parens et amis charnels de Jehan de Poitiers seigneur de Saint-Vallier, nous ayant en tres grande humilité supplié et requis avoir pitié et compassion du dict de Poitiers et en faveur et contemplation d'eulx et des services par eux faicts aux rois nos prédécesseurs à nous et à nostre royaulme depuis nostre advenement à la couronne et mesmement puis naguères le grand-senechal, lequel en monstrant la loyauté, fidélité qu'il nous a et à nostre dit royaulme, nous a descouver les machinations et conspirations faictes contre nostre personne, nos enfans et nostre dit royaulme, et en ce faisant nous a préservé des maux qui par icelles nous pouvoient ensuir, nostre plaisir soit commuer et changer la peine de mort, etc. » — *Ibid.*, p. 342.

(3) Lettre de surséance au parlement, quant à l'emprisonnement, du 20 février, mss. 484, f. 343; — lettre du 23 mars portée au parlement par le seigneur de Vaulx, capitaine de sa garde, *ibid.*, f. 411 r°.

(4) Étienne Pasquier, ordinairement si bien instruit et si exact, en parlant de la *fièvre de Saint-Vallier* (*Recherches de la France*, liv. VIII, p. 825), dit que « ce dicton est venu de ce que Saint-Vallier fut saisi sur l'eschaffaut, au moment où il alloit estre décapité et où il reçut sa grâce, d'une fièvre à laquelle il succomba peu de jours après. » Or son testament, fait le 26 août 1539 au château de Pizanson, est dans l'*Histoire des Comtes de Valentinois et des Seigneurs de Saint-Vallier*, par André Duchesne, p. 103 et 104 des preuves à la suite de l'*Histoire généalogique des Ducs de Bourgogne*, in-4°, Paris 1628.

(5) Voyez les dix-sept lettres autographes qui sont attribuées à Diane de Poitiers dans

trop indulgens envers quelques-uns des accusés et pas assez prompts à faire le procès à tous les autres. Il vint à Paris pour s'en plaindre. Il se rendit au Palais-de-Justice, et reprocha au parlement de n'avoir condamné Desguières et Brion qu'à une détention de trois années, de n'avoir pas soumis à la question d'Escars, le chambellan du connétable, et Popillon, son chancelier, et de n'avoir pas prononcé contre eux la confiscation. Il ajouta que Brion et Desguières s'attendaient à être pendus lorsqu'ils furent pris, et qu'il ne pouvait pas tolérer de telles voies en des affaires qui concernaient de si près sa personne et son royaume. Il fit, en sa présence, citer à bref délai le connétable de Bourbon. L'avocat-général Lizet demanda que, transfuge du royaume et notoirement criminel de lèse-majesté, messire de Bourbon fût, sous le bon plaisir du roi assisté de ses pairs, princes du sang et membres de son conseil, condamné à être décapité, que ses fiefs fussent réunis à la couronne et ses autres biens confisqués. Les trois délais d'ajournement furent fixés à des termes assez rapprochés.

François Ier fit entendre des paroles hautaines et impérieuses au parlement, qu'il trouvait trop disposé à l'indépendance, et qu'il accusait d'entraver les actes de l'administration royale et de ne pas pourvoir avec assez de zèle aux plus pressans intérêts de sa couronne et à sa propre sûreté. Le parlement résistait encore à l'exécution du concordat de 1516, qui avait détruit la libre constitution de l'église française; il avait très mal accueilli l'établissement des nouvelles charges judiciaires que François Ier n'avait instituées que pour les vendre et pour en tirer de l'argent. Aussi le roi le réprimanda-t-il de la lenteur avec laquelle avait été enregistrée la création de quatre maîtres des requêtes, de deux présidens et de dix-huit conseillers, qui devaient lui rapporter, les premiers 60,000 livres, et les seconds 70,000. Il dit que, par suite de ces condamnables retards, et faute de pouvoir recouvrer ces sommes à temps, Milan avait été perdu. « Je n'ai pas cause, ajouta-t-il, de me contenter de pareilles longueurs. Sachez bien que toute l'autorité que vous avez n'est que de par moi, et que la cour de parlement n'est pas un sénat de Rome. » En même temps qu'il restreignait son contrôle politique, il voulut forcer l'action de sa justice. Traitant pour ainsi dire en suspect le parlement de Paris dans le jugement de la conspiration du connétable, il annonça à ses membres qu'il leur en adjoindrait d'autres, tirés des divers parlemens du royaume, afin qu'ils

le Mss. 2722, *Supp. franç.*, et que M. Aimé Champollion-Figeac a publiées comme ayant été adressées par elle à François Ier. — *Poésies et Correspondances de François Ier*, in-4°, 1847, p. 217 à 226.

révisassent en commun les procès déjà vidés, et en attendant il prescrivit que les prisonniers ne bougeassent d'où ils étaient.

C'est lors de ce voyage à Paris qu'il apprit la position critique de l'amiral Bonnivet en Italie. Il le crut cerné à Abbiate-Grasso et gravement menacé sur ses flancs et sur ses derrières. Il ordonna une procession générale, qu'il suivit à pied, pour demander à Dieu de dégager son armée de la situation dangereuse où elle se trouvait. Il remercia avec effusion l'Hôtel-de-Ville de Paris d'un prêt opportun de 300,000 écus (1) qu'il lui avait fait, et qui permettait d'assister ses troupes en Lombardie autrement que par des prières. Il demanda par son ambassadeur auprès des cantons huit mille Suisses de plus, et il donna l'ordre à quatre cents hommes d'armes de se réunir sous le duc de Longueville pour aller recevoir ces huit mille Suisses à Ivrée, à la descente des Alpes, et les conduire jusqu'au camp de Bonnivet.

En attendant les secours qu'il avait demandés, l'amiral avait quitté la rive gauche du Tessin. Il avait laissé une faible troupe de mille fantassins et de cent chevaux pour garder Abbiate-Grasso, et il s'était porté avec toute son armée à Vigevano, afin d'assurer ses communications et ses vivres dans la Lomelline. Les confédérés ne l'y laissèrent pas longtemps. Conduits par le duc de Bourbon, le marquis de Pescara et le duc d'Urbin, ils le poursuivirent de leurs incessantes et heureuses attaques. Ils le menacèrent sur sa droite en assiégeant Sartirana, qui fut prise d'assaut avant qu'il pût en approcher, bien qu'il se fût avancé jusqu'à Mortara pour la secourir. Tandis que les confédérés s'emparaient de Sartirana, la garnison laissée dans Milan, suivie d'une foule d'habitans armés, marcha sur Abbiate-Grasso, et l'enleva de vive force. Ne conservant rien à sa gauche le long du Tessin, et pressé de plus en plus par les impériaux, qui le débordèrent vers sa droite, en remontant jusqu'à Verceil, sur la Sesia, Bonnivet, de peur de manquer de vivres à Mortara et d'avoir ses derrières coupés, continua son mouvement de retraite et recula jusqu'à Novare. Il s'y établit, croyant qu'il y serait bientôt joint par les hommes de pied et les hommes d'armes qui descendaient des vallées des Grisons, des cantons suisses et du royaume de France. C'était sa dernière ressource : elle lui manqua. Les Grisons, conduits par Dietingen de Salis, débouchèrent bien vers le Bergamasque; mais, arrivés à Cravina, où ils espéraient trouver de l'ar-

(1) « Le jeudi dixième de mars, le roy, estant à Paris venu de Bloys, eut nouvelles par la poste que, le quatrième du dict moys, l'armée qui estoit devant Milan estoit enclose des ennemis... Lors le roy, oyant ces nouvelles, fist faire une belle procession générale à Paris en grande solennité, où il se trouva en personne à pied avec toute la noblesse, etc. » — *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 147, 148.

gent pour les solder, de l'infanterie pour les soutenir, de la cavalerie pour les escorter, ils ne virent rien. Federico da Bozzolo n'avait pu sortir de Lodi avec sa garnison et aller à leur rencontre. Jean de Médicis occupait et battait le pays. Les confédérés l'avaient envoyé jusqu'à l'ouverture des vallées des Grisons avec quatre mille fantassins italiens, une troupe d'hommes d'armes et de cavalerie légère, que joignirent les forces vénitiennes, restées sur la rive gauche de l'Adda. Jean de Médicis inquiéta les flancs des Grisons, arrêta leur marche, les contraignit à rebrousser chemin et à rentrer dans leur pays. L'armée impériale, n'ayant dès lors plus à craindre aucune attaque détournée contre Milan, se maintint tout entière à la droite du Tessin. Supérieure en force, encouragée par des succès continus, elle s'avança contre l'armée française, que des échecs multipliés et des maladies contagieuses avaient diminuée et abattue. Elle se plaça à Cameriano, à moins de deux lieues de Novare.

Bonnivet ne pouvait pas demeurer plus longtemps dans cette position. Il n'avait plus d'espérance que dans les huit mille Suisses qui s'étaient mis en route le 12 avril, et qui comptaient trouver au pied méridional des Alpes les quatre cents hommes d'armes destinés à les escorter jusqu'à l'armée française, dont ils devaient renforcer les rangs et sauver les débris. Il quitta Novare, d'où le maréchal de Montmorency, presque moribond, sortit le premier en litière, et il se dirigea vers le haut de la Sesia pour effectuer sa jonction avec les troupes des cantons et les hommes d'armes de France. Il remonta jusqu'à Romagnano, toujours suivi par les impériaux, qui voulaient le jeter hors de l'Italie. Romagnano est sur la gauche de la Sesia, à l'endroit même où cette rivière sort des montagnes et entre dans la plaine du Piémont. Un peu au-delà, sur la rive droite, se trouve Gattinara, où arrivaient les huit mille Suisses, sans avoir été joints à Ivrée par la cavalerie du duc de Longueville, qui, demeuré en arrière, n'avait pas encore atteint les Alpes. Ils avaient continué leur marche, fort mécontens, dans l'intention non de s'unir à l'armée française pour qu'elle reprît l'offensive, mais de protéger sa retraite, de dégager leurs compatriotes et de les ramener dans les cantons. Ils étaient de l'autre côté de la Sesia, grossie par les pluies, qu'ils ne voulaient pas franchir (1). Ne pouvant décider ce corps auxiliaire à passer la rivière, Bonnivet fut réduit à la traverser lui-

(1) Tous les détails de cette fin de campagne sont tirés des lettres inédites du duc de Bourbon, de Charles de Lannoy et de Beaurain à l'empereur, des 1er, 20 février, 6, 15, 16, 18, 27, 28 mars, 17, 18, 20, 23 avril, 2, 3, 5, 24, 26 mai, aux *Arch. imp. et roy. de Vienne;* — de Martin Du Bellay, vol. XVII, p. 441 à 452; — de Guicciardini, lib. x; — de Galeazzo Capella, lib. III; — de Hottinger, *Histoire de la Confédération suisse,* etc., vol. X, liv. VII, chap. V, p. 75 à 82, de la traduction de M. Vulliemin.

même avec l'armée fugitive. Il le fit de nuit avec assez de désordre, et en perdant beaucoup de monde. La Sesia franchie, il se mit en pleine retraite, poursuivi par les corps les plus avancés des impériaux, sous Bourbon et Pescara. Blessé grièvement au bras d'un coup d'arquebuse, il abandonna le commandement de l'armée. Il le laissa au comte de Saint-Paul et au chevalier Bayard, chargés de diriger cette difficile retraite.

Le vaillant chevalier était aussi un expérimenté capitaine. Il se mit à l'arrière-garde avec quelques compagnies d'hommes d'armes et quelques bandes suisses que commandait Jean de Diesbach. Il couvrait la marche de l'armée française, qui se retirait à grands pas. Lorsque les plus hardis des confédérés s'approchaient trop, il les chargeait à la tête de ses hommes et les faisait reculer. C'est à la suite d'une de ces charges que l'un de ses plus valeureux compagnons, le seigneur de Vandenesse, frère du maréchal de La Palisse, reçut une blessure à laquelle il succomba peu de temps après, et que lui-même fut mortellement atteint d'un coup d'arquebuse. La balle lui fracassa les reins. Il se fit descendre de cheval et placer sous un arbre en face de l'ennemi. Il supplia tous ceux qui étaient autour de lui de pourvoir à leur sûreté; puis, baisant la croix de son épée, après avoir adressé au connétable de Bourbon, qui le consolait, les plus nobles paroles (1), à Dieu les plus touchantes prières, il mourut en humble chrétien, après avoir combattu toute sa vie en héros. La perte du chevalier sans peur et sans reproche, qui avait fait les diverses guerres de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier, qui, aussi avisé qu'intrépide et non moins réfléchi qu'entreprenant, était entré le premier dans Gênes, avait décidé par sa bravoure la prise d'assaut de Brescia, avait été l'un des vainqueurs d'Aygnadel, de Ravenne et de Marignan; la mort de l'incomparable preux par lequel François Ier avait voulu être armé chevalier sur le champ de bataille à la suite de sa première victoire, jeta la consternation dans l'armée et répandit le deuil parmi ses ennemis mêmes (2).

(1) Voyez Symphorien Champier, les *Gestes du noble chevalier Bayard*, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, par Cimber et Danjou, 1re série, t. II, p. 175 à 177; — Du Bellay, t. XVII, p. 441; — et l'*Histoire du Chevalier sans peur et sans reprouche*, par le loyal serviteur; — collection Petitot, t. XVI, p. 124, 125.

(2) Voici ce que Beaurain en écrivait à Charles-Quint : « Le capitaine Bayart retourna avec aucuns chevaucheurs françois et quatre ou cinq enseignes des gens de pied, si rebouta nos gens et rescouit les pieces d'artillerie que mieulx luy eut vallu laisser perdre, car ainsi qu'il se cuidoit retourner, il eut ung cop de hacquebute duquel il morut le jour mesme... Sire, combien que le dict Sr Bayart fut serviteur de votre ennemy, si a ce esté dommaige de sa mort, car c'étoit ung gentil chevalier bien aymé d'ung chacung, et qui avoit aussi bien vescu que fit jamais homme de son estat, et à la vérité il a bien monstré à sa fin, car ce a esté la plus belle dont je ouys oncques parler. La perte n'est point

Dès ce moment, la retraite ne fut plus conduite que par le comte de Saint-Paul; elle s'opéra rapidement sans être trop inquiétée, les confédérés cherchant encore plus à pousser hors de l'Italie les débris de l'armée fugitive qu'à l'anéantir. Les Suisses se retirèrent par le val d'Aoste, et les Français rentrèrent dans leur pays par Suze et par Briançon, où ils trouvèrent, mais trop tard, les quatre cents hommes d'armes qu'amenait le duc de Longueville.

C'était pour la troisième fois que François Ier perdait le Milanais ou se trouvait impuissant à le reprendre. Bonnivet n'avait été ni plus heureux ni plus habile que Lautrec. Les dernières places que le roi tenait encore en Italie se rendirent. Bussy d'Amboise et Federico da Bozzolo capitulèrent dans Alexandrie et dans Lodi, où ils ne pouvaient plus être secourus, et le château de Crémone, qui avait résisté plus de deux ans, ouvrit ses portes. Les garnisons de ces places prirent le chemin de la France, qui allait être exposée à une invasion.

IV.

Dans le moment où les deux armées française et impériale étaient à peu de distance l'une de l'autre, occupant le Milanais, la première à la droite, la seconde à la gauche du Tessin, des négociations s'étaient engagées par l'entremise de Clément VII. Le nouveau pape, à l'élection duquel l'empereur avait travaillé avec tant de confiance et le roi de France s'était opposé si vivement, n'avait pas tardé à montrer à Charles-Quint qu'il avait peu à espérer, et à François Ier qu'il ne devait rien craindre de lui. Il changea de sentimens en changeant de position; mais il le fit sans résolution comme sans franchise. Sa politique eût été habile, s'il avait su la rendre forte. Elle était tout à la fois d'un souverain pontife et d'un prince italien. Pape, il aurait voulu pacifier les rois chrétiens pour arrêter les Turcs, qui, s'avançant vers l'Europe orientale, envahissaient la Hongrie, et pour comprimer l'hérésie de Luther, qui se répandait sans obstacle en Allemagne. Chef territorial de l'Italie centrale, il redoutait dans la péninsule la prépondérance d'un des dangereux contendans qui se la disputaient. Il aurait désiré les y contenir tous deux sous la médiation pontificale et sous la surveillance des états italiens confédérés, et empêcher que l'entière défaite de l'un n'y établît la domination absolue de l'autre. La paix en Europe et l'équi-

petite pour les François, et aussi s'en trouvèrent-ils bien estonnez, de tant plus que tous ou la plus part de leurs capitaines sont malades ou blessés. » Lettre du 5 mai 1524. — *Archives impériales et royales de Vienne.*

libre en Italie furent les grands desseins qu'il tenta par de petites manœuvres. S'il avait été plus hardi et moins artificieux, s'il s'était servi de la puissance dont il disposait, en sa double qualité de pape et de prince, avec la résolution entreprenante d'un Jules II, il aurait pu atteindre le but qui se déroba constamment à ses tortueuses recherches.

Très peu de temps après être monté sur le trône pontifical, Clément VII se détacha de ceux qui l'y avaient élevé et se rapprocha de ceux qui l'en avaient repoussé. Il le fit en usant d'artifice, sans rompre avec les uns et sans s'unir aux autres. Il ne sortit pas brusquement de la ligue que son prédécesseur Adrien avait conclue avec l'empereur, et dans laquelle étaient entrés les Vénitiens, les Florentins, les Siennois et les Lucquois; mais il ne s'y maintint point. Le premier contingent pécuniaire envoyé, il se refusa à en fournir d'autres, prétendant que le trésor pontifical était vide, et que les états confédérés se trouvaient épuisés. Il ne consentit pas à renouveler la ligue, comme l'en pressait Beaurain, qui, du camp impérial, s'était rendu à Rome par l'ordre de son maître, afin de l'y décider. Il affecta la plus vive reconnaissance envers Charles-Quint, avoua que c'était avec son appui qu'il était arrivé à la dignité pontificale, et dit « que, si étant cardinal il avait été son serviteur, à cette heure comme pape il tenait les affaires de l'empereur pour les siennes (1). » En même temps qu'il assurait à l'envoyé de Charles-Quint et au duc de Sessa, son ambassadeur, que les intérêts de l'empereur étaient les siens et qu'il n'avait pas de meilleur ami que lui, comme il le verrait bientôt à l'œuvre, il faisait des promesses formelles d'amitié à François Ier. Les représentans de ce prince à Rome, le comte de Carpy et l'ambassadeur Saint-Marsault, lui écrivaient : « Le saint-père assura, avec paroles encore plus formelles qu'auparavant, ne vouloir en sorte que ce soit favoriser vos ennemis, mais estre bon père universel, et rien moins votre ami que d'eux, et entendre travailler au bien de la paix (2). » Il prétendit avoir refusé aux impériaux et aux Anglais l'argent qu'ils lui demandaient pour la continuation de la guerre en Italie, et d'un autre côté il fit savoir à Charles-Quint qu'il avait rejeté la proposition du roi de France, qui lui offrait de marier son second fils le duc d'Orléans, depuis Henri II, avec sa nièce Catherine de Médicis, en donnant aux

(1) Lettre d'Adrien de Croy (Beaurain) à Charles-Quint, du 28 février 1524. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

(2) Dépêche du comte de Carpy et de Saint-Marsault à François Ier du 3 mars 1524. — Mss. Baluze, v. $\frac{8471}{2 \text{ A}}$, f. 52 : « Et aussy despuis, moi Carpy ay esté devers sa sainteté qui m'a dict et repliqué le semblable et qu'elle tiendra sa parole en cela tout autant que s'il s'en feust fait cinquante contrats. » — *Ibid.*

deux époux le duché de Milan pour dot. Il affirmait qu'il tiendrait les engagements pris avec l'empereur (1).

Au fond, Clément VII ne voulait se joindre à aucun des deux adversaires : il désirait mettre un terme à la guerre, et il s'établit bientôt en médiateur pacifique entre les belligérans. Il fit partir de Rome, pour se rendre d'abord en France, puis en Espagne et en Angleterre, Nicolas Schomberg, archevêque de Capoue, avec la mission d'y négocier une trève qui serait un acheminement à la paix. L'archevêque de Capoue et le dataire Giovan-Matteo Giberto se partageaient la confiance du pape, qui se servit tour à tour de l'un et de l'autre suivant qu'il voulait concilier à ses desseins l'empereur, du côté duquel le premier penchait davantage, ou le roi de France, auquel le second était plus favorable. Nicolas Schomberg arriva à Blois le 27 mars. Il resta dix jours à la cour de François Ier, et lui proposa une trève d'une année. Pendant la durée de la trève, chacun devait garder ce qu'il possédait en Italie (2). Celui qui sortirait de ses limites, qui occuperait sur l'autre un territoire fortifié et ne le restituerait pas sans délai, serait l'infracteur de la trève, et le pape se déclarerait contre lui avec les Florentins et les autres états d'Italie qu'il pourrait rallier. On devait évacuer l'état de Milan après la trève, dans laquelle seraient compris les adhérens et confédérés des princes qui l'auraient conclue; elle se prolongerait au-delà d'un an, si elle n'était point dénoncée trois mois avant l'expiration. On lèverait l'argent pour la défense de la Hongrie dès l'admission de cette trève, dont le pape serait le protecteur et le conservateur (3).

Tout temporaire qu'il était, l'arrangement proposé au nom du pape avait rencontré des objections des deux côtés. François Ier en acceptait à peu près tous les articles, mais il n'avait pas voulu admettre celui qui permettait de comprendre le duc de Bourbon dans la trève. Charles-Quint à son tour en rejetait d'autres. Il exigeait que le terme de la trève fût irrévocablement fixé à la fin d'avril 1525, et qu'on supprimât les expressions d'après lesquelles elle semblait devoir être perpétuelle; que des réserves fussent faites en faveur du roi d'Angleterre, surtout en ce qui touchait la question de l'indemnité; qu'on révisât l'article qui obligeait à l'évacuation du duché de Milan, de peur qu'à l'expiration de la trève, les Espagnols ayant quitté les positions qu'ils y occupaient et s'en étant éloignés, les Français, qui étaient dans le voisinage, n'eussent le temps d'enva-

(1) Lettre de Charles-Quint au duc de Sessa, écrite de Burgos le 16 mars 1524. — — *Correspondance de Charles-Quint avec Adrien VI et le duc de Sessa*, p. 201, 202.

(2) « Ut quisque de presenti possidet, ita interim possideat. » — Lettre du 22 avril, dans les Mss. Brequigny, v. 90, f. 114.

(3) Papiers de Simancas, Leg. D $\frac{3}{613}$ $\frac{4}{9}$

hir cette partie de la Lombardie; qu'on ne pratiquât pas plus les Suisses et les Écossais du côté des Français qu'on ne pratiquerait les sujets de François Ier du côté des Anglais et des Espagnols (1).

Pendant que se négociait cette trève, au sujet de laquelle il était si difficile de tomber d'accord, les événemens avaient marché. Loin de réussir dans sa mission, l'archevêque de Capoue écrivait au pape qu'aucune de ses propositions destinées à réconcilier les parties contendantes n'avait été acceptée par elles, et qu'il semblait devoir en sortir de nouvelles guerres. Charles-Quint songeait moins à traiter avec le roi de France qu'à réaliser l'ancien projet d'envahir ses états. Les succès obtenus en Italie lui en suggéraient la pensée, et l'armée victorieuse lui en offrait le moyen. « Je vous tiens averty, écrivait-il à son allié Henri VIII, de la bonne opportunité qu'il plaît à Dieu nous donner de pouvoir avoyr l'entière raison de notre commun ennemi... Je vous prie de mettre à effet de vostre costé ce que vous et moi avons dès longtemps désiré, en quoy de ma part je m'efforceray de tout mon pouvoir (2). »

Si Charles-Quint était lent, il était opiniâtre. Il exécutait ses projets moins bien qu'il ne les concevait, mais il les faisait réussir en y persistant. Dans sa persévérance était une grande partie de son habileté. Comprenant combien il lui importait de ne pas laisser le roi François Ier reprendre possession du Milanais, il avait entretenu résolûment, quoique avec beaucoup de difficulté, l'armée d'Italie, jusqu'à ce qu'elle eût contraint les Français à repasser les Alpes. « Cette entreprise, avait-il écrit en Angleterre, est la principale. Notre ennemi y emploie toutes ses forces et en fait plus d'estime que de tout son royaume. D'elle dépend l'entière conservation de nos états de Naples et Sicile et de l'empire; c'est pourquoi nous sommes contraints d'appliquer à cette entreprise tout autant que nous avons (3). » Les derniers succès obtenus par ses généraux en Lombardie le décidèrent à poursuivre son rival en France. Henri VIII fut du même avis; son ambition s'était réveillée avec ses espérances. L'inutilité des efforts qu'il avait tentés l'année précédente et l'énormité des dépenses qu'il avait faites l'avaient un moment découragé.

(1) Simancas, Leg. D $\frac{3}{615}$ $\frac{54}{10\ 15}$.

(2) Lettre olographe du 21 mai 1524. — Mus. Brit. Vespas., C. II, f. 320. Charles-Quint excitait aussi, en le flattant, Wolsey; il lui écrivait de sa propre main : « Monsieur le légat, mon bon amy, j'ay par l'évesque de Badajoz entendu toutes les bonnes choses que le roy mon bon frère et vous lui avez dites touchant le bien de nos communes affaires, desquelles estes le principal conducteur et en qui en avons l'entière confidence, et de ma part me tiens bien votre tenu de la continuelle peine que pour icelles prenez. » — Lettre du 6 mai. Mus. Brit. Titus, B. I, f. 328.

(3) Instruction de Charles-Quint à son ambassadeur à Londres, mars 1524.— Mus. Brit. Vespas., C. II, f. 305.

Il revint alors aux anciens projets d'invasion du royaume de France, dont il revendiqua formellement la possession.

Non-seulement les deux souverains alliés rejetèrent toutes les propositions de paix ou de trève avec François Ier, mais ils conclurent le 25 mai un nouveau traité (1) contre lui. Il fut convenu par ce traité que le duc de Bourbon franchirait les Alpes à la tête de l'armée victorieuse, dont l'empereur et le roi d'Angleterre fourniraient la solde, que le roi d'Angleterre conduirait ou enverrait en Picardie des troupes auxquelles se joindraient trois mille chevaux et mille hommes de pied des Pays-Bas, que l'empereur de son côté pénétrerait en France par le Roussillon (2). En même temps le premier secrétaire d'état de Henri VIII, sir Richard Pace, que son habileté, éprouvée en plusieurs rencontres, avait fait envoyer récemment encore à Venise, lorsqu'il fallait détacher cette république de l'alliance française, reçut l'ordre de se rendre auprès du duc de Bourbon. Il était chargé d'une mission au succès de laquelle Henri VIII subordonnait sa coopération à l'attaque contre François Ier. Ce que le duc de Bourbon avait refusé à Montbrison et près de La Palisse, en traitant avec Beaurain et avec sir John Russell, devait lui être cette fois demandé péremptoirement (3). Henri VIII exigeait qu'il le reconnût pour roi, et qu'il s'engageât à lui procurer la couronne de France, dont il s'agissait de déposséder François Ier.

Richard Pace arriva le 16 juin à l'armée impériale, qui était encore à Montecalieri, près de Turin (4). Il pressa Bourbon de jurer fidélité au roi d'Angleterre et de lui prêter hommage comme roi de France. Bourbon hésitait toujours (5). Il objectait la crainte, s'il prêtait un pareil serment, qu'on ne le sût bientôt, que le pape Clément VII, en l'apprenant, ne se détachât de l'empereur ainsi que du roi d'Angleterre et ne se déclarât contre eux, que plusieurs de ses amis de France, et particulièrement ceux qui le supposaient enclin à se faire roi, n'en fussent indisposés, et n'interrompissent les pratiques qu'ils entretenaient avec lui. Il demandait donc que ce

(1) Voyez les Mss. de Brequigny, vol. 90, f. 153 à 159.

(2) *Ibid.* Le maintien du traité de Windsor y était stipulé.

(3) L'un des articles du traité spécifiait que le duc serait abandonné, s'il ne prêtait pas serment deux jours après en avoir été requis. — *State Papers*, vol. VI, p. 291.

(4) A la date du 16 juin, il écrivait à Henri VIII, de concert avec Lannoy et Beaurain, pour lui annoncer que l'empereur avait envoyé 200,000 ducats, et qu'il en attendait 100,000 de lui. Il ajoutait : « Avons jà équipé nostre armée à l'avenant de nos finances. » Enfin il achevait en disant : « Depuis ces lettres escriptes est arrivé mons^r vostre ambassadeur maistre Richart, par lequel avons entendu le bon vouloir qu'avez envers nous et de nous ayder en l'affaire de pardeçà de quoy, sire, vous mercyons très humblement. » — Mus.Brit. Vitellius, B. VI, f. 89.

(5) Richard Pace à Wolsey, du 16 juin. Mus. Brit. Vitellius, B. VI.

serment, auquel il refusait de joindre l'hommage féodal, fût différé dans l'intérêt de la cause commune. L'envoyé de Henri VIII ne cessa point de requérir de lui l'engagement formel que réclamait son maître. Il l'interrogea de la part de ce prince sur les forces avec lesquelles il entrerait en France, sur les intelligences qu'il y avait, sur la route qu'il y suivrait et le but qu'il se proposait d'atteindre (1). Bourbon lui fit connaître l'état de son armée, ne consentit point à découvrir ses relations, qu'il s'était engagé à tenir secrètes, et affirma qu'il recouvrerait avant peu tout ce qui appartenait au roi Henri, à l'empereur Charles et à lui-même. Lannoy, se rendant l'interprète des intentions que Bourbon laissait enveloppées de quelque obscurité et qui n'étaient pas assez claires pour rassurer l'ambassadeur de Henri VIII, ajouta « que le duc entrerait en France pour y couronner la grâce du roi. » Quant à la direction qu'il prendrait, le connétable dit que deux chemins s'ouvraient devant lui, l'un par le Lyonnais, l'autre par la Provence. La ville de Lyon, à ce qu'il assurait, n'était fortifiée que d'un côté, et il ne lui semblait pas plus long d'y aller par la Provence que par le Dauphiné. Tout en comptant sur le duc de Savoie, avec lequel il s'était entendu, qui lui offrait des vivres et un libre passage par ses états, il préférait la voie de Provence. En cinq ou six jours, il pouvait passer les montagnes, et, longeant ensuite la mer avec son armée, que seconderait la flotte impériale, il recevrait des secours et des renforts d'Espagne, traverserait un pays fertile, couvert de villes hors d'état de lui résister et n'en ayant pas la volonté, où il ne rencontrerait que deux places fortes, le château de Monaco, dont les portes lui seraient ouvertes, et la ville de Marseille, qu'il prendrait en l'assiégeant. Si le roi François, qui dans le moment n'avait plus d'armée, en refaisait une et lui offrait la bataille, il l'accepterait, et, après l'avoir vaincu, il s'avancerait vers Lyon du côté où cette ville était sans défense. Soutenant qu'il restait quatre mois pour faire de grandes choses, il dit avec résolution et confiance : « Si le roi veut sans délai entrer en France, je permets à sa grâce de m'arracher les deux yeux si je ne suis pas maître de Paris avant la Toussaint. Paris pris, tout le royaume de France est en ma puissance (2). » Il demandait que Henri VIII opérât immédiatement sa descente en Picardie, qu'il prît le chemin suivi l'année précédente par le duc de Suffolk sans s'inquiéter des hommes d'armes qu'il trouverait devant lui et qui seraient trop faibles pour arrêter sa marche, ou le chemin de la Normandie, moins bien défendue encore,

(1) La pièce contenant les questions au nombre de douze et les réponses du duc de Bourbon, datée de juin 1524, est au Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 82.

(2) Mus. Brit. Vitellius, B. VI.

et qu'il s'avançât en droite ligne vers Paris, faible et facile à prendre. Insistant de nouveau sur l'importance qu'avait la possession de cette ville, il ajoutait : « Paris en France est comme Milan en Lombardie. De même que si Milan est pris on perd tout le duché, de même, Paris pris, on perd toute la France. »

Ce fut quelques jours après que, pressé de plus en plus par l'ambassadeur anglais, le duc de Bourbon consentit à prêter serment de fidélité à Henri VIII. Cette grande trahison envers son pays, qu'il allait envahir, comme envers son prince, qu'il voulait renverser du trône, ne le troubla pas un seul instant. Dévot et vindicatif, il se confessa sans agitation, communia avec ferveur avant de passer la frontière, et il dit à Richard Pace, en présence de quatre de ses gentilshommes : « Je vous promets, sur ma foi, de mettre, avec l'aide de mes amis, la couronne sur la tête de notre commun maître (1). »

Le besoin d'argent l'avait retenu près de deux mois au pied des Alpes avec l'armée victorieuse. Avant de toucher deux traites, de 100,000 ducats chacune, que l'empereur lui avait envoyées sur Gênes pour payer la solde arriérée de ses troupes, et de pouvoir mettre celles-ci en mouvement, Bourbon avait demandé que l'invasion de la France s'exécutât en même temps par la Provence, le Languedoc et la Picardie, afin que François Ier, obligé de diviser le peu de forces qui lui restaient, fût si faible partout qu'il se trouvât dans l'impossibilité de résister nulle part (2). « Je suis sur le point, écrivait-il à Charles-Quint, de passer outre en France, suivant ce qu'il vous a plu me mander, ayant espoir que, de votre côté, vous ferez diligence et gros effort (3). » De concert avec Lannoy, qui devait, du Piémont, pourvoir aux nécessités de l'expédition, et avec Beaurain, qui devait en faire partie, il avait annoncé à Henri VIII qu'après avoir reçu l'argent de l'empereur, il n'attendait plus que le sien pour entrer en campagne. « Nous sommes délibérez, lui disaient-ils, de mener dix-neuf mille bons piétons, onze cents lances, quinze cents chevau-légers, avec l'artillerie équipée de munitions à l'avenant. Nous espérons, à l'aide de Dieu, faire chose à l'honneur, réputation de l'empereur et de vous, et sommes déterminés à y employer corps, biens, le sang et la vie (4). » Lannoy écrivait peu de

(1) Dans une lettre à Henri VIII, du 25 juin, R. Pace lui dit que le duc de Bourbon a prêté le serment de fidélité, mais n'a pas consenti à l'hommage. — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 107 à 110.

(2) Lettre du duc de Bourbon à Charles-Quint, du 31 mai 1524. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

(3) Lettre du duc de Bourbon à Charles-Quint, du 24 mai. — *Ibid.*

(4) Lettre du 16 juin, écrite par le duc de Bourbon, Lannoy et Beaurain à Henri VIII. — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 89.

jours après au cardinal Wolsey que le roi d'Angleterre pénétrerait sans doute en France avec une armée considérable, et ne manquerait pas une aussi belle occasion de recouvrer ce qu'il appelait son royaume (1). Enfin Richard Pace suppliait avec instance le ministre tout-puissant de Henri VIII d'agir vite et résolûment dans l'intérêt et pour la renommée de leur maître. Il faisait dépendre de lui le succès de l'entreprise, et en mettait le revers sous sa responsabilité dans le cas où il ne prendrait pas les mesures propres à la faire réussir. Il avait la hardiesse de lui dire : « Si vous n'avez point égard à ces choses, j'imputerai à votre grâce la perte de la couronne de France (2). »

Le connétable de Bourbon traversa les Alpes dans les derniers jours de juin, et pénétra sur le territoire français le 1er juillet (3). Son armée était moins nombreuse qu'il ne l'avait annoncé à Henri VIII, parce qu'il avait été obligé de laisser de l'autre côté des montagnes toutes les troupes dont il n'avait pas pu payer la solde, et qui devaient le rejoindre plus tard après l'avoir reçue; mais elle était fort aguerrie. Elle se composait de vieux soldats espagnols, allemands, italiens, qui n'avaient pas quitté le drapeau depuis longtemps, et qui, tout aussi bien conduits qu'intrépides, avaient été également victorieux soit en reprenant le duché de Milan sur les Français, soit en le défendant contre eux. L'habitude du succès leur avait donné une grande confiance, et ils joignaient à la solidité que procure l'expérience guerrière l'élan qu'inspire une constante supériorité. D'habiles et vaillans chefs étaient à leur tête. Le connétable de Bourbon s'était fait suivre du marquis de Pescara (4). Ce célèbre capitaine n'était d'abord pas disposé à prendre part à une expédition qu'il ne dirigerait point. Il était si propre à commander qu'il ne savait pas se plier à obéir. Le duc de Bourbon flatta son orgueil et le décida à accepter le titre de capitaine-général de l'armée dont il conservait lui-même la suprême direction. Afin de lui complaire encore plus, il donna le titre de capitaine-général des Espagnols au marquis del Vasto (5), neveu de Pescara, cher à son affection, formé

(1) Lettre du 24 juin. — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 99.

(2) Lettre de Pace à Wolsey du 25 juin. — *State Papers*, t. VI, p. 314.

(3) Lettre du duc de Bourbon à Charles-Quint, du 10 juillet. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

(4) « Monseigneur, combien que vous n'ayez rien escrit au marquis de Pescaire de venir avecques moy en cette entreprise, touteffois, voyant que pour vostre service sa venue estoit très necessaire, je l'en ay prié, luy offrant l'estat de capitaine général de l'armée soubz moy... C'est ung personnaige qui mérite bien ung tel estat. » Lettre du duc de Bourbon à Charles-Quint, du 24 mai, écrite de Chivasso. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

(5) Lettre du duc de Bourbon à Charles-Quint, du camp de Draguignan, le 26 juillet.

à son école, et l'héritier futur de sa renommée et de son habileté militaires. Les lansquenets étaient sous les ordres de deux hommes de guerre éprouvés, les comtes de Hohenzollern et de Lodron, avec lesquels se trouvait le fils du fameux George Frondeberg. Des victoires récentes et successives avaient rendu supérieurs aux bataillons suisses ces corps de lansquenets, dont la valeureuse obéissance était néanmoins subordonnée à l'acquittement régulier de leur solde.

Dès qu'il eut traversé le Var, le connétable s'établit au camp de Saint-Laurent, vers les bords de la mer, pour y recevoir son artillerie, qu'il avait fait transporter sur des navires castillans et génois. Il comptait y attendre aussi la portion de son armée qu'il avait laissée derrière les Alpes (1). Le château de Monaco, qui dominait un port favorable à des débarquemens de vivres et de canons, et que sa position rendait imprenable, lui avait été ouvert par Augustin Grimaldi, évêque de Grasse et tuteur du jeune Honoré Grimaldi, à qui en appartenait la seigneurie. Ce port abrité devait lui être d'autant plus utile que la flotte française tenait la mer. L'entreprenant Génois André Doria, dont les galères étaient la patrie depuis qu'il avait perdu la sienne, et qui devait conserver à François Ier la supériorité dans la Méditerranée tant que François Ier saurait le garder à son service, avait joint sa petite flotte à celle que commandait le seigneur de La Fayette, que le connétable de Bourbon avait un moment compté au nombre de ses partisans. Plus forte que la flotte impériale, placée sous les ordres de Ugo de Moncada, elle avait capturé quelques jours auparavant le prince d'Orange, parti d'Espagne sur un brigantin pour se joindre au lieutenant de l'empereur. Elle attendait dans ces parages les navires ennemis, qui longeaient la côte, et qui devaient porter à l'armée d'invasion des canons, des munitions et des vivres.

L'expédition fut menacée à son début de perdre les moyens sans lesquels elle ne pouvait pas être continuée. Au moment où la flotte espagnole approchait du lieu où Bourbon avait dressé son camp, la flotte française fondit sur elle, et y jeta le désordre et l'effroi. La plupart des navires espagnols prirent le large et retournèrent vers Monaco, où ils débarquèrent l'artillerie; mais trois galères, dont les mouvemens furent moins prompts ou les équipages plus épouvantés, se jetèrent à la côte, et furent abandonnées avec les pièces qu'elles portaient par ceux qui auraient dû les manœuvrer et les défendre, et qui s'enfuirent vers la montagne. Elles allaient être prises à la vue même de l'armée, ce qui lui aurait été à la fois un

(1) Lettres du duc de Bourbon et d'Adrien de Croy à l'empereur, du camp de Saint-Laurent, du 10 juillet 1524. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

détriment et une honte. Le duc de Bourbon, par une résolution soudaine et avec une rare intrépidité, s'y précipita, au risque d'être tué ou pris. Suivi de quelques arquebusiers espagnols, il monta dans la plus exposée des trois galères, et dit à Pescara et à Beaurain d'en faire autant pour les deux autres. « Sauvons, cria-t-il fort haut, l'honneur du camp et de l'empereur! » Tous les trois s'y jetèrent et y combattirent vaillamment. Pendant le reste de la journée, ils essuyèrent le feu de la flotte française, que les arquebusiers espagnols tinrent à distance, et qui n'eut pas la hardiesse d'aborder les trois galères, ni l'habileté de les couler à fond (1).

Aprés avoir reçu son artillerie et quelques-unes des troupes qu'il avait laissées en arrière, Bourbon partit du camp de Saint-Laurent, où il s'était arrêté près de vingt jours, et s'avança dans l'intérieur de la Provence. Il ne rencontra de résistance sérieuse nulle part. Vence, Antibes, Cannes, Grasse, Fréjus, Draguignan, se rendirent à lui, ce que firent également Lorgues, Hyères, Cotignac, Brignoles, Trets et Tourves. Lorsqu'il fut à deux lieues d'Aix, les consuls de la ville, qu'avait abandonnée le maréchal de La Palisse en se repliant avec ce qu'il avait de troupes du côté d'Avignon, sommés de rendre leur ville, vinrent lui en porter les clefs et faire leur soumission. Bourbon entra dans cette capitale du pays le 9 août (2), y reçut le serment des magistrats, et prit dès ce moment le titre de comte de Provence.

Sur toute sa route, il ne cessa de presser l'empereur, par les lettres qu'il lui écrivit ou les messagers qu'il lui dépêcha, de mettre en mouvement l'armée de Catalogne, qui devait se réunir à la sienne sur les bords du Rhône. Ce renfort lui était d'autant plus nécessaire pour gagner le centre de la France, qu'une partie de ses troupes n'avait pas encore franchi les Alpes. « Monseigneur, disait-il à Charles-Quint, hâtez-vous, je vous supplie, pendant que le roi de France n'est en gros équipage. Il fait lever avec grande diligence Suisses et Allemands. Si vos Allemands et Espagnols étoient joints avec nous, nous serions suffisans pour combattre toute la puissance

(1) Dans sa lettre du 10 juillet, Bourbon racontait à l'empereur ce qu'il avait fait très simplement : « Nos ennemis, disait-il, ont contraynt trois de vos galères de se séparer des aultres et vindrent geter en terre vers nous, et ne peurent tant fayre nos dits ennemis que maugré eulx n'ayons sauvé tout ce qui estoit dans les dites galères, combien qu'ils nous saluassent à coups de canon... » Arch. imp. et roy. de Vienne. — Mais Beaurain, dans sa lettre à Charles-Quint du même jour, faisait le récit que je lui ai emprunté et disait : « Si vous eussiez veu mons. de Bourbon, vous l'eussiez estimé ung des hardis gentilshommes qui soient sur la terre, et voyant toutes les galleres de France qui venoient pour prendre les trois vostres, commanda au marquis et à moy d'en garder chacun une, et qu'il garderoit l'aultre, et pour ce faire nous monstra le chemin, etc. » *Ibid.*

(2) Lettre du duc de Bourbon à l'empereur, du 10 août.— Arch. imp. et roy. de Vienne.

du roi de France, quelque nombre qu'il sût avoir, et, avec l'aide de Dieu, qui maintient toujours les bonnes et justes querelles, nous aurions victoire (1). » Bourbon comptait également sur la diversion du roi d'Angleterre (2). Wolsey lui avait annoncé, par le chevalier Gregorio Casale, la très-prochaine arrivée de sir John Russell avec l'argent que devait lui fournir Henri VIII (3). Il avait en même temps chargé Richard Pace de lui dire qu'une armée était prête à descendre sur la côte de France. « Le roi, assurait-il, envoie un grand nombre de chevaux et d'hommes de pied à Douvres pour être transportés à Calais, se réunir avec la cavalerie bourguignonne et les lansquenets des Pays-Bas. Suivi de son armée, il pénétrera en peu de temps, si le cas le requiert, jusqu'au cœur du pays, comme l'empereur doit y entrer du côté de l'Espagne, ce qui fera que, de son côté, le duc de Bourbon trouvera peu de résistance en marchant en avant. » Bourbon s'était avancé sur la foi de la double promesse de Charles-Quint et de Henri VIII; mais, parvenu à Aix, il n'eut aucune nouvelle ni de l'armée espagnole, ni de l'armée anglaise. Sans avoir reçu le renfort de l'une et appris la descente de l'autre, il eût été téméraire de se diriger vers Lyon.

Dans un conseil où le connétable appela Richard Pace avec le marquis de Pescara, il fut décidé que le chevalier Gregorio Casale serait renvoyé en Angleterre pour demander que les troupes de Henri VIII opérassent sans délai au nord-ouest de la France (4). Il fut décidé de plus qu'on irait mettre le siége devant Marseille. Plusieurs raisons poussèrent à entreprendre ce siége hasardeux : la nécessité de ne pas rester dans l'inaction en attendant que les Espagnols franchissent les Pyrénées et que les Anglais parussent en Picardie, l'utilité dont serait pour l'empereur la possession d'une ville qui le rendrait maître de ce golfe de la Méditerranée et lui ouvrirait le passage de Barcelone à Gênes, l'affermissement, par l'occupation d'une place aussi importante, de toutes les conquêtes faites en Provence, la certitude de laisser soumis les derrières de l'armée d'invasion et d'assurer ses subsistances lorsqu'elle s'avan-

(1) Lettre du duc de Bourbon à Charles-Quint du 26 juillet, écrite au camp de Draguignan.

(2) Il écrivait le 10 août à l'empereur : « Les Anglois doyvent estre descendus, car aultrement il feroit faulte en notre affaire. »

(3) Il arriva le 26 août. Lettre de Richard Pace, écrite le 31 août du camp devant Marseille. — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 193.

(4) Longue lettre de Richard Pace à Wolsey, écrite le 31 août, du camp devant Marseille. — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 193. — Le même jour 31 août, le duc de Bourbon écrivait à Henri VIII : « Monsieur, je vous supplie très humblement faire avancer vostre armée par-deçà et je mettray peine de ce costé suivant le commencement de vous aller veoir en tirant de Lyon à Paris. » — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 182.

cerait du côté de Lyon et marcherait sur Paris, l'intimidation que la prise d'une ville bien fortifiée inspirerait à toutes les autres, qui ouvriraient leurs portes afin d'éviter les périls d'un siége et les calamités d'une prise d'assaut; enfin l'obligation où serait François Ier, s'il voulait secourir Marseille, d'offrir la bataille, qui serait acceptée, et l'impossibilité, s'il était vaincu comme Bourbon l'espérait, de couvrir son royaume resté sans défense (1).

Dans la nuit du 14 août, le duc de Bourbon, avec le marquis de Pescara et deux mille Espagnols, alla reconnaître lui-même l'assiette et les défenses de Marseille, qu'il avait déjà fait examiner par deux capitaines expérimentés, qui les avaient trouvées extrêmement fortes. Il en parcourut et visita les dehors avec le plus grand soin, et, malgré les évidentes difficultés de l'entreprise, il n'hésita point à s'y engager (2). Le 19 août, il parut devant la place, que cerna l'armée impériale (3).

La ville de Marseille se dressait alors sur un coteau assez spacieux et d'un accès difficile. Au sud, elle descendait jusqu'au port, dont elle couvrait tout le bord septentrional, sans s'être jetée encore vers le bord méridional, où s'élevait l'antique abbaye de Saint-Victor. A l'ouest, elle longeait le rivage de la mer, dont les flots la baignaient en plusieurs endroits. Au nord, elle remontait en amphithéâtre au sommet de la colline, que couronnaient ses tours et ses murailles, à douze ou quinze cents pieds desquelles étaient construites la chapelle et la léproserie de Saint-Lazare. Elle formait du côté de l'est une ligne sinueuse qui, de la porte d'Aix, aboutissait en se courbant à l'extrémité intérieure du port. Ni le Cours, extension de cette ligne, ni la Cannebière, suite du port, n'existaient encore. Ainsi resserrée, se déployant en étages sur un terrain montueux que la mer protégeait de deux côtés et qu'entouraient des deux autres des murailles flanquées de bastions, garnies de tours, précédées de fossés, la ville de Marseille pouvait soutenir un long siége, pour peu qu'on lui donnât le moyen et qu'elle eût la volonté de résister.

Or rien ne manquait à la défense; tous les préparatifs en avaient été faits de fort bonne heure. Dès le mois de juin, avant que les impériaux franchissent les Alpes, François Ier avait envoyé à Marseille le

(1) Lettres de Richard Pace à Wolsey des 26 et 31 août. — Vitellius, B. VI, f. 193.

(2) Dépêche de Pace du 31 août. — *Ibid.*

(3) Dépêche de R. Pace du 31 août. — Dans un journal manuscrit du siége de Marseille par Honorat de Valbelle, qui prit part à la défense de la ville, et dont M. Rouard, bibliothécaire de la ville d'Aix, possède une belle copie qu'il a eu l'obligeance de me communiquer, il est dit à la date du 19 août : « Lo camp del dich Borbon ambe (avec) lo dich de Pescairo torneron davant Marseilla, los quals foron festegas (furent festoyés) de nostro artillerie et de los galleros que leu tueron plusors de leu gens. »

commissaire Mirandel pour la fortifier encore davantage et la mettre à l'abri du danger qui la menaçait. Mirandel fit abattre les deux couvens des dominicains et des frères mineurs, les trois églises de Saint-Pierre, de Sainte-Catherine et de Notre-Dame-de-bon-voyage (1), dont les édifices, rapprochés de la ville, en auraient secondé l'attaque et gêné la défense. Il fit raser et niveler, dans la même intention, les faubourgs, les maisons de plaisance et les jardins qui s'élevaient à un tir d'arquebuse des deux côtés de l'est et du nord, par où seulement la place pouvait être abordée et assaillie. Les Marseillais, avec un patriotique attachement à la couronne de France, à laquelle le pays de Provence n'était réuni que depuis quarante ans, travaillèrent de leurs propres mains à ces démolitions. Ils déterrèrent les morts ensevelis dans les églises et les portèrent processionnellement avec les images de leurs saints et les objets de leur culte dans l'enceinte de la ville et sous la protection de ses murailles. « Il n'y avait ni petit ni grand, dit un témoin de ce triste spectacle, qui ne pleurât (2). »

Vers la fin de juin et le commencement de juillet, la garnison sortie de Lodi et beaucoup d'enseignes de gens de pied étaient entrées dans Marseille sous le commandement de Renzo da Ceri, et Chabot de Brion y avait été dépêché par François Ier avec deux ou trois cents hommes d'armes. Outre cette troupe régulière, qui s'éleva à environ quatre mille (3) soldats d'infanterie et de cavalerie, les habitans de Marseille furent organisés en milices par leurs viguier et consuls. Huit mille d'entre eux, remplis d'une généreuse ardeur, et enrôlés par quartiers sous des capitaines (4), durent veiller à la garde intérieure de la ville, seconder la garnison dans les sorties et la soutenir dans les assauts. François Ier, comprenant que de la conservation de Marseille dépendait la sûreté du royaume, avait pourvu la ville d'armes et de munitions, ainsi que de soldats. Renzo da Ceri, versé dans l'art des fortifications, aussi ingénieux que brave, très vigilant, et d'une constance iné-

(1) *Journal* de Valbelle et *Histoire mémorable des choses advenues au pays de Provence à l'arrivée de Monsieur Charles de Montpensier, auparavant connétable de France, en l'an 1524, avec le discours véritable de tout ce qui se passa durant le siége mis devant la fameuse cité de Marseille.* — Ce récit a été écrit en français au commencement du XVIIe siècle, surtout d'après les *Mémoires* de Jean Thierry, dit l'Étoile; il est à la bibliothèque d'Aix.

(2) *Journal du Siége,* etc.

(3) Le 1er août, jour où fut faite la revue des troupes. — *Journal* de Valbelle.

(4) « Soubs quatre capitaines enfans de la dite ville estoient de huit à neuf mille combattants bien armés de cuirasses, acquebutes, arbalètes, piques et autres armes nécessaires à la dite defense, rangés en fort bel et bon ordre qu'il faisoit bon voir marcher par la ville, etc. » — *Histoire mémorable,* etc., d'après Thierry de l'Étoile.

branlable, avait reçu la principale autorité sur les troupes et devait diriger la défense de la place. Il avait employé le mois de juillet et la première moitié du mois d'août à tout préparer pour repousser l'ennemi (1). Plusieurs des portes de Marseille furent fermées et terrassées. En avant et en arrière de celles qui restèrent ouvertes, il fit construire des ouvrages destinés à les rendre inabordables. A la porte de la Calade, aboutissant à la pointe orientale du port, et à la Porte-Royale, placée un peu au-dessus et faisant face à l'est, il éleva des bastions entourés de tranchées, garnis de canons et d'arquebuses à croc qui balayaient le terrain, de manière à interdire de ce côté l'approche de la place. Tout le monde concourut avec zèle et par quartier à creuser les fossés, à former les boulevards, à exécuter les travaux qui devaient affermir la sûreté commune. Outre les pièces d'artillerie placées sur les remparts, de gros canons en bronze, disposés sur un monticule intérieur que couronnaient des moulins, hissés sur le clocher de la Major, sur la grande tour construite au sommet du coteau que couvrait Marseille, sur la grande horloge près des Accoules, d'où l'on dominait tous les alentours, battaient principalement la plaine qui s'étendait vers le nord. L'un de ces canons, nommé le *Basilic*, était monstrueux. Il jetait des boulets du poids de cent livres, et il fallait soixante hommes pour le remettre en place quand il avait tiré. Ayant la mer ouverte et le port libre, pouvant recevoir ainsi des vivres et des secours, protégés par la flotte française, qui, supérieure à la flotte espagnole, stationnait à l'île de Pomègue et devait ajouter ses feux aux feux de la place pour inquiéter l'ennemi, les Marseillais, qu'encourageaient ces puissans préparatifs et qu'animaient les plus belliqueuses dispositions, attendirent sans crainte l'attaque de l'armée impériale.

MIGNET.

(*La troisième partie au prochain n°*)

(1) « Le seigneur Ransse de Serres, homme fort expérimenté, mit diligence à remparer les murailles, y faire plate-formes, comme aussy fit parachever le grand bolevard dit la plate-forme duquel les murailles ont 28 grands pieds d'espesseur que incontinent fut bien garny d'artillerie. » *Histoire mémorable* mss. d'après Thierry. — *Journal* ms. de Valbelle.

L'AUTRICHE

DEPUIS

LE CONGRÈS DE PARIS

Au moment où la paix de Paris venait de clore la guerre de Crimée, l'Autriche, qui n'avait rempli qu'un rôle secondaire pendant l'action, pouvait retrouver dans l'organisation nouvelle de l'Orient l'occasion d'exercer largement son influence. Nous recherchions alors (1) dans quelle situation la crise commencée l'année précédente plaçait un pays forcé de concilier les plus lourdes charges avec les exigences impérieuses d'une politique traditionnelle. Les difficultés de cette situation, l'Autriche ne semble pas les avoir comprises. Bientôt des prétentions justifiables à certains égards, mais inopportunes et produites avec une raideur trop faite pour expliquer de justes susceptibilités, entraînèrent le gouvernement autrichien, de froideurs cachées en dissentimens publics, à une lutte ouverte contre la France. Dans la guerre d'Italie, l'Autriche, avec moins d'honneur encore pour ses armes, subit le sort de la Russie dans la campagne de Crimée : elle dut accepter la paix avec empressement. Le moment semble venu de rechercher quels pas cette puissance, anciennement et cruellement obérée, a faits depuis quatre ans dans une voie tout autre que celle du progrès.

Avant d'aborder l'examen des détails, on trouve dans le caractère général de la situation présente un premier sujet de graves réflexions.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1855, *les Finances de l'Autriche.*

En 1855, les pays soumis au sceptre de l'empereur François-Joseph offraient, sauf les possessions italiennes bien entendu, un remarquable spectacle de satisfaction et de vitalité. La Hongrie elle-même ne faisait point dissonance dans ce concert de contentemens légitimes et d'aspirations populaires. L'extinction des droits féodaux dans tout l'empire, facilement obtenue et rapidement opérée, ne permettait pas aux regrets causés par l'absorption des royaumes annexés de se produire. « Aux yeux les moins prévenus, disions-nous alors, la satisfaction des différentes classes est manifeste, et c'est ce repos, cette sécurité, mêlés à une activité générale pour les entreprises industrielles, qui donnent en ce moment à l'Autriche une physionomie très caractérisée, très particulière, et, on ne saurait le contester, très sympathique. »

L'Autriche est loin de présenter aujourd'hui le même tableau, ou pour mieux dire elle en présente un très différent. A la satisfaction de tous a succédé un mécontentement général, à l'activité et à l'esprit d'entreprise un découragement profond, et, symptôme plus grave, à la popularité du jeune empereur François-Joseph une irritation qui ne s'arrête pas aux agens supérieurs de son gouvernement, mais qui remonte jusqu'à lui. Les malheurs de la dernière guerre ne suffisent pas seuls à expliquer un pareil changement; c'est à d'autres motifs qu'il faut l'attribuer. Sur trois points importans, le gouvernement autrichien rencontre des difficultés sérieuses, dont il doit s'imputer les unes, dont les autres tiennent à des causes étrangères à sa volonté. Le régime intérieur, l'administration proprement dite depuis les innovations introduites par le prince Schwarzenberg, n'ont cessé de soulever de vives réclamations, à la suite desquelles les débats de nationalité se sont ranimés. Le concordat de 1855 avec la cour de Rome a rencontré dès le début une opposition qui a toujours été grandissant, et les récentes mesures adoptées à l'égard des protestans ont produit d'unanimes mécontentemens devant lesquels le gouvernement semble reculer. Enfin le désordre financier a pris les proportions les plus inquiétantes pour le crédit de la monarchie autrichienne et la fortune des créanciers de l'état. Ce sont ces points principaux que l'on voudrait examiner successivement en rapprochant les faits et les chiffres contenus dans le tableau tracé en 1855 des faits et des chiffres qui ressortent de la situation actuelle. Les torts ou les malheurs du gouvernement autrichien éclateront pour ainsi dire d'eux-mêmes, et il sera facile de faire le triste résumé de cette période de cinq années écoulées entre deux guerres, années trop inutilement employées au sein d'une paix tourmentée et inféconde.

Une autre pensée nous frappe avant d'esquisser ce tableau, pensée

applicable non-seulement à l'Autriche, mais encore à la plupart des nations européennes. Il y a cinq ans, une fièvre industrielle se déclarait partout. Il semblait qu'on n'eût de précautions à prendre que contre les excès du travail pacifique; on craignait les tendances matérialistes, on revendiquait pour des besoins d'un autre ordre une part des préoccupations générales. Vaines terreurs et prévisions erronées! Quatre ans se sont à peine écoulés, et l'Europe entière retentit du bruit des armes. Les passions guerrières s'y sont rallumées; l'ère de paix semble à chaque heure sur le point de se clore pour un avenir indéfini. Seule protégée par son éloignement, la Russie, premier auteur de l'ébranlement universel, se réfugie en des soins intérieurs, comme sans remords d'avoir allumé un si vaste incendie. Faut-il croire à ces tristes symptômes, ou l'inquiétude se calmera-t-elle? Verrons-nous recommencer une longue période de paix et d'activité industrielle, ou bien les querelles soulevées suivront-elles leur cours? Quoi qu'il en soit, dans l'une comme dans l'autre hypothèse, les questions posées offrent la même importance. En cas de guerre, le rôle de l'Autriche peut être grand, profitable ou nuisible à de nobles causes; il convient donc de rechercher les élémens de sa force ou de sa faiblesse, et de s'assurer si des moyens suffisans justifient une ambition qui n'a jamais cessé d'être vaste au milieu même des plus rudes épreuves infligées par la Providence.

I. — DIFFICULTÉS POLITIQUES ET RELIGIEUSES.

L'Autriche possède une administration, mais elle n'a pas de régime administratif proprement dit. Le gouvernement est servi par des fonctionnaires, mais ceux-ci n'obéissent point à des lois établies, à des règles fixes. L'arbitraire et le provisoire règnent et durent depuis si longtemps, qu'ils semblent presque passés à l'état de mal chronique et incurable, aussi bien que l'usage du papier-monnaie. On a exposé ici même (1), avec une autorité qui révélait l'expérience d'un administrateur éclairé, les vices d'une situation dont l'origine remonte à la désorganisation produite en 1806 par la substitution de l'*empire d'Autriche* à l'*empire d'Allemagne*. Des deux moitiés du nouvel empire, l'une, composée des provinces allemandes, possédée autrefois seulement comme fief impérial, perdit alors ses droits et sa législation pour tomber sous le régime d'un arbitraire absolu. L'autre moitié, formée de la Hongrie, de la Transylvanie, d'autres provinces encore, possédée à titre souverain par les successeurs du premier roi élu, garda jusqu'en 1848 une partie de son organisa-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1858.

tion antérieure. On sait quels événemens la lui ont enlevée et ont soumis la seconde moitié de l'empire d'Autriche au même régime que la première. Tout d'abord on put espérer que pour l'une et l'autre ce régime serait celui de la liberté. L'ébranlement de février parut un moment réveiller le gouvernement autrichien lui-même de sa torpeur : des constitutions nouvelles furent promulguées ou octroyées coup sur coup; puis le système de l'absolutisme reprit le dessus, le provisoire se prolongea, il dure encore. Au risque de rappeler des événemens trop connus, il faut résumer en peu de mots cette histoire des *variations* impériales.

Le 15 mars 1848, l'empereur Ferdinand octroya aux peuples de l'Autriche, *qui ne sont pas restés en arrière sur la voie du progrès*, une constitution qui consacrait, avec l'unité de l'empire, la garantie de la nationalité et de l'idiome, la division des pouvoirs, la responsabilité ministérielle, la liberté des cultes, la liberté de la parole et de la presse, l'égalité des citoyens devant la loi, etc. Bientôt le même empereur Ferdinand s'enfuyait à Inspruck, révoquait la constitution Pillersdorf, et convoquait à Vienne une diète constituante que les soldats de Windischgraetz et de Jellachich dispersaient le 30 octobre de la même année. La diète dissoute fut de nouveau convoquée par décret impérial à la résidence archiépiscopale de Kremsier, en Moravie, et se hâta de publier une constitution; mais le 4 mars 1849, le nouvel empereur, François-Joseph, faisait occuper par des grenadiers la salle des séances de la diète, et octroyait à tous les peuples de l'empire une charte émanée de sa seule autorité. Les seize sections et les cent vingt-trois articles de la nouvelle constitution reproduisaient toutes les concessions libérales faites par Ferdinand. On en peut juger par les termes du dernier article, qui attribuait à la *diète seule le pouvoir de modifier la loi promulguée*. Et néanmoins deux ans après une patente impériale, en date du 31 décembre 1851, déclara *impossible* l'exécution de la constitution octroyée, et un simple décret du cabinet impérial établit les nouvelles bases sur lesquelles serait fondée la législation organique. Cette législation n'a point encore été formulée, et depuis neuf ans le provisoire n'a pas cessé. Quant aux bases elles-mêmes, on n'y retrouva plus les pensées libérales si solennellement et si récemment exprimées, et l'œuvre du prince Schwarzenberg n'eut pour but que de soumettre à l'autorité non définie d'administrateurs et de juges nommés par le pouvoir central les royaumes de Hongrie et les pays annexés qui venaient sans succès de revendiquer par les armes la jouissance ou l'extension d'antiques priviléges. Qu'on rapproche des termes de l'article 123 de la constitution de 1849 ceux des derniers articles de l'exposé de 1851, et l'on mesurera le chemin parcouru en deux

ans. L'article 35 de cet exposé se bornait en effet à dire qu'on adjoindrait aux autorités de cercle et de gouvernement des comités délibérans composés de la noblesse héréditaire, de petits et grands seigneurs, d'industriels : si l'on avait besoin *d'autres représentans* aux comités, *on y aurait égard*. L'article 36 et dernier portait aussi que, dans les tribunaux d'arrondissement souverains, on appellerait *de temps en temps* les chefs des communes et les grands propriétaires, ou leurs fondés de pouvoirs, pour les consulter sur leurs affaires.

Les peuples de l'Autriche accueillirent la constitution Schwarzenberg avec la même docilité que les précédentes. Elle put fonctionner sans opposition, ou plutôt tout se borna à la nomination de juges et de fonctionnaires administratifs revêtus d'un pouvoir discrétionnaire et relevant du gouvernement central. Dans le tableau des divisions administratives et judiciaires de l'empire, ce qui s'appelle *gouvernement d'état*, de *cercle* ou de *district* en Autriche, en Bohême, en Moravie, s'intitule *administration de territoire* en Silésie, *siége de comitat*, *siége de juge* en Hongrie, etc. Au fond ce sont les mêmes fonctions, émanant de la même source, jouissant des mêmes prérogatives, c'est-à-dire que partout on retrouve la même absence de prescriptions définies et de lois organiques. Depuis 1851, quelques propriétaires ont pu prendre le titre de membres d'états provinciaux sans en avoir jamais exercé les pouvoirs. Un noble autrichien loge à Vienne, au palais des états, et conserve la qualification de secrétaire de la diète, sans avoir jamais été astreint de ce chef à un travail quelconque. Le corps municipal, le bourgmestre de la capitale elle-même, sont restés en place depuis l'époque de la révolution, et n'ont vu renouveler leur mandat par aucune élection. En un mot, l'attente s'est continuée sans impatience apparente du public comme sans souci du gouvernement. En 1859 paraissait enfin une volumineuse loi contenant les *principes selon lesquels les constitutions des diverses communes* pourraient être établies; mais presque en même temps la *Gazette de Vienne* publiait un avis portant que cette loi des communes allait être modifiée selon les besoins du pays, de telle façon qu'on dut la considérer comme mort-née.

On peut donc dire avec vérité que s'il y a en Autriche une organisation administrative, il n'y a pas de législation intérieure; l'arbitraire le plus absolu règne et s'exerce par l'intermédiaire des agens que le souverain dirige au gré de sa volonté irresponsable. Les manifestations de la volonté impériale elle-même ne sont ni toujours publiques, ni uniformes. Elles se traduisent tantôt par une patente, un manifeste, un décret, précédé ou non de l'avis d'un conseil d'état qui fonctionne quand et comme on le veut, et qui, dit-on, va de-

venir un sénat aristocratique consultant, tantôt par une insertion au journal officiel, une lettre autographe, un simple billet du cabinet de l'empereur. Quelquefois un ordre ministériel suffit. Ce qui est règle ici cesse là d'être applicable. Souvent la prescription officiellement proclamée est contredite par une injonction secrète. Un exemple fera ressortir ce caractère du régime intérieur de l'Autriche.

Parmi les causes capables d'éveiller les plus vives passions chez les races multiples réunies sous le sceptre impérial, l'établissement d'un langage officiel et la conservation des différens idiomes nationaux se présentent sans aucun doute au premier rang. Voici quelle est sur cet objet la législation. Le paragraphe 5 de la constitution du 4 mars 1849 porte que chaque nation a un droit inviolable à la conservation et à la culture de son idiome. L'introduction du *Reichs-Gesetz und Regierungs-Blatt* (*Collection des lois et ordonnances*) arrête que chaque loi devra être conçue dans les divers idiomes, et que le texte publié dans ces idiomes sera authentique. Conformément à cette décision, le décret du ministère de l'intérieur du 25 octobre 1849, pour l'organisation provisoire de la Hongrie, ordonne que tous les décrets seront publiés dans les idiomes d'usage, que toutes les affaires seront discutées, les décisions rendues et les requêtes présentées dans le langage local; l'allemand reste seulement la langue officielle des autorités correspondant entre elles. Bien qu'aucune constitution n'ait abrogé expressément la déclaration de 1849, dès 1852 (23 mars) le ministère de la justice introduisit en Transylvanie un nouveau règlement pour les avocats, et déclara que le texte allemand seul en était authentique. En 1856, on prescrivit en Hongrie que le travail des avocats se ferait en allemand, tandis qu'en 1854 l'usage de la langue hongroise avait été autorisé dans les discussions *avec des familles* qui ne connaissaient que cette langue. Un décret adressé au président du tribunal supérieur de Pesth permettait même de ne pas faire usage de l'allemand devant les tribunaux aux avocats qui vu leur âge ne pourraient en acquérir la connaissance. Dans les gymnases et instituts, le décret du 23 mars 1852 consacrait tout d'abord le principe de l'enseignement des idiomes nationaux : deux décrets en 1853 et 1854 infligent au contraire aux élèves l'obligation de passer leurs examens en allemand. Enfin une résolution souveraine du 20 juillet 1859 abolit cette prescription; mais un fait tout récent vient révéler ce qu'il faut penser de cette satisfaction tardive accordée aux vœux les plus ardens des populations. A la fin de décembre 1859, un membre de la Société scientifique de Cracovie ayant demandé qu'une pétition fût adressée à l'empereur pour la mise à exécution de la patente du 20 juillet, le président Wukasowitz déclara que la Galicie et le grand-duché de

Cracovie n'étaient point compris dans la patente; il montra même une ordonnance secrète à l'appui de son allégation, et le commissaire du gouvernement s'opposa à toute délibération ultérieure.

Tels étaient donc le système arbitraire et le provisoire administratif sous lesquels vivaient depuis tant d'années toutes les provinces de l'empire, lorsque les événemens militaires de 1859 vinrent, comme la crise révolutionnaire de 1848, réveiller l'attention du gouvernement. La convention de Villafranca était à peine signée, qu'un manifeste daté de Laxenbourg, 21 août, promit solennellement aux peuples de l'empire d'importantes améliorations dans le régime intérieur. Quelques hommes d'état furent appelés par l'empereur à délibérer avec ses ministres sur la situation financière, la question religieuse et les réformes administratives. La situation, dit le manifeste, est grave, et l'on est décidé, pour y porter remède, à *éviter dans une égale mesure une lenteur timorée et une précipitation dangereuse*. Dès le 22 août, la *Gazette de Vienne* contint en effet la nomination d'un nouveau ministère et la révocation des ministres de la police et de l'intérieur. Le successeur du ministre de la police inaugura son administration en laissant à la presse une liberté à peu près entière, voulant ainsi assurer à l'opinion publique le seul moyen de faire connaître les réformes qu'il y avait lieu de demander. En même temps, et pour provoquer une enquête, sinon plus sérieuse, en quelque sorte plus légale, les états de certaines provinces furent appelés à produire leurs vœux. Ainsi, dans le mois de septembre, l'archiduc gouverneur du Tyrol et du Vorarlberg est invité par billet autographe de l'empereur à faire délibérer le comité sur un projet de statut provincial en réponse aux demandes de réformes qui lui ont été adressées. M. de Hübner a de son côté une entrevue, dans le château du comte Karoly, avec les chefs du parti conservateur en Hongrie. Il annonce que les ministres renonceront volontiers au système de centralisation actuelle, et la réunion demande le rétablissement de l'ancienne constitution municipale de la Hongrie, du cens seigneurial, du droit de représentation et de la libre administration de la caisse intérieure. Il y a plus, le comte Goluchowski, en acceptant le ministère de l'intérieur, avait exprimé le dessein de créer des représentations par provinces et d'étudier un projet d'organisation libérale des communes. Des commissions dites d'*hommes de confiance* furent en conséquence chargées, dans tous les grands centres provinciaux, d'examiner les lois communales qu'il serait utile de promulguer: les questions posées par le ministre portaient sur la latitude à laisser aux communes dans la gestion des affaires locales, sur la désignation des affaires confiées jusqu'alors à des fonctionnaires de l'état qu'on pourrait remettre à des fonctionnaires communaux, sur l'or-

ganisation la moins coûteuse de l'administration communale et la répartition des territoires, etc. Malheureusement, avant que les travaux de ces commissions fussent achevés et connus, la presse, appelée tout naturellement à les contrôler et à les éclairer, retombait, après la retraite de M. de Hübner, sous le plus dur régime. Une ordonnance du ministre de l'intérieur, du ministre de la police et du commandant général de l'armée, en date du mois de novembre 1859, ajoute de nouvelles et plus sévères dispositions à la loi du 27 mai 1852. Aussi un journal de Vienne a-t-il pu dire « que désormais les sujets qui sont sur les lèvres de tous les habitans de l'empire ne pourront plus être abordés par la presse indépendante. »

Qu'est-il résulté toutefois de l'enquête provoquée par le ministre de l'intérieur? A Vienne, la commission des *hommes de confiance* a terminé ses séances en adoptant la loi municipale de 1850, sauf deux modifications relatives au rétablissement de la publicité des délibérations du conseil municipal et à une nouvelle division des quartiers. Dans le Tyrol, on a revendiqué l'ancienne liberté provinciale avec une franchise de parole à laquelle l'archiduc gouverneur a rendu hommage; certains comités de la Basse-Autriche ont même positivement réclamé l'introduction du système représentatif. Dans la Hongrie, dans la Transylvanie, à Pesth, à OEdenburg, à Hermanstadt, les commissions ont refusé tout concours, arguant de l'illégalité de leur mandat et déclinant une compétence qui appartenait à la diète seule. A Presbourg même, où l'influence autrichienne avait su créer un centre d'hostilité contre Pesth, les membres les plus influens de la commission et le bourgmestre se sont abstenus en revendiquant hautement les droits imprescriptibles de la nationalité hongroise. Il est vrai de dire que quelques-unes des commissions allemandes n'ont pas émis les vœux libéraux qu'on vient de mentionner : composées en grande partie de membres de la noblesse à qui le gouvernement avait assuré la prépondérance au détriment de la bourgeoisie, elles ont produit des mémoires tendant à une nouvelle consécration des droits féodaux. Là où la discussion devenait trop passionnée, où des propositions considérées comme séditieuses se faisaient jour, les présidens des commissions ont interdit le débat et quelquefois congédié l'assemblée avant la fin des travaux. On peut dire toutefois, malgré la divergence des conclusions et des conduites, que plusieurs points sont mis en lumière dans cette enquête. Toutes les commissions ont proposé d'accorder une plus grande influence aux localités, ont demandé pour les maires des pouvoirs étendus. Généralement on a réclamé non-seulement des conseils communaux, mais des représentations auprès des divisions politiques supérieures, au district et non au cercle, ou bien au cercle et non au district, mais

toujours au chef-lieu de la province. Un dernier vœu, sur lequel on vient de voir que la discussion n'a pas été admise, était exprimé en faveur d'une représentation générale du pays; ce vœu était surtout partagé par les populations allemandes, tandis que, dans les anciens états indépendans, les grands propriétaires aspirent plutôt à l'établissement des diètes locales.

Pendant que le travail des commissions des *hommes de confiance* suivait son cours, le mécontentement des provinces se traduisait par des signes non équivoques. Les magnats hongrois, qui, pendant la crise constitutionnelle, avaient joué un rôle important, quittaient Vienne pour s'établir à Pesth; d'autres adressaient au gouvernement des mémoires sur les institutions propres à satisfaire le vœu public; les étudians de l'université allaient à Vienne demander des garanties pour la conservation du langage national. Les membres les plus éminens du clergé protestaient dans des occasions solennelles de leur dévouement à l'ancienne patrie. Bientôt l'empereur, après avoir cru que sa présence suffirait, comme il y a deux ans, à ranimer la loyauté hongroise, fit démentir le bruit de son voyage dans un royaume dont la conduite l'indisposait, et d'un autre côté l'archiduc Maximilien, représenté par la presse allemande comme favorable aux réformes, s'éloignait, mécontent ou disgracié. Enfin les mesures de rigueur furent reprises, l'archiduc gouverneur de Hongrie demanda et obtint un renfort de troupes; les visites domiciliaires, l'internement, l'incarcération, recommencèrent, et une ordonnance sur la presse déclara punissable « la publication, même comme simples bruits, des nouvelles qui ne peuvent être connues que par l'indiscrétion de fonctionnaires, ou qui tendent à blesser et à ridiculiser quelqu'un dans sa position sociale ou officielle. »

Parmi tous les faits qui attestent le malaise intérieur de l'Autriche, un des plus graves est assurément le mouvement religieux dont certaines parties de l'empire, et principalement la Hongrie, sont encore le théâtre. Le concordat conclu avec la cour de Rome en 1855, la patente du 5 novembre de la même année pour l'organisation des écoles catholiques et l'établissement de tribunaux ecclésiastiques en affaires de mariage, avaient soulevé dans tous les esprits de légitimes appréhensions. Devant une opposition presque tacite, mais générale, le gouvernement impérial a reculé, et jusqu'ici le concordat semble être demeuré seulement une menace. Le 1er septembre 1859, après les revers de la guerre d'Italie, et pour mettre fin à un provisoire qui datait de 1791 et dont les églises réformées n'avaient cessé de demander le terme, une patente impériale a été promulguée; on pouvait croire qu'elle aurait pour but d'apaiser de justes griefs. Dès le 27 septembre cependant, l'assemblée de la surintendance de Kœs-

markt adressa une pétition à l'empereur pour qu'il voulût bien suspendre les effets de la patente jusqu'à la convocation d'un synode *légalement* élu. Les termes de cette pétition ont été presque invariablement reproduits dans toutes les assemblées tenues depuis lors, et, sans rappeler les manifestations publiques, les résolutions prises nonobstant les ordres de l'autorité supérieure, portées tout récemment avec éclat à Vienne par une députation solennelle que l'empereur n'a pas voulu admettre en sa présence, il suffira de constater que, sur plus de 3 millions de protestans, 32,000 seulement ont accepté la patente impériale. L'unanimité, on peut le dire, se refuse à admettre un acte qui remet au gouvernement la surveillance et la décision en matière religieuse et d'instruction, subordonne à son approbation le choix des dignitaires ecclésiastiques, prive enfin les protestans de droits légaux garantis, après cent années de combats, par les traités de paix de Vienne et de Lintz.

On comprend ce qu'une telle situation présente de difficultés, à une puissance allemande surtout, et combien le mécontentement des protestans hongrois ajoute d'importance à leurs griefs politiques. Les intentions du gouvernement, en promulguant la patente, étaient peut-être bonnes : de nombreux et tout récens décrets rendus en faveur des Juifs témoignent d'un progrès vers la tolérance. Les Israélites peuvent contracter mariage sans être autorisés par l'administration du cercle; remise est faite des peines encourues jusqu'ici à ceux qui auraient consommé ou favorisé un tel délit. Dans les procès civils des catholiques, le témoignage d'un Juif ne sera plus récusé. Enfin on a levé l'interdit qui fermait aux Israélites l'accès de certaines professions industrielles, l'entrée de quelques territoires. Un décret du 21 février leur concède même le droit tant souhaité d'acquérir des immeubles, mais dans quelques provinces seulement et sauf certains droits de patronage et de police. Ce sont là de favorables symptômes et des améliorations réelles pour une catégorie de sujets privés jusqu'ici de tous les droits de citoyens. Quant aux protestans, les réserves faites en faveur des droits du pouvoir central dans la patente du 1er septembre 1859 n'étonneraient point à coup sûr de la part d'un gouvernement qui, comme celui de la France, ferait profession d'une égale tolérance pour tous les cultes. On conçoit qu'il n'en soit pas de même vis-à-vis du signataire du concordat de 1855, et si la persistance de l'empereur François-Joseph à imposer son œuvre toute récente aux cultes réformés se justifie en raison de ses intentions mêmes, l'opposition des protestans n'a que trop de raisons d'être, et doit créer plus d'un embarras. Réduite à elle seule, la question religieuse ne prendrait pas toutefois des proportions inquiétantes : tôt ou tard elle peut être

résolue par quelque compromis, la convocation d'un synode par exemple, avec un mode d'élection des membres qui satisferait les prétentions des protestans sans être tout à fait contraire aux règles récemment établies. Réunie à d'autres griefs, la querelle soulevée par les protestans de Hongrie, si elle n'était promptement apaisée, mêlerait un ferment plus vif et fournirait une excuse immédiate aux haines populaires, nées, comme on l'a vu, de mécontentemens politiques, accrues, comme on va le voir, par d'immenses désordres financiers et de vives souffrances matérielles.

II. — DIFFICULTÉS FINANCIÈRES.

Le traité de Paris, qui assurait pour quelques années le repos de l'Europe, ne devait être nulle part accueilli avec autant de faveur qu'en Autriche. Les bienfaits de la paix y étaient non-seulement souhaitables, mais nécessaires. Au sortir d'une grande crise financière, avec un déficit passé à l'état normal, les vastes projets d'amélioration conçus par le baron de Bruck, destinés à ramener l'équilibre du budget, exigeaient et les loisirs et les sécurités de la paix. Peu de chiffres serviront à démontrer le résultat des entreprises fondées pendant la période qui fait l'objet de cette étude; mais ce tableau, si instructif qu'il paraisse, doit être précédé de l'examen bien autrement intéressant de la dette publique et des rapports du gouvernement avec la banque de Vienne.

Quelle était en 1855 l'étendue des dettes de l'Autriche? — L'ancienne dette, dont l'origine remonte à l'année 1703 et qui a soldé les dépenses de toutes les guerres de l'Autriche contre la Prusse, la monarchie française, la révolution et le premier empire, s'élevait, en 1811, au chiffre de 658 millions de florins comme dette consolidée, et à plus du double comme dette flottante. La circulation du papier-monnaie n'était pas inférieure à 1,100 millions de florins. Par une de ces mesures révolutionnaires dont le gouvernement de l'Autriche a donné plus d'un exemple, l'intérêt de la dette fut alors réduit de moitié, et le papier-monnaie ou *bancos* (1) converti en une nouvelle espèce de billets, les *einlos* (2), avec perte des quatre cinquièmes de sa valeur. Ces *einlos* ayant été émis en 1815 pour un chiffre de 610 millions au lieu de 295, quantité fixée d'avance, et le cours des *einlos* tombant à 351 florins de papier contre 100 florins en espèces, il se trouva qu'un créancier de l'état possesseur de 1,000 florins de *bancos* en 1811 recevait à peine 57 florins d'argent

(1) Abréviation de *bancozettel* (billet de banque).

(2) Abréviation d'*einlosungs-scheine* (billets de remboursement).

en 1815. Le gouvernement ne tarda pas à revenir sur ce déplorable expédient. A la signature de la paix générale, l'ancienne dette fut portée au chiffre de 488 millions de florins, et une patente impériale créa 488 séries, dont 5, de 1 million chacune, devaient être remboursées en espèces par un tirage au sort annuel, ou produire 5 pour 100 d'intérêt. La caisse d'amortissement rachèterait en outre par an 5 millions de cette même dette. Au 1er janvier 1858, d'après les plus récentes données officieuses, le total des anciennes obligations non remboursées montait encore, en capital, à 378 millions de florins. Il faut en déduire, il est vrai, les rentes rachetées depuis lors par la caisse d'amortissement : le rapport d'une commission nommée tout récemment pour examiner la situation de ce fonds spécial montre qu'on peut annuler dès à présent pour 143 millions de florins, dont l'intérêt annuel est de 6 millions.

La nouvelle dette comprend tous les emprunts successifs émis à l'intérieur ou à l'étranger depuis 1815. La plupart sont productifs de 5 pour 100 d'intérêts payables en espèces, et les *métalliques* jouent sur la cote de Vienne le rôle régulateur de notre 3 pour 100 français. Le taux auquel ces emprunts ont été négociés a singulièrement varié; l'ère la plus prospère du crédit autrichien remonte à l'année 1835; on émit alors du 3 pour 100 à 75 fr. De 1815 à 1847, le gouvernement recourut dix fois à l'emprunt, et le capital de la dette s'éleva en 1848 à 1,200 millions de florins. De 1848 au 1er janvier 1858, la dette monta à 2,088,000,000 de florins pour la dette consolidée, et à 313 millions pour la dette flottante. En déduisant 184 millions qui appartiennent à la caisse d'amortissement, c'est un total de 2,207 millions de florins. Ajoutons-y pour l'année 1859 l'emprunt de 150 millions (emprunt de Londres), les 133 millions avancés par la banque suivant un décret du 11 avril, l'emprunt lombard-vénitien de 75 millions, réduit à 30, et en supposant pour les années 1858 et 1859 un déficit de 42 millions comme pour l'année précédente, c'est un chiffre de 2,605,000,000 de florins, soit 6,512,000,000 de francs. La dette de l'Autriche surpasse donc huit fois son revenu annuel et représente plus du quart de la fortune mobilière de tout l'empire. En onze années, la dette s'est accrue de près de 150 pour 100 : 1,177 millions de florins contre 2,605 millions.

Pour quel chiffre doit être comprise dans cette augmentation la période que l'on s'est proposé d'examiner, c'est-à-dire celle qui commence à la conclusion de la guerre d'Orient et se termine à la paix de Zurich? On trouve d'abord à inscrire au passif de chaque année un déficit qu'on peut évaluer à 110 millions de francs pour 1855, 157 pour 1856, 126 pour 1857, soit environ 400 millions de francs, dont il faut défalquer, il est vrai, le produit de quelques

sommes extraordinaires figurant pour la première fois au budget de 1855, telles que la vente des chemins de fer, et qui constituent un capital d'environ 175 millions de francs. De 1858 à 1859, la proportion est bien autrement élevée : en 1858, le total de la dette ne s'élevait qu'à 2,207,000,000 fl.; en 1859, on le trouve, a-t-on dit, à 2,605,000,000, soit près de 400 millions de florins en plus. Et encore n'est-ce point la somme exacte des sacrifices imposés aux sujets de l'empire pour la guerre d'Italie, puisqu'aux surcharges de la dette il faut ajouter les surélévations d'impôts. Les 7 et 13 mai 1859, des décrets impériaux ont augmenté d'un sixième, soit de 17 millions 1/2 de florins, les impôts directs (impôt foncier, ceux des maisons, des classes industrielles et du revenu), et demandé 20 millions 1/2 à peu près aux impôts indirects (ceux de consommation, du sel, douanes, timbres, enregistrement, impôts sur la consommation du vin et de la viande *dans les campagnes*). Comme ces augmentations viennent d'être prorogées pour une seconde année, c'est un total de 80 millions de florins à ajouter aux charges de la guerre. N'oublions pas non plus de rappeler qu'il a été enjoint aux payeurs des coupons semestriels de la dette nationale de retenir un cinquième sur le montant des semestres. Ainsi, de 1855 à 1859, trois années de paix se sont soldées par un déficit de 400 millions de francs, compensé en partie par le produit de ressources extraordinaires, et une année de guerre a entraîné un sacrifice, dette et impôt compris, de plus du double, atténué aussi par les 100 millions obtenus du Piémont, et que la France a avancés. Il importe cependant de faire observer, pour ne pas grossir les chiffres par de doubles emplois, que toutes les ressources préparées pour la guerre n'ont pas encore été dépensées. Sans parler des surtaxes applicables à l'exercice 1860, l'emprunt anglais n'a pas été entièrement souscrit, et les titres demeurent pour partie dans les caisses de la banque de Vienne. Le total néanmoins est inscrit au passif de l'état.

Quelle peut être dans de pareilles circonstances la situation du gouvernement vis-à-vis de la banque, c'est ce qu'il est utile d'examiner. Dans le travail qui sert de point de comparaison avec ces nouvelles recherches, on avait reconnu qu'en 1855 le gouvernement ne se trouvait plus débiteur envers la banque que de 84 millions de florins pour retrait de papier émis, mais qu'il venait de contracter vis-à-vis d'elle une nouvelle obligation de 155 millions de florins, avancés pour subvenir aux besoins de la guerre d'Orient et au déficit des budgets, en lui abandonnant pour garantie une partie des domaines de l'empire. A la fin de cette même année 1855, la banque n'avait pu se procurer sur cette ressource qu'un peu moins de 9 millions. Au mois de décembre 1858, le gouvernement, pressé par les

engagemens contractés à la suite de la convention monétaire du 24 janvier 1857 (1), voulut que la banque pût reprendre ses paiemens en numéraire, et résolut d'alléger le poids de ses obligations envers elle. Un nouveau décret abandonna à la banque, jusqu'à concurrence de 30 millions, une part du prix de la vente du chemin de fer du Sud, lui remit en outre pour 25 millions des obligations de rachat des redevances féodales, et l'autorisa enfin, pour les 100 millions que l'état lui devait encore, à émettre une égale somme de billets de 1 florin destinés à être retirés de la circulation au fur et à mesure de la vente des domaines. L'état se trouvait toujours débiteur envers la banque de 196 millions de florins; mais à cette même date l'émission des billets de celle-ci en diverses coupures ne se montait qu'à 338 millions de florins contre un encaisse de 105 millions 1/2, et le 1er janvier 1859, la reprise des paiemens en espèces était opérée. On sait combien dura peu cette reprise si longtemps souhaitée. Dès le 11 avril, l'état se faisait avancer par la banque 133 millions de florins. Le cours forcé du papier-monnaie était de nouveau décrété, les intérêts des métalliques, contrairement aux engagemens solennels, se payaient en bank-notes, et pendant les quatre mois que durait la guerre, l'émission de ces bank-notes s'élevait à 1,200 millions de francs, tandis que l'encaisse métallique tombait de 107 millions de florins à 76.

Au 31 janvier 1860, cet encaisse remonte à 80 millions, soit un peu plus du 1/6 des billets en circulation, dont le total est de 463 millions de florins. Les avances à l'état s'élèvent sur obligations du chemin du Sud à 40 millions, sur les domaines à 98 millions, sur rentes à 133, pour le reste de l'emprunt anglais à 20, pour retrait de l'ancien papier-monnaie à 49 (ensemble 340 millions de florins ou 850 millions de francs). Dans cette situation, on comprend qu'un mois plus tôt, c'est-à-dire dans les premiers jours de décembre, lorsque M. le baron de Bruck eut fait rentrer dans les coffres de la banque une vingtaine de millions de florins appartenant à l'état, les directeurs de la banque aient témoigné un vif désir de s'approprier ce précieux dépôt; mais le gouvernement avait à satisfaire à un besoin plus impérieux encore, celui du paiement en espèces du grand emprunt national de 1854. Un avis officiel a annoncé par avance que le coupon semestriel du 1er janvier 1860 serait touché en valeurs métalliques, ce qui a eu lieu en effet, et les directeurs

(1) On sait qu'une commission s'était réunie à Vienne pour essayer d'introduire le système décimal et l'unité de monnaies en Allemagne : la Prusse n'ayant pas voulu renoncer à son thaler national valant 3 francs 75 centimes, l'Autriche consentit à changer le florin de 2 francs 60 centimes en florin de 2 francs 50 centimes, ce qui permit d'établir une juste proportion avec les monnaies allemandes, et par suite avec les nôtres.

de la banque ont dû se soumettre. Disons, pour terminer ce qui regarde les rapports de la banque avec l'état, que le ministre des finances se propose de faire rentrer dans les coffres de la banque de Vienne tout le montant de cette partie de la dette nationale retombée, à la conclusion définitive de la paix, à la charge de la Lombardie, et dont celle-ci pourra se libérer en annuités à raison de 5 pour 100. Ces titres, qui se négocieraient à l'étranger, permettraient au gouvernement de se décharger, vis-à-vis de la banque, principalement des avances faites cette année. La commission de la dette nationale vient aussi de proposer que la banque reçoive des valeurs appartenant à la caisse d'amortissement, et dont le total est d'environ 42 millions de florins; mais ces titres, obligations des chemins de Galicie, de la Theiss, etc., forment-ils une garantie bien sérieuse? Quant aux avances antérieures, il devient urgent que des moyens énergiques mettent fin à une situation aussi anomale, qui constitue le principal établissement de crédit existant en Autriche créancier de l'état pour un total qui s'élève encore à 850 millions de francs, et paralyse complétement l'action que la banque devrait exercer au profit de l'industrie et du commerce. En 1858, la valeur des billets escomptés a été seulement de 880 millions de francs, un peu moins du sixième des opérations de la Banque de France en 1857, à supposer encore que le chiffre de 880 millions ne comprenne pas la négociation des bons du trésor. Dans cette même année 1858, la dette de l'état vis-à-vis de la banque était de 509 millions de francs, les avances sur valeurs publiques de 201, et comme la circulation des billets montait à 962, on peut donc dire que le rôle de la banque de Vienne se bornait exclusivement à fournir son papier au trésor et à soutenir à tout prix les titres de la dette publique. En 1859, la situation s'est de beaucoup aggravée; elle exige, les chiffres le disent assez haut, les plus puissans remèdes.

Un fait très significatif est venu d'ailleurs jeter une vive lumière sur l'état des finances autrichiennes et sur les expédiens auxquels le gouvernement a recours pour se créer des ressources. Le 10 octobre 1859, le journal officiel, à la suite des comptes de 1858, donnait le produit total de l'*emprunt libre* national de 1854. Or cet emprunt volontaire de 500 millions de florins, dont par parenthèse, dans quelques provinces, les autorités ne se firent pas faute d'activer la souscription par des moyens coërcitifs, devait être couvert du 20 juillet au 19 août. Un avis ministériel du 15 septembre 1859 annonça que le chiffre du capital régulièrement souscrit s'élevait à 506,788,477 florins. Une réduction proportionnelle aurait dû par conséquent être faite en raison de cet excédant assez mince, lorsque la *Gazette de Vienne*, à l'occasion du dernier versement

opéré, vint apprendre que le montant définitif de l'*emprunt libre* s'élevait à 611,571,300 florins, c'est-à-dire que le gouvernement avait émis un sixième en sus de la somme décrétée (280 millions de francs). Sur ce chiffre, 26 millions 1/2 de florins étaient déposés à la caisse d'amortissement, et par une nouvelle irrégularité, au lieu de verser à cette caisse 26 millions 1/2 destinés au paiement de la dette, on lui avait donné en échange des obligations d'emprunt. Quant aux 85 millions de florins d'excédant, comment le gouvernement avait-il pu se les procurer? Assurément la souscription, close à 506 millions, ne les avait pas fournis, puisqu'elle ne satisfaisait point elle-même à tous ses engagemens. L'empereur, on s'en souvient, dans ses excursions en Hongrie, en Vénétie, dispensait par grâce spéciale des communes, des établissemens, des employés même, d'opérer leurs versemens. Jusqu'à preuve contraire, une seule supposition reste possible : c'est que l'administration avait fait imprimer et vendre à la Bourse ces obligations supplémentaires, nécessaires sans doute pour parer à des besoins urgens.

Exposons maintenant en peu de mots la situation des grandes entreprises dont on se promettait en 1855 de si heureux résultats. En dehors du crédit mobilier et de la banque hypothécaire annexée à la banque générale, il n'a été fait aucune création qui mérite d'être citée.

Le crédit mobilier a établi plusieurs succursales dans le pays; il a fait d'assez grandes opérations de commerce, il prend une certaine part dans diverses sociétés anonymes en soumissionnant des actions, il prête des sommes considérables à beaucoup d'industries en souffrance, ce qui paralyse ses moyens d'action en absorbant ses capitaux. Son fonds social reste fixé à 60 millions de florins. L'opération la plus importante du crédit mobilier depuis son origine est la négociation à ses frais et risques d'un emprunt de 42 millions de florins émis par coupures de 100 florins qui ne rapportent aucun intérêt, et participent seulement aux avantages d'un tirage au sort avec l'amortissement au pair des numéros sortis et des lots considérables. Cet emprunt, que se sont partagé les compagnies du chemin de fer de Vienne à Salzbourg, de la Theiss, de Pardubitz à Reichenberg et du Lloyd de Trieste, est amortissable en 66 ans et 195 tirages. Les lots les plus importans s'élèvent jusqu'à 250,000 florins dans les premières années, et à 150,000 dans les dernières; les plus faibles lots sont d'abord de 120, puis de 200 florins. C'est la loterie pure et simple.

La banque hypothécaire, dont le capital s'élève à 40 millions de florins, compris dans le capital même de la banque de Vienne, peut émettre jusqu'à 200 millions d'obligations; elle fonctionne depuis

1856 et a prêté 50 millions. Les prêts se font en billets fonciers rapportant 5 pour 100 d'intérêt, dont le cours est aujourd'hui de 88,25 pour 100. L'emprunteur paie 6 pour 100 d'intérêt par an, plus l'amortissement fixé sur un remboursement en trente années. Quant aux chemins de fer, l'état, comme on le sait, ne leur donne pas de subvention : il garantit seulement un intérêt de 5 2/10es par an, amortissement compris. On doit cependant distinguer entre les anciennes et les nouvelles concessions. Les lignes primitivement exécutées par l'état ont été vendues au-dessous du prix de revient, ce qui constitue une véritable subvention, et en outre le trafic y était déjà singulièrement développé. Quant aux concessions nouvelles, les actionnaires devront effectuer la dépense totale de la construction avec la seule compensation d'un trafic toujours insuffisant au début dans un pays tel que l'Autriche; il faut donc s'attendre à une contribution de l'état pour compléter l'intérêt garanti. Ceci explique la dépréciation des cours de la plupart des actions des compagnies de chemins de fer.

La société franco-autrichienne (chemins de fer de Bohême et de Hongrie) a rempli toutes ses obligations vis-à-vis de l'état et n'a plus qu'à faire face aux dépenses d'amélioration ou de développement qui dépendent d'elle seule. Si elle n'a pas donné dès les premières années tout ce qu'on en attendait, au moins a-t-on acquis la certitude que l'avenir sera favorable.

La compagnie lombardo-vénitienne (chemins de fer du Sud et d'Italie) a acquis de l'état la ligne de Vienne à Trieste et s'est accrue de l'ancien réseau de l'*Orient-Bahn* réduit, et de diverses lignes en Carinthie, en Tyrol et en Croatie. Cet arrangement a été l'occasion de la suppression ou de l'ajournement indéfini d'une bonne partie des lignes du chemin d'Orient; mais l'ensemble de l'affaire est très considérable. Elle se présente divisée en plusieurs groupes, dont l'intérêt est garanti séparément par l'état. Tous les groupes nouveaux se trouvent dans le cas indiqué plus haut des lignes sans subvention. L'ancien groupe lombard conserve ses premiers avantages, sauf les complications qui pourront résulter des nouvelles divisions territoriales. Quant au groupe contenant la ligne du sud, de Vienne à Trieste, il sera certainement très productif. Malheureusement le gouvernement a fait peser exclusivement sur ce groupe non-seulement tout le prix de la ligne du sud, mais encore celui des chemins exécutés en Tyrol, en Croatie, etc., et cette surcharge diminue le bénéfice qu'on obtiendra du groupe lui-même.

La société de l'*Elizabeth-Bahn* (chemin de l'ouest), qui avait été fondée au capital de 45 millions de florins moyennant 225,000 actions de 200 florins, a cru bien faire, pour relever les cours, de ra-

cheter 75,000 actions; mais cette mesure ne cadrant pas avec une réduction dans les dépenses prévues, il a fallu pourvoir à la diminution de 15 millions du capital au moyen d'une participation pour 15 millions dans l'emprunt du crédit mobilier dont il a été parlé plus haut. La compagnie a emprunté en outre 5,225,000 florins pour de petites lignes rachetées, et elle est enfin sous le coup d'une forte dette flottante.

La compagnie du chemin de fer de la Theiss se trouve dans des conditions analogues; constituée au capital de 40 millions de florins, elle a jugé à propos de retirer de la circulation 80,000 actions sur 200,000. Dans les 120,000 restant, 50,000 sont consignées dans les caisses de l'état, qui fait des avances. Au lieu et place des actions retirées, on a participé, pour 15 millions de florins, à l'emprunt en loterie du crédit mobilier. Enfin les actions ne sont libérées que sur le pied de 50 pour 100. Quand sera-t-il possible d'appeler le surplus du capital et par conséquent de terminer le réseau?

La compagnie du chemin de fer de Pardubitz à Reichenberg a terminé son entreprise grâce à sa participation à l'emprunt du crédit mobilier; elle a encore des dettes flottantes. La société des chemins de fer de la Galicie végète avec 75,000 actions de 200 florins libérées de 10 à 30 pour 100. La compagnie du chemin d'Aussig à Tœplitz a achevé ses travaux; mais elle vient de vendre son matériel à la société franco-autrichienne, qui se charge de lui fournir le sien selon les besoins. Quant au réseau de la Bohême, ligne de Pilsen, la concession a dû être annulée faute d'actionnaires. Il reste enfin à mentionner la compagnie de la navigation à vapeur du Danube, à laquelle l'état a garanti 7 1/2 pour 100 d'intérêt. Déjà on a dû recourir à cette garantie pour 1858; il en sera de même en 1859, et le gouvernement a nommé une commission pour améliorer l'avenir.

Sous l'empire de telles circonstances, les actions de la *West-Bahn* sont tombées à 14 pour 100 au-dessous du pair; celles du chemin de Pardubitz perdent 32 pour 100, celles de la Galicie 28. Les actions de la *Theiss-Bahn* sont au pair, parce qu'il n'y en a pas sur le marché, ainsi qu'on l'a dit plus haut. Enfin les actions de la compagnie du Danube, malgré leur intérêt de 7 1/2 pour 100, se cotent à 445 flor., le pair en florins anciens étant de 500 ou 525 fl. nouveaux.

En présence de pareils faits, de cette torpeur des grandes entreprises coïncidant avec le fâcheux état des finances, le programme ministériel du 21 août 1859 se trouve pleinement justifié, et le langage du manifeste officiel n'a rien de trop impératif. Certes la situation était sérieuse, grandes les difficultés, et il ne fallait rien moins

que le concours de tous, gouvernans et gouvernés, pour mener à bonne fin l'œuvre de régénération. Peut-être même n'y avait-il pas lieu de recommander une *prudente* lenteur, car en de semblables affaires on ne saurait aller trop vite. De quels effets a donc été suivie la publication du manifeste impérial? Une fois le nouveau ministère constitué, on s'empressa de nommer une *commission immédiate* sous la présidence du comte Hartig, un des administrateurs les plus éclairés de l'empire, pour soumettre à un examen approfondi le système entier des impôts directs. Une commission présidée par le baron de Schelchta fut instituée à l'effet de réaliser des économies dans tous les services. Enfin, mais beaucoup plus tardivement, c'est-à-dire seulement par un décret du 23 décembre 1859, l'ancienne commission de la dette, instituée en 1817 pour soumettre à une surveillance et un contrôle supérieurs toutes les affaires financières, fut rétablie et composée de sept membres, dont quatre au choix de la banque et du haut commerce.

La tâche de la première de ces commissions, à laquelle une lettre impériale donne le nom d'*immédiate* et accorde un caractère législatif, est de celles qui ne se peuvent remplir qu'avec une *prudente lenteur*, et malgré les nécessités pressantes du moment, il ne faut guère en attendre de bien prompts résultats. La commission ne doit pas conclure à une diminution d'impôts dans l'état où se trouvent les finances autrichiennes, mais elle pourrait ramener plus d'égalité dans les charges qui pèsent sur les contribuables, et satisfaire ainsi à de justes réclamations. Malheureusement un tel travail ne s'improvise pas. Quand les droits féodaux ont été abolis et que l'impôt a frappé toutes les propriétés jusqu'alors exemptes de droit, lorsque la Hongrie et les provinces adjacentes ont été soumises à un régime uniforme, il a fallu procéder rapidement à une évaluation dont les bases ont différé notablement de celles qui avaient servi à dresser le cadastre dans le reste de l'empire. D'un côté, l'année 1824 avait servi de type; de l'autre, les années tout à fait exceptionnelles de 1854 et de 1856 ont été prises pour l'assiette de l'impôt. Aussi l'impôt foncier, estimé pour les anciennes provinces à 16 pour 100 du revenu net, et à 21 avec les centimes additionnels, atteint-il en Hongrie 32 pour 100, et avec les centimes additionnels, 40. Pour 25 francs de revenu foncier, on y paie 10 francs d'impôt. La taxe sur les maisons donne lieu à des inégalités également choquantes. Dans certaines localités, il n'y a qu'un impôt sur les locations; ailleurs on frappe de plus les constructions en raison de leur étendue et de leur hauteur. A Vienne, où l'impôt locatif (*hauszinsteuer*) est seul prélevé, il s'élève à 33 pour 100 du revenu. Enfin les frais de perception des impôts directs absorbent la moitié de la recette. La com-

mission immédiate n'a pas à s'occuper des impôts indirects; ils donnent cependant lieu à des plaintes très vives. On a mentionné déjà l'impôt de consommation pour la viande et le vin *dans les campagnes*. En Angleterre comme en France, l'impôt de consommation ne frappe la viande que dans les villes. En Autriche, le décret du 12 mai 1859 assimile sous ce rapport les populations rurales aux populations urbaines. C'est encore un des surcroîts de charges occasionnés par la guerre : il compte pour 3 millions de florins dans la surélévation de 18 millions qui frappe les impôts indirects en général pour 1859 et 1860. L'impôt de consommation sur les boissons est un des plus lourds en Hongrie. Dans une lettre de l'ancien dictateur Kossuth, récemment publiée par les journaux anglais, on voit que le propriétaire d'un vignoble, après avoir acquitté l'impôt foncier, si élevé déjà, doit payer 1 florin par baril de 10 gallons, lequel se vend de 2 à 3 florins. En outre, comme le producteur est tenu à l'impôt de consommation pour boire son propre vin, il doit souffrir que les scellés soient mis sur ses barils dans sa cave, à moins qu'il ne préfère solder un abonnement annuel, que le fisc apprécie arbitrairement. Un respectable chanoine d'une église cathédrale a vu sa consommation évaluée à la contenance de 200 gallons par mois, soit plus de la moitié d'un baril par jour.

Les droits de timbre et de mutation ont donné lieu à des réclamations telles que l'empereur, par un billet autographe adressé au gouverneur du Tyrol, vient de décider que les droits de mutation entre vifs et par suite de décès ne porteraient que sur la moitié de la valeur pour toutes les possessions et propriétés de paysans dont la valeur totale n'excède pas 4,000 florins. Cette réforme sur un point du territoire où le gouvernement a tant de raisons de ne pas laisser s'accroître le mécontentement montre la nécessité d'appliquer des mesures semblables aux autres provinces, et on ne saurait comprendre comment une commission spéciale n'a pas été chargée de procéder pour les impôts indirects, comme pour les impôts directs, à un travail d'ensemble. Il est d'ailleurs un point dont les ministres de l'empereur sont appelés, dans un court délai, à s'occuper sérieusement : la question de l'union douanière de l'Allemagne entière et de l'entrée de l'Autriche avec tous ses états dans le Zollverein se représentera avant une année par l'expiration du traité signé avec la Prusse en 1853. Le système douanier autrichien sera-t-il maintenu dans toute l'extension libérale que lui ont donnée les tarifs de 1851 et de 1853 et le décret du 19 mars 1856? Il faudra y réfléchir mûrement, car l'industrie intérieure se plaint, et avec raison, de n'être point en état de lutter contre l'industrie étrangère, mieux pourvue de capitaux : ainsi l'Autriche produit seule-

ment 1,200,000 tonnes de houille par an et 210,000 tonnes de fer. D'autre part, les besoins du trésor exigeraient peut-être qu'on relevât les droits de douane, qui, malgré des tarifs libéraux, restent stationnaires. En 1855, on les évaluait à 19 millions de florins; ils descendent à 16 en 1857, et on les retrouve en 1858 au même chiffre de 19 millions.

La différence qui est signalée dans la balance de l'exportation avec l'importation au profit de cette dernière fournit un nouvel argument à l'appui d'un remaniement de taxes dans un sens plus protecteur. Le déficit pèse d'un poids d'autant plus lourd à cette occasion, que le consommateur autrichien fait plus de sacrifices pour solder les marchandises étrangères. La question du papier-monnaie produit en Autriche un résultat singulier. Dans tout l'intérieur de l'empire, l'emploi de ce papier date de si loin, est tellement entré dans les habitudes du public, que les variations du change ne se font pas sentir. Quand le florin tombe de 2 fr. 50 c., prix nominal, à 2 francs et au-dessous sur les places étrangères, les objets de première nécessité, les denrées de production indigène par excellence, n'augmentent pas de prix; les salaires restent les mêmes. Par conséquent les produits que l'Autriche pourrait exporter en plus grande quantité, c'est-à-dire les blés de ses provinces de l'est et du sud, les soieries, les vins de Hongrie, ne procurent pas à l'intérieur un revenu plus élevé en raison de l'agio; mais cet agio au contraire accroît d'autant le prix de tous les objets importés de l'étranger, et ajoute un nouveau déficit à celui que donne la balance du commerce (1).

N'abandonnons pas ce sujet sans mentionner un des griefs les plus sérieux des populations, à savoir les résultats du monopole du tabac. Quand après 1848 le gouvernement a établi ce système en Hongrie, où la culture était libre, il a pris l'engagement d'acheter toute la récolte. Les propriétaires, redoutant la régie, ont commencé par cultiver peu; encouragés par le gouvernement et sous le coup de mauvaises récoltes en blé, ils ont tellement augmenté le nombre des terres destinées au tabac que l'administration, de 130,000 *yochs*, l'a réduit à 80,000, en indemnisant le cultivateur à raison seulement de 20 florins par *yoch* supprimé. En outre, l'état fixe lui-même

(1) Nous pouvons donner de ce fait un exemple frappant. La société des chemins de fer autrichiens a conquis par un article de ses statuts le privilége de relever ses tarifs à mesure que le change augmenterait. Pendant la dernière guerre, elle n'a pu user de ce droit qu'en partie. Malgré la perte sur le change, elle ne payait ses ouvriers et ses travaux qu'avec la même quantité de papier, et la surélévation du prix des transports soldés en papier-monnaie constituait pour le public une aggravation de dépenses qu'il fallut limiter, comme pour la compagnie un très réel bénéfice.

le prix du tabac, et depuis quelques années les propriétaires se plaignent de l'abaissement de ce prix. Diminution d'un produit très favorable à l'exportation, conditions désavantageuses pour le travail intérieur, voilà, dit-on, ce qu'a produit le monopole. Ajoutons, comme grief irrécusable, que le gouvernement paie en papier les produits qu'il achète, et ne consent pas toujours à accepter ce papier en compensation des impôts qu'il perçoit. Les plaintes au sujet du monopole du tabac sont si vives qu'on parle de la nomination d'une commission spéciale pour aviser au meilleur parti à prendre.

La commission chargée de réaliser des économies dans tous les services pourrait arriver plus vite à un résultat avantageux pour les finances autrichiennes; mais est-il permis de l'espérer? En 1855, le chiffre des dépenses ordinaires s'élevait à 750 millions de francs; en 1858, on le retrouve à 780 millions ou 315 millions de florins. Dans ce total, où le ministère de l'intérieur figure pour 26 millions, les ministères de la justice pour 15, de l'instruction publique et des cultes pour moins de 6, du commerce et de l'industrie pour 18, on ne voit guère de notables retranchemens à opérer. Les fonctionnaires sont peu rétribués en Autriche, et le traitement des ministres eux-mêmes ne s'élève pas à plus de 40,000 francs par an, tandis qu'un lieutenant en second touche à peine 800 francs de solde. Le service de la dette, qui n'exigeait que 33 millions de florins en 1847, en a réclamé 96 en 1858; l'année 1859 le verra considérablement accru, sans qu'il soit possible d'en rien retrancher pour 1860 au-delà des 6 millions des rentes annulées de l'amortissement, ce qui ne constitue qu'une mesure d'ordre et point une économie. Encore faut-il prévoir un nouvel et très prochain emprunt. L'armée, portée dans le chiffre des dépenses ordinaires pour 96 millions de florins seulement, a donné lieu à une dépense extraordinaire en plus de 24 millions en 1858. Quel sera le chiffre de 1859? On ne saurait l'évaluer approximativement; mais c'est sur ce chapitre seul que des réductions pourront être obtenues. On parle déjà d'une économie de 38 millions de florins que la commission présidée par le baron de Schelchta opérerait dans le budget de l'armée : c'est un résultat considérable; mais à quel budget s'applique-t-il? Sans doute à celui de 1859, et sans doute aussi aux dépenses extraordinaires de l'armée, composée alors de 541,000 hommes d'infanterie, 129,000 de cavalerie et artillerie, et de 60,000 de corps exceptionnels. En pleine paix, les armemens de l'Autriche ne nécessiteraient pas moins des 96 millions de florins compris dans les dépenses ordinaires de 1858, lesquelles ont dépassé les recettes de 40 millions 1/2 de florins; mais en 1860 l'Autriche jouira-t-elle d'une paix profonde? Il est permis d'en douter; par conséquent, on ne saurait compter sur des

économies sérieuses dans le budget de la guerre. On ne peut non plus considérer comme possible la diminution annoncée récemment d'une somme de 106 *millions de florins* sur l'ensemble des dépenses. Supprimer 265 millions de francs sur un total de 780, ce serait non pas opérer une réduction, mais désorganiser les services publics. Le résultat des travaux de la commission de la dette, qui, comme on l'a vu, s'est bornée à proposer l'annulation des rentes appartenant à l'amortissement et la remise à la banque de titres plus ou moins en faveur auprès du public ne constitue pas davantage une amélioration véritable. On n'entrevoit donc jusqu'ici dans aucune des mesures prises par le gouvernement autrichien celle qui doit préserver son crédit, sinon d'une ruine imminente, au moins d'une crise prochaine.

III. — RÉFORMES PRATICABLES.

On vient de prononcer le mot de ruine. La situation en Autriche est-elle donc si grave que, dans un délai plus ou moins court, un dénoûment fatal doive irrésistiblement se produire? Quelles seraient au contraire les transformations à subir et la conduite à tenir pour calmer les esprits et rétablir l'ordre dans les finances? Après avoir décrit le mal, on doit chercher le remède en reprenant sommairement chacun des points successivement étudiés.

Dès que sont signés les préliminaires de Villafranca, le gouvernement manifeste l'intention de réformer le régime intérieur de l'administration; il consulte dans chacune des grandes divisions territoriales des hommes investis de sa confiance. On a vu le résultat de cette enquête; elle est à peine terminée, que le gouvernement semble retomber dans son indécision ordinaire, et il ne manifeste plus son activité que par des promesses ou des mesures de détail. La loi sur l'organisation industrielle constitue cependant une amélioration sérieuse, et mérite d'être mentionnée. Jusqu'ici, le système des corporations et priviléges était resté en vigueur en Autriche : la loi du 27 décembre 1859, sans être très libérale, puisqu'elle classe encore parmi les professions concessionnées des industries telles que celles des maçons, charpentiers, fumistes, marchands d'habits, etc., n'en a pas moins été considérée comme un bienfait, par cela seul qu'elle détruit l'ancien système des corporations. Il est douteux néanmoins que de semblables réformes suffisent pour calmer des agitations aussi graves que celles dont la Hongrie et les pays annexés sont le théâtre.

Sur les douze mille lieues carrées dont se compose l'empire d'Autriche, ces pays en renferment plus de six mille, les plus heureuse-

ment douées sous le rapport de la fertilité, traversées par le plus grand fleuve de l'Europe, voie forcée de la civilisation occidentale vers l'Orient. Dans les 38 millions de sujets soumis au sceptre de la maison de Hapsbourg, réduits à 35 par la perte de la Lombardie, l'ancien royaume de Saint-Étienne en compte 13 de races diverses, il est vrai, mais parmi lesquelles 5 millions de Hongrois et 1 million de Croates forment la population la plus belliqueuse de l'empire. Ces provinces, dont l'étendue dépasse de cinq cents lieues celle de l'Angleterre, n'ont pas été conquises et forcées de subir la loi du vainqueur. C'est en 1526, alors que l'empire d'Autriche n'existait pas encore, qu'elles se sont réunies volontairement sous le pouvoir de Ferdinand Ier, frère de l'empereur Charles V, stipulant pour leur autonomie et leurs libertés locales, imposant à tous les successeurs de Ferdinand le titre de roi de Hongrie, et déclarant n'entendre jamais subir la règle du *de nobis sine nobis*. Il n'entre pas dans notre plan de raconter comment, après avoir su diviser les magnats hongrois en deux camps, créer deux diètes rivales à Pesth et à Presbourg, fomenter les mécontentemens des Slaves, des Croates, des Serbes contre les Magyars, le gouvernement autrichien, qui tout d'abord n'avait fait qu'usurper le droit de nommer les *administrateurs des comitats*, se vit forcé en 1848 d'adopter les réformes libérales proposées à la diète de 1847, puis, après la victoire due à l'intervention de l'empereur Nicolas, confisqua à son profit l'existence propre du pays, cette fois réellement conquis : l'empereur d'Autriche ne lui laissa ni ses libertés, ni ses lois, ni sa langue; il répudia même le nom de roi de Hongrie, qu'un sacre solennel devait proclamer à chaque règne nouveau. En échange de tant de biens perdus, le gouvernement de l'empereur François-Joseph donna aux populations hongroises un bien précieux et inestimable réclamé par les libéraux hongrois avant 1848, l'égalité civile et l'abolition des droits féodaux. Pendant plusieurs années, cette conquête devait suffire aux vrais besoins des peuples, elle pouvait réconcilier toutes les races dans un commun sentiment de fraternité et de délivrance, mais ce devait être à la condition que ce premier bien servît de point de départ à d'autres améliorations non moins précieuses, et qu'une nouvelle communauté de souffrances ne réveillât point le souvenir des anciennes institutions. Or il est impossible de ne pas reconnaître que Vienne n'a rien fait pour rendre fructueuse l'union contre laquelle luttaient de vieux et nobles souvenirs. L'administration et la justice n'ont obéi à aucune règle fixe; les impôts se sont accrus sans limites, la langue allemande a remplacé dans la vie officielle non-seulement le hongrois, — que les Slaves avaient tant reproché aux Magyars d'avoir voulu substituer au latin, — mais les

idiomes particuliers à chacune des races qui peuplent les provinces du sud-est. Ainsi le gouvernement autrichien a fourni à toutes des griefs communs, et il semble que le seul fruit de l'annexion soit d'avoir réuni dans une même hostilité ces sujets sur lesquels on n'était parvenu à régner qu'en les divisant. Aujourd'hui l'opinion se répand que la Transylvanie, la Croatie, la Dalmatie, la Voivodie serbe, jointes à la Hongrie, formeraient un état plus grand que la Prusse de mille lieues carrées, incomparablement riche, animé d'un esprit public énergique, propre à la liberté, et tout aussi en mesure de jouer le rôle de sentinelle avancée de la civilisation vers l'Orient que l'Autriche elle-même, retenue dans la torpeur d'une immobilité séculaire, sans initiative et sans force d'expansion. Il suffit de signaler de telles pensées, dont la maturité est contestable, pour faire entrevoir l'étendue des dangers intérieurs qui menacent l'empire autrichien. Trouverait-on dans les autres provinces des secours suffisans pour les conjurer? Sans parler de la Vénétie, cette sœur malheureuse de la Lombardie, aspirant comme elle à rompre ses chaînes, sans arguer même de la situation particulière que les nobles obstinations du patriotisme polonais font à la Galicie, les provinces héréditaires, quoique rattachées par des liens étroits à la grandeur de la monarchie, offrent plus d'un symptôme de tiédeur et d'opposition : on l'a vu dans les débats de commissions nommées par le gouvernement lui-même. En cas de luttes intérieures, le pouvoir impérial ne retrouverait peut-être plus le concours que le Tyrol et la Croatie lui ont prêté en 1848, et qui n'a pas suffi pour vaincre. Aux malaises intérieurs la guerre a quelquefois servi de remède héroïque; mais à part même la détresse financière qui rend l'Autriche incapable de supporter le poids d'une lutte prolongée, quel intérêt commun et national réunirait dans un même sentiment toutes ces races diverses et divisées, sinon ennemies? Au-delà de chacune des frontières de l'empire, russe, polonaise, allemande, serbe, italienne, se trouvent des alliés, quelquefois des frères, contre lesquels la guerre paraît impie; partout où les armées autrichiennes se présentent, elles rencontrent des amis dans les rangs de leurs adversaires, et les armes tombent des mains d'un grand nombre de leurs soldats. Ni la guerre civile, ni la guerre extérieure ne peuvent en définitive servir de prétexte au gouvernement pour refuser aux populations le redressement de justes griefs.

Malheureusement, dans la recherche des améliorations qu'il a le désir sincère de réaliser, le pouvoir ne trouve ni conseillers, ni guides sûrs et fermes, parce qu'il n'a donné à l'opinion aucun organe régulier et permanent. L'aristocratie militaire, sur laquelle il s'appuie, ne lui apprendra pas ce qu'elle ignore. En dehors d'elle, où seront

les représentans d'une pensée publique obscure d'ailleurs et mal définie? Pour peu qu'on ait traversé l'Autriche, on a dû être confondu de la médiocre estime où l'on tient cette grande puissance appelée chez nous la puissance de l'esprit. L'aristocratie française la subissait avant 1789; la démocratie moderne vit par elle, tout en lui donnant une rivale. A Vienne, la science trouve à peine crédit : après l'éclat des noms et des titres, le pouvoir de l'argent se fait une place souvent discutée; mais les professions *libérales*, les dons de la parole et de l'intelligence n'assignent aucun rang. Citerait-on une décoration donnée à un simple publiciste? De pareilles mœurs, il faut l'avouer, ne sont pas compatibles avec les progrès intérieurs, avec les projets et les entreprises, avec l'éclosion des idées nouvelles propres à montrer au gouvernement la voie qu'il doit suivre. Et cependant le silence accoutumé de l'opinion, l'apathie traditionnelle de l'esprit autrichien ont fait place dans ces derniers temps à un mécontentement sourd qu'il faut prendre en aussi grande considération que les plaintes ouvertes des Hongrois et les réclamations des protestans. De tous les faits caractéristiques de la situation actuelle ressort donc l'évidente nécessité de donner une existence active, une vie énergique à ces populations souffrantes ou inquiètes. Comment y arriverait-on? — Est-ce en accordant aux communes une liberté locale qui ne dépasserait point les limites de la constitution patriarcale pour ainsi dire? — En restituant aux anciennes provinces leurs droits et priviléges, en relevant les diétines des comitats, les diètes du royaume de Hongrie, les états du Tyrol, les états-généraux d'Agram, en rendant aux royaumes annexés ou conquis leur langue, leur autonomie, leur budget et leur caisse spéciale? — En fondant enfin d'une manière définitive l'unité autrichienne, en substituant à toutes ces libertés provinciales une liberté commune, aux représentations hongroises, slaves, bohêmes ou tyroliennes une représentation libre siégeant à Vienne?

De ces trois partis, le gouvernement autrichien étudie encore le premier. L'épreuve inutile qu'il vient de faire par l'institution des commissions des *hommes de confiance* prouve à la fois son désir de promulguer enfin des lois communales satisfaisantes et l'insuffisance de ce moyen pour calmer le mécontentement public. Quant au second, — la restauration des priviléges spéciaux à chaque race, la reconstitution des nationalités, — il s'accorde avec la prétention hautement avouée de la Hongrie, avec l'espoir secret des Galiciens, des Tyroliens, des Croates eux-mêmes. Il y a certes beaucoup à dire en faveur de ce système, qui ferait de l'empire autrichien une fédération d'états ayant sous la protection allemande une vie intérieure différente, avec des intérêts extérieurs communs. On invoque à

l'appui de cette opinion, qui aujourd'hui semble prévaloir, les souvenirs du passé, la foi due aux engagemens les plus solennels, la position géographique de l'Autriche, monarchie à deux faces pour ainsi dire, dont la mission dans le passé fut de défendre l'Occident contre l'Orient, dont le rôle dans l'avenir sera peut-être de les unir, qui participe à la fois des grands états européens et de l'empire turc presque asiatique, véritablement représentée par l'aigle à deux têtes tournées à l'ouest et à l'est, qui surmonte son écusson. L'empire fédératif a pour lui non-seulement les prétentions locales et les traditions, il est de plus éminemment propre à la conservation de l'influence aristocratique, et la noblesse autrichienne tout entière, si elle comprend ses véritables intérêts, devrait en souhaiter le rétablissement; mais il a contre lui la politique gouvernementale des huit dernières années, le cours naturel des choses, l'exemple des autres états et les besoins naturels des peuples.

Quoi qu'on puisse dire de la légalité ou des résultats de l'œuvre du prince Schwarzenberg, il faut bien y voir un de ces faits qui, une fois accomplis, enchaînent un gouvernement, parce qu'ils portent d'ailleurs le cachet de leur temps. L'Autriche ne peut rendre, par exemple, à la Hongrie ses finances et son armée, ses lignes de douane et ses impôts particuliers. Le budget de l'empire ne saurait se scinder, les régimens hongrois portent le drapeau autrichien et servent sur toutes les parties du territoire; on ne pourrait, sans de sérieux dangers, les cantonner dans la Hongrie seule. Non-seulement le fait est accompli, mais dans les conditions des autres états de l'Europe, lorsque toutes les forces se centralisent, lorsque les nations jusqu'ici en retard dans cette voie tendent à se resserrer chaque jour pour ainsi dire, à mettre de la cohésion dans toutes leurs parties, la Russie par ses travaux intérieurs, l'Italie par ses mouvemens populaires, l'Allemagne elle-même par ses aspirations encore indécises, au moment enfin où de puissans efforts seront peut-être nécessaires pour une transformation politique et un remaniement de territoires, le gouvernement autrichien ne peut renoncer à un système qui met si facilement dans sa main les ressources militaires et financières d'un vaste empire. Ce serait désarmer et abdiquer. Si l'on considère enfin quels sont les véritables besoins des populations, on reconnaîtra les avantages de l'unité gouvernementale pour les satisfaire. Les progrès de l'industrie, du commerce, l'accroissement de la consommation, la multiplication des voies de communication de toute nature, la diminution de ces dépenses qu'on peut appeler les frais généraux d'un peuple, l'amélioration de la justice, de la législation, tous ces biens, sans parler même des droits politiques, seront mieux assurés aux populations encore arriérées de la plupart des

provinces autrichiennes par un gouvernement central et naturellement impartial que par toutes ces autorités locales, parlant, il est vrai, la même langue et nées de la même race que leurs subordonnés, mais qui seront choisies dans les rangs d'une aristocratie sans initiative, si elles ne sont pas envahies par l'esprit révolutionnnaire. Qu'on prenne la Hongrie pour exemple, celle de toutes les provinces dont l'autonomie peut se revendiquer par les motifs les plus sérieux. La Hongrie de 1860 ne ressemble plus à celle de 1848; il y a entre ces deux dates l'abolition des droits féodaux. Dans le mouvement hongrois actuel, la noblesse a la plus grande part : c'est véritablement de son influence qu'il s'agit; c'est cette influence qui renaîtraît seule de la restauration de l'ancien ordre de choses. Le mécontentement populaire repose sur trois griefs : la proscription de la langue nationale, la question religieuse, la mauvaise assiette des impôts. On peut satisfaire à ces trois intérêts sans rétablir le royaume indépendant de Hongrie, et on y satisferait mieux sans le rétablir. Seulement, si le gouvernement autrichien ne veut pas, et peut-être avec raison, revenir sur l'œuvre intérieure des huit dernières années, il faut de toute nécessité qu'il la développe, qu'il la rende féconde et bienfaisante pour l'universalité de ses sujets. Des trois moyens indiqués, le troisième seul se présente donc avec un caractère d'urgence et d'évidente opportunité. Au lieu d'établir des diètes dans chacune des anciennes capitales des provinces, une véritable représentation nationale doit être convoquée à Vienne même. Ainsi le libre assentiment des peuples scellera l'union. Assurer aux intérêts locaux une représentation efficace, donner aux citoyens de l'empire autrichien une part dans la gestion de leurs intérêts, c'est répondre à la plainte *de nobis sine nobis,* et c'est le seul moyen d'apporter au malaise de l'empire le remède qui ne se rencontrera que dans un suprême et commun effort.

Nous savons tout ce qu'on peut objecter contre la transformation de la monarchie absolue autrichienne en état représentatif; nous venons nous-même de signaler l'apathie des esprits, l'absence de vie intellectuelle, qui se faisaient, il y a peu de temps encore, remarquer dans la capitale de l'empire. Il n'importe. Si les peuples ne semblent pas tout à fait mûrs encore pour une large liberté politique, ils sont prêts néanmoins pour la discussion de leurs intérêts principaux. Sans entrer dans le détail de combinaisons qui varient selon le degré d'avancement des intelligences, on peut constituer à Vienne une représentation suffisante pour que la nation intervienne efficacement dans la gestion de ses finances et la discussion de ses lois. Entre les droits politiques des États-Unis et la position du sujet autrichien actuel, bien des degrés peuvent être utilement franchis; il

y a entre ces extrêmes la différence de qui a tout à qui n'a rien.

Démontrer qu'il est nécessaire de maintenir l'unité gouvernementale de l'Autriche en la fortifiant par la liberté politique, ce n'est pas prétendre que des libertés provinciales très étendues ne puissent être concédées à ces anciennes divisions territoriales qui ont constitué tant de nationalités distinctes. Le gouvernement, pour établir l'unité, n'a cru pouvoir prendre un meilleur modèle que notre centralisation administrative : il a couvert la surface de l'empire d'un personnel souvent étranger aux mœurs, à la langue même des localités soumises non à une législation, mais à un arbitraire commun. C'était greffer un mal sur un autre. Dans un pays de grandes propriétés, où les anciens seigneurs ont conservé une influence prépondérante, où le pouvoir central peut par conséquent trouver dans chaque partie du territoire des hommes capables d'exercer une action utile et d'administrer pour ainsi dire gratuitement les intérêts locaux, il est nécessaire au point de vue politique, il est utile au point de vue économique de remettre dans de telles mains une délégation de la puissance publique, et d'accorder aux localités une grande indépendance dans le maniement de leurs affaires. Cette liberté provinciale, qui n'est point la fédération, satisferait, dans ce qu'ils ont de légitime, aux besoins des races à qui une nationalité complète ne peut être rendue; elle n'aurait rien de dangereux pour la tranquillité intérieure et le maintien de l'unité gouvernementale, à la condition d'avoir pour couronnement la liberté politique. En un mot, les franchises provinciales, restreintes dans de justes limites, ne produiraient que d'heureux fruits, si, au-dessus des assemblées locales appelées à délibérer sur certains intérêts propres, une représentation générale était armée du droit de veiller aux intérêts de tout l'empire. Telle est pour nous la solution nécessaire de cette question de l'organisation intérieure de l'Autriche qui soulève de si vives anxiétés. Nous ne sommes à cet égard que l'écho des esprits sérieux, des hommes les plus sincèrement attachés à la monarchie autrichienne, de tous ces conservateurs libéraux désireux d'améliorations pratiques, dont l'auteur d'un travail déjà cité avait exposé ici même les griefs et les espérances.

Mais si de graves motifs d'ordre et de progrès rendent désirable le changement d'un régime intérieur dont toutes les modifications de détail introduites coup sur coup depuis quelques mois ont révélé les vices sans les corriger radicalement, la situation financière seule exige impérieusement qu'on procède sans plus de retard à une réforme complète. Peu de mots suffiront pour le démontrer.

La dette autrichienne s'élève en capital à 6,512,000,000 de fr., et la part de cette dette afférente au Piémont, par suite de la cession

de la Lombardie, la laissera encore de 2 ou 300 millions supérieure à 6 milliards. Celle de la France n'est pas encore de 9 milliards. Le paiement des intérêts de la dette en Autriche réclamait, en 1848, sur un budget de 780 millions de francs, 240 millions, soit à peu près le tiers. Pour la même année, le service de la dette en France se montait à 310 millions sur un budget de dépenses ordinaires de plus de 1,800,000,000. Le gouvernement autrichien est débiteur envers la banque de Vienne de 850 millions. Au moindre choc, cet établissement, déjà si peu utile au commerce, croulerait sans restauration possible. La Banque de France n'est créancière de l'état que pour 45 millions, elle vit d'une existence indépendante et assure au commerce tout entier les plus sérieux avantages. Les impôts directs et indirects ont été accrus en Autriche, pour les années 1859 et 1860, de façon à produire annuellement 40 millions de florins de plus, soit le septième environ des recettes ordinaires de 1858, qui se sont élevées à 240 millions. En France, on a seulement subi le décime de guerre. Enfin, tandis que le dernier emprunt autrichien n'a pu se négocier à Londres, on sait avec quelle facilité nous nous adressons chez nous-mêmes au crédit. En face d'un semblable tableau, n'a-t-on pas lieu de regarder comme dérisoires les moyens proposés jusqu'ici pour restaurer le crédit autrichien, et qui se réduisent à trois : 1° paiement en espèces des intérêts des métalliques, 2° réduction problématique de 38 millions de florins sur le budget de l'armée et diminution d'un certain nombre d'employés civils, 3° promulgation de la patente impériale sur l'amortissement de la dette et nomination d'une commission chargée d'en vérifier la situation? Quant à l'espoir entrevu d'affranchir les créanciers de l'état de la taxe du cinquième sur les intérêts semestriels, rien n'est encore venu le confirmer.

La presse de Vienne a beaucoup parlé, il est vrai, d'un mémoire présenté à l'empereur François-Joseph, dans lequel le ministre des finances exposerait, comme il l'a déjà fait en 1855, le plan qu'il croit le plus propre à améliorer la situation présente. M. le baron de Bruck a donné des preuves d'une sagacité rare et d'une louable ténacité : nul homme d'état ne paraît plus propre, dans les circonstances actuelles, à jouer le rôle d'un habile conseiller; mais il y a des choses au-dessus des forces humaines, et l'expérience la plus consommée ne pourra trouver un troisième parti à prendre là où il ne s'en présente que deux. Le gouvernement autrichien doit parer à la fois au déficit du passé, au déficit du présent, au déficit inévitable de l'avenir. Le passé lui a légué, avec des charges énormes, l'embarras du cours forcé du papier-monnaie. Cet embarras est tel qu'à la première goutte le vase trop plein peut déborder. Un nouvel

emprunt à la banque précipiterait le cours du papier, qui perd déjà 33 pour 100, vers un taux équivalent à la ruine. La baisse du papier, coïncidant avec de nouveaux besoins, c'est-à-dire avec des émissions plus fortes, constituerait le gouvernement lui-même en état de banqueroute; le paiement en papier des intérêts des métalliques n'a-t-il pas été déjà une véritable banqueroute? Ou les chiffres tirés des documens officiels sont erronés, ou ces deux événemens, imminens pendant la guerre d'Italie, se produiront infailliblement, à moins que l'on ne découvre des ressources inconnues jusqu'ici.

Peut-on compter sur une surélévation des impôts comme ressource efficace? La *Gazette d'Augsbourg* a présenté, à la date du 10 octobre 1859, un tableau où les impôts de la Prusse, de l'Autriche, de la France et de l'Angleterre, évalués en thalers, sont mis en regard, et duquel il résulte en faveur de l'Autriche une différence assez large, par rapport à la France notamment, dont la population est égale à la sienne, et dont le territoire est moins vaste. « Le produit des impôts, dit-elle, s'élève à 171 millions de thalers pour l'Autriche, et à 377 millions pour la France. Les impôts indirects comptent dans le premier total pour 109 millions, et les impôts foncier, personnel, des maisons, des patentes et du revenu, pour 62. En France, la première catégorie donne 255 millions, et la seconde 122. Dans la proportion par tête, le citoyen prussien comme l'autrichien paie 4 thalers, le français 10 et l'anglais 17. » Si l'on s'arrêtait à l'apparence de ces chiffres, qui témoignent chez l'écrivain allemand de plus de patriotisme que d'exactitude (1), il semble qu'en Autriche les charges seraient les moins lourdes, et que l'on trouverait une grande marge pour une surélévation de taxes et de revenus. En réalité, il n'en est pas ainsi, puisque la quotité de l'impôt se mesure d'après les forces du contribuable. Or les ressources territoriales et industrielles aujourd'hui existantes en Autriche rendent le poids actuel des impôts très lourd. N'y a-t-il cependant aucune amélioration à espérer? Telle n'est assurément point notre pensée. Les forces productives de l'Autriche sont immenses. La Hongrie par exemple, dont les habitans ne peuvent payer l'impôt, qui même ont offert de le solder, dans ces dernières années, en nature par suite de l'absence de numéraire et de la difficulté des transactions, la Hongrie pourrait être le grenier de la moitié de l'Europe. Les richesses minières sont grandes : la compagnie franco-autrichienne, qui possède, comme on sait, de vastes propriétés territoriales à côté de ses chemins de fer, commence à exploiter des mines de houille puissantes à l'égal de nos

(1) Dans le budget de 1857, les impôts directs et indirects sont compris en Autriche pour 627 millions 1/2 de francs, soit 16 fr. 50 par habitant, et en France pour 1,521 millions, soit 42 francs par habitant.

principaux gisemens. Les provinces voisines du Danube ont des cuivres, des forêts inépuisables. Que faut-il pour utiliser toutes ces ressources? Du temps et du capital. Un ingénieur éminent qui connaît à fond l'Autriche déclarait que cinquante ans de paix incontestée seraient nécessaires pour élever ce vaste empire au niveau financier et industriel des peuples les plus avancés; mais ce délai est bien long, et la paix n'est pas très certaine.

A défaut des biens que l'avenir réserve à l'Autriche, le gouvernement peut-il trouver un gage présent à offrir à ses créanciers? L'organe le plus accrédité de la presse anglaise, le *Times*, lui donnait, il y a quelques jours, un singulier conseil.—Après avoir vendu la Lombardie, que n'aliénait-il la Vénétie, la Hongrie elle-même? que ne rendait-il contre deniers comptans leur autonomie aux populations mécontentes? Il s'affranchirait ainsi de ses obligations et cesserait d'avoir des créanciers; mais par contre il cesserait aussi d'avoir des sujets. Nous doutons fort que ce soient là les propriétés que l'état songe à aliéner; quant à celles d'une autre nature dont il se déferait plus volontiers, ses chemins de fer, ses mines, les vastes propriétés foncières que le gouvernement possède sur tous les points du territoire, ou il a déjà battu monnaie avec celles dont il a trouvé un placement utile, ou l'expérience a montré, comme dans le traité particulier avec la banque, que ce n'était pas là une ressource prochainement disponible. Quoiqu'on ait parlé des projets du baron de Bruck relativement aux biens nationaux et que la vente des domaines de la couronne hongroise semble résolue (1), quoique la banque de Vienne puisse souhaiter de tenir en ses mains ces gages territoriaux dont elle n'a pas été maîtresse jusqu'ici de faire usage, il n'est pas à présumer que cette aliénation des biens nationaux puisse s'opérer assez vite et sur une échelle assez large pour parer aux besoins présens, surtout si l'on exigeait des acquéreurs, comme cela serait nécessaire, le paiement en espèces.

Donc, puisque le gouvernement autrichien ne peut ni vendre un assez grand nombre de propriétés, ni les vendre assez vite pour payer ses dettes, il devra user de l'un des deux seuls moyens de libération qui lui restent, — l'emprunt ou la contribution; il faudra qu'il trouve des prêteurs ou des donateurs. Seulement à quel taux empruntera-t-il, et de qui? Les métalliques sont tombées récemment à 68 francs; le florin de 2 francs 50 centimes a valu ces jours derniers 1 franc 83 centimes. Après de récentes expériences et un emploi si improductif de la paix, suppose-t-on que le gouvernement puisse

(1) Le château de Vajda-Huniad en Transylvanie, l'ancienne résidence des rois Jean et Mathias, vient d'être aliéné, au grand mécontentement des populations, et une société industrielle qui s'est fondée à Cronstadt se propose d'y établir des hauts-fourneaux.

émettre à l'étranger un *emprunt considérable en numéraire* beaucoup au-dessus de 60 francs pour 5 francs de rente, perte de change et escompte de versemens compris? Sans doute il sera possible d'imaginer de nouvelles combinaisons de tirages, de lots et de primes, de donner la faculté de remettre en paiement d'anciennes obligations; on réservera aux souscripteurs des avantages d'escompte et des bénéfices d'agio. Grâce à ces amorces, auxquelles la banque de Vienne s'est toujours laissée prendre, on arriverait peut-être à obtenir pour un emprunt assez faible des soumissions dont le prix, dans tous les cas, n'atteindrait pas 70 francs. Toutefois un véritable emprunt, assez important pour que le gouvernement liquide sa dette vis-à-vis de la banque et permette à celle-ci de reprendre les paiemens en numéraire, sans quoi rien de régulier ne subsistera en Autriche, un emprunt qui devrait solder les déficits de l'année 1859 et d'une ou deux années à venir, dont le total ne pourrait par conséquent être inférieur à 500 millions de florins *effectifs*, soit 1250 millions de francs, quelle est la puissance financière qui oserait le soumissionner beaucoup au-dessus de 60 francs? En réalité, les finances de l'Autriche ne valent pas les finances de l'Espagne, et la première doit se résigner à payer plus cher que la seconde la dépréciation de son crédit.

Mais, dira-t-on, il est bien dur d'emprunter à des conditions usuraires, et puisqu'il faut renoncer au concours des prêteurs étrangers, qu'on s'adresse aux contribuables eux-mêmes! En effet, de même que les compagnies de chemins de fer appellent de préférence leurs actionnaires à souscrire des obligations à un prix désastreux pour la société, avantageux, à ce qu'il semble, pour les prêteurs, le gouvernement autrichien peut faire appel au dévouement et à l'intérêt bien entendu des citoyens, en escomptant à leur profit les améliorations de l'avenir. Cette dernière solution est, à notre sens, la seule à laquelle on puisse aujourd'hui recourir avec profit et avec dignité. L'empereur d'Autriche porte haut l'orgueil de sa couronne; il a conscience de la mission que sa maison est appelée à remplir pour la défense des principes conservateurs. Il réunit sous son sceptre des races diverses dont l'*empire du milieu européen* doit faire pour notre Occident un rempart et pour l'Orient des initiateurs. On répète, comme un lieu-commun incontesté, que, sans l'Autriche, il n'est point d'équilibre possible en Europe. La tâche que l'avenir assigne à une telle puissance, le rang qu'elle a pris et occupe encore en Allemagne, ses agrandissemens possibles, méritent à coup sûr quelques sacrifices; peuples et souverains ne tenteront-ils pas un nouvel effort? Oui, cela peut et doit être, mais à une condition : c'est que les peuples auront conscience de l'œuvre et que leurs ef-

forts seront volontaires. Plus d'obscurité, plus de silence, plus de volonté absolue, plus de caprices souverains. On a souvent parlé de la monarchie toute paternelle des empereurs d'Autriche; l'enfance des peuples n'a que trop duré, et il convient de les appeler à une existence toute virile. C'est à un autre âge en effet qu'appartiennent les procédés du gouvernement impérial, dont les volontés les plus importantes se manifestent par des patentes, des notes ou de simples lettres. La nation aujourd'hui veut être consultée, invoquée, obéie. Les nécessités actuelles exigent qu'elle donne son argent, qu'elle s'épuise pour apporter au pied du trône le peu de numéraire enfoui dans le fond des provinces; mais on n'obtiendra pas ce *dernier écu* nécessaire sans donner des garanties efficaces contre le retour des prodigalités, des mesures ruineuses, des expédiens malhonnêtes. La commission de surveillance de la dette, dont quatre membres sur sept sont nommés par la chambre de commerce, par les directeurs de la banque nationale et les banquiers de Vienne, ne répond en rien au besoin des contribuables de voir clair dans leurs propres affaires; c'est jouer un jeu dangereux que de s'arrêter à ces moyens dérisoires en face de pareils embarras.

Nous ne parlons que d'embarras; n'y a-t-il pas aussi des dangers? La paix de Zurich a-t-elle rendu à l'Autriche assez de repos pour ne lui laisser d'autre soin que de liquider les dettes du passé? Poser cette question, dont la discussion nous entraînerait peut-être trop loin, c'est la résoudre dans le sens le plus favorable aux mesures que nous avons indiquées. Si en effet le gouvernement impérial a de nouveaux et de plus grands sacrifices à imposer à ses peuples, si, après leur avoir demandé des souscriptions pécuniaires, il a besoin de leur sang pour des luttes nouvelles, qu'il se hâte de donner satisfaction à leurs justes griefs, qu'il les convoque, par la libre discussion de ses actes et de ses résolutions législatives, à prendre leur part de responsabilité dans des événemens d'où dépendrait le sort de la patrie.

Nous ne voulons pas finir par un parallèle qui manquerait peut-être de vérité; nous ne pouvons cependant nous empêcher de comparer l'état intérieur de l'Autriche à celui de la France avant 1789. Le désordre financier est non-seulement le même, mais encore plus grand : la dette publique atteint en Autriche des proportions beaucoup plus vastes que dans l'ancienne France, une banqueroute y occasionnerait des bouleversemens plus profonds dans la fortune mobilière du pays. Par rapport aux expédiens financiers, la disposition est semblable à fermer une plaie pour en ouvrir une autre, à déplacer le mal en l'aggravant, à s'aveugler sur les conséquences de moyens précaires, et à se contenter de mensongères espérances. Nous ne trouvons pas, il est vrai, en Autriche ces haines invétérées

de classes, ces priviléges légaux, dont la chute a amené chez nous l'explosion de haines sauvages, causes de si profondes douleurs; mais l'Autriche renferme des nationalités diverses, des races autrefois ennemies, dont les dissentimens peuvent se raviver. Par l'absolutisme, elle n'est pas arrivée à éteindre des souvenirs irritans : qu'elle essaie donc aujourd'hui de la liberté. Le moment est solennel, et l'heure, on peut le dire, a sonné. A coup sûr, il n'est pas impossible que cet édifice ébranlé se maintienne encore quelque temps sur sa base séculaire, l'Allemagne n'est pas le pays des brusques coups de théâtre, mais elle n'est pas non plus le pays des oublis soudains : la prolongation des luttes religieuses et la persistance des nationalités même les plus petites le prouvent de reste. Pendant quelque temps encore, grâce au dévouement de la noblesse, aux influences de la bureaucratie, aux habiletés des hommes d'état, aux souvenirs du rang qu'elle occupait en Europe, l'Autriche peut donner un démenti aux prophètes qui des quatre coins de l'horizon annoncent sa chute prochaine; mais il est hors de doute que son organisation intérieure veut être réformée, que ses populations s'agitent, que la plaie des finances est démesurément ouverte. En pareil cas, il ne faut pas hésiter sur les remèdes héroïques et marchander les réformes. Aujourd'hui nulle indécision n'est possible : le despotisme a porté des fruits trop amers; l'empereur François-Joseph doit subir la leçon des événemens et doter son pays de libertés politiques dont l'aristocratie elle-même comprendra le besoin et protégera le développement. Pour reconquérir sur l'Allemagne l'influence que la Prusse lui dispute, pour se défendre contre la malveillance sourde de la Russie, pour venger de récens échecs et reprendre en Orient le rôle que le sort lui réserve, en un mot pour sauver des mêmes périls sa dynastie et son empire, il ne reste au jeune héritier des Hapsbourg qu'à échanger son pouvoir affaibli d'empereur absolu contre l'autorité régénérée d'un souverain constitutionnel.

BAILLEUX DE MARISY.

LA JEUNESSE

DE MAZARIN

PREMIÈRE PARTIE.

La famille de Mazarin. — Ses premières études au Collége Romain, son talent de comédien, son bonheur au jeu, son voyage et ses amours en Espagne.—Mazarin docteur en droit civil et en droit canon. — Mazarin officier, capitaine d'infanterie dans la guerre de la Valteline et aide-de-camp du commandant militaire du duché de Ferrare. — Mazarin diplomate, secrétaire de légation dans la Haute-Italie sous le nonce Sacchetti. Son intelligence, son activité, ses succès. Il est témoin de l'expédition française en Piémont en 1628. — Mazarin encore secrétaire de légation sous le cardinal-légat Antoine Barberini et sous le nonce Pancirole, en 1629, dans la guerre soulevée par le duc de Savoie. — Ses relations avec le général impérial Collalto, avec le général espagnol Spinola, avec le duc de Savoie. — Il est envoyé auprès de Richelieu à la fin de janvier 1630; il approche pour la première fois du cardinal, leur conférence.

C'est à la mort de Richelieu que Mazarin monte au premier rang, et l'année 1643 nous le fait voir à la tête du gouvernement, fermant le règne de Louis XIII et ouvrant la régence d'Anne d'Autriche. Mais par quel chemin était-il arrivé là? D'où venait-il? Quelle carrière avait-il suivie? A quels événemens avait-il pris part? Comment avait-il acquis la confiance de Richelieu? Voilà ce qu'il importe de rechercher, si l'on veut se rendre compte de la fortune extraordinaire de Mazarin et embrasser toute la suite de sa destinée.

I.

Ne nous engageons pas dans l'obscure généalogie qu'on lui a donnée, et tenons-nous aux faits certains (1). Il est établi que son

(1) Les deux biographes de Mazarin qui nous serviront de guides, surtout pour les commencemens de sa carrière, sont deux de ses compatriotes et contemporains qui l'ont

père, Pierre Mazarin, était Sicilien (1), d'une condition fort médiocre (2), artisan aisé et petit propriétaire. Il vint de bonne heure chercher fortune à Rome, où il entra au service de l'illustre et puissante maison Colonna en qualité d'homme d'affaires. Dans cet emploi, il rendit d'assez grands services à son maître, le connétable don Philippe Colonna (3), qui le prit en affection, et lui fit épouser une personne aussi distinguée par sa naissance que par son mérite et sa beauté, sa filleule, Hortense Bufalini (4). Pierre eut deux fils et quatre filles. L'une d'elles embrassa la vie religieuse; les trois autres firent successivement des mariages avantageux, qui relevèrent encore les Mazarin : Hiéronyme épousa le chevalier Mancini, Marguerite le comte Martinozzi, Claire le marquis Muti, frère de celui qui a eu de si grands emplois à la cour de Savoie. Le plus jeune des garçons, Michel, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et devint successivement provincial de son ordre, archevêque d'Aix, cardinal

parfaitement connu : 1° l'abbé Elfridio Benedetti, de Rome, son agent et son homme d'affaires, *Raccolta di diverse Memorie per scrivere la vita del cardinale Giulio Mazarini*, etc., in-4°, à Lyon, sans date; 2° l'auteur anonyme d'un mémoire sur la vie de Mazarin, et particulièrement sur sa jeunesse, récemment publié par M. Chiala dans un recueil de Turin, *Rivista contemporanea*, novembre 1855. Cet anonyme est un ami d'enfance de Mazarin; il est favorable au cardinal, mais pourtant bien plus impartial que Benedetti. On trouve aussi des détails qui ne sont point à dédaigner dans Brusoni, *Supplemento all' Istoria d'Italia di Girolamo Brusoni*, etc., Francfort 1664, ainsi que dans les mémoires inédits de Brienne le fils, publiés par M. Barrière, 2 vol. 1828. Nous avons eu aussi sous les yeux l'*Histoire du Ministère du cardinal Jules Mazarin*, par le comte Priorato, traduite de l'italien, 3 vol. in-12, Amsterdam 1671, t. Ier; *Vita del Cardinale Giulio Mazarini*, del dottore Alfonso Paioli, Venise et Bologne 1675, in-12; l'*Histoire du cardinal Mazarin*, par Aubery, 2 vol.; l'abbé de Longuerue, *Recueil de pièces intéressantes pour l'histoire de France, — abrégé de la Vie du cardinal Jules Mazarin.*

(1) Le nom de Mazarin vient d'un petit lieu de Sicile appelé Mazare, si l'on en croit la mazarinade intitulée *Lettres du chevalier George à monseigneur le prince de Condé*, ou d'un *castello Mazarino*, selon Benedetti et le mémoire anonyme publié récemment à Turin.

(2) Mémoire anonyme : « commodo artigiano. » Une copie meilleure et plus étendue de ce mémoire, que M. Chiala a bien voulu nous communiquer, dit quelque chose de plus : « commodo mercadante e possessor di qualche bene di fortuna. »

(3) Philippe Colonna, duc de Palliano et de Tagliacotti, grand-connétable du royaume de Naples, mort en 1639.

(4) Voyez Benedetti. Le mémoire anonyme, dans la bonne copie communiquée, célèbre encore plus les avantages de ce mariage : « Il contestabile gli diede una sua figliana di casa Bufalini, casa nobilissima della quale ne teneva il contestabile protettione, con una dote più che conveniente alle facoltà ed ai natali dello sposo, sendo inoltre molto dotata di una bellezza non ordinaria, e molto virtuosa. » Hortense Bufalini avait deux frères, tous deux attachés à la maison Colonna : l'un riche abbé, l'autre chevalier, puis commandeur de Malte, militaire qu'Aubery nous donne comme fort habile dans l'escrime, et qui même en avait fait un traité dédié à Louis XIII sous ce titre : *Quel parti doit prendre le vrai cavalier, quand il survient des querelles et des matières d'éclaircissement entre des gentilshommes?*

du titre de Sainte-Cécile et vice-roi de Catalogne. L'aîné fut Jules Mazarin.

Il naquit le 14 juillet 1602 à Piscina, dans les Abruzzes. Sa mère, déjà grosse, était venue y passer les plus fortes chaleurs de l'été dans une abbaye qui appartenait à son frère, l'abbé Bufalini : elle y accoucha, et revint quelques mois après à Rome, où l'enfant reçut le baptême à l'église de Saint-Silvestre, dans la paroisse de Saint-Vincent et de Saint-Anastase (1). Il était né coiffé et avec deux dents, circonstance de bon augure selon les croyances populaires, et à laquelle le cardinal lui-même se plaisait à faire allusion. On l'appela Jules, ou du nom d'un de ses oncles, le chevalier Jules Bufalini, ou de celui de son grand-oncle, le père Jules Mazarin, de la compagnie de Jésus, prédicateur et écrivain alors en réputation.

Dès l'âge de sept ans, on le mit au Collége Romain, que dirigeaient les jésuites. Il y eut constamment les plus grands succès. A la fin de ses études, lorsque parut la célèbre comète de 1618, le père Grassy, l'astronome de la compagnie, fit soutenir au jeune Jules, alors âgé de seize ans, des thèses publiques sur cet intéressant sujet dans la grande salle du collége, en présence d'une nombreuse assemblée de cardinaux, de princes et de lettrés. Mazarin déploya dans l'argumentation une adresse, une fermeté, une éloquence qui lui valurent des applaudissemens unanimes. Un peu plus tard, les jésuites, pour célébrer la canonisation de saint Ignace, donnèrent une grande représentation dramatique, à laquelle ils invitèrent tout ce qu'il y avait à Rome de plus considérable; mais ils ne savaient à qui confier le personnage de saint Ignace, le héros de la pièce. Ils s'adressèrent à leur ancien élève, qui, après s'être fait un peu prier, finit par accepter, et joua son rôle en ses diverses parties avec une telle vérité que toute l'assemblée fut transportée d'admiration, et le jeune acteur fêté et célébré comme le plus grand comédien qu'on eût jamais entendu. Cette réputation, commencée sur la scène du Collége Romain, nous la lui verrons soutenir dans les comédies de tout genre où le sort l'appela à jouer des rôles encore plus difficiles que celui de saint Ignace.

Jules Mazarin, à la fleur de l'âge, était beau comme sa mère, doux et vif, insinuant et hardi, du visage le plus ouvert et de la gaieté la plus aimable, comme aussi d'une finesse voisine de l'artifice, d'une merveilleuse aptitude à toutes choses, et particulièrement à l'intrigue. Quel sujet pour les jésuites! Aussi les pères de la compagnie

(1) Tel est le récit de Benedetti, et Brienne dit aussi, t. Ier, p. 283 : « Il signor Giulio naquit dans le bourg de Piscina en Abruzze, et reçut le baptême dans l'église de Saint-Silvestre de Rome. » Le mémoire anonyme fait naître Mazarin à Rome, où en effet il avait été conçu et où il fut baptisé. Les deux versions se peuvent donc accorder.

firent tout pour l'acquérir, lui promettant monts et merveilles; mais ils ne parvinrent pas à le séduire : loin de là, il se hâta de quitter leur école, et de peur de tomber entre leurs mains, il abandonna l'étude, se jeta dans la dissipation et mena une vie fort peu édifiante.

Mazarin avait été presque élevé avec les enfans du connétable Colonna, qui étaient à peu près de son âge et goûtaient fort sa conversation et son esprit. De son côté, il s'appliquait à leur plaire, et dès lors on remarquait en lui le soin qu'il eut toujours de se lier avec des personnes d'une condition au-dessus de la sienne et de s'avancer vers les premiers rangs. Dans le palais Colonna, il fit plus d'une connaissance utile; il prit le ton et les mœurs du grand monde, il en prit aussi les vices. La grande passion du temps était le jeu. Mazarin s'y livra avec ardeur, et il y devint bientôt maître; il gagnait beaucoup d'argent, en sorte qu'il menait un assez grand train, avait toujours les plus riches habits, des bijoux, des diamans. C'était un beau joueur dans toute l'étendue du terme, hardi au dernier point, et en même temps généreux. Jamais, si l'on en croit celui de ses biographes qui l'a le plus connu pendant sa jeunesse, on ne le vit changer de visage, jamais il ne lui échappa un mot malséant; il remuait, comme on dit, les écus à la pelle, et il avait coutume de dire que « le magnifique a le ciel pour trésorier (1). » Mais la fortune est changeante : un jour elle tourna le dos à son favori d'une si étrange façon qu'il se trouva ruiné, forcé d'engager à un Juif ses beaux vêtemens, ses riches joyaux; il ne lui restait plus rien d'un peu précieux qu'une paire de bas de soie; il l'engagea encore et en tira quelques petites pièces avec lesquelles il se remit à jouer, et si heureusement qu'il eut bientôt de quoi racheter ses habits et ses diamans. « C'est un fait que je puis attester en toute certitude, dit le biographe sur lequel nous nous appuyons, car j'étais avec lui quand il alla reprendre ce qu'il avait engagé. »

Après avoir passé plusieurs fois par ces brusques alternatives, un jour nageant dans l'or et le lendemain n'ayant pas un sou, il s'ennuya de cette vie de désordre, résolut d'y renoncer, et pour cela chercha une occasion de quitter Rome pendant quelque temps, afin d'y revenir un homme nouveau. Il semble que la fortune avait écouté ses vœux, car en ce temps le connétable Colonna envoyait en Espagne un de ses fils, don Jérôme Colonna, qui se destinait à l'église et devint depuis cardinal (2), pour apprendre le droit canon et le

(1) On lit dans la bonne copie du mémoire anonyme : « Mostrava maneggiar i denari, come si suol dire, con la pala, e sovente dir soleva che ad un uomo splendido il cielo è tesoriero. »

(2) Né en 1604, cardinal en 1627, archevêque de Bologne, puis évêque de Frasca, mort en 1666.

droit civil dans la fameuse université d'Alcala, et aussi pour se former aux grandes affaires à la cour de Madrid, qui, tout affaiblie qu'elle était et déjà sur son déclin, passait encore pour le centre de la politique européenne. On faisait alors le voyage d'Espagne comme un siècle auparavant on faisait celui d'Italie, et l'on ne croyait pas avoir achevé son éducation, si on ne savait la langue de Charles-Quint, de Philippe II et de Cervantes. La famille de Jules saisit donc cette occasion de l'arracher aux mauvaises habitudes qu'il avait prises depuis sa sortie du Collége Romain; on le fit entrer au service de don Jérôme comme un de ses chambellans ou valets de chambre (1), et il quitta Rome à l'âge de dix-sept ans pour accompagner son jeune maître en Espagne. Ils y restèrent trois années.

Don Jérôme séjourna tour à tour à Madrid et à Alcala. Partout il traita avec une distinction bienveillante son jeune chambellan, et, pour le tirer de pair d'avec ses autres domestiques, il lui donnait un appartement séparé. Mazarin acquit en ces trois ans une parfaite connaissance du caractère espagnol, des mœurs du pays et de la langue qu'il écrivit et parla toute sa vie avec facilité. A l'université d'Alcala, il partagea les études de don Jérôme, avança rapidement dans les lettres, et fit déjà paraître le grand art de gagner les esprits et les cœurs de tous ceux qui l'approchaient. Il sut si bien s'emparer de la confiance et de l'affection des étudians, ses camarades, qu'il disposait en souverain de toute cette jeunesse; mais si Mazarin travailla beaucoup à Alcala, il ne s'amusa pas moins à Madrid, et il y eut une aventure à moitié burlesque, à moitié sentimentale, qui mérite d'être racontée (2).

A Madrid, on jouait autant qu'à Rome; la tentation était grande pour le seigneur Jules, comme on l'appelait; il y résistait de son mieux, n'ayant pas beaucoup d'argent, craignant de perdre le peu qu'il avait, et n'ayant plus, en cas de malheur, la ressource d'engager ses habits et ses bijoux, comme il le faisait à Rome, parce que don Jérôme, qui le menait avec lui dans les belles compagnies, aurait été fort mécontent s'il l'avait vu tout à coup moins bien mis et moins paré qu'à l'ordinaire. Cependant, comme on ne peut éviter son destin, un jour il risqua au jeu le peu de monnaie qu'il avait pu rassembler, et il la perdit sur le premier coup de dé : cruelle disgrâce pour notre jeune homme, qui ne savait plus où donner de la tête et se disait avec mélancolie : Qu'est-ce que l'homme sans argent?

(1) Benedetti : « In sua camerata. » Le mémoire anonyme : « Uno de' suoi camerieri. »

(2) Benedetti y fait allusion sans paraître y croire, trouvant sans doute l'aventure au-dessous de son héros; mais Paioli l'adopte sans difficulté, et le mémoire anonyme s'y arrête avec complaisance. Nous n'avons fait ici qu'abréger ce mémoire et quelquefois le traduire.

Il avait fait la connaissance d'un Espagnol nommé Nodaro, homme à son aise et même riche, qui l'avait pris en grande amitié pour sa jeunesse, sa bonne mine et l'agrément de sa conversation. Le trouvant triste, pâle, abattu, il lui demanda d'où venait son chagrin, s'il lui était survenu quelque fâcheux accident, ou si, loin de son pays, il éprouvait quelque gêne et avait besoin d'argent, mettant bien volontiers sa bourse à la disposition de son jeune ami. Mazarin se garda bien de lui dire toute la vérité; il lui fit la fausse confidence que depuis quelque temps il attendait par le courrier de Rome une somme assez considérable, et que, le dernier ordinaire ne la lui ayant pas apportée, ce retard le contrariait, ne connaissant personne à Madrid qui le pût accommoder d'une douzaine de doublons. Par là il laissait entendre qu'il avait chez lui du bien, il inspirait de la confiance à Nodaro, et il espérait en tirer une bonne somme, avec laquelle il comptait se remettre au jeu, gagner infailliblement, et s'acquitter ensuite envers le bonhomme en lui faisant accroire que c'était avec l'argent qui lui était arrivé de son pays. L'Espagnol avait aussi son plan. Croyant Mazarin assez riche sur ses allures et ses discours, et en passe de parvenir à tout avec les liaisons et les protections qu'il lui voyait, il s'était mis en tête de lui faire épouser sa fille. Il saisit donc bien vite l'ouverture que lui faisait Mazarin, et, tirant une bourse pleine de doublons, il lui dit : « Prenez ces doublons, mon fils; il y en a d'autres chez moi qui sont également à votre service, et ne voyez là qu'une marque de la pure et sincère affection que j'ai pour vous. » A cette offre généreuse, Mazarin ne manqua pas de faire un peu de résistance; mais, pressé par ce tendre ami, il finit par se laisser vaincre : il prit dix doublons en disant que c'était seulement pour ne pas répondre à une politesse par un refus discourtois. L'Espagnol et l'Italien se séparèrent en se faisant mille protestations d'amitié, et en se félicitant au fond du cœur du bon tour qu'ils venaient de jouer. Mazarin, transporté de joie et rempli des plus heureux augures, alla tenter de nouveau la fortune, et il réussit tellement qu'en fort peu de temps il gagna une très grosse somme; puis, au lieu de la risquer, il quitta le jeu, retourna chez lui, et, le jour du courrier de Rome, se rendit chez son ami, lui dit qu'il venait de recevoir les fonds qu'il attendait, et lui remit ses dix doublons avec force remerciemens. Cette ponctualité persuada encore davantage à Nodaro que Mazarin avait de la fortune, et augmenta son désir de lui voir épouser sa fille. Celle-ci était belle et déjà très experte dans la galanterie espagnole. Les deux jeunes gens se virent, se plurent, s'aimèrent. Le père favorisait leurs amours; l'affaire marcha vite : le mariage fut demandé, accordé, arrêté, tous les arrangemens pris; il ne manquait que le consentement de don

Jérôme. Mazarin se croyait sûr de l'obtenir. Il peignit au jeune prélat sa chère Nodarina comme une Vénus, sans oublier la dot, qui aurait pu convenir au meilleur gentilhomme; il lui représenta enfin tous les avantages de ce mariage avec l'éloquence de l'amour et cette parole flatteuse et dorée qui rendit plus tard le diplomate si persuasif. Le futur cardinal Colonna était prudent et avisé, il portait un sincère intérêt à son jeune chambellan; il vit qu'il allait gâter sa carrière par un mariage prématuré, mais qu'il serait inutile d'opposer la raison à la passion : il prit donc un détour, et, au lieu de le désoler par un refus, il lui dit qu'il avait besoin de lui pour une importante affaire qu'il ne pouvait confier qu'à sa fidélité : il fallait qu'il allât porter à Rome une dépêche au connétable; en même temps il parlerait à son père de son projet de mariage, obtiendrait aisément son aveu, et reviendrait à Madrid épouser la belle Nodarina. Mazarin ne trouva rien à dire à cela, et il s'élança sur la route de Rome, brûlant d'y arriver pour s'en retourner plus vite. Il remit au connétable la dépêche de don Jérôme, puis, courant chez son père, il lui fit un si beau discours sur les charmes de sa maîtresse, sur sa dot, sur les avantages de toute espèce d'une telle alliance, que Pierre Mazarin, bien qu'il le connût fort amateur d'hyperboles (1), ne résista point, et donna son consentement; mais la joie de notre amoureux ne fut pas de longue durée. Le connétable, à qui son fils avait tout dit, fit venir le jeune homme, et, après avoir un instant badiné sur le bonheur qui l'attendait, il prit soudain un visage sévère, et, le regardant de travers, lui commanda de ne plus songer à un aussi sot mariage, de rester à Rome, et de se remettre sérieusement à l'étude, s'il ne voulait éprouver les effets de son indignation (2). On conçoit le désespoir du pauvre amant. Il ne savait quel parti prendre; il passait de la colère à l'abattement, enfantait mille projets et y renonçait; enfin il lui fallut bien se résigner, et, pour se distraire des chagrins de l'amour, il se jeta dans le travail avec une sorte de furie. Il reprit les études de droit canon et de droit civil qu'il avait commencées avec succès à l'université d'Al-

(1) Mémoire anonyme : « Quantunque lo conoscesse amatore d'iperboli. »

(2) Benedetti, qui supprime tout ce qui pourrait porter atteinte à la dignité de Mazarin, même dans sa première jeunesse, et qui ne parle pas plus de ses aventures d'amour que de ses aventures au jeu, donne un autre motif à son retour d'Espagne. Ce motif aurait été la nouvelle inattendue que Pierre Mazarin, accusé à Rome d'un assassinat, avait rappelé son fils pour le défendre. Rien de moins vraisemblable. Une telle accusation ne s'accorde guère avec les mœurs que Benedetti lui-même donne à Pierre Mazarin, et les défenseurs capables de le tirer d'embarras en une telle affaire étaient ses deux beaux-frères, l'abbé et le commandeur Bufalini, surtout les Colonna, et non pas un jeune homme obscur qui avait à peine vingt ans. Il faut dire pourtant que Benedetti est suivi en cela par Priorato.

cala, et suivit à la Sapience les leçons d'un professeur alors célèbre, nommé Cosimo Fideli. Il passait les jours et les nuits sur les livres, et en assez peu de temps il conquit le grade de docteur *in utroque jure* (1).

II.

Mais Mazarin n'était pas fait pour être un homme d'école, et il étudiait bien moins par goût que pour complaire au connétable son protecteur. Le voilà donc à Rome, à vingt ans, sans autre ressource que son esprit et sans aucune vocation bien déterminée. Le sort, qui souvent choisit mieux que nous, décida de sa carrière. Le pape envoyait une petite armée en Lombardie afin d'empêcher, de concert avec la France et Venise, que l'Espagne, déjà maîtresse du Milanais, ne s'emparât de la Valteline. Le prince de Palestrine, de la maison Colonna, levait un régiment qui devait faire partie des troupes pontificales. Mazarin était jeune, plein d'ardeur et de courage; de tout temps il avait montré plus d'inclination pour le métier des armes que pour celui de la jurisprudence et de la littérature (2). Après avoir accompagné l'abbé Colonna en Espagne, il suivit à l'armée un autre Colonna qui lui donna une compagnie dans son régiment, et c'est ainsi que notre jeune docteur en droit canon et en droit civil se trouva transformé en capitaine d'infanterie.

Le nouveau capitaine n'avait aucune expérience de la guerre; mais là comme ailleurs il montra l'intelligence dont il était doué, et il se distingua surtout par l'ordre et la discipline qu'il établit dans sa compagnie. On l'envoya tour à tour en garnison à Lorette et à Ancône. Il ne se contenta pas de remplir parfaitement son emploi : il se fit aimer et considérer de ses supérieurs par ses manières et une tenue de gentilhomme que son talent et son bonheur au jeu lui permettaient de soutenir. Bientôt l'armée pontificale s'avança vers Milan; elle était commandée par Torquato Conti, général estimé qu'accompagnait en qualité de commissaire apostolique François Sacchetti, frère du cardinal de ce nom. On avait donné à Sacchetti pour le seconder un sous-commissaire d'assez peu de capacité. Mazarin, toujours appliqué et habile à s'insinuer auprès des grands, s'était servi de la protection du prince de Palestrine pour s'introduire chez le haut-commissaire. Celui-ci remarqua l'intelligence et

(1) C'est à cette époque que le mémoire anonyme place le doctorat de Mazarin; Benedetti, suivi par Priorato, le met un peu plus tard. Cette différence importe peu.

(2) Le mémoire anonyme, dans la bonne copie : « Avendo in ogni tempo mostrato più inclinazione all'armi che alle lettere, lo diede a vedere mentre facendosi spedizioni per la Valtelina si fece capitano, etc. »

l'activité du jeune capitaine; il l'employa avec succès en diverses occasions, et Mazarin éclipsa peu à peu le sous-commissaire et le remplaça dans la confiance de Sacchetti. Il faisait tous les personnages, véritable Protée pour les manières et pour la langue, dit un de ses biographes (1), parlant espagnol avec les Espagnols, parlant français comme s'il l'avait su avec les Français, et agréant à tous par sa politesse et ses façons engageantes. Il semblait doué du mouvement universel (2); il était partout selon le besoin du service, à Turin, à Venise, à Milan, dans la Valteline. Chargé de plusieurs négociations auprès du duc de Feria, gouverneur du Milanais, il apprit à connaître la politique de l'Espagne, son ambition toujours la même quand sa puissance avait décliné, ses hauteurs à la fois et ses artifices. Dans la Valteline, il vit pour la première fois une armée française à la tête de laquelle était un chef digne de la commander, le futur maréchal d'Estrées, alors marquis de Cœuvres, aussi habile militaire que fin diplomate. Mazarin s'instruisit ainsi des différens intérêts engagés dans cette guerre. Il n'est donc pas étonnant que, s'entretenant un jour avec son général Torquato Conti, il lui parla si pertinemment de la situation des affaires, que celui-ci lui demanda de mettre par écrit ce qu'il venait de lui dire, et envoya ce mémoire à Rome, où l'on en fut très content.

Urbain VIII arrivait au trône pontifical (3), qu'il occupa plus de vingt années. Reconnaissant que la petite armée de Lombardie, sans être assez forte pour rien faire de grand, coûtait des sommes immenses, il prit le parti de la licencier, et le commissaire apostolique s'en revint à Rome avec le capitaine Mazarin. Quelque temps après, le cardinal Sacchetti ayant été nommé cardinal-légat à Ferrare, on lui donna pour commander les troupes de la province son frère François, qui ne manqua pas d'emmener avec lui le jeune et brillant officier qui venait de le si bien servir. La maison des deux frères devint en quelque sorte celle de Mazarin, et c'est lui qui, sous le nom de François Sacchetti, exerça véritablement l'autorité militaire dans le duché de Ferrare (4).

Mais cet obscur théâtre ne pouvait suffire au talent et à l'ambition de Mazarin. Il venait souvent à Rome, et, selon sa coutume, il cherchait à se produire auprès des puissans. Les puissans du jour étaient

(1) Benedetti, p. 14 : « Col trasformarsi, secondo il bisogno, qual Proteo, di abito e di lingua, coi Francesi in francese et coi Spagnuoli in spagnuolo. »

(2) Benedetti, *ibid.* : « La sua ordinaria residenza era riposta in un continuo moto. »

(3) Le cardinal Maffeo Barberini fut élevé au saint-siége le 6 août 1623. Il mourut le 29 juillet 1644.

(4) Benedetti, p. 16 : « Giov. Francesco appoggiò la maggior parte di quella incumbenza alla esperimentata fede e habilità del Mazarini. »

les Barberini, les neveux du saint-père : Taddée, le plus jeune, qui devait un jour épouser Anna Colonna et devenir préfet de Rome et général de l'église; le cardinal Antoine, qui jouera un assez grand rôle dans la vie de Mazarin, surtout leur frère aîné François, qui était à peu près à la tête du gouvernement, et qu'on appelait le cardinal-neveu. Mazarin souhaitait vivement entrer au service du cardinal Antoine; mais les nombreux courtisans qui environnaient le cardinal firent obstacle au jeune officier, dans lequel ils apercevaient un rival redoutable.

Est-il vrai qu'alors, parmi les personnages considérables dont il recherchait les bonnes grâces, Mazarin ait réussi à gagner celles de l'illustre cardinal Guido Bentivoglio, qui, revenu de ses nonciatures (1) de Flandre et de France depuis 1621, était à Rome protecteur de France, c'est-à-dire chargé des intérêts français et secondant notre ambassadeur dans toutes ses démarches. Bentivoglio était assurément le meilleur ami qu'un jeune homme pût rencontrer, le plus capable de discerner le talent et de lui frayer sa route. Un document assez peu sûr, mais dont il est difficile de ne tenir aucun compte (2), nous montre Mazarin vers cette époque de sa vie au service ou du moins dans la faveur du cardinal, qui l'aurait présenté lui-même au cardinal-ministre, François Barberini, en lui disant : « Je vous le donne, parce que je ne suis pas digne de le garder. En vous faisant ce présent, je crois m'acquitter envers une illustre famille d'une partie des obligations que je lui ai. » Le cardinal-ministre, surpris de ce compliment auquel il ne s'attendait pas, n'ayant pas encore ouï parler du jeune Mazarin, répondit : « Je l'accepte avec joie venant de votre main; mais, dites-moi, à quoi le jugez-vous propre? — A tout sans exception, dit Bentivoglio. — Si cela est, reprit le cardinal Barberini, nous ne saurions mieux faire que de l'envoyer en Lombardie avec le cardinal Ginetti : nous avons besoin d'un homme actif auprès de lui. Parlez-lui en de ma part. — Ben-

(1) Né à Ferrare en 1579, successivement nonce en Flandre et en France, cardinal en 1621, évêque de Palestrine en 1641, mort en septembre 1644, quelques mois après Urbain VIII. Ses œuvres ont été recueillies en un volume in-folio, Paris 1645. Tout récemment on a publié à Turin des lettres écrites par le cardinal pendant sa nonciature de France qui jettent le plus grand jour sur le ministère du maréchal d'Ancre et sur celui du duc de Luynes. Qui ne connaît l'admirable portrait de Bentivoglio gravé par Morin?

(2) Ce document nous est fourni par Brienne le fils dans ses mémoires inédits, t. Ier, p. 283. C'est une relation d'un ambassadeur de Venise à Rome, datée de l'année 1639, que Brienne prétend avoir vue et qu'il cite textuellement. Brienne n'est pas sans doute une autorité bien solide; il peut avoir plus ou moins altéré cette relation, mais il ne l'a pas inventée. Reste à supposer que c'est une pièce apocryphe et faite après coup qu'il aura prise pour authentique : cela est fort possible; mais dès 1621 Bentivoglio était de retour à Rome de sa nonciature en France, et il a très bien pu, de 1621 à 1628, connaître et favoriser Mazarin.

tivoglio se chargea volontiers de cette commission, et Ginetti reçut le jeune Mazarin en qualité de secrétaire de légation. » Ce serait donc sous les auspices de l'un des plus habiles diplomates qu'ait eus le saint-siége, que Mazarin serait entré dans la diplomatie; mais il est une version plus naturelle et plus accréditée. Quand s'éleva la grande affaire du Montferrat et de Mantoue, la cour pontificale s'efforça de conjurer le sanglant orage qui se préparait, et pour la représenter dans cette difficile conjoncture, elle fit choix de l'homme qui connaissait le mieux les intérêts et les dispositions des diverses puissances de la Haute-Italie, où il avait déjà rempli une fonction à peu près semblable. Cet homme n'était pas le cardinal Ginetti, mais François Sacchetti. L'ancien commissaire apostolique fut nommé nonce extraordinaire à Milan et à Turin, et il demanda qu'on attachât à sa nonciature et qu'on lui donnât pour secrétaire celui dont il connaissait si bien les talens, son jeune ami le docteur en droit et capitaine Mazarin. Voilà comment, selon tous les historiens (1), Mazarin entra, en 1628, à vingt-six ans, dans la carrière pour laquelle il était né, et où il s'est fait un nom immortel.

III.

Vincent II (2), duc de Mantoue et de Montferrat, allait mourir sans enfans, ne laissant qu'une nièce dont le sexe énervait le droit. Après elle, le parent le plus proche était Charles de Gonzague, premier du nom, dont le père, Ludovic, était venu s'établir en France et y avait acquis le duché de Nevers et de Rethelois. Le droit de Charles était certain; mais, comme ce droit donnait une couronne italienne à un prince en apparence français, l'Espagne le contestait, et mettait en avant un autre parent de Vincent II, d'un degré bien plus éloigné, le duc de Guastalla, qui était tout à fait dans sa dépendance et l'aurait rendue presque aussi puissante à Mantoue qu'à Milan. La France n'abandonna point le duc de Nevers, et Richelieu montra ici son adresse et sa vigueur accoutumées. Un agent français, envoyé dans le plus grand secret à Mantoue, persuada au duc mourant de reconnaître lui-même pour son héritier Charles de Gonzague, à la condition que le fils aîné de celui-ci, le jeune duc de Rethelois, épouserait la princesse de Mantoue, en sorte que toutes les prétentions légitimes se trouveraient confondues et fortifiées.

(1) Voyez Benedetti, Priorato, etc. — A compter de ce moment, le mémoire anonyme nous abandonne, mais nous le retrouverons un peu plus tard.

(2) Voyez, pour tout ce qui suit, les mémoires de Richelieu, t. V et VI, dans la collection Petitot, et l'*Histoire du Règne de Louis XIII*, du père Griffet, la fin du t. Ier et le commencement du t. II.

11.500

Vincent II embrassa avec joie une proposition qui assurait la couronne ducale à sa nièce bien-aimée; il déclara le duc de Nevers son héritier et son successeur, bénit de son lit de mort le mariage de sa nièce et du jeune duc, et expira quelques heures après, le 26 décembre 1627. Le lendemain, Charles de Gonzague était proclamé duc de Mantoue et de Montferrat; lui-même, quelques jours après, arrivait dans ses états et en prenait possession sans la moindre difficulté. Ainsi s'ouvrait l'année 1628.

Charles de Gonzague était d'une des plus vieilles, des plus illustres familles de l'Italie; il venait de faire épouser à son fils une princesse italienne. Sans doute il devait beaucoup à la France : il y laissait des biens considérables, avec un trésor tout autrement précieux, trois filles admirables, l'une déjà engagée dans l'état religieux et abbesse d'Avenai; la seconde, la belle Marie, si vivement recherchée par Monsieur et qui devint reine de Pologne; la troisième, cette fameuse Anne de Gonzague, princesse palatine, que Retz et Bossuet ont immortalisée; mais les intérêts que Charles de Gonzague conservait en France s'accordaient merveilleusement avec les intérêts et les devoirs d'un prince italien. La France en effet n'avait qu'une prétention au-delà des Alpes, et cette prétention était une des espérances de l'Italie : ne pas souffrir que la branche de la maison d'Autriche qui régnait en Espagne, tandis que l'autre occupait le trône impérial, déjà maîtresse de la Sardaigne et de la Sicile, de Naples et du Milanais, fît de nouvelles conquêtes et dominât dans la péninsule. Le pape était alors le vrai représentant de l'Italie. Seul il était désintéressé. Urbain VIII ne songeait point à étendre le territoire pontifical. Son unique pensée, digne du père de la chrétienté, était la paix, et, autant qu'il serait en lui, la diminution du joug étranger. Aussi, avec la république de Venise, il était l'allié et l'ami de la France, et à part le bon droit de Charles de Gonzague, il repoussait à Mantoue un serviteur de l'Espagne. Mais il y avait un personnage qui nourrissait de bien autres desseins : c'était le duc de Savoie. Charles-Emmanuel Ier n'était pas un enfant de l'Italie. Sorti des montagnes de la Savoie, à cheval sur les Alpes, ni Français ni Italien, brave et ambitieux, il ne connaissait qu'un intérêt, celui de sa maison, et ne poursuivait qu'un seul but, l'agrandissement de ses états. Étouffant dans des limites trop étroites, il aspirait à prendre son essor et à s'étendre aux dépens de qui que ce fût (1). Pendant

(1) Tous les historiens sont unanimes à représenter comme nous le faisons le caractère de Charles-Emmanuel. Récemment encore un historien piémontais, M. Carutti, bien qu'enflammé par un patriotisme auquel nous applaudissons, après avoir célébré en Charles-Emmanuel Ier le vaillant soldat, le politique audacieux et fertile en expédiens, termine ainsi son portrait : « Queste rare doti furono offese da troppa versatilità di voleri,

les troubles de la ligue, voyant la France occupée chez elle, et croyant la pouvoir attaquer impunément, en pleine paix, sans le moindre prétexte, au mépris de toute foi publique en Europe, il s'était jeté sur le marquisat de Saluces, qu'un traité solennel assurait à la France, uniquement parce que ce marquisat était à sa convenance. La paix de Vervins à peine conclue, Henri IV avait élevé de sérieuses réclamations. Charles-Emmanuel avait tout fait pour les éluder. Passant de la violence à la ruse, il était venu lui-même tenter d'amuser Henri par de vaines paroles. Il avait fallu que le Béarnais lui fît sentir l'épée de la France : il marcha contre lui, et en moins de trois mois il envahit toute la Savoie. Il aurait pu la garder; mais, aussi généreux que politique, il rendit cette conquête, et content d'avoir infligé à ce déloyal voisin une rude leçon, il fit avec lui le traité de Lyon, également favorable aux deux parties, qui cédait au duc de Savoie le marquisat de Saluces, enclavé dans le Piémont, et en retour nous donnait la Bresse, le Bugey et le pays de Gex, qui appartiennent essentiellement au territoire français. Charles-Emmanuel aurait dû être satisfait : il avait uni et fortifié le Piémont; mais son inquiète ambition ne se pouvait reposer, et toutes les fois qu'il se forma quelque mauvais dessein contre nous, il y eut toujours la main. Naguère il avait trempé dans la conspiration du maréchal de Biron; plus tard, il s'associa à toutes les intrigues ourdies en Europe pour troubler la France et renverser Richelieu (1). C'était surtout vers les riches plaines de l'Italie que se portaient ses regards; il convoitait le Montferrat, qui faisait partie des états du duc de Mantoue, et à la mort de Vincent II il crut le moment venu de s'en emparer. Pour cela, il fallait s'entendre avec les deux mortels ennemis de l'Italie : Charles-Emmanuel n'hésita point, et pendant que l'empereur, alléguant que Mantoue est un fief qui relève de l'empire, refusait l'investiture à Charles de Gonzague, se portait juge de ses droits et de ceux de son compétiteur, le duc de Guastalla, et en attendant le jugement définitif déclarait en séquestre le duché de Mantoue, le duc de Savoie signait avec l'Espagne un traité de partage du Montferrat. Le duc prenait pour lui la partie de cette grande et belle province qui entrait le plus dans le Piémont et l'agrandissait de divers côtés ; l'Espagne devait avoir la ville et la forteresse de Casal, alors considérée, avec Mantoue, comme la première forteresse de la Haute-Italie. En conséquence de ce traité, le 25 février 1628, deux armées sortaient de

e da soverchia fidanza in se stesso... La prudenza non fù in lui sempre pari all'ardire; per quelle sue perpetue guerre toccò il Piemonte l' estremo della miseria. » — *Storia del Regno di Vittorio-Amedeo II*, scritta da Domenico Carutti, Torino 1856, p. 5.

(1) Voyez *Madame de Chevreuse*, ch. Ier, p. 21.

Turin et de Milan, et se répandaient comme un torrent dans le Montferrat. Charles-Emmanuel, avec ses Piémontais aguerris et disciplinés, fondit sur le territoire qu'il s'était attribué, eut aisément raison des troupes italiennes incapables de tenir en rase campagne, et massacra impitoyablement les garnisons des villes qui osèrent résister. La garnison de Mont-Calvo fut presque tout entière passée au fil de l'épée par le fils aîné du duc, le prince de Piémont, Victor-Amédée, qui assista dignement son père dans cette noble expédition. Trino se défendit vaillamment et ne se rendit qu'après seize jours de tranchée ouverte. De son côté, don Gonzalès de Cordoue, gouverneur de Milan, était venu mettre le siége devant Casal, et comptait bien s'en rendre maître par la trahison d'un officier de la place qu'il avait gagné à prix d'argent. Cet indigne Italien s'appelait Spadino. La conspiration fut découverte, et le traître précipité du haut des remparts. Le duc de Mantoue avait mis dans Casal quatre mille hommes de ses moins mauvaises troupes. On ne pouvait emporter d'un coup de main une semblable forteresse; mais avec d'aussi médiocres défenseurs, on se flattait qu'elle ne ferait pas une bien longue résistance.

La mission du nonce extraordinaire François Sacchetti était très difficile. Il venait se jeter entre les combattans et tâcher de leur arracher les armes en les éclairant sur leurs véritables intérêts. Il avait à faire comprendre à don Gonzalès que l'Espagne n'avait pas grand'chose à gagner à une guerre qui tournerait principalement au profit du duc de Savoie, lequel, avec ses desseins bien connus, après avoir pris les trois quarts du Montferrat, prendrait aussi le reste et mettrait un jour la main sur Casal. Il ne s'agissait pas de représenter à Charles-Emmanuel quel crime il commettait envers la patrie italienne en livrant Mantoue à l'empire et Casal à l'Espagne : il n'eût pas entendu ce langage; mais on pouvait espérer le toucher davantage en lui montrant qu'en introduisant l'Autrichien et l'Espagnol en Italie, il y appelait un autre étranger, le roi de France, qui, pour secourir Charles de Gonzague, pourrait bien de nouveau s'emparer de la Savoie, que cette fois il serait fort tenté de retenir. Enfin il était plus aisé, mais tout aussi nécessaire, d'amener le duc de Mantoue à de sages concessions, soit d'argent, soit même de territoire, pour désarmer ou diviser ses ennemis. De toutes parts des difficultés immenses, mais un but juste et grand. Pour l'atteindre, il fallait une activité et une adresse extraordinaires : il fallait aller des Espagnols aux Piémontais et des Piémontais aux Italiens, donner à tous de bonnes paroles, ménager tous les intérêts, et suppléer à la force qu'on n'avait pas par la supériorité de la raison. C'était là précisément le génie de Mazarin. Il avait une santé

robuste, capable de suffire à toutes les fatigues et d'être sans cesse sur la route de Milan, de Mantoue, de Casal et de Turin. Sacchetti, qui l'aimait, lui donna volontiers toutes les occasions de se distinguer. L'étoile de l'heureux secrétaire voulut même que le nonce, ayant appris la mort de son frère le cardinal et étant lui-même tombé malade, s'en retournât à Rome et lui remît ses pouvoirs. Les talens précoces qu'il déploya agrandirent sa réputation et lui gagnèrent la confiance du saint-père.

Le jeune diplomate réussit à se faire bien venir du duc de Savoie, qui se connaissait en mérite, mais sans parvenir à écarter le voile que mettaient sur ses yeux une ambition présomptueuse, de premiers et faciles succès. En vain il lui offrit, au nom du duc de Mantoue, de grosses sommes d'argent et même la forte place de Trino, s'il consentait à se séparer de l'Espagne et de l'empire; en vain il s'efforça de lui faire comprendre que recevoir de la main du possesseur légitime une ville aussi importante que Trino, qui demeurerait à jamais annexée à ses états et lui ouvrirait un jour le Montferrat, lui était bien plus avantageux que de s'engager dans une guerre dont l'issue pourrait bien tromper et démentir les commencemens, lorsqu'une armée française franchirait les Alpes : l'ardent et obstiné Charles-Emmanuel préféra jouer le tout pour le tout. Déjà il se voyait maître du Montferrat et ne redoutait guère la France, qui en ce moment avait sur les bras une bien autre affaire, celle du siége de La Rochelle, que défendaient toutes les forces du protestantisme et les flottes de l'Angleterre. Il pensait qu'embarqués dans une entreprise d'une telle difficulté et d'un si puissant intérêt, nous ne nous en laisserions point détourner pour nous jeter dans une expédition lointaine, qu'ainsi Casal aurait cédé aux armes espagnoles, et que le traité de partage serait accompli et consommé bien longtemps avant que La Rochelle fût prise et que nous pussions regarder du côté de l'Italie.

La question était donc de savoir qui succomberait la première, de La Rochelle ou de Casal. Les regards de l'Europe étaient fixés sur ces deux forteresses. On sait avec quelle constance et quelle vigueur Richelieu, au milieu de l'année 1628, pressa le siége de La Rochelle, continuant la fameuse digue, battant et dispersant la flotte anglaise, lassant le courage des assiégés par les plus terribles attaques, et en même temps leur offrant une honorable capitulation, l'amnistie la plus étendue, la liberté de leur culte, tout, excepté le droit de former un état dans l'état et d'en appeler à l'étranger dans nos querelles domestiques. Don Gonzalès ne montra ni la même habileté ni la même énergie, et il survint à Casal des défenseurs inattendus. Beaucoup de gentilshommes français étaient alors répandus en Italie. Ils passèrent à travers les lignes espagnoles, se jetèrent dans la

place et y formèrent une nouvelle et vaillante garnison. Parmi eux était un gentilhomme d'une vieille et noble famille de Normandie, qui, au mépris des édits du roi, avait provoqué le fameux Montmorency-Bouteville, s'était battu avec lui en plein midi à la Place-Royale et avait prévenu par la fuite le sort qui attendait son héroïque et infortuné adversaire. Bouteville était monté sur un échafaud; l'autre, désespéré, errait en Italie : c'était Guy d'Harcourt, marquis de Beuvron, l'un des aïeux des ducs et maréchaux d'Harcourt. Beuvron saisit avec joie cette occasion de faire voir au roi que, si l'honneur lui avait fait braver ses édits, il était toujours prêt à combattre et à mourir pour son service. Sa renommée et ses exploits le portèrent promptement au commandement de la place. Il ne se borna point à attendre les Espagnols derrière les murailles, il alla les chercher jusque dans leur camp, déploya autant de talent que de valeur, et prolongea la défense au-delà de toute espérance. Le 1er novembre 1628, La Rochelle tomba au pouvoir du roi. Beuvron célébra la glorieuse nouvelle par des salves d'artillerie et par une sortie audacieuse dans laquelle il fut tué. Heureusement il lui était arrivé depuis peu un digne successeur. Lorsque, devant La Rochelle, Richelieu avait appris la trahison du duc de Savoie, il s'était empressé d'envoyer à Turin un de ses meilleurs officiers, le maréchal-de-camp Guron (1), chargé de protester contre l'invasion du Montferrat et de bien expliquer au duc que la France n'abandonnerait pas le duc de Mantoue, et qu'elle saurait le défendre ou le venger. Les représentations de Guron n'eurent pas plus de succès que les conseils de Mazarin. Au bout de quelque temps, se voyant inutile à Turin, il quitta son rôle de négociateur pour reprendre celui de soldat, et se rendit à Casal. A la mort de Beuvron, il prit le commandement. Il fit placer le drapeau français à côté du drapeau italien. L'Italie entière battait des mains. L'espérance entra dans tous les cœurs, et les dames de Casal apportèrent au nouveau gouverneur leurs diamans, leurs bagues, tout ce qu'elles avaient de plus précieux, pour qu'il en fît de l'argent, afin de payer ses troupes et d'empêcher la ville de tomber au pouvoir de l'Espagne ou de son déloyal et impitoyable allié.

Charles-Emmanuel allait apprendre à ses dépens que Henri le

(1) Disons un mot de ce brave officier dont le nom est tombé dans l'oubli. Jean de Rechigne-Voisin, sieur de Guron, avait déjà servi sous Henri IV dans l'expédition de Savoie en 1600. Il se distingua à l'attaque du Pont-de-Cé, et reçut le brevet de maréchal-de-camp le 20 septembre 1627. Il leva en 1628 un régiment d'infanterie et le mena au siége de La Rochelle. Avant la prise de la ville, il fut envoyé à Turin. En 1629, il accompagna le roi et Richelieu en Languedoc, et c'est lui qui négocia la soumission de Montauban. En 1631, il alla en Lorraine pour tâcher d'arranger le différend du duc Charles IV et de la France, et en 1633 il eut une mission auprès des Suédois et de Gustave-Adolphe. Voyez Pinart, *Chronologie militaire*, t. VI, p. 89.

Grand n'était pas mort tout entier, et que la France était en état de lui donner une nouvelle leçon. L'affaire de La Rochelle à peine terminée, Richelieu s'occupa sérieusement de celle d'Italie, et jamais il ne fit mieux paraître son génie politique, la fermeté de son caractère, l'énergie et la sincérité de son patriotisme. Il avait le plus grand intérêt à ménager la reine-mère, Marie de Médicis, à laquelle il devait tout, et qui, ainsi que la reine Anne, était fort opposée à une guerre avec l'Espagne. Le cardinal de Bérulle, qui avait pris de l'autorité dans le conseil du roi, faisait cause commune avec Marie de Médicis. Il trouvait presque impie de se brouiller avec sa majesté catholique, et aurait voulu que le roi de France et son ministre ne se proposassent d'autre objet que de convertir et de dompter les protestans. Il ouvrit l'avis de mener l'armée royale victorieuse contre les huguenots du midi. Richelieu voulait aussi ce que désirait si ardemment Bérulle, mais il le voulait en temps utile. Il fallait aller au plus pressé : un peu plus tard, on soumettrait Montauban et les autres villes calvinistes, comme on avait soumis La Rochelle; mais il importait avant tout d'arrêter les progrès de l'Autriche en Italie, et d'établir bien haut en Europe qu'un allié de la France est toujours sûr d'être secouru. Au risque donc de se perdre dans l'esprit de la reine-mère, encore si puissante sur celui de son fils, le cardinal exhorta Louis XIII à ne point abandonner les desseins d'Henri IV. Louis XIII était fait pour entendre Richelieu, et, en dépit des efforts de Marie de Médicis et des prières du bonhomme de Bérulle, une lettre royale, partie de Paris le 26 décembre 1628 et adressée au brave Guron, remerciait Casal de son héroïque défense, et lui annonçait de très prochains effets de la protection du roi. Ils ne se firent pas attendre. Dès les premiers jours de l'année 1629, dans le cœur même de l'hiver, l'armée française s'avança à grands pas du côté de la Savoie. Louis XIII y était en personne, et Richelieu l'accompagnait. Le duc de Savoie, sommé de laisser passer l'armée, répondit en termes ambigus, ne cherchant qu'à donner à don Gonzalès le temps d'emporter Casal, réduite aux dernières extrémités, et à se donner à lui-même celui de hérisser les chemins des Alpes de barricades et de retranchemens. Il envoya à la rencontre des Français son fils Victor-Amédée, qui avait épousé une sœur de Louis XIII, Chrétienne de France, plus tard si célèbre sous le nom de Madame Royale. Le prince eut une longue conférence avec Richelieu; il déclara que les propositions du cardinal lui semblaient si raisonnables, qu'il ne doutait point que son père ne les acceptât, et il promit de revenir le lendemain apporter son consentement. Le lendemain, il ne revint point : il se contenta d'envoyer un courrier pour faire ses excuses, et à sa place le comte de Verrue se présenta pour expliquer

les intentions de son maître. Le duc ne se piquait pas plus de fidélité envers l'Espagne qu'il n'en avait montré envers la France, et il proposait nettement d'abandonner ses alliés de la veille, si les nouveaux lui voulaient assurer les mêmes avantages, c'est-à-dire lui reconnaître toute la partie du Montferrat dont il s'était emparé. Richelieu répondit que le roi de France n'était pas libéral du bien d'autrui, qu'il était venu secourir le duc de Mantoue et non pas le dépouiller, et, rompant la conférence, il donna l'ordre à l'armée de franchir le Mont-Genèvre. Il était presque toujours à cheval à côté du roi, veillant à tout, faisant tous les métiers, général, négociateur, intendant militaire. On avait inventé des machines pour transporter le canon sur les montagnes; on portait à dos de mulet la poudre et le plomb, et les boulets dans des hottes. Il fallait passer par un étroit défilé appelé le Pas-de-Suze, que défendaient des retranchemens formidables. Le 6 mars 1629, l'attaque commença. Louis XIII marchait lui-même à la tête de ses gardes, derrière les enfans-perdus et les volontaires, parmi lesquels on voyait les plus grands seigneurs, le duc de Longueville, le comte de Soissons, le comte d'Harcourt, le marquis de Maillé-Brézé, qui avait épousé une sœur de Richelieu, et un autre de ses parens, La Meilleraie, depuis maréchal et grand-maître de l'artillerie. Enflammés par l'exemple de leur roi, les maréchaux de service, Créquy, Schomberg et Bassompierre, se précipitèrent comme de simples soldats sur les barricades. Charles-Emmanuel et Victor-Amédée se battirent avec la bravoure de leur pays et de leur race; mais rien ne tint devant la furie française : le Pas-de-Suze fut forcé, le duc de Savoie lui-même manqua d'être fait prisonnier par le comte de Tréville, lieutenant des mousquetaires, et le lendemain la ville de Suze apporta ses clés. Le 11 mars, le prince de Piémont et Richelieu y signèrent un traité par lequel le duc de Savoie renonçait à l'alliance de l'empire et de l'Espagne, et s'engageait même à secourir Casal, s'il le fallait. En retour, on ne retirait point les propositions si avantageuses offertes par le duc de Mantoue au début de la guerre : on cédait au Piémont la ville de Trino à perpétuité, avec 15,000 écus d'or de rente en fonds de terre. La France ne demandait pas même une bicoque en Italie pour s'indemniser de ses sacrifices; elle mettait seulement garnison dans la ville et la citadelle de Suze jusqu'à ce que le traité eût reçu sa pleine et entière exécution. En même temps, un corps de l'armée française s'avançait pour délivrer Casal. A son approche, dans la nuit du 15 au 16 mars, don Gonzalès levait le siége et se retirait à Milan, et le comte de Toiras, un des héros de La Rochelle, relevait Guron dans le commandement de la place. Le 19 avril, un second traité, annexé au premier, formait une sorte de confédération ita-

lienne, composée du pape, du duc de Mantoue, de Venise et de la Savoie, sous la garantie de la France, pour maintenir réciproquement leur indépendance et la paix. Enfin un autre traité, habilement ménagé par la république de Venise, conclu et signé à Suze même le 24 avril, obligeait l'Angleterre à ne plus s'immiscer dans les affaires intérieures de la France, et à ne se point arroger la défense des sujets rebelles du roi, qu'ils fussent protestans ou catholiques. En conséquence, après avoir suffisamment donné au duc de Savoie, au sein même de ses états, le spectacle de notre armée victorieuse, Richelieu l'avait ramenée du haut des Alpes jusque dans les plaines du Languedoc, et en trois mois il avait battu le duc de Rohan, pris successivement Privas, Castres, Nîmes et même Montauban, soumis les Cévennes et pacifié le midi.

Le jeune chargé d'affaires d'Urbain VIII avait vu tous ces prodiges de talent, de courage, d'habileté, s'accomplir sous ses yeux en moins d'une année. A la fois militaire et diplomate, il avait saisi tous les ressorts de ces grands événemens. Il avait sans doute admiré la puissance de la France; mais il avait aisément reconnu que cette puissance lui venait principalement du patriotisme intelligent de Louis XIII, surtout du génie et du caractère de Richelieu. Il avait pu se convaincre qu'il y avait en France un politique tel qu'il n'en avait encore rencontré que dans ses lectures, un homme qui avait des desseins, et qui était capable de les accomplir. Mazarin avait dû se dire qu'on serait heureux d'être au service de cet homme-là. Il allait bientôt le connaître de plus près.

IV.

On aurait pu croire que le duc de Savoie, après avoir acquis Trino et des revenus considérables dans le Montferrat, se tiendrait tranquille et remplirait loyalement les engagemens solennels qu'il venait de contracter. L'année 1629 n'était pas terminée que Charles-Emmanuel les avait de nouveau foulés aux pieds. Une première fois il avait poussé l'Espagne à envahir le Montferrat pour en avoir sa part. Il fit plus cette fois-ci : non-seulement il forma une nouvelle ligue avec l'Espagne et l'empire, mais, au lieu de se borner à employer l'empereur à troubler le duc de Mantoue dans la légitime possession de ses états en lui refusant l'investiture, il appela les terribles et féroces régimens impériaux à travers le Tyrol et la Suisse, et alluma une guerre effroyable qui devait mettre la Haute-Italie à feu et à sang. Richelieu, qui suivait d'un œil attentif les intrigues ténébreuses du duc de Savoie, n'hésite pas à le donner comme le principal artisan des nouveaux troubles. Laissons-le parler lui-même, dans son lan-

gage inculte et familier, mais plein de force. « Le duc de Savoie, dit-il (1), étoit le principal boute-feu de cette guerre; il n'avoit traité avec le roi que l'épée à la gorge, et crevoit de dépit d'y avoir été forcé... Ayant toujours affecté la vanité d'être estimé avoir entre ses mains la paix et la guerre d'Italie à cause de ces passages qu'il donnoit à entendre ne pouvoir être forcés, il ne pouvoit se remettre de ce que le roi avoit détrompé le monde de cette créance-là... Il avoit le premier animé l'empereur et demandé d'être lieutenant-général de ses armes en Italie, et lui donnoit avis et invention d'attaquer la Bourgogne, la Bresse ou la Champagne et les évêchés. En Espagne, il avoit fait le même par les quatre évangélistes (2) qu'il y avoit... D'Angleterre, le roi avoit eu avis que le duc empêchoit la bonne intelligence entre les deux couronnes, qu'il tâchoit par tous moyens d'unir l'Angleterre à l'Espagne... De Hollande, le roi étoit averti qu'il promouvoit l'accommodement avec l'Espagne, leur facilitant les moyens de venir à une trève. En Italie, il ne faisoit rien de ce qu'il avoit promis: il continuoit à faire tout le pis qu'il pouvoit contre le duc de Mantoue... Sur l'évaluation des terres du Montferrat, il faisoit naître tous les jours mille difficultés... Il faisoit des extorsions inouies dans les terres dont, par le traité de Suze, il demeuroit en possession, il y tenoit des garnisons qui pilloient le reste du Montferrat, lesquelles il y faisoit vivre à discrétion contre ce qui avoit été convenu; il ne voulut jamais permettre qu'il fût porté un grain de blé dans Casal; il tira de Novare une très-grande quantité d'armes qu'il fit passer dans le Milanois; on disoit publiquement qu'elles serviroient à chasser les François de Suze... Bref, en toutes choses il se montroit de cœur double et faisoit tout au contraire de ce qu'il avoit promis au roi, auquel il donnoit de belles paroles, mais les effets témoignoient que le cœur étoit très envenimé. »

L'empire et l'Espagne n'avaient pas besoin d'être excités à re-

(1) Collection Petitot, Mémoires de Richelieu, t. V, p. 233. — Il est à remarquer que Benedetti n'est guère moins sévère que Richelieu envers le duc de Savoie, p. 22 : « Il fuoco veniva tanto maggiormente accolorato dalle sagaci et artificiose maniere di Carlo Emanuel duca di Savoia, che con la mira di dilatare il suo stato nel Monferrato, e con la speranza di poter rendersi arbitro di quelle armi, con varie e ben sovente frà se stesse contrarie risoluzioni, pose il suo stato in grandi contingenze e dannosi pericoli. » — Brusoni, dans son *Supplément à l'Histoire d'Italie*, dédié, en 1664, au petit-fils de Charles-Emmanuel, tout en ménageant le duc de Savoie, est bien forcé de blâmer ses desseins hasardeux, « suoi precipitosi consegli, » et l'appelle « principale architetto con gli Spagnuoli delle turbolenze..., etc. » *Supplemento all' Istoria d' Italia, di Girolamo Brusoni, dedicato all' altezza reale di Carlo Emmanuele II, duca gloriosissimo di Savoia*, in Franforte 1664, page 154, 155.

(2) Richelieu appelle ainsi les quatre envoyés du duc de Savoie, parce qu'ils étaient ecclésiastiques : le plus connu d'entre eux est l'abbé Scaglia.

nouveler la guerre; ils s'y portaient assez d'eux-mêmes, et firent les préparatifs d'une campagne plus forte et mieux concertée que la précédente. Don Gonzalès fut rappelé, et à sa place on envoya, comme gouverneur de Milan et commandant en chef de toutes les troupes espagnoles, l'un des plus grands capitaines du commencement du XVIIe siècle, le digne rival de Maurice de Nassau, le conquérant d'Ostende et de Bréda, le profond et habile marquis de Spinola. De son côté, l'empereur rassembla une puissante armée et mit à sa tête le comte de Collalto, en lui donnant pour lieutenans deux généraux renommés, Aldringer et Galas. L'avant-garde de cette armée, commandée par le comte de Mérode, viola audacieusement la neutralité suisse et força le passage des Grisons. Voilà les formidables ennemis que le duc de Savoie déchaînait sur l'Italie pour satisfaire ses ressentimens contre la France et son aventureuse ambition.

A ce grand appareil de guerre, l'Autriche et l'Espagne ajoutèrent une manœuvre qui aurait pu réussir si elle n'eût pas trahi une mauvaise foi trop évidente, et si Richelieu n'eût été là pour la démasquer. Redoutant l'influence morale du pape et les efforts qu'il allait faire pour arrêter l'inique invasion qui se préparait, l'empereur s'appliqua à faire revivre contre le chef de la chrétienté la vieille accusation de se mêler de politique et des choses temporelles, au lieu de passer doucement sa vie à prier Dieu dans ce couvent privilégié appelé la ville de Rome. L'Espagne, qui se disait si fort catholique, trouva fort bonne cette étrange accusation; elle aussi se mit à flatter les passions protestantes, et commença à parler de réformer l'église et la papauté (1).

A ces bruits de guerre, Venise et Mantoue, directement menacées, prirent l'épouvante, et, au nom du traité de Suze, réclamèrent le secours de la France. Urbain VIII s'émut aussi, il avait le cœur trop italien pour ne pas repousser la domination espagnole et impériale; mais il n'était pas sans crainte sur le puissant allié dont il avait besoin : il ne voulait de la France en Italie que pour en chasser les Autrichiens et les Espagnols, et le véritable but qu'il poursuivait était une paix générale qui délivrât la malheureuse Italie de ses conquérans et de ses libérateurs. Pour donner plus de force à son intervention, il résolut de former une grande ambassade à la tête de laquelle il mit un de ses neveux, Antoine Barberini, comme cardinal-légat. Sous lui était, en qualité de nonce apostolique, Pancirole, depuis cardinal en 1643 et secrétaire d'état sous Innocent X. Il leur adjoignit, avec le titre de secrétaire de légation, Mazarin, que

(1) Richelieu, *ibid.*, p. 232 : « Les Espagnols commençoient à parler de réformer l'église et le pape, qui ne pensoit, disoient-ils, qu'à s'enrichir, lever des armées et fortifier des places, au lieu que sa charge est de prier Dieu? »

dès lors il considérait comme l'instrument nécessaire de toute négociation dans la Haute-Italie. Le pape ne se trompait point : le nonce Pancirole, trop attaché aux formes et d'une allure compassée, ne réussit guère, et le cardinal Antoine eut le bon sens de s'appuyer sur Mazarin, qui devint encore une fois l'âme de la légation pontificale.

Jamais mission n'avait demandé un coup d'œil plus prompt et plus sûr, plus de tact, de souplesse et de mesure, et au besoin plus de fermeté. Pour faire écouter à l'Autriche et à l'Espagne de justes propositions de paix, on était bien réduit à employer la menace de l'arrivée des Français; mais on devait bien se garder de les appeler sans une indispensable nécessité : il fallait, selon les conjonctures, hâter leur marche ou la suspendre. Bientôt le nœud des affaires se serra davantage, et la crise redoutée devint imminente.

Dès que Richelieu avait vu Collalto s'avancer vers l'Italie et Spinola prendre le gouvernement de la Lombardie, au commencement de l'automne de 1629, il ne s'était pas pressé d'évacuer la ville et la citadelle de Suze. Loin de là, il y avait peu à peu amassé des forces imposantes, qu'il avait mises sous la main du maréchal de Créquy, homme de guerre et diplomate consommé. Il avait envoyé le maréchal à Turin réclamer du duc de Savoie l'exécution du traité du 19 avril. Le duc recommença son jeu ordinaire et ne chercha qu'à gagner du temps. Au lieu de faire tête à Collalto et à Spinola, il se fortifiait du côté de la France, couvrait de retranchemens la route de Suze à Turin, et ne fournissait à la garnison de Casal que fort peu de vivres et à des prix excessifs. Richelieu ne s'endormit point; il rassembla une armée considérable dans le Dauphiné, à l'entrée de la Savoie, et il ne tarda pas à en venir prendre lui-même le commandement.

En s'engageant de nouveau dans cette expédition lointaine et hasardeuse, le cardinal ne s'exposait pas seulement aux périls ordinaires de la guerre : à peine guéri de la fièvre, qui tout récemment encore avait manqué de l'emporter en Languedoc, il affrontait la peste et les épidémies qui dévastaient le Dauphiné et le Lyonnais, et, ce qui était d'un bien autre danger, il laissait Louis XIII loin de lui, livré à ses inégalités et à ses incertitudes de caractère, dont un patriotisme sincère ne le défendait pas toujours. Si Richelieu n'eût songé qu'à sa propre fortune, il se serait bien gardé d'abandonner le roi en ce moment critique; mais il s'agissait de l'honneur de la France et du sort de la grande entreprise à laquelle il prétendait attacher son nom : il sentait bien que lui seul pouvait porter un tel fardeau, que sa présence en Italie donnerait du cœur à nos alliés, animerait nos généraux, qui, sous ses yeux, ne se permettraient ni

faiblesse ni négligence, et après avoir remis sa destinée entre les mains de Louis XIII (1), il alla seul poursuivre leurs communs desseins. Avant de partir, il avait demandé et obtenu les pouvoirs les plus étendus : le 21 novembre 1629, des lettres patentes lui avaient conféré le titre de premier ministre, et le 24 décembre il avait été nommé *lieutenant-général du roi, représentant sa personne dans l'armée d'Italie.* Sorti de Paris le 29 décembre, il avait été passer quelques jours auprès du roi à Fontainebleau; puis il s'était acheminé vers Lyon, recevant sur sa route des dépêches de toute sorte, y répondant avec sa diligence ordinaire, expédiant partout des ordres, pourvoyant à la sûreté de la frontière de Champagne au cas que l'Espagne osât l'attaquer, et commandant au duc de Guise, gouverneur de Provence, d'armer une flotte qui se pût porter au besoin sur la côte italienne. Il arriva à Lyon le 18 janvier 1630. Là, il se hâta d'envoyer le maréchal de Bassompierre en Suisse pour exciter les cantons à revendiquer leur neutralité et à chasser l'Autriche des Grisons, ou pour y recruter au moins quelques milliers de bons soldats. Il fit partir pour Venise le maréchal d'Estrées, bien connu des Vénitiens, qui l'avaient vu dans la Valteline, avec l'ordre de soutenir les efforts du comte d'Avaux et d'engager la république à faire marcher de nouvelles troupes au secours du duc de Mantoue. D'Estrées devait aussi passer à Mantoue, conseiller et guider Charles de Gonzague, en même temps que le comte de Guiche, le futur maréchal de Grammont, était autorisé à aller lui offrir aussi le secours de ses lumières et de son épée. Richelieu confia au maréchal de La Force un corps de troupes avec lequel il entra immédiatement en Savoie pour se rendre dans le Bas-Monferrat, tandis que lui-même, avec le reste de l'armée, se tenait prêt à s'avancer vers Suze par ces mêmes chemins des Alpes qu'un an auparavant il avait déjà traversés, et qu'il avait eu soin de tenir libres.

On se peut faire une idée des anxiétés de la légation pontificale.

(1) Mémoires de Richelieu, *ibid.*, p. 331 : (Il dit au roi) « que, bien qu'en diverses occasions passées il eût tâché de témoigner à sa majesté son affection, il ne pensoit point avoir fait aucune action qui lui en rendît preuve plus signalée qu'il en recevroit par ce voyage, puisqu'il ne l'entreprenoit que pour empêcher qu'il n'y allât en personne; ce qu'il ne pourroit faire sans beaucoup d'inconvéniens pour lui et pour son état, et que, par ce moyen, il s'exposoit à plusieurs accidens, dont les moindres étoient ceux qu'on considéroit d'ordinaire à la guerre; qu'il savoit que les plus raffinés courtisans avoient pour maxime d'être le moins qu'ils pouvoient absens de leur maître et jugeoient que les grands sont esprits d'habitude auprès desquels la présence fait beaucoup; qu'ils croiroient qu'ayant été mal avec la reine, il pouvoit retomber aisément en pareil malheur, ce qui enfin pourroit attirer la disgrâce de sa majesté;... mais que puisqu'un serviteur n'est pas tel qu'il doit, s'il ne sacrifie tous ses intérêts pour ceux de son maître lorsque l'occasion le requiert, toutes ces considérations raisonnables ne l'empêcheroient point de marcher... »

Elle fit tout au monde pour prévenir les luttes affreuses qui allaient ensanglanter le sol italien, et son jeune secrétaire porta presque tout le poids des laborieuses négociations qui remplissent l'année 1630. Il avait toute la confiance du cardinal Antoine, et il se ménageait habilement avec le nonce Pancirole, s'appliquant à faire passer en quelque sorte son mérite et ses services à l'ombre d'une modestie sincère ou affectée.

Sa première mission avait été auprès du commandant en chef de l'armée impériale, campée entre Crémone et Mantoue. Collalto n'avait pas fort goûté la gravité un peu cérémonieuse de Pancirole, et il fut charmé de trouver dans celui qu'on envoyait à sa place un jeune officier à la mine ouverte, aux façons vives et décidées; il le prit en gré et le retint quelques jours auprès de lui. Mazarin se remit aisément à la vie militaire, se montra bon compagnon, joua fort volontiers, et s'insinua si bien dans l'esprit du général autrichien que celui-ci, adressant au cardinal Antoine pour quelques affaires un de ses premiers officiers, Piccolomini, lui fit dire qu'il ne voulait plus traiter avec personne qu'avec Mazarin (1). Cependant le fin diplomate, au milieu de la liberté et du tumulte des camps, avait su tirer de son hôte un secret de la plus grande importance : le lieutenant de l'empereur attendait de nombreux et puissans renforts avec lesquels il comptait bien emporter Mantoue. C'était là un aiguillon de plus à la légation pontificale pour s'efforcer d'obtenir à tout prix la paix.

Mazarin avait été plus heureux encore dans ses nombreuses conférences avec le chef de l'armée espagnole. Ambroise Spinola était un politique autant qu'un capitaine, et il aurait fort bien pu remplacer Olivarès à la tête des conseils de l'Espagne. Sans doute il était décidé à exécuter les ordres de sa cour, mais il les jugeait et ne les approuvait point. Né à Gênes, au fond du cœur il était Italien. Il avait acquis sa gloire dans les Pays-Bas; c'était là le champ de bataille qui lui plaisait; il venait à regret faire la guerre en Italie et verser le sang de ses compatriotes pour servir l'impatiente ambition du duc de Savoie. Il savait qu'on ne pouvait compter sur le duc, et qu'après avoir contracté les plus étroits engagemens avec l'Espagne, Charles-Emmanuel était prêt, s'il y trouvait son intérêt, à s'allier aux Français pour s'agrandir soit du côté de Genève, soit du côté de Milan, soit du côté de Gênes. Spinola avait donc mis le siége devant Casal; mais il ne le pressait pas très vivement, et Mazarin n'avait pas eu grand'peine à le faire entrer dans les desseins pacifiques du saint-siége.

(1) Benedetti, p. 21, suivi par Priorato.

Près de voir son pays envahi de nouveau par la France, Charles-Emmanuel était fort disposé cette fois à écouter les conseils de Mazarin. Il avait apprécié sa sagacité dans les événemens de 1628 et de 1629, et il embrassa volontiers l'idée d'un armistice proposé par la légation pontificale, parce que cet armistice, sans faire obstacle à aucune des chances qu'il se réservait dans l'avenir, le délivrait du danger présent, l'irruption des Français dans ses états; mais il s'agissait de faire accepter une suspension d'armes à Richelieu, qui avait l'épée à la main et se préparait à reprendre le chemin de Suze. L'entreprise n'était pas aisée, et elle était si importante que Pancirole voulut s'en charger lui-même. Le duc de Savoie, convaincu que Mazarin seul pouvait faire quelque impression sur l'ardent et opiniâtre cardinal, représenta au nonce qu'un voyage en France au milieu de l'hiver ne convenait ni à son âge ni à sa dignité, qu'il fallait aller très vite, et qu'une telle course demandait la force et l'agilité de la jeunesse. Pancirole agréa ces motifs (1), et Mazarin se précipita sur la route de Lyon. C'est là que pour la première fois il approcha de Richelieu. Il avait pu le voir en 1629 à Suze, mais il ne lui avait jamais parlé. Il eut avec lui à Lyon une conférence de trois heures. Animé par la grandeur des intérêts qui lui étaient confiés et par l'envie de plaire à un pareil interlocuteur, il déploya tant d'esprit et aussi tant d'agrément, et montra une si parfaite connaissance des affaires d'Italie, que le cardinal en fut très frappé, et qu'en sortant de cette conférence, il fit devant toute la cour l'éloge de Mazarin. Depuis, les historiens (2) se sont peut-être complu à exagérer cet éloge; mais il faut bien que le cardinal ait été très satisfait de Mazarin, puisqu'il nous dit dans ses mémoires que celui-ci « le fut des serviteurs du roi, » et il ajoute que lui-même écrivit sur-le-champ et adressa au roi Louis XIII une relation

(1) Benedetti, p. 23, et Brusoni, *Supplemento all' Istoria d' Italia*, p. 155.

(2) Benedetti, p. 23 : « Fù questa la prima volta che il cardinal Richelieu conobbe di presenza il Mazzarini; e ne restò talmente rapito che fece quel grand'eroe publiche esagerationi di stima delle qualità peregrine che haveva ravvisate in questo soggetto, che nel poco tempo del suo soggiorno in Lione s'introdusse considerabilmente nella buona grazia del cardinale. » Brusoni, *Supplemento*, etc., p. 155 : « Questo primo congresso di Mazzarini con Risceglìù fù il primo grado che fece all'acquisto della sua grazia. Poichè dopo d'averlo tenuto per tre hore continue a stretta conferenza, disse a'grandi della corte di non avere ancora trovato huomo alcuno, che nel primo incontro svegliasse più di lui concetti del proprio valore nella sua mente, ne che favellasse con tanto vantaggio e riputazione delle cose del suo padrone, o si mostrasse meglio instrutto degli affari di stato, e di quelli d'Italia in particolare. » Aubery, *Histoire du Cardinal Mazarin*, liv. 1er, p. 21 : « Aussi ne sçauroit-on concevoir l'estime et l'amitié que conserva toujours pour lui le cardinal de Richelieu. Et il ne put ou plutôt il ne voulut le dissimuler ni s'en taire à l'heure même. Au sortir de leur conférence, qui dura plus de trois heures, il avoua aux maréchaux de Bassompierre et de Créquy, et à d'autres personnes de qua-

de cet entretien (1). Mais si touché que le cardinal ait pu être des dispositions extraordinaires qu'il rencontrait dans ce jeune homme, il ne se doutait pas que ce jour-là il avait devant lui son successeur. De son côté, on peut penser si Mazarin dut être flatté de se voir traité avec cette considération par le plus grand homme d'état de l'Europe, et le 29 janvier 1630 il quittait Lyon pour retourner auprès de Pancirole, emportant dans son cœur une particulière inclination pour la France et pour Richelieu, et décidé à les servir autant que le permettraient ses devoirs envers le saint-siége et envers l'Italie.

Mais que s'était-il passé dans cette fameuse conférence? Mazarin était venu proposer à Richelieu au nom du saint-père une trève ou suspension d'armes pendant laquelle on traiterait de la paix. Le cardinal commença par rejeter bien loin une telle proposition, en disant que l'armée française était toute prête à entrer en campagne, que chaque jour de retard serait une dépense énorme et stérile, et semblerait marquer une irrésolution qui enhardirait les ennemis, que si l'on voulait la paix, il fallait la faire sur-le-champ, solide et durable, que rien n'était plus facile si l'on était de bonne foi, la France ne demandant, de concert avec le saint-siége, que la reconnaissance des droits du duc de Mantoue et la loyale exécution du traité de Suze. Mazarin prit la liberté de répondre que pour arriver à la paix il fallait s'en entretenir, et que pour cela une trève plus ou moins longue était nécessaire. Le cardinal repartit que tous ces préliminaires étaient épuisés, et que la guerre était devenue le seul moyen de conquérir la paix. Et il demanda en souriant au jeune diplomate si, en venant lui parler encore de négociations, il était bien sûr d'avoir le secret de sa cour, que c'était sur l'invitation formelle du pape qu'il avait pris le chemin de l'Italie, qu'à Rome par le ministre de France, le comte de Béthune, le pape le pressait d'agir, et qu'à Paris le nonce Bagni lui tenait le même langage. Sans se troubler, Mazarin répliqua modestement que telles étaient aussi les instructions du cardinal-légat, mais à cette condition qu'on désespérât de la paix; qu'alors le pape appellerait hautement et publiquement les Français, et considérerait leurs succès comme les siens propres, parce qu'il voulait, tout autant que la France, le triomphe du bon droit et de l'Italie dans la personne du duc de Mantoue. Restait à savoir si on devait absolument désespérer de la paix par des moyens

lité, qu'il n'avoit point rencontré jusque-là de plus beau génie, ni personne qui fût entré plus heureusement dans les négociations et dans les affaires. » Longuerue va plus loin et fait dire à Richelieu « qu'il venoit d'entretenir le plus grand homme d'état qu'il eût jamais vu. » Tout cela ressemble bien à des propos inventés après coup.

(1) Mémoires, t. V, p. 385 et 386.

pacifiques. Et là-dessus il exposa les sérieux motifs sur lesquels il se fondait pour croire qu'on pouvait amener l'Autriche et l'Espagne à une paix raisonnable. Il fit connaître au cardinal l'état de l'armée impériale devant Mantoue : elle dépérissait chaque jour, consumée par les maladies; Collalto venait même de lever le siége; il avait consenti sans difficultés à la suspension d'armes, et sa faiblesse était une garantie assurée qu'il travaillerait sincèrement à la paix. Au contraire, si on laissait passer le moment favorable, on devait tenir pour certain qu'il recevrait bientôt de puissans renforts, ou plutôt une nouvelle armée qui balaierait devant elle les mauvaises troupes de Venise et de Charles de Gonzague et s'emparerait aisément de Mantoue, et une fois Mantoue tombée au pouvoir de l'Autriche et défendue par des troupes allemandes, il serait à peu près impossible de la reprendre. L'empereur n'était pas éloigné de reconnaître que cette guerre importait plus à son orgueil qu'à son intérêt, et on pouvait désarmer cet orgueil par de sages concessions. Parmi ces concessions, Mazarin dut indiquer quelques avantages qui se pouvaient accorder au duc de Guastalla, le protégé de l'empereur et de l'Espagne; mais où il toucha le plus Richelieu, ce fut en lui apprenant les secrètes et véritables dispositions de Spinola, que le cardinal lui-même avait déjà soupçonnées. En même temps il fit sentir qu'il en fallait profiter le plus tôt possible, parce que, s'il ne voyait point jour à une paix prochaine, le vieux capitaine n'aurait rien de mieux à faire qu'à suivre à la rigueur les ordres de son gouvernement, et qu'alors il pourrait bien renouveler dans le Montferrat ses succès des Pays-Bas. Enfin Mazarin, voyant Richelieu résolu à ne point perdre de temps et impatient d'avoir raison des perfidies du duc de Savoie, se réduisit à lui demander d'envoyer le maréchal de Créquy sur les lieux pour juger par lui-même de la vraie situation des affaires, et que pendant ce temps-là il permît à la légation pontificale de continuer ses efforts pour la paix, en s'autorisant de sa bonne volonté et de son nom. Le cardinal y consentit, pourvu que, pendant ces négociations, dont il n'attendait pas un grand effet, il n'y eût pas de suspension d'armes et que chacune des parties intéressées pût agir comme il lui plairait (1). C'est sur cela qu'il congédia Mazarin, et pour bien faire voir que la France ne reculait point et persistait dans les résolutions qu'elle avait déclarées, lui-même, le 1er février 1630, se rendit de sa personne de Lyon à Grenoble, y transporta son état-major et fit filer des troupes sur Chambéry.

V. Cousin.

(1) Cette lettre est la plus ancienne que nous ayons pu découvrir de la main de Mazarin. L'écriture en est jeune, ferme, décidée. L'original italien est aux archives des affaires étrangères, dans le fonds intitulé *France*, année 1630, t. 53, f° 84.

LE BOUDDHISME

ET

SON LÉGISLATEUR

Le Bouddha et sa Religion, par J. Barthélemy Saint-Hilaire; 1 vol. in-8°, 1860.

Le bouddhisme, religion de la Chine, de la Mongolie, du Japon, de la Cochinchine, du Thibet, du royaume de Népâl et de l'île de Ceylan, compte de trois à quatre cent millions d'adhérens, et il n'y a pas moins de vingt-cinq siècles qu'il tient cette grande place parmi les croyances qui animent et dirigent les hommes. Depuis que les communications entre l'Europe et l'extrême Asie sont devenues plus faciles et plus fréquentes, notre curiosité s'est accrue en proportion des moyens que nous avions de la satisfaire, et nos yeux se sont tournés à la fois vers la Chine, dont on ne saurait méconnaître l'importance nouvelle, et vers l'Inde, où nous retrouvons le berceau de nos races et le secret de nos origines. Tandis que de nombreux voyageurs racontent l'état présent des croyances et des superstitions de tant de peuples devenus nos voisins, des savans, armés des ressources de la philologie, reconstituent l'histoire de ces mêmes croyances, en sorte qu'on peut aujourd'hui les embrasser dans leur ensemble, les suivre dans leurs vicissitudes et apprécier, en les étudiant depuis le point de départ jusqu'aux derniers résultats, l'influence qu'elles ont exercée sur la destinée des peuples qui les ont produites ou adoptées. Servi par des circonstances favorables, le bouddhisme a pris une des meilleures parts dans ces études, qui

sont une des gloires de notre époque. Il y a trente ans, un homme qui, entre tous, a bien mérité de la science historique, M. Hodgson, résident de la compagnie des Indes au Népâl, entr'ouvrait le premier les trésors de la littérature bouddhique, et parvenait à se procurer quatre cents volumes sanscrits et thibétains qu'il distribuait aux sociétés asiatiques de Calcutta, de Londres et de Paris. Vers le même temps, sur la foi d'une tradition et séduit par des rapports de noms, un jeune Hongrois, Csoma de Körös, s'en allait chercher vers l'Himalaya le berceau de sa nation. Pendant plusieurs années, il s'enferma dans un monastère du Thibet, et sa mort seule interrompit les immenses travaux qu'il avait entrepris. Il ne décida point avant de mourir à quelle patrie avaient appartenu ses ancêtres, mais ses travaux servirent à contrôler et à compléter les ouvrages découverts par M. Hodgson. Nombre de savans s'engagèrent dans la voie qui venait d'être ouverte, et bientôt, grâce à l'émulation de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, au zèle infatigable de MM. Turnour, Prinsep, Max Müller, de nos sinologues Abel Rémusat et Stanislas Julien, le corps des doctrines bouddhiques put être extrait à la la fois d'ouvrages sanscrits, chinois, thibétains, et même d'inscriptions recueillies sur les bords du Gange, dans la région qui fut la terre sainte du bouddhisme.

C'est alors que le législateur de cette religion si remarquable par la force d'expansion qu'elle a possédée en Orient commença à être vraiment connu. Depuis le moment où M. Eugène Burnouf se fit en France le révélateur des doctrines de Çâkyamouni, le sentiment de curiosité éveillé par l'admirable ouvrage qui accompagne la traduction du *Lotus de la bonne loi* ne s'est pas ralenti : M. Foucaux a traduit le *Lalitavistâra*, biographie légendaire du législateur. Un des hommes qui ont étudié l'Inde avec le plus de charme et de profit, M. Pavie, faisait connaître aux lecteurs mêmes de la *Revue* le bouddhisme sous un de ses plus curieux aspects, dans l'île de Ceylan (1). Le savant professeur qui tient au Collége de France la chaire d'histoire, M. Guigniaut, a choisi le bouddhisme pour en faire l'objet de ses leçons. Enfin un disciple de Burnouf à qui l'importance de ses travaux donne une légitime autorité vient de réunir et de condenser les dernières notions acquises par la science sur le Bouddha et sur sa religion.

Quand on contemple ce grand mouvement de migrations et de mélanges qui est un des signes du XIXe siècle, on est tenté de se demander si le bouddhisme, qui a tenu et qui tient une si grande place dans le monde, a terminé son rôle, et s'il n'est pas destiné en-

(1) Voyez la livraison du 1er janvier 1854.

core à empiéter sur l'avenir. Nous avions l'habitude de dépêcher vers lui les missionnaires de la religion qui s'est imposée à nos sociétés, il y a dix-huit siècles, pour les relever et les rajeunir, et voici qu'à son tour il déborde des régions où il était confiné avec des millions de sectateurs. Sans doute l'invasion de ses pratiques et de ses superstitions n'est pas à craindre, mais peut-être le danger se trouve-t-il dans les idées et les tendances qu'il porte avec lui. A côté des dogmes et des rites qui constituent leur physionomie extérieure, les religions ont des aspirations et comme un idéal qui s'emparent de nos esprits pour les agrandir ou les abaisser : l'éternel honneur du christianisme, le point sur lequel les esprits élevés se réunissent, en dehors de toute contestation, pour en reconnaître l'excellence, ce sont ses tendances spiritualistes. En est-il de même du bouddhisme? et si l'idée qu'il porte en soi est inférieure, n'avons-nous pas à en redouter les influences? Une telle proposition n'a rien qui doive révolter notre orgueil, car si nous sommes supérieurs aux sociétés qui pratiquent cette religion, cependant l'expérience nous enseigne que lorsque deux civilisations sont longtemps en présence, un certain niveau tend à s'établir entre elles; nous savons aussi quelle force de communication doivent produire un contact multiplié, une infiltration lente et continue ; enfin il faut bien admettre qu'une religion qui a dirigé un si grand nombre d'hommes durant tant de siècles a des côtés propres à saisir les esprits de la foule. Le bouddhisme ne dût-il jamais justifier ces craintes et porter son influence hors de l'Asie, il n'en est pas moins intéressant de voir son législateur dégagé des broderies dont l'ont enveloppé les légendes et redevenu, par les soins de M. Barthélemy Saint-Hilaire, un personnage historique, d'assister à l'enfantement de sa doctrine et de la suivre dans ses conséquences, de vérifier enfin si c'est à juste titre qu'on a prétendu trouver de sérieuses analogies entre le christianisme et la religion du Bouddha.

I.

Un peu plus de six siècles avant Jésus-Christ, c'est-à-dire vers le temps où Solon donnait des lois à Athènes, où Rome, sous les rois, empruntait à l'Étrurie les élémens de sa première civilisation, où nos aïeux incultes erraient à travers les forêts de la Gaule et de la Germanie, dans l'Inde, qui, depuis environ huit siècles, avait réglé sa religion et ses lois, un prince naquit au royaume de Kapilavastou, sur les dernières pentes de l'Himalaya, entre les royaumes de Népâl et d'Oude. Son père, le roi Çouddhodana, appartenait à la caste des kchattryas ou guerriers, et il était issu de la noble race des Gô-

tamides et de la famille des Çâkyas : c'était un homme juste, qui régnait selon la loi. Sa mère, admirablement vertueuse et belle, s'appelait Mâyâ-Dévi, et l'enfant à sa naissance reçut le nom de Siddhârtha, auquel bien d'autres noms glorieux devaient s'ajouter dans la suite. Privé de sa mère, qui était morte sept jours après l'avoir enfanté, Siddhârtha, confié aux soins des autres femmes de son père, ne tarda point à se distinguer par son intelligence et son penchant à la méditation. Quelquefois il s'égarait dans les bois et demeurait pendant de longues heures au pied d'un arbre, plongé dans des réflexions profondes. Ainsi s'écoula son enfance.

D'étranges prédictions avaient accompagné sa naissance, et les brahmanes, s'agitant autour de son berceau, avaient annoncé qu'il renoncerait à la couronne pour se faire ascète. Les vieillards de la famille des Çâkyas, dans l'espoir de prévenir cette menace, lui proposèrent, d'accord avec son père, de prendre une femme, dès qu'il fut en âge de se marier. Le prince demanda sept jours pour réfléchir, et pensant, après s'être profondément consulté, que le mariage ne lui ôterait pas le loisir des méditations, il céda, à la condition qu'on lui amènerait une femme accomplie, et il remit aux vieillards la liste des qualités qu'elle devait réunir, déclarant d'ailleurs que peu lui importait la caste dans laquelle elle serait née.

Après bien des recherches, il parut qu'une jeune fille, nommée Gopâ, pourrait répondre au type de perfection proposé; elle appartenait aussi à la famille des Çâkyas et elle était fille du prince Dandapâni. Gopâ demanda à être conduite devant le prince, et fut distinguée par lui entre toutes ses compagnes; mais son père, à qui Siddhârtha semblait indolent, déclara qu'elle appartiendrait à celui des Çâkyas qui s'en montrerait le plus digne; cinq cents jeunes hommes accoururent donc pour lutter dans les exercices du corps et de l'esprit. Le programme du concours nous apprend ce qu'était alors l'éducation dans l'Inde : Siddhârtha l'emporta sur tous ses rivaux dans l'art de l'écriture, de l'arithmétique, dans la grammaire, la syllogistique et la connaissance des Védas, recueil des hymnes sacrés. Il fut victorieux à la course, à l'arc, à la natation, dans tous les jeux de force et d'adresse; la belle Gopâ devint la première de ses trois épouses, et il lui permit de ne pas se voiler le visage.

Cependant, au sein de cette heureuse union, environné de splendeurs et de fêtes, le jeune homme demeurait pensif et plein de tristesse; il songeait à la maladie, à la vieillesse, à la mort; à côté de ces trois maux terribles, il plaçait le désir, source de crainte et de douleur, puis il envisageait la transmigration, qui entraîne incessamment dans le cercle de ces destinées misérables, et il se de-

mandait s'il n'existe pas une loi qui peut sauver le monde, et placer les hommes, en dehors de la création, dans le repos. Cette loi, son esprit la cherchait sans cesse, et il croyait voir en songe des divinités qui lui montraient une voie meilleure. Vainement son père et sa jeune épouse, étonnés de ses préoccupations, redoublaient de soins pour l'en distraire : trois rencontres successives vinrent confirmer ses résolutions. Un jour qu'il sortait par la porte orientale de la ville de Kapilavastou, il se trouva face à face avec un vieillard cassé, décrépit, courbé sur un bâton; une autre fois, sortant par la porte du midi, il vit un homme brûlé de la fièvre, accablé de son mal, épouvanté par la crainte de la mort; enfin, par la porte de l'ouest, il rencontra un cadavre que des parens escortaient en pleurant et en se couvrant de poussière.

Il songeait ainsi à la vieillesse, à la maladie, à la mort, quand il vit un mendiant revêtu des habits religieux, portant le vase qui contient les aumônes et marchant les yeux baissés, sans apparence de crainte ou de désir. — Cette voie est la meilleure, pensa-t-il, et il rentra dans la ville. La nuit même il communiqua sa résolution à sa femme Gopâ et s'efforça de la consoler; le lendemain il alla trouver son père; celui-ci, rempli de chagrin, lui offrit ses palais, ses trésors, son royaume. « Faites, dit le prince, que je sois toujours en possession de la jeunesse, que jamais je ne devienne la proie de la maladie, que ma vie soit sans bornes, et je resterai auprès de vous. » C'est en vain qu'on essaya de le surveiller étroitement; une nuit il fit seller son cheval et partit, suivi seulement de son cocher Tchandaka. Siddhârtha avait alors vingt-neuf ans. En quittant Kapilavastou, il fit de touchans adieux à la ville où il avait passé sa jeunesse, lui promettant de « venir l'éveiller » quand il aurait obtenu la demeure suprême, exempte de vieillesse et de mort, quand il serait devenu *Bouddha*, c'est-à-dire éclairé, savant, car le mot *bouddh* signifie simplement connaître.

Après avoir marché la nuit entière et s'être éloigné du pays des Çâkyas, Siddhârtha congédia son fidèle serviteur, en lui remettant son cheval et ses parures; puis il échangea ses habits de soie contre les vêtemens grossiers d'un pauvre chasseur, il coupa et jeta au vent sa chevelure; désormais on devait l'appeler Çâkyamouni, ce qui veut dire le Çâkya solitaire, ou bien Çramana-Gaoutama, l'ascète gôtamide. Il s'en alla d'école en école, chez les plus illustres brahmanes : plusieurs, pleins d'admiration pour sa science et sa beauté, voulurent le retenir auprès d'eux; mais il lui sembla que leur doctrine n'était pas vraiment libératrice, qu'elle n'enseignait pas l'indifférence pour le monde, l'affranchissement des passions, le calme, l'intelligence parfaite, et il les quitta. Cinq des élèves de

son dernier maître le suivirent; ce furent ses premiers disciples. Le réformateur se trouvait alors, non loin des bords du Gange, dans le royaume de Magadha, qui a été la Galilée du bouddhisme; il se retira avec ses nouveaux compagnons en un lieu appelé Ourouvilva, voulant se replier sur lui-même, au milieu des plus austères mortifications, avant d'aller enseigner le monde. Il passa de la sorte six années dans les méditations, s'appliquant à dompter ses sens par les jeûnes et les souffrances. Au bout de ce temps, il revint à des pratiques moins austères, et il eut à ce sujet un différend avec ses disciples, qui, croyant le voir faiblir, le quittèrent momentanément. C'était l'époque où il arrêtait dans son esprit sa doctrine et où il fixait les règles de sa discipline. Le vêtement qu'un chasseur lui avait cédé au début de sa vocation tombait en lambeaux; il alla dans le cimetière déterrer un cadavre et se revêtit de son linceul : de là pour les religieux bouddhistes la coutume de se couvrir de haillons ramassés par les rues, par les chemins, et même dans les cimetières; c'est aussi à son exemple qu'ils vivent uniquement d'aumônes. Çâkyamouni n'était encore à ce moment que Bodhisattva, c'est-à-dire le prédestiné, l'être heureux, qui a toutes les qualités nécessaires pour arriver à connaître; encore quelques méditations suprêmes, quelques longues extases, et il allait devenir le Bouddha accompli. C'est en un lieu appelé Bodhimanda (le siége de l'intelligence), sur les bords de la rivière Nairandjanâ, qu'eut enfin lieu cette transfiguration : le Bodhisattva, voyant un homme qui coupait une herbe longue et flexible, s'arrêta, tressa une natte, s'assit sous un figuier, les jambes croisées, le corps tourné vers l'orient, et s'écria : « Que ma peau se dessèche, que mes os se dissolvent, si avant d'avoir obtenu l'intelligence suprême je soulève mon corps de ce gazon ! »

Il demeura ainsi sans mouvement un jour et une nuit entiers; mais à la dernière veille, à l'aube, il sentit qu'il atteignait la triple science, qu'il revêtait la qualité de Bouddha parfait, et frappant de sa main la terre : « Oui, s'écria-t-il, c'est ainsi que je mettrai fin à cette douleur du monde ! » Il avait alors la pleine révélation de l'enchaînement mutuel des causes qui donnent la raison d'être de cette vie, des quatre vérités sublimes qui peuvent racheter les créatures et les conduire au *nirvâna*, le but suprême.

Ces points essentiels et bien authentiques de la doctrine de Bouddha, les plus propres certainement à faire comprendre la législation et le législateur, demandent que l'esprit, pour les suivre, se prête un moment aux subtilités de la métaphysique indienne. Douze conditions, tour à tour effets et causes, s'enchaînent mutuellement pour produire les choses telles qu'elles existent : la vieillesse et la mort

ont pour cause la naissance, puisque si on ne naissait pas, on n'aurait pas à mourir; — la naissance est l'effet des préexistences, ce qui est logique dans le système indien des transmigrations. — Celles-ci résultent de l'attachement, sorte de chute qui fait que l'être insuffisamment dégagé des attachemens terrestres retombe dans le cercle fatal des transmigrations. — L'attachement a pour cause le désir; — le désir résulte de la sensation; — celle-ci provient du contact, puisqu'il faut que les choses nous touchent, soit par les sens extérieurs, soit par le *manas* ou sens intime, pour que nous les sentions; — le contact est l'effet des six sens : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher, et le *manas* ou cœur. — Les six siéges des sens ne sont mis en action que sous l'influence et par la cause du nom et de la forme, car c'est par là que les objets se révèlent. — Cependant le nom et la forme seraient sans valeur, si nous n'avions la connaissance ou conscience par le moyen de laquelle nous distinguons ces noms et ces formes. — La conscience elle-même a pour cause les concepts, sorte d'illusions composant les idées qui apparaissent à notre imagination. — Enfin la douzième et dernière cause, celle qui crée les concepts, c'est l'ignorance, qui consiste à regarder comme durable ce qui n'est que passager, à croire permanent ce qui s'écoule, à nous attacher à ce monde, qui ne le mérite pas.

C'est ainsi que dans cette étrange série de déductions, en suivant le raisonnement du Bouddha, l'ignorance est la cause première et la mort le dernier et terrible résultat. Les quatre vérités sublimes qui complètent le fonds de la doctrine sont : l'existence de la douleur, — les causes de la douleur, c'est-à-dire le désir et les passions, — l'existence d'un but suprême, le *nirvâna*, où cesse la douleur, — le procédé pour parvenir à ce *nirvâna*. C'est là tout ce que, dans ses persévérantes méditations et dans ses longues extases, cet homme d'un grand cœur, mais d'un esprit incomplet, avait su imaginer pour se rendre raison de la vie et racheter les créatures. Il n'avait envisagé la vie que sous un de ses aspects, et en avait vu seulement les douleurs et les misères, sans savoir se demander si dans ces misères mêmes la créature ne peut s'élever par l'expiation, l'épreuve ou l'espérance. La lutte de l'homme contre la souffrance a des grandeurs qu'il n'avait pas soupçonnées, et il avait tourné ses regards autour de lui, dans un horizon restreint, sans les lever vers le ciel, où peut-être il aurait vu Dieu. Il avait cru pénétrer le secret de la vie et des choses, et il n'avait trouvé qu'un vain enchaînement de mots. Lorsque, suivant la vie depuis ce qu'il appelle la première cause jusqu'à son dernier effet, il croyait l'embrasser tout entière, il oubliait de dire de quelle façon elle avait commencé,

et pour quelles raisons l'être un jour était entré dans ce cercle fatal des existences. Sa doctrine entière reposait sur une idée contradictoire et fausse, car ce n'était pas la vie en elle-même qui lui semblait haïssable : « Mon père, avait-il dit, si vous faites qu'il n'y ait ni déclin, ni maladie, ni mort, je resterai auprès de vous. » Et pour supprimer ces maux, il supprimait l'activité, la vie même, les remplaçant par la contemplation et par l'extase. Il déclarait que sa loi était pour tous une loi de grâce, et cependant il constituait dans la pratique d'inévitables inégalités, puisqu'il fallait bien qu'une partie des hommes demeurassent dans le tourbillon de la vie, en dehors des voies du salut, ne fût-ce que pour nourrir les mendians ascètes qui, plus favorisés, poursuivaient la félicité suprême, vêtus de haillons et le vase aux aumônes dans la main.

Cette doctrine, assise sur une base si étroite et si incomplète, n'en allait pas moins obtenir un succès immense : dans l'Inde d'abord, puis, expulsée de l'Inde, elle allait pousser dans toutes les régions environnantes des rejetons plus vigoureux que ne l'avait été la souche primitive. C'est que de toutes les idées humaines le Bouddha remuait la plus générale, et chacun sentait retentir en soi un écho, quand il parlait de la douleur, en ce temps où le monde n'avait pas atteint le degré d'éducation et d'expérience morale qui sait nous montrer dans la douleur une épreuve souvent salutaire. De plus, au sein d'une société dont les hautes régions, inquiètes, agitées par l'esprit métaphysique, avaient vu se développer déjà plusieurs écoles religieuses et philosophiques, tandis que le peuple avait altéré par de grossières superstitions le naturalisme primitif des Védas, le Çâkya solitaire, prêchant le renoncement, la charité, rempli d'une compassion infinie pour toutes les créatures, dédaigneux des castes, devait apparaître avec une douce physionomie de réformateur. Ainsi c'est à titre de réformateur moral et social, et aussi comme continuateur des philosophes qui avaient successivement modifié les croyances primitives, que le Bouddha obtint d'abord un si grand succès dans l'Inde. Dans la Chine, il semble que ce fut par d'autres causes : quand le Chinois accueillit avec tant de facilités les croyances religieuses d'une nation voisine et même les vint étudier chez elle, ce peuple, de beaucoup de sens pratique, mais d'un esprit positif et vulgaire, était las de ses informes ébauches religieuses, résultant aussi d'un naturalisme dégénéré. La morale élevée des philosophes Lao-tsé et Confucius ne pouvait convenir qu'aux lettrés; quant à la foule, à laquelle il faut les pratiques et les pompes d'un culte religieux, le bouddhisme, déjà surchargé de récits merveilleux, altéré par les légendes, devait mieux lui plaire. Moins métaphysicien que l'Hindou, le Chinois pouvait se contenter des raisonnemens incom-

plets du Bouddha et de ses déductions en apparence ingénieuses, mais établies bien plus sur des mots que sur des idées justes et claires. Né, à ce qu'il semble, pour ne regarder que sur cette terre, et pour y vivre en l'exploitant de son mieux, il pouvait se satisfaire d'une religion qui, tout en médisant de notre monde, ne montre guère autre chose à travers toutes les transmigrations. Quoi qu'il en soit, le bouddhisme n'a pas tardé à produire partout où il s'est implanté des pratiques idolâtres et des superstitions repoussantes; c'est lui qui semble avoir arrêté la Chine dans la voie du progrès spirituel et moral, en supprimant la notion de Dieu, en faisant mal connaître la véritable valeur de la vie, en plaçant devant les esprits un idéal insuffisant.

Ce n'est pas que nous partagions d'une manière absolue le jugement qu'une partie des savans qui se sont occupés du bouddhisme, et particulièrement M. Barthélemy Saint-Hilaire, ont porté du *nirvâna*. Il est impossible d'y voir l'anéantissement, l'extinction complète de l'âme en même temps que du corps. Aujourd'hui même les docteurs de la religion bouddhique dans l'île de Ceylan protestent contre une telle interprétation, et un élève de Burnouf, M. Obry, nous semble avoir bien établi (1) que le pur, le fortuné, l'immortel *nirvâna*, l'état futur du Bouddha parfait, le joyau de l'omniscience, le plus précieux de tous les biens (nous citons quelques-uns des noms et des épithètes par lesquels *le Lotus de la bonne loi* désigne constamment le *nirvâna*) ne peut pas représenter le néant, et que l'anéantissement de l'âme eût été une récompense dérisoire pour tous ceux que Çâkyamouni éloignait des biens de ce monde. Ses prédécesseurs, les brahmanes et les sankhyas, école schismatique athée, dont le chef Kapila était antérieur au Bouddha de deux ou trois cents ans, avaient admis l'immortalité de l'âme. Les premiers, à la suite de ses transmigrations, lorsque la série des épreuves était épuisée, la faisaient rentrer dans la grande âme du monde; ils ne l'anéantissaient pas; ils la divinisaient dans le sein de Brahma. Kapila représente l'âme individuelle, éternelle, infinie, cherchant à s'isoler de ce monde et pénétrant, quand elle parvient à échapper au cercle fatal des renaissances, dans un ciel mal défini, le *Kâivalyam*, où elle demeure dans un état assez vague, mais qui du moins lui laisse sa persistance et son individualité. Oter à l'âme ces priviléges, que l'Inde admettait unanimement, devait être impossible au temps du Bouddha : c'eût été reculer au-delà même du point de départ de toutes les croyances indiennes. Seulement Çâkyamouni a eu le grave tort de laisser planer sur cette question une grande incertitude; il n'y

(1) *Du Nirvâna indien*, par J.-B.-F. Obry; Amiens 1856.

a pas un *soutra* (on appelle ainsi les discours recueillis par ses disciples, dans lesquels le législateur développe sa doctrine) où le *nirvâna* soit nettement défini. M. Burnouf se croyait donc en droit de dire : « Ce Bouddha qui rejette le Brahma éternel et absolu dans le sein duquel les âmes sont absorbées, qui ne semble pas admettre la nature ou *Prakriti*, procréatrice, dont Kapila détache les âmes éternelles et individuelles, qui ne cesse de répéter que la vie est un mirage, une illusion, un songe, ne croyant ni à Dieu ni à la réalité de ce qui l'entoure, ne peut placer la fin suprême que dans l'anéantissement. » M. Barthélemy Saint-Hilaire ajoute : — *Nirvâna* signifie extinction, *nir*, non, *vâ*, souffler; les brahmanes ne cessent de reprocher aux bouddhistes de croire à une destruction absolue; enfin l'état qui, dans cette vie, approche le plus du *nirvâna*, c'est le *dyâna*, sorte de contemplation ou d'extase. Or le *dyâna* a quatre degrés : le premier est le sentiment intime de bonheur qui remplit l'ascète, quand, par le mépris de ce qui l'entoure, il est parvenu à se détacher de tout autre désir que celui du *nirvâna*; il juge et il raisonne encore, mais il est affranchi de toutes les conditions du péché. Au second degré, il se défait du jugement et du raisonnement, et son intelligence, fixée sur le seul *nirvâna*, ne ressent que la jouissance d'une pleine satisfaction intérieure, sans la juger ni la comprendre. Au troisième degré, ce plaisir même a disparu, le sage tombe dans l'indifférence, conservant toutefois un vague sentiment de bien-être physique dont tout son corps est inondé et une conscience confuse de lui-même. Au dernier degré, l'ascète ne possède plus ce sentiment de bien-être physique, non plus que la mémoire, ni même le sentiment de son indifférence; libre de tout plaisir, de toute douleur extérieure ou intime, il est parvenu à l'impassibilité aussi voisine du *nirvâna* qu'elle peut l'être durant cette vie. Cependant, et c'est là le point remarquable, l'impassibilité n'empêche pas l'ascète d'acquérir à ce moment même l'omniscience. Si cet état de l'extase, ajoute M. Barthélemy Saint-Hilaire, est déjà un néant transitoire et anticipé, que doit-on chercher dans le *nirvâna*, sinon un néant éternel et définitif?

A cela pourtant on peut répondre que si l'âme acquiert l'omniscience, il est impossible qu'elle soit anéantie; de plus, le *nirvâna* ne désigne pas une extinction absolue, car, suivant les *soutras* bouddhiques, il y a trois *nirvânas* distincts, et il est impossible que les deux premiers désignent absolument la même chose que le troisième. Enfin, si le Bouddha a nié la réalité des objets qui nous entourent, il n'a pu nier la réalité du sujet pensant, c'est-à-dire l'âme, et partant les âmes des hommes qu'il venait sauver; si l'âme était simple, elle était indissoluble. Enfin, voici les paroles mêmes que *le Lotus*, traduit par M. Burnouf, attribue à Çâkyamouni : « Le *nir-*

vâna n'est pas un composé, et il échappe à toute conception. — Ce n'est ni la destruction ni la mort, parce que si c'était la mort, après lui reviendrait la chaîne des renaissances, et si c'était la destruction, il tomberait sous la définition d'un être composé. »

On peut donc croire que, dans la pensée de Çâkyamouni, *nirvâna* n'a pas été synonyme d'anéantissement de l'âme. Il y a d'ailleurs dans ces esprits hindous de telles subtilités, que souvent ils s'arrêtent à des nuances presque insaisissables. C'est ainsi que dans l'extinction d'une lampe, à laquelle le *nirvâna* est souvent comparé, ce n'est pas la flamme qui est anéantie, mais la cause, c'est-à-dire l'huile. Quant à la flamme, qui tendait à s'échapper en voltigeant au-dessus de la mèche, elle est simplement affranchie. En conduisant le *nirvâna* au-delà des dernières limites de l'extase, c'est-à-dire de l'état qui, dans les conditions de notre existence, détache le plus l'âme du corps, il est probable que le Bouddha prétendait mener celle-ci à un état indéfinissable, mais supérieur, affranchissement des derniers liens de la matière, où cesse l'ignorance, selon lui cause première de tous les maux. On ne peut guère expliquer autrement la pensée de Çâkyamouni; mais comme il n'a rien défini, et que l'état vague auquel il voulait conduire l'âme devait être le plus souvent incompréhensible pour l'esprit du vulgaire, comme il a supprimé la notion de Dieu et remplacé l'activité, première loi de la vie humaine, par la contemplation, ce qui pour beaucoup voulait dire inertie, il ne devait ni élever le cœur ni animer l'esprit, et il n'est pas étonnant que des sectes détachées de la sienne, poussant quelques-unes de ses spéculations à leur dernière conséquence, aient bientôt nié la réalité du sujet pensant aussi bien que des objets pensés, et prétendu qu'il n'y avait ni sauveur, ni sauvés, ni salut. Tel est le point de départ et le fonds primitif de la doctrine de Çâkyamouni. Ces explications nous ont semblé nécessaires pour bien faire comprendre la deuxième partie de sa vie, celle où d'ascète il est devenu Bouddha.

Lorsqu'il se jugea en pleine possession de la vérité, Çâkyamouni se donna pour tâche d'en répandre la connaissance. Toutefois ce ne fut pas sans quelques luttes intérieures qu'il abandonna sa vie de contemplation et d'extase pour entrer dans cette voie nouvelle. « La loi qui vient de moi, disait-il, est profonde, lumineuse, déliée, difficile à comprendre; elle échappe à l'examen, elle est hors de la portée du raisonnement, accessible seulement aux savans et aux sages; elle est en opposition avec tous les mondes... Si j'enseigne cette loi, les autres êtres ne la comprendront pas; elle peut m'exposer à leurs insultes. » Par trois fois il fut ainsi tenté de garder pour lui seul le secret de la délivrance; mais enfin, pris de pitié pour

les êtres plongés dans l'incertitude, plein de compassion pour ceux qui cherchent, et qui, moins heureux que lui, ne sauraient trouver, il surmonta toute faiblesse, et, quittant le figuier sacré qui ombrageait Bodhimanda, le trône de la sagesse, il franchit le mont Gaya, parvint au Gange, et entra dans la grande ville de Bénarès. Il y retrouva les cinq disciples qui l'avaient quitté à Ourouvilva. Ceux-ci, repentans, se jetèrent à ses pieds et le reconnurent pour l'instituteur du monde. Il ne tarda point à obtenir bien d'autres conversions : le roi du Magadha et celui du Koçala, royaume voisin situé sur les bords du Gange, embrassèrent le bouddhisme, et ce fut près d'eux, sous leur protection, qu'il prêcha *le Lotus de la bonne loi* et un grand nombre de ses autres *soutras*. Râdjagriha, au centre du Magadha, lieu de son séjour favori, devint la ville sainte du bouddhisme.

Quelle fut l'opposition des brahmanes, dans quelle mesure résistèrent-ils à son influence toujours croissante? Les *soutras* contiennent peu d'indications sur ce point, et le *Lalitavistâra*, principal document dont on a extrait l'histoire du législateur, s'arrête peu après le moment où l'ascète devient Bouddha. Toutefois on peut croire que la lutte se passa surtout en paroles : l'intolérance, comme l'a justement remarqué un critique éloquent, est un fait propre à la race sémitique. Depuis le temps même de la rédaction des Védas, l'Inde ne cessa jamais de soumettre à l'esprit de recherche et d'examen ses croyances religieuses, et on doit croire que le Bouddha, chef de secte, jouit à cet égard de la même liberté que son prédécesseur le philosophe Kapila. Il est certain que, tout en se regardant avec un mutuel mépris, les deux religions de l'Inde ont vécu quatorze cents ans côte à côte. Le Bouddha n'usa jamais de la faveur que lui témoignèrent plusieurs rois de l'Inde pour persécuter ses adversaires; il ne chercha des armes que dans la persuasion. Ce n'est qu'au commencement du IXe siècle de notre ère que le brahmanisme, prenant définitivement le dessus, commença à se faire persécuteur, peut-être à l'exemple de l'islamisme, qui commençait à apparaître de l'autre côté de l'Indus, et réussit à expulser le bouddhisme au milieu de circonstances historiques qui ne sont encore que très imparfaitement connues.

Le Bouddha, vainqueur de ses adversaires dans plusieurs luttes métaphysiques et favorisé par les souverains, put donc multiplier les conversions et développer avec sécurité sa doctrine. Une des femmes qui l'avaient élevé, sa tante Mahâ Pradjâpati, vint le trouver; il lui permit d'embrasser la vie religieuse, et ce fut à cette circonstance que les femmes durent de participer à la condition monastique. Son cousin Ananda, beaucoup de ses parens, la puissante

famille des Çâkyas tout entière, grossirent bientôt la foule de ses disciples. Son père lui-même vint le voir; puis ce fut le Bouddha, à son tour, qui s'en alla, suivant sa promesse, « éveiller » la ville de Kapilavastou du sommeil de l'ignorance. Là, il retrouva ses trois femmes. La vertueuse Gopâ, après l'avoir longtemps pleuré, s'était consolée en songeant à la grandeur de sa mission. A l'exemple de sa tante Mahâ Pradjâpati, elle embrassa la vie religieuse.

Durant quarante-quatre années, le Bouddha ne cessa d'enseigner et de convertir, continuant, au milieu de la gloire qui environnait son nom et se propageait de royaume en royaume, à mener une vie chaste et pauvre; il n'écrivit pas, mais entouré d'une multitude d'auditeurs dont la plupart étaient venus de régions éloignées pour recueillir la parole de la sagesse sous de frais ombrages ou au sommet du Pic du Vautour, montagne du Magadha, il commentait les difficultés de sa doctrine dans ces longs discours que ses disciples ont recueillis sous le nom de *soutras*. Enfin le Bouddha sentit que le jour suprême de la délivrance, la fin des transmigrations, l'heure du *nirvâna* allait venir. Il était en un lieu appelé Koucinagara, près du royaume de Koçala, et son cousin Ananda marchait à côté de lui; ils allaient passer le Gange, lorsque le Bouddha, se tournant vers son compagnon, lui dit : « C'est pour la dernière fois que je contemple de loin la ville de Râdjagriha et le trône de diamant. » Puis ils traversèrent le Gange, le Bouddha fit ses adieux aux endroits qui avaient été les témoins des diverses phases de sa mission et de sa dernière existence; à une demi-lieue environ au nord-ouest de Koucinagara, sur les bords de la rivière Atchiravâti, il fut pris de défaillance; alors il s'arrêta dans une forêt, où il rendit le dernier soupir. Cette retraite, comme Bodhimanda, où il s'était transfiguré, comme Ourouvilva, premier séjour de son extase, devint à jamais consacrée dans l'histoire de la foi bouddhique, et demeura jusqu'à l'extinction de cette religion dans l'Inde un but d'incessans pèlerinages. Quand il entra dans le *nirvâna*, le législateur du bouddhisme avait quatre-vingts ans, et, suivant les calculs les plus probables, c'était 543 ans avant Jésus-Christ.

A la nouvelle de la mort du maître, ses disciples, et à leur tête Kâçyapa, le plus illustre d'entre eux, accoururent. On rendit au Bouddha les mêmes honneurs funèbres qu'aux plus puissans monarques; mais quand son corps précieux eut été livré aux flammes, de sanglantes contestations s'élevèrent pour le partage de ses reliques, et ses disciples oublièrent autour de son bûcher même ses préceptes de douceur et de concorde. Les moindres parcelles attribuées au corps de cet homme, qui cependant ne s'était donné que pour un sage, allaient être grossièrement divinisées. Toute sa doc-

trine allait subir de nombreuses altérations, et sa vie, si simple en elle-même, devenir un tissu de fables merveilleuses et de récits fantastiques.

A ses noms de Siddhârtha, Gôtama, Çâkyamouni et Bouddha, plusieurs autres s'ajoutèrent pour traduire ses qualités ou exprimer le respect populaire : on l'appelait *Tathâgata*, ce qui veut dire celui qui a bien suivi ses prédécesseurs. Ce titre, que Çâkyamouni paraît s'être donné à lui-même, est d'une grande importance en ce qu'il indique que le législateur ne se regardait que comme le continuateur de Bouddhas antérieurs, de sages qui l'avaient précédé. De même il admit qu'après lui des séries de sages s'élèveraient pareillement du rang de Bodhisattva, ce qui littéralement veut dire « qui a l'essence de la *bodhi* (sagesse), » à celui de Bouddha parfait, pour aller, à travers les divers mondes, racheter les créatures, puis entrer en possession du joyau de l'omniscience, le fortuné *nirvâna*.

Çâkyamouni fut encore appelé *Sougata*, le bienvenu, *Baghavat*, le bienheureux, et *Arhat*, le vénérable. Enfin en Chine il s'appelle *Fô*; mais ce nom ne représente ni un titre ni une qualité, comme les précédens, il est seulement le résultat d'une transcription chinoise incomplète du nom de Bouddha. On racontait que la prédestination du sage fut nettement indiquée à sa naissance par la manifestation des trente-deux signes caractéristiques et des quatre-vingts marques secondaires auxquels un Bouddha peut être reconnu. De ces signes merveilleux, voici les plus remarquables : une protubérance du crâne sur le sommet de la tête, les cheveux bouclés, inclinant vers la droite, d'un noir foncé à reflets changeans; un front large et uni; une touffe de poils entre les sourcils, blanche comme la neige ou l'argent, l'œil d'un noir foncé; des dents au nombre de quarante. Le trente et unième signe consiste en une figure de roue imprimée sous la plante du pied; de là ces nombreuses empreintes du pied du Bouddha que l'on montre dans plusieurs régions, et jusque dans l'empire de Siam et à Ceylan, où il n'est jamais allé.

Dans la légende, la naissance du Bouddha revêt un caractère merveilleux; le *Lalitavistâra* le représente au milieu des jardins célestes de Çrâvasti, entouré de ses cinq disciples, de douze mille mendians et de trente-deux mille Bodhisattvas, tous dans l'heureuse perspective d'une seule et dernière renaissance; il se plonge dans la méditation. Alors une excroissance lui pousse sur le sommet du crâne, et lui rappelle tous les Bouddhas antérieurs; la lumière de la science sans passion se produit en lui, et plein de pitié pour les Bodhisattvas, les dieux, les hommes, les *asouras* (esprits des airs) et le monde, il prend la parole et consent à raconter comment il doit s'incarner parmi les hommes. Ses divers auditeurs sont dans

une grande affliction quand ils songent qu'ils vont perdre les leçons précieuses de Baghavat. Pour les consoler, il leur laisse à sa place le Bodhisattva Maitréya; il lui met de sa main son diadème sur le front, et le désigne pour lui succéder comme Bouddha sur la terre, lorsque le monde perverti aura perdu tout souvenir des prédications qu'il va lui porter. Alors le Bodhisattva descend dans le sein de sa mère Mâyâ-Dévi, où, pour accomplir une prédiction du *Rigvéda*, il prend la forme d'un éléphant armé de six défenses, couvert d'un réseau d'or, à la tête rouge, à la mâchoire majestueuse. Cependant des signes précurseurs annoncent sa venue dans le palais de Çouddhodana : les oiseaux y accourent, les jardins se couvrent de fleurs, les étangs se remplissent de lotus, les instrumens de musique jouent d'eux-mêmes, les écrins de perles s'ouvrent, le palais est illuminé d'une splendeur qui efface celle du soleil. Le Bodhisattva est placé dans le sein de Mâyâ-Dévi, les jambes croisées, tourné du côté droit; là Brahma vient lui rendre visite; avec sa tête, il salue les pieds de Bhagavat et lui offre une goutte de rosée qui contient tout ce qu'il y a de vitalité dans les trois mille grands milliers de mondes. A sa suite, les rois des dieux inférieurs, les déesses et tout le panthéon brahmanique viennent se prosterner devant le futur Bouddha, embryon terrestre. Bientôt Mâyâ-Dévi ressent les premières douleurs de l'enfantement; elle est entourée par les dieux dans le jardin de Loumbini, et elle accouche sous l'ombrage d'un *plaksha*, debout et appuyée aux branches de l'arbre. Indra et Brahma se tiennent devant elle, et ce sont eux qui reçoivent l'enfant. Il descend à terre et s'assied sur un grand lotus blanc qui pousse à l'endroit même qu'avait touché son pied, puis il fait sept pas vers chacun des quatre points de l'horizon et sept pas vers les régions inférieures, en s'écriant : « Je vaincrai le démon et l'armée du démon; je verserai le grand nuage de la loi, et les créatures seront remplies de joie et de bien-être! » Toutes les circonstances de la vie du Bouddha sont dans la légende enveloppées de merveilles. Dans sa retraite d'Ourouvilva, ce ne sont plus les passions qui l'agitent; elles sont personnifiées dans un démon, dieu de l'amour, du péché, de la mort, qui vient tenter l'ascète, et qui lui livre, avec ses fils, ses filles et des légions de ses hideux serviteurs, des combats gigantesques dont le sage sort victorieux.

Telles sont les broderies dont l'imagination exubérante et bizarre des hommes auxquels s'adressait Çâkyamouni a entouré sa légende. Le *Lalitavistâra* n'est que de trois ou quatre siècles postérieur au Bouddha; cependant, si d'autres *soutras* ne venaient expliquer ou rectifier certaines parties de celui-ci, nous pourrions nous faire une très fausse idée de l'homme et de sa doctrine. C'est ainsi qu'on le

voit ici divinisé, et qu'entre ses transmigrations s'interpose le ciel appelé Toushita, dont les habitans divins lui sont inférieurs et semblent reconnaître en lui leur maître. Brahma, Indra, les grandes divinités brahmaniques entourent le Bouddha; mais elles lui sont aussi subordonnées. La promptitude avec laquelle ces dieux reparaissent peut faire supposer que le Bouddha ne les avait pas, de parti-pris, rejetés, comme le fit avant lui Kapila. Seulement il put s'en passer, et même il dut ne savoir qu'en faire, car son système n'en avait pas besoin. L'homme en effet peut, suivant sa doctrine, faire seul son salut, par la force persévérante de sa volonté, sans s'appuyer sur une puissance extérieure et surnaturelle : aucun être supérieur ne le guide vers le *nirvâna*, et ne se tient auprès de ce but suprême. C'est dans ce sens que l'on peut dire, malgré l'humilité, la mendicité, le renoncement prescrits par le Bouddha, que sa religion est orgueilleuse, qu'il a oublié de tenir compte de la faiblesse humaine, et qu'il n'a pas trouvé le véritable mobile de la vie.

Le Lotus de la bonne loi, dont la mise en scène et les détails ne sont pas d'une physionomie moins bizarre que le *Lalitavistâra*, auquel il paraît être un peu postérieur, contient un fait qui s'oppose formellement à ce que nous confondions le *nirvâna* avec l'anéantissement. Le Bouddha se trouve un jour près de la ville de Râdjagriha, au sommet de la montagne du Pic du Vautour, et il n'est pas entouré de moins de milliers de Bodhisattvas, de religieux, de religieuses, et d'auditeurs de tout rang que dans son précédent entretien. Le sage est plongé dans une méditation profonde, lorsque s'échappe de la touffe de poils qui sépare ses sourcils un rayon dont sont illuminées les dix-huit mille terres situées à l'orient jusqu'au grand enfer et jusqu'aux limites de l'existence. Ce prodige signifie que le bienheureux va expliquer le *soutra* du *Lotus de la bonne loi*. En effet il expose en vers, en prose et à l'aide de paraboles, les difficultés que présente l'enseignement, et dit quels sont les ménagemens par lesquels on doit conduire les hommes dans la bonne voie, puis il prédit à plusieurs centaines de ses auditeurs qu'ils renaîtront Bouddhas à leur tour, et il leur désigne les mondes qu'ils auront à sauver; plusieurs femmes participeront à cette faveur, seulement il leur faudra, pour la circonstance, changer de sexe. Bhagavat en est à ce point de ses prédictions, quand tout à coup sort du sol un merveilleux *stoupa*, ainsi qu'on appelle les monumens en forme de cônes et de coupoles dont la foi bouddhique, au temps de sa première ferveur, a couvert plusieurs régions de l'Inde. Ce *stoupa* immense est fait de sept substances précieuses; il s'élève dans les airs et se tient suspendu dans le ciel devant l'assemblée, qui en admire les balcons chargés de fleurs, les milliers de porti-

ques, de drapeaux, de guirlandes, de clochettes, l'or, les diamans, les cristaux, les émeraudes. Une voix sort de cette splendide demeure pour louer Bhagavat du *soutra* qu'il développe. C'est la voix d'un *Tathâgata* ou *Bouddha* antérieur, appelé Prabhoûtaratna, qui vient offrir ses hommages à son successeur. Le Bouddha vivant, pour honorer son illustre visiteur, réunit des centaines de mille, de millions, de myriades de *kotis* (le koti vaut dix millions), de Bodhisattvas, puis avec l'index de sa main droite il sépare le *stoupa* par le milieu. Alors apparaît le Tathâgata Prabhoûtaratna, assis sur son siége, les jambes croisées et tout desséché, sans que son corps ait diminué de volume. Apparemment il est plongé dans le repos du *nirvâna*, puisqu'il a tenu sa place, comme le nom de Tathâgata l'indique, dans la série des Bouddhas, et que sa mission est achevée. Cependant il sort de son extase pour combler son successeur d'éloges et l'engager à venir s'asseoir à côté de lui dans le *stoupa*. Donc il n'est pas anéanti, et, bien que plongé dans le *nirvâna*, il subsiste encore.

On voit que peu de siècles après la mort de Çâkyamouni la bizarrerie semble être devenue un des caractères des ouvrages qui renfermaient l'essence de ses doctrines, et que les débordemens d'une imagination maladive s'y sont substitués au raisonnement sur lequel le Bouddha, avec l'enchaînement des causes et les vérités sublimes, prétendait poser les bases de sa religion. Il nous reste à montrer, par l'état présent du bouddhisme, combien les résultats auxquels cette religion est venue aboutir sont différens de ceux que poursuivait le législateur.

II.

Suivant un ouvrage chinois composé au VIIe siècle de notre ère, le roi du Magadha, Bimbisâra, qui fut un des plus zélés protecteurs de Çâkyamouni, vit en songe une pièce de coton et un bâton d'or qui se divisèrent à ses yeux en dix-huit parties. Il interrogea le Bouddha, qui lui dit : « Cent ans après que j'aurai quitté ce monde, il y aura un roi qui étendra sa puissance sur le Djamboudvîpa. A cette époque, la doctrine des Bhikchous se divisera en dix-huit parties et donnera naissance à autant d'écoles qui, par des voies différentes, tendront toutes au *nirvâna*. Ce que vous avez vu en songe en est le premier présage, ne vous en affligez pas, ô roi! » M. Stanislas Julien, qui a recueilli cette anecdote, y joint, d'après trois ouvrages chinois (1), traduits eux-mêmes de la langue indienne, la liste de ces dix-huit écoles schismatiques qui ont bien réellement existé.

(1) *Journal asiatique*, octobre, novembre 1859.

Après la mort du Bouddha, trois conciles s'étaient appliqués à fixer ses doctrines. Le premier, tenu dans la ville sainte de Râdjagriha peu après que le législateur eut quitté ce monde, avait été présidé par le cousin du Bouddha, Ananda, et par son disciple bien-aimé, Kâçyapa, *celui qui boit la lumière*. Ils avaient rédigé ensemble le *Tripitaka* (la triple corbeille), qui contient les *soutras*, l'*Abhidharma* (métaphysique) et le *Vinaya* (discipline). A la suite des quatre vérités sublimes qui indiquaient à la fois la cause des misères humaines et le chemin de la rédemption, prirent place les cinq préceptes suivans : ne pas tuer, ne pas voler, ne pas commettre d'adultère, ne point mentir, ne point s'enivrer. La chasteté la plus rigoureuse fut imposée aux religieux ; il leur fut prescrit de se vêtir de haillons, de vivre d'aumônes, d'habiter les forêts, ce qui justifiait pleinement le nom de Bhikchous, mendians, que les bouddhistes se donnent à eux-mêmes. Avant d'obtenir la suprême sagesse, au temps où il n'était encore qu'ascète, Çâkyamouni s'était aussi appelé Mahâ Bhikchou, le seigneur mendiant. Les disciples, réunis en concile, prescrivirent encore, en se conformant aux préceptes du maître, la charité, la pureté, la patience, le courage, la contemplation et la science. Ce fut ce qu'on appela les *pâramitâs* ou vertus transcendantes « qui font passer l'homme à l'autre rive, c'est-à-dire à l'entrée du chemin qui mène au *nirvâna*. » Ces préceptes n'ont rien que de fort louable, mais ils sont bientôt dénaturés comme tout le reste : la patience et le courage se changent en longues tortures imposées volontairement au corps, et l'extravagance se mêle même à la charité. C'est ainsi qu'une légende représente le Bouddha rencontrant les petits d'une tigresse affamés près des mamelles taries de leur mère : dans l'excès de sa tendresse et de sa compassion, il leur donne ses membres à dévorer. L'humilité, également prescrite, fut le principe d'une institution qui a passé dans le christianisme : c'est la confession ; deux fois par mois, à la nouvelle et à la pleine lune, les religieux confessaient publiquement leurs fautes, et les laïques se réunissaient, mais à des intervalles moins rapprochés, pour la même cérémonie. Le Bouddha recommanda encore la piété, le respect envers les parens, et lui-même en donna l'exemple.

On voit que si la métaphysique du Bouddha était faible et que si les procédés par lesquels il prétendait conduire au salut étaient peu conformes aux véritables lois de la vie humaine, du moins sa morale était pure. Elle paraît avoir produit des résultats salutaires dans la période de ferveur et de prosélytisme qui suivit la mort du Bouddha, tant que le souvenir de sa figure à la fois noble et touchante put dominer l'ensemble de ses doctrines. Plus tard encore, transplantée dans des pays étrangers, elle contribua à développer de généreux

instincts de dévouement et de charité, et forma des personnages vraiment vertueux. Tel est sans contredit Hiouen-Thsang, ce pèlerin chinois dont M. Barthélemy-Saint-Hilaire a longuement raconté l'histoire, qui s'en alla dans le VIIe siècle de notre ère retremper sa foi et compléter son éducation religieuse au foyer des croyances bouddhiques. Néanmoins on voit par ce personnage même, qui est un des héros du bouddhisme, que si cette religion sut inspirer des sentimens d'une charité poussée jusqu'au dévouement, elle n'avait rien cependant qui pût élever l'esprit et agrandir l'âme, car il est impossible d'être plus superstitieux, plus crédule, plus étroit que ne le fut ce pèlerin renommé entre tous les bouddhistes de l'Inde et de la Chine pour sa science et sa sagesse, et surnommé par eux le *Maître de la loi* et le *Dieu de la délivrance*. Ces grandes qualités de charité et d'amour demeurèrent donc à peu près stériles; elles ne produisirent que des résultats individuels et isolés sans profit pour la foule, et n'empêchèrent pas le bouddhisme de tomber dans l'état de dégradation profonde où nous le voyons aujourd'hui.

Qu'on ouvre en effet des relations relatives à la Chine, à la Mongolie, au Japon, à la Cochinchine, à Ceylan : partout se retrouvent des pratiques absurdes, honteuses, quelquefois abjectes, s'adressant grossièrement aux sens, ne tenant aucun compte de ce qu'il y a de plus élevé dans notre nature, mettant l'homme de niveau avec les bêtes les plus viles. Toutes les législations s'altèrent, et il n'y a pas de doctrine, si sublime qu'elle soit à son point de départ, qui ne puisse être pervertie par les interprétations intéressées ou sophistiques des passions humaines : le christianisme en a été souvent la preuve; mais dans ces sortes de naufrages on voit surnager quelque grand débris, un principe, une idée à laquelle la vérité se rattache pour trouver son salut et reprendre son chemin. Dans le bouddhisme, rien de semblable : le raisonnement, le renoncement aux biens de ce monde, le détachement par la contemplation, tout ce qui composait l'esprit des doctrines de Çâkyamouni a disparu, parce que le but et les procédés de sa religion étaient contraires aux lois et aux conditions de la vie humaine, et des pratiques grossières s'y sont partout substituées.

En Mongolie, les lamaseries réunissent par milliers des troupeaux de mendians inutiles; dans leur habit jaune consiste tout leur caractère religieux; ils sont à charge à la population laïque, et consument leur temps, sans aucun profit pour eux ni pour leurs semblables, à rouler les grains d'un chapelet, à nasiller des paroles vides de sens, ou même à faire marcher des moulins à prières pour mettre littéralement en pratique cette expression symbolique d'un *soutra* qui dit que le Bouddha fit tourner à Bénarès la roue de la loi. A la tête de

la communauté, dans les plus illustres lamaseries, un homme est à peu près divinisé à titre de Bouddha vivant. Ce successeur de Çâkyamouni est recueilli généralement en bas âge sur la foi d'indices attestant sa prédestination; il vit dans la retraite et dans l'inaction, comblé d'honneurs futiles et entouré des principaux lamas. Dans ces maisons religieuses, deux qualités cependant ont survécu : la tolérance et l'hospitalité.

Au Thibet, le *talaï-lama*, premier personnage politique et religieux, est aussi un Bouddha vivant. Il habite à Lassha un palais qui est le principal édifice de cette ville, et qui se compose d'une réunion de temples de grandeur différente, dont le plus considérable, haut de quatre étages et d'architecture fantastique, comme toutes les constructions religieuses de l'Asie orientale, est surmonté d'un dôme recouvert de lames dorées et entouré d'un vaste péristyle à colonnes torses. Dans le sanctuaire, sur un trône placé à côté de l'autel, se tient le lama souverain; on lui attribue une puissance surnaturelle, et des milliers de pèlerins suivent incessamment le chemin de Lassha, qui est aujourd'hui une des villes saintes du bouddhisme, pour venir adorer sa personne sacrée. Ainsi, dans une région considérée comme un des centres et des foyers modernes de la religion bouddhique, on a dénaturé l'enseignement primitif au point de diviniser la créature humaine, si misérable aux yeux de Çâkyamouni, qu'il ne lui enseignait la sagesse que pour la délivrer à jamais des fatigues de l'existence! Ce fait devait se produire : les hommes ont partout besoin de croire à un être supérieur; ne le trouvant pas dans leur religion, les sectateurs du Bouddha y ont suppléé en divinisant le Bouddha lui-même ou ses prétendus successeurs.

Au nord de la Tartarie et chez quelques peuplades sibériennes, le bouddhisme confond ses pratiques avec les sortiléges et les conjurations du châmanisme. Dans l'empire de Siam, on sait que les âmes des bienheureux qui renaîtront Bouddhas passent pour s'incarner de préférence dans le corps de certains éléphans, et il en résulte que là, au lieu d'adorer des hommes, ce sont des animaux que l'on traite en divinités. En Chine, les classes supérieures ont échangé les croyances religieuses contre les spéculations philosophiques, et les lettrés semblent généralement avoir adopté une sorte de théisme auquel s'ajoute la morale de Lao-tsé et de Confucius. Quant au peuple, il a conservé Fô, les pagodes et leurs ministres les bonzes; mais combien le Fô chinois est loin du Bouddha primitif! Dans l'idole grossière, aux jambes repliées, au bras levé, devant laquelle fume un bâton de cire au fond d'une pagode, et qu'entourent quelques bonzes au regard éteint, faisant entendre pendant de longues heures les mêmes exclamations, qui reconnaîtrait l'ascète gotâmide, épou-

vanté de la vie, fuyant le monde et cherchant dans le raisonnement et dans la méditation à pénétrer l'enchaînement des lois qui peuvent relever la créature et la délivrer de ses misères terrestres? Tout en devenant cosmopolite et en franchissant sa muraille et ses vieilles barrières pour aller demander aux autres régions des moyens plus faciles de subsister, le Chinois demeure invinciblement attaché aux usages que lui ont transmis ses ancêtres; il transporte donc avec lui ses idoles et ses superstitions. C'est ainsi que les Chinois de l'Australie ont bâti en 1856 une église dont les frais ont été couverts par souscription. C'est une espèce de pagode en bois, haute de deux étages, longue de soixante pieds et large de trente-cinq; l'image du Bouddha y a été solennellement installée; l'encens et les cierges brûlent constamment autour de la statue; dans des cérémonies particulières célébrées à certaines époques de l'année et en l'honneur des morts, de longues processions se déroulent, guidées par des étendards sur lesquels s'étalent de grands dragons dorés; on brûle des pétards, des papiers mystiques, on forme des danses bizarres. Telles sont les pratiques extérieures du bouddhisme en Australie, en Californie, partout où de grandes masses de Chinois sont venues s'établir. Elles ne font qu'inspirer du dégoût et du mépris aux populations étrangères au milieu desquelles elles ont été transplantées; aussi ce ne sont pas les rites et les superstitions du bouddhisme, c'est l'invasion de ses tendances qu'il faut redouter. Cette religion n'a conservé aucun idéal; les promesses faites autrefois par le législateur ont perdu leur prix, parce qu'elles n'avaient rien d'élevé et de désirable. Or les disciples de Fô peuvent à la longue communiquer aux populations qui les entourent, et qui aujourd'hui affectent de les mépriser, la rapacité, le culte exclusif des profits terrestres. Dans ces luttes d'activité dont l'enjeu est toujours un bénéfice matériel, ils peuvent contribuer à éteindre chez leurs rivaux les dernières lueurs de sentimens élevés dus à une meilleure éducation, et c'est à ce titre que le contact de tant de populations bouddhistes par la Chine, le Japon, la Sibérie, la Cochinchine et toutes les régions où les Chinois se répandent, peut, dans l'avenir, devenir funeste à notre civilisation.

Le Japon, comme la Chine, nous montre dans les bonzes qui desservent ses pagodes des hommes ignorans, grossiers, avides, sans moralité, se bornant à pratiquer quelques cérémonies extérieures, sans se soucier de ces grandes questions relatives à la condition humaine que le législateur du bouddhisme a mal résolues, mais dont il a eu du moins le mérite de se préoccuper. Le clergé de Ceylan, qui a la prétention d'être le plus fidèle dépositaire des doctrines du Bouddha, n'a su qu'exagérer la sévérité de ses prescrip-

tions en ce qui concerne l'aumône et la pauvreté des habits. On peut d'ailleurs juger du bon sens religieux de la population de l'île par une cérémonie qui la mit tout entière en émoi dans le courant de l'année 1858. Il s'agissait de l'exhibition d'une prétendue dent du Bouddha. Cette précieuse relique est conservée dans la pagode de Maligaoui, qui est un des plus fameux sanctuaires du monde bouddhique; il est très rare qu'on la tire du tabernacle où elle repose enfermée dans neuf boîtes concentriques en or enrichies de diamans, de perles et de rubis, et l'exposition publique n'en peut avoir lieu qu'avec le consentement du gouverneur anglais de Kandy. Voici à quelle occasion ce fait notable se produisit récemment : Ceylan entretient des relations religieuses avec l'empire birman, et il se fait de l'un à l'autre pays, par le golfe du Bengale, d'assez fréquens pèlerinages. Deux religieux de l'île, se trouvant à la cour d'Ava, apprirent avec surprise qu'on prétendait conserver dans cette ville une dent du Bouddha longue de huit pouces, et mirent en doute l'authenticité de cette relique. L'empereur des Birmans exigea aussitôt que la question fût soumise à un concile de bonzes : les religieux singhalais objectaient que la dent birmane est plus que double de celle de Ceylan, dont personne ne récuse l'authenticité, et en effet on ne trouva rien dans les textes qui permît de conjecturer que jamais le Bouddha eût prédestiné une de ses dents à être conservée au pays birman. L'empereur, avec une impartialité qui lui fait honneur, décida que deux bonzes iraient à Ceylan examiner de près la relique rivale, et rédigeraient à ce sujet un rapport.

Les deux bonzes vinrent en effet dans l'île. Le gouverneur anglais ne pouvait refuser son autorisation en présence d'une question si grave, et le 9 octobre 1858 fut fixé pour la grande cérémonie de l'exhibition. A cette nouvelle, la population indigène afflua de tous les points de l'île, et la pagode fut splendidement décorée. Enfin, après de longs préliminaires, au signal donné par une trompette, le sanctuaire s'ouvrit, et l'on en vit sortir une longue procession de bonzes suivis du grand-prêtre, précédé de la dent du Bouddha renfermée dans un coffret en cristal, qui lui-même reposait sur une fleur de nénuphar en or massif. A cette vue éclata un enthousiasme immense, et le mot *sâdhou! sâdhou!* qui peut se traduire par *amen*, retentit de façon à ébranler l'édifice; le bruit des flûtes, des trompettes, des tam-tams s'y mêla, et la foule se prosterna pêle-mêle. La relique fut alors placée sur l'autel au-dessous du dais. C'est un fragment d'ivoire de la dimension du petit doigt, jaune fauve, un peu courbé vers le milieu et plus gros à une extrémité qu'à l'autre. Les envoyés de l'empereur birman examinèrent avec soin la relique, puis la foule entière fut admise à défiler devant l'autel.

Voilà où en est aujourd'hui le bouddhisme. Toutefois, pour être juste, ce n'est pas à Çâkyamouni qu'il faut s'en prendre si sa religion est tombée jusqu'à ces adorations ridicules, c'est plutôt à l'esprit grossier de la foule. Des faits semblables se sont produits ailleurs, et dans le christianisme lui-même. Nous ne pouvons nier, en effet, que l'homme étranger à nos croyances qui, en Italie, en Espagne et même en France, contemplerait dans les églises catholiques la foule prosternée devant un reliquaire ou couvrant d'ornemens la madone et l'enfant Jésus, pourrait croire à de l'idolâtrie. Ce sont des faits de cette sorte, joints à certaines ressemblances extérieures dans le rite, qui ont donné à penser qu'entre le bouddhisme et le catholicisme existaient des rapports bien réels. La disposition intérieure des églises est la même; l'autel mystérieux, les chandeliers, les chapes de nos prêtres se retrouvent dans l'empire de Siam et en Mongolie; la croix est en grand honneur au Thibet. La vie cénobitique, le célibat des religieux, la confession, sont des prescriptions de la religion bouddhique aussi bien que de la nôtre. Enfin d'un côté l'ascète réformateur, de l'autre le législateur divin, ont également fait entendre des paroles de pitié et de miséricorde, celui-là relevant les castes déshéritées, celui-ci s'adressant aux petits, aux faibles et à tous les misérables.

Ces faits paraissent constituer entre les deux religions de sérieuses ressemblances, et on est tenté d'abord de se demander comment, avec l'une d'elles, l'Asie orientale est tant demeurée en arrière, tandis que l'autre, secondant l'activité de l'occident de l'Europe, lui a permis de s'avancer d'un pas ferme et assuré dans la civilisation. En y regardant de plus près, on ne tarde pas à se convaincre que ces ressemblances sont purement extérieures et superficielles, et que si ces religions présentent dans leurs pratiques quelques analogies, elles n'en conservent pas moins dans leur génie et dans leur constitution intime des différences radicales. La vie de Siddhârtha nous a montré un homme profondément touché de la misère de ses semblables, s'écartant dans la solitude pour méditer sur la guérison de leurs maux, et croyant avoir trouvé le remède dans l'isolement, dans la contemplation, loin des jouissances les plus naturelles et dans le mépris de la vie même. Le mobile du Bouddha est la crainte, et son but la récompense. Le Christ a une bien autre figure : il n'apparaît pas en réformateur et ne change pas l'histoire, il vient seulement la compléter, puisque sa naissance est l'accomplissement des prédictions des prophètes; il ne rejette donc point le passé, il l'achève, il ne médit pas de la vie, il l'améliore. Si son enfance est illuminée des rayons de la sagesse, si tout jeune il vient s'asseoir dans le temple parmi les docteurs, cependant il ne déserte jamais la vie ac-

tive. Puis, quand la foule l'environne et qu'il prêche, il ne va pas demander à des déductions métaphysiques, à des formules laborieuses les lois de la vie et les conditions du salut. Sur tous ceux qui l'entourent, il jette sans chagrin un regard de compassion; il élève leurs yeux et leur entr'ouvre le ciel pour leur montrer un Dieu plus indulgent que ne l'avait été Jehovah.

Voilà la législation qui a contribué à nous faire ce que nous sommes, bien plus qu'une supériorité de nature que nos races invoqueront justement peut-être à l'égard des Chinois, mais non en face des Hindous, puisque ceux-ci ont été les parens de tous nos ancêtres. Nous avons été admirablement servis par les circonstances : l'Inde nous avait transmis ses goûts spéculatifs et ses instincts élevés; la philosophie savante et délicate qui s'était élaborée dans les plus nobles esprits du peuple le mieux doué de la terre s'est enrichie pour nous des convictions monothéistes de la Judée, adoucies par la charité merveilleuse d'un législateur surhumain; héritiers à la fois de l'expérience, des acquisitions et du génie différent de plusieurs races, nous avons eu pour maîtres Platon, Moïse et Jésus-Christ. C'est dans cette éducation qu'il faut chercher la raison de notre supériorité. Nous avons été moins loin que nous ne le croyons peut-être des extravagances de l'Inde; parmi les solitaires et les ascètes des premiers temps chrétiens, plus d'un s'est imposé des mortifications et des épreuves insensées que l'on pourrait croire empruntées aux mendians du Gange. Plus tard, les disciples stigmatisés de saint François (1), dans ces derniers siècles les mystiques, ont assez fait voir que le génie de l'Occident répugnait moins que nous ne le pensons aux excès de la folie religieuse. Heureusement le travail, la vie active, que le christianisme encourageait, l'ont retenu sur la pente de cet abîme où l'abus de la contemplation a précipité les disciples de Siddhârtha : saint Benoît, en imposant à ses cénobites le travail des mains, les a sauvés du péril où les jetait saint Basile avec ses grandes communautés religieuses, créées sur un type qui lui avait été transmis du fond de l'Orient. Mêlés aux luttes journalières de la vie, l'acceptant avec ses alternatives inégales de jouissances et de peines, nous sentons bien, au milieu de ses déceptions, de ses faits inexplicables, de ses injustices constantes, qu'elle ne saurait se suffire à elle même, qu'une grande loi nous échappe, et qu'il en faut chercher le but ailleurs. Si, dans les efforts que nous faisons pour pénétrer cette loi, nous ne trouvons rien qui puisse répondre d'une façon précise à ces questions autour desquelles l'homme semble condamné à tourner toujours sans jamais les résoudre, du moins nous entrevoyons l'infini, Dieu, l'âme immortelle; nous ap-

(1) On peut voir une étude fort curieuse de M. A. Maury sur ce sujet dans la *Revue* du 1er novembre 1854.

prenons que la douleur et le sacrifice comportent une généreuse satisfaction, qui elle-même est une récompense. C'est un enseignement que le Christ a consacré par son exemple; mais déjà l'antiquité grecque l'avait connu, lorsqu'elle nous montrait Prométhée expiant avec une constance invincible son bienfait dans un douloureux supplice. Le poète d'Auguste le proclamait encore quand il célébrait l'homme juste et persévérant, inébranlable et sans crainte sous les ruines mêmes du monde. Pourquoi en est-il ainsi? C'est ce que nous ne pourrions exactement dire; mais nous sommes certains qu'il y a un idéal du bien et du juste qui a ses reflets dans notre cœur, et vers lequel il faut tendre, phare lumineux qui éclaire des rivages lointains, que nous ne connaissons pas, mais où nous trouverons un port. Ces nobles aspirations, ce sentiment d'un autre avenir, cette conviction que l'homme est supérieur à notre terre, ce sont les bénéfices de notre éducation.

Tout cela manque au bouddhisme, et c'est la cause de son infériorité. En condamnant cette vie sans enseigner à l'homme l'amour désintéressé du bien, sans lui montrer dans l'accomplissement des devoirs pénibles, dans les luttes et dans les persécutions même, une pure récompense, en le traînant hors des voies de l'activité pour l'assoupir dans les ivresses énervantes de l'extase, quelles que fussent la charité de son cœur et la noblesse de son esprit, Siddhârtha s'est trompé. Il jetait les hommes dans une impasse infranchissable. Aux vertueux et aux sages il imposait le renoncement, le sacrifice, sans leur en montrer la grandeur, et leur proposait une inacceptable récompense. Avec les autres, sa loi ne pouvait manquer de dégénérer en pratiques vaines et grossières. Le disciple du Bouddha, sans appui divin et dépourvu d'un idéal vers lequel son âme pût s'élever, devait fatalement retomber sur cette terre, et il fallait bien qu'il s'y rattachât, si triste qu'on la lui fît voir, puisqu'elle était son unique domaine. Il en est résulté que des hommes, par centaines de millions, dénués d'aspirations vraiment généreuses, détournés du culte de l'esprit et de l'âme, végètent dans des préoccupations exclusivement terrestres et matérielles. C'est pour cela que les doctrines du Bouddha font plus vivement sentir le prix de nos croyances spiritualistes, comme l'a fait remarquer M. Barthélemy Saint-Hilaire. C'est aussi pour ces mêmes raisons peut-être que, mis dans un contact journalier avec tant d'individus de nos sociétés trop oublieux des enseignemens que portent avec elles ces nobles croyances, le bouddhisme grossier, sans élévation et sans idéal, tel qu'il est aujourd'hui professé par trois cent millions d'hommes, peut apparaître comme une des menaces de l'avenir.

ALFRED JACOBS.

SIR W. HAMILTON

Lectures on Metaphysics and Logic, by sir W. Hamilton; 2 vol. Edinburgh 1859.

Ce n'est pas l'Écosse qui a commencé la réputation de William Hamilton. M. Brandis en Allemagne l'avait proclamé le grand maître de la philosophie péripatéticienne, et M. Cousin en France un des premiers critiques philosophiques de l'Europe, qu'il était à peine connu dans sa patrie, et qu'on lui disputait ses titres à une chaire de logique dans l'université d'Édimbourg. Ses disciples les plus touchés de son mérite et de sa gloire ne datent sa prise de possession définitive du rang qui lui appartient dans l'opinion de ses compatriotes que de l'époque où il publia son édition des œuvres de Reid. Il y a de cela quatorze ans, il en avait cinquante-huit, et depuis dix-sept ans il avait donné le premier écrit qui l'a fait connaître au monde philosophique. Diverses causes ont pu contribuer à la lenteur avec laquelle ce nom est sorti de l'obscurité pour n'y jamais rentrer. La première est sans doute le caractère de Hamilton, plus amoureux de l'étude que de la composition, plus captivé par le travail de la pensée que par le besoin de la propager, et qui garda longtemps le secret sur ses recherches avant d'en révéler au monde la direction et l'originalité; mais il faut peut-être tenir plus de compte encore de l'état général des esprits en Écosse au temps où il commença d'écrire. La philosophie n'était pas populaire dans le pays de Hume et de Reid; elle y était tombée dans l'oubli ou du moins l'abandon, fort dédaignée et légèrement suspectée par la théologie,

ou plutôt par cette ardeur dogmatique qui en prenait le nom, et qui, poussant à la croyance plus qu'au savoir, ne souffrait autour d'elle ni diversion ni résistance. Peut-être le mauvais renom de David Hume, de qui date le mouvement de la pensée spéculative en Écosse et en Allemagne, s'étendait-il aux recherches entreprises pour le combattre et compromettait-il jusqu'à ses adversaires. Si depuis lors les choses ont changé, — trop peu changé encore peut-être, — c'est à sir William Hamilton qu'on le doit. Et lui-même il n'a pas caché l'appui que lui a prêté la France pour réveiller son pays d'une ingrate indifférence aux études et aux hommes qui, dans l'ordre intellectuel, lui avaient fait le plus d'honneur. Le suffrage de la France a beaucoup fait pour la renommée de Reid et pour l'autorité de Hamilton lui-même.

Sa vie, comme celle de tous ces Écossais recommandables par la science, fut simple, studieuse, uniforme. Nulle part plus qu'en ce pays l'existence des philosophes n'est philosophique. Nous avons ailleurs insisté sur le caractère particulier de cet heureux pays destiné à rester lui-même en faisant partie d'un grand empire, à conserver son rang dans l'humanité sans se mêler des affaires du monde, à figurer dignement dans l'histoire de l'esprit humain sans tenir aucune place dans l'histoire politique (1). Hamilton a pour son compte accepté ces conditions; il n'a point fait exception à la loi commune, et n'a rien demandé ni obtenu de plus qu'une vie paisible et retirée, une inaction laborieuse, l'indépendance sans bruit, la dignité sans éclat, l'indifférence aux passions et aux vanités du vulgaire. Et que pourrait-on désirer davantage? Quelle autre destinée est plus faite pour le sage? Qu'importe donc qu'un grand intérêt biographique ne s'attache pas à ce que nous pourrons dire de sa personne, si en le disant nous trouvons occasion de rendre hommage une fois de plus à ces héros modestes de la médiocrité, en réparant envers eux l'injustice oublieuse d'un siècle épris du plaisir, du bruit et de la fortune?

William Hamilton était né à Glasgow le 8 mars 1788 d'une branche de la famille historique de ce nom. On sait qu'en Écosse la communauté de nom suffit pour établir la communauté de tribu; mais de plus une descendance bien constatée rattache le philosophe à sir Robert Hamilton le covenantaire, qui commandait les insurgés puritains au pont de Bothwell. On a trouvé même dans la polémique du descendant quelque chose de la résolution, de l'indépendance et de l'énergie de l'indomptable guerrier, encore cité comme un confesseur parmi les sectateurs un peu radoucis de la foi des caméro-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1856.

niens. Quoi qu'il en soit, le titre de baronet, que Hamilton porta pendant une grande partie de sa vie, avait *dormi* un temps, suivant l'expression consacrée, lorsqu'il justifia de son droit à le reprendre, en se faisant reconnaître pour le vingt-quatrième héritier par les mâles de sir John Fitz-Gilbert de Hamilton de Rossavon et Fingalton, qui florissait vers 1330, et qui fut le second fils de l'auteur de la maison de Hamilton. On montre encore près du champ de bataille de Prestonpan les ruines du manoir féodal qui donna son nom au premier baronet créé en 1673. Le dernier a laissé un autre monument, qui n'est pas en ruines, et qui s'appelle *la philosophie du conditionnel*.

Ainsi le dernier grand métaphysicien de l'Écosse est de la famille de l'auteur des *Mémoires du chevalier de Gramont*, et l'on pourra se demander aussi, des systèmes métaphysiques à venir, s'ils sont

Comme en fait Hamilton, comme en fait la nature.

Mais avant de se parer des souvenirs héraldiques des Hamilton de Preston, le nôtre était le descendant d'une famille de médecins. Son aïeul et son père avaient été avec quelque réputation professeurs d'anatomie et de botanique à l'université de Glasgow. L'un d'eux avait assisté le célèbre docteur Cullen dans la fondation de l'école médicale de cette ville, et c'est peut-être à ce souvenir que nous devons une dissertation assez curieuse de Hamilton sur les révolutions de la médecine. Ayant perdu son père de bonne heure, il fut placé, suivant l'usage, auprès d'un ministre de l'Évangile. Le docteur Mid-Gader, qui vécut assez pour connaître dans leur maturité les talens de son élève, les avait pressentis de bonne heure, et dans une lettre qu'on a conservée, il se plaît à attester la pénétration et la force d'esprit ainsi que le caractère mâle et franc du jeune William, qui justifia toutes ses espérances par de notables succès à l'université de Glasgow, particulièrement dans les classes de philosophie, dont il remporta tous les premiers prix. Les mêmes succès l'attendaient au collége de Balliol de l'université d'Oxford, ou plutôt il s'y distingua d'une manière inaccoutumée en se soumettant de lui-même à des épreuves qui ne seront pas souvent renouvelées. Le fait mérite d'être raconté comme anecdote dans l'histoire de l'enseignement et de la philosophie. C'était en 1809 : on venait d'introduire un nouveau système d'examen; on obligeait les candidats, pour ce qu'on appelle les honneurs académiques, à professer et à répondre sur un certain nombre d'ouvrages d'histoire, de poésie et de science; les élèves les choisissaient eux-mêmes, et l'on n'exigeait pas qu'ils en multipliassent le nombre outre mesure. On pensait qu'il valait mieux prouver une connaissance ap-

profondie de quelques-uns qu'une étude superficielle de beaucoup. Hamilton à vingt ans, non content de s'engager à répondre sur tous les classiques éminens de l'histoire, de la poésie et de l'éloquence, n'exclut du concours pour la partie scientifique aucun des monumens de la philosophie grecque et latine. Au lieu de prendre, selon l'usage, deux ou trois des ouvrages les plus connus d'Aristote et un ou deux dialogues de Platon, il prit tout Platon et tout Aristote, celui-ci avec ses premiers commentateurs, ainsi que les chefs du néo-platonisme, Plotin et Proclus, en y ajoutant tout ce que Diogène de Laërce et Stobée nous ont conservé de l'antiquité philosophique. Une telle prétention mit naturellement les examinateurs en défiance; ils portèrent dans leur examen une attention particulière, et virent bientôt avec étonnement le confiant candidat soutenir sans chanceler un fardeau au moins quatre fois plus lourd que la charge imposée à ses compagnons d'études. Il eut à répondre sur la philosophie deux jours durant, chaque jour pendant six heures, et ne se montra que trop bien préparé à remplir toutes ses promesses, car lorsqu'il fut question du plus redoutable des écrits d'Aristote, la *Métaphysique*, ses juges demandèrent grâce et déclinèrent l'honneur de l'interroger et même de l'entendre. Ce fut donc une épreuve universitaire sans exemple, et qu'on n'a point répétée. Elle eut pour témoins des condisciples de Hamilton dont on cite les lettres, et qui y ont consigné leur surprise et leur admiration. Ils ne cachent pas que le candidat fut plus d'une fois obligé de s'arrêter devant l'incompétence de ses juges, et il avait lui-même gardé de cette expérience une médiocre idée du savoir philosophique de la docte université. Il s'en est montré le juge aussi sévère, quoique autrement sévère, que Locke, et peut-être faisait-il allusion à quelque souvenir personnel, lorsqu'il a écrit que de son temps un aspirant aux grades qui se serait pénétré à fond de la *Logique* d'Aristote aurait trouvé aussi peu d'appui chez son *tuteur* (1) que de faveur auprès des maîtres chargés de dispenser les honneurs académiques. Au reste, du temps même des écoles scolastiques, certains maîtres des universités étaient soupçonnés de répéter tout bas l'addition que saint Ambroise passait pour avoir faite aux litanies : « De la dialectique d'Aristote délivrez-nous, Seigneur! »

C'est donc à Oxford même que Hamilton avait posé les fondemens de cette érudition philosophique dont il a donné tant de preuves, et c'était déjà le témoignage d'une véritable originalité d'esprit. Rien assurément en 1812, année où il quittait l'université, ne l'avait obligé ou encouragé que lui-même à parcourir toute l'histoire

(1) Le tuteur est le répétiteur ou précepteur particulier d'un élève de l'université.

de la philosophie d'Alexandre d'Aphrodise à Leibnitz, à tirer de la poussière des bibliothèques des colléges ces in-folios effrayans qu'on ne touchait plus, pour entrer en communication avec Averroès et Avicenne comme avec saint Thomas et Scot, comme avec Cardan et Vivès, et enfin à se rendre maître des doctrines modernes de cette philosophie du continent, toujours tenue à distance par le jaloux esprit de nationalité des écoles britanniques; singulière préparation pour un jeune homme qui se destinait à être avocat!

Mais heureusement la maison du parlement, ce palais de justice d'Édimbourg, dont la fréquentation n'impose point aux stagiaires d'assujettissantes études, contient une belle et célèbre bibliothèque de cent quarante-huit mille imprimés et de deux mille manuscrits, où un esprit insatiable de lecture et de recherche pouvait étancher sa soif à chaque heure du jour. On dit que Hamilton pénétra dans les recoins les plus inconnus de ce trésor de savoir, et comme il avait un peu embarrassé les professeurs d'Oxford, il troublait quelquefois les bibliothécaires en leur demandant des livres dont ils avaient la garde, sans les avoir jamais vus ni entendu nommer. Dès cette époque, l'étendue et la singularité de son instruction le signalaient à la curiosité des amis des lettres. On me permettra d'emprunter au biographe de qui j'apprends tout ce que je raconte une citation d'un humoriste anglais peu connu parmi nous : c'est M. De Quincey, qui a mieux pris son parti d'être un mangeur d'opium que le pauvre Coleridge.

« Dans l'année 1814, dit-il, j'allai à Édimbourg pour la première fois; je venais rendre visite à Mme Wilson, la mère du professeur John Wilson (1). Celui-ci alors n'était pas professeur, ni ne songeait à le devenir, son intention étant de suivre le barreau écossais; je le connaissais depuis un peu plus de cinq ans. C'était Wordsworth, qui, résidant alors à Allan-Bank, sur le lac de Grasmere, m'avait mis en rapport avec lui, et depuis, en tout temps, je le suis allé voir souvent dans ce beau site d'Elleray, sur le Windermere, qui n'était pas à neuf milles de distance de mon cottage sur le Grasmere. Pendant ce voyage, Wilson me parla plusieurs fois de son ami Hamilton comme d'un homme spécialement distingué par un caractère mâle et élevé, et me le représenta incidemment comme un prodige d'érudition. En effet l'étendue de ses lectures passait pour merveilleuse, réellement effrayante, et même sous certains rapports suspecte, de sorte que certaines dames le regardaient comme mal sûr, car si l'arithmétique pouvait démontrer que tous les jours de sa vie pilés et pulvérisés en minimes globules de cinq ou huit minutes chacun, et passés dans un fil, ne formeraient pas quelque chose comme un chapelet correspondant dans ses gros et petits grains aux livres qu'il passait pour avoir étudiés et s'être rendus familiers, il devenait évident alors qu'il lui avait fallu un aide

(1) Le successeur de Dugald Stewart et de Brown dans la chaire de philosophie morale à l'université d'Édimbourg.

extra, et que de manière ou autre il avait lu par procureur. Or, en pareil cas, nous savons tous de quel côté s'adresse un homme pour demander secours, et *qui* est-ce qu'il appelle lorsqu'il désire, comme le docteur Faust, lire plus de livres qu'il n'appartient à sa part de cette vie. J'espère sincèrement qu'il n'y avait nulle vérité dans ces insinuations, car outre qu'il serait désagréable d'avoir un parasite du genre de Méphistophélès, s'attendant à recevoir un billet toutes les fois que vous donnez un petit bal, je ne pourrais, quant à moi, avoir aucune confiance dans son exactitude comme lecteur. La vérité cependant m'oblige à reconnaître qu'une fois sir William avait un gros chien dans la Great-King-Street d'Édimbourg, répondant très bien à la description du chien que Goethe, et du moins un de nos vieux dramatistes du règne d'Élisabeth, attribue au pauvre docteur Faust. A la vérité, ce ne pouvait être identiquement le même chien, figurant une première fois à Francfort pendant le xve siècle, et puis à Édimbourg dans le xixe...

« Un matin j'étais assis seul après mon déjeuner, lorsque Wilson entra tout à coup avec son ami. Sir William était si parfaitement exempt de toute ostentation de savoir, qu'à moins que les hasards de la conversation ne fournissent une occasion si naturelle d'en faire preuve, qu'il y aurait eu affectation à l'éviter, vous auriez bien pu ne vous douter aucunement qu'un extraordinaire *scolar* fût devant vous. A cette première entrevue, je ne remarquai rien qui provoquât une attention spéciale, hormis une expression non commune d'obligeance et de cordialité dans son abord. Il y avait aussi un air de dignité et une forte confiance en lui-même répandue dans toute sa manière, mais trop tranquille et trop dénuée d'affectation pour qu'on pût douter qu'elle ne s'exhalât spontanément de sa nature, cependant trop peu présomptueuse pour mortifier les prétentions d'autrui. Les hommes de génie et les hommes distingués pour leurs talens, qui choquaient tout le monde, particulièrement moi, si nerveusement susceptible, faisaient l'horreur et le désespoir des gens, en tâchant sans relâche et presque avec humeur de prendre la part dominante dans la conversation. J'en ai connu qui s'emparaient réellement à peu près de la conversation tout entière, sans s'apercevoir distinctement de ce qu'ils faisaient... Chez sir William Hamilton, d'ailleurs, il y avait une apparente négligence, peu soucieuse de prendre une part considérable ou nulle à l'entretien. Il est possible que, comme représentant d'une ancienne famille, il ait secrètement senti sa position dans la vie beaucoup moins dans le sens des avantages qu'elle offrait que des obligations et des gênes qu'elle imposait. Et en somme ma conclusion fut que j'avais rarement vu une personne qui manifestât moins d'estime pour soi-même sous aucune des formes ordinaires qui révèlent ce sentiment, soit orgueil, soit vanité, soit enflure arrogante, soit glaciale réserve. »

Il est impossible, en lisant seulement les ouvrages de Hamilton, de lui délivrer un brevet d'humilité, et la modestie n'était pas le trait saillant de son caractère; mais on aime à voir, par le témoignage d'un appréciateur difficile et ombrageux, qu'il possédait ce qui rachète tout en fait de bonne opinion, la simplicité. Il ne doutait point de lui, il en doutait si peu, qu'il n'avait nul besoin de fatiguer

ni de persuader les autres de sa valeur, et sa franchise était sans prétention comme sans inquiétude.

Dès les premiers temps de son séjour à Édimbourg, Hamilton entra en relations avec Dugald Stewart, qui s'étonna de l'érudition que comportait la philosophie, et profita du savoir de son futur éditeur en regrettant de ne l'avoir pas connu plus tôt pour en profiter mieux. On raconte que Hamilton rencontra chez Stewart le docteur Parr, placé au premier rang par les Anglais pour la science de l'antiquité classique. Par une obligeante attention pour la compagnie, le savant mit la conversation sur la philosophie grecque; mais, quoiqu'il fût loin d'y être étranger, il s'aperçut bientôt qu'il y avait là un auditeur à qui il ne pouvait rien apprendre, et, changeant le cours de l'entretien, il se mit à disserter sur les poètes latins des derniers siècles et leurs imitateurs de la renaissance. Trouvant alors le même personnage également prêt à le suivre sur ce terrain, complétant ses remarques, rectifiant ses citations, il fut troublé, et, s'arrêtant tout à coup : « Ah çà, dit-il, qui êtes-vous donc, monsieur? »

C'est en 1820 que la retraite définitive de Stewart et la mort de Brown, qui l'avait suppléé, laissèrent vacante la chaire de philosophie morale à l'université. Hamilton se mit sur les rangs pour la remplir. Il n'avait ni enseigné ni écrit, mais ses vastes études philosophiques étaient notoires, et de grandes autorités appuyaient sa candidature, dont Stewart écrivit que le succès serait un bonheur pour l'université. On sait qu'en Écosse l'usage autorise les concurrens à produire en faveur de leur candidature des recommandations ou plutôt des témoignages souscrits par des juges compétens de la doctrine et du talent. Même, je le sais, le suffrage des simples amis de la science n'est pas dédaigné. Les plus imposans dignitaires d'Oxford et le docteur Parr lui-même s'engagèrent en faveur de Hamilton. La philosophie était alors tellement abandonnée en Écosse qu'en opposition à un avocat parfaitement capable de l'enseigner sans pourtant l'avoir jamais essayé, on ne pouvait présenter personne ayant fait ses preuves dans une science rendue par Dugald Stewart fort accessible et même attrayante. Le candidat le mieux appuyé était un autre avocat, John Wilson, qui, dans quelques poésies d'un heureux présage, quelques essais de critique originale, et une polémique haute en couleur sur les affaires du temps, ne s'était fait soupçonner d'aucune accointance avec Aristote ou Platon pas plus qu'avec Locke ou Descartes; mais il était un tory prononcé. Le conseil de ville, qui est le patron de la chaire, c'est-à-dire qui l'a fondée et qui désigne le professeur, n'était, bien entendu, sensible qu'aux considérations politiques. « En 1820, dit un écrivain, tout le monde était whig ou tory... L'adoucissement et le

mélange des noms de partis familiers à nos oreilles auraient été un dialecte babylonien pour les rudes politiques de cette époque. Les libéraux étaient inconnus, les conservateurs étaient inconnus, et un libéral-conservateur aurait été pris pour un assemblage aussi complétement fabuleux qu'un griffon ou un centaure. » John Wilson fut nommé. On dit qu'il a été un professeur éminent. Nous croyons volontiers qu'il a enseigné avec talent; mais qu'il ait enseigné la philosophie, nous en doutons. Au reste, on publie ses œuvres complètes; il faudra bien qu'on y comprenne ses leçons, et nous souhaitons qu'elles démentent notre pronostic.

La faculté des avocats avait le patronage d'une chaire d'histoire universelle, et l'année suivante les avocats dédommagèrent leur confrère en la lui offrant. Il l'accepta, et autour de cette chaire assez négligée, dont le maigre enseignement n'entrait pas dans le cours régulier des études, il sut réunir un auditoire attentif par quelques leçons relatives à l'histoire des nations classiques de l'antiquité et à l'influence de leur civilisation sur la nôtre. Il poursuivait en même temps des études très sérieuses sur le système nerveux et sur la physiologie en général. Il portait dans les recherches de l'anatomie comparée son exactitude habituelle, et il fut ainsi conduit à s'occuper de la phrénologie, qui dans ce moment produisait en Écosse une certaine sensation. Il attaqua cette douteuse science dans deux mémoires lus à la Société royale d'Édimbourg (1826), et contribua à arrêter les progrès de cette vogue changeante que la phrénologie paraît destinée à reprendre de temps en temps et à reperdre aussitôt.

On a déjà raconté dans ce recueil comment le professeur Napier, à qui nous devons un excellent écrit sur l'influence de Bacon, ayant succédé à Jeffrey dans la direction de la *Revue d'Édimbourg*, proposa à sir William Hamilton d'y travailler, et lui demanda même un article sur les travaux philosophiques de M. Cousin, dont la renommée parvenait enfin en Angleterre. Hamilton hésita; il faisait la plus haute estime de M. Cousin, et il n'était pas de son avis. Il voulait bien le réfuter, mais il était pour lui contre ses adversaires. Il écrivit sous l'empire de cette double pensée, et se montra ce qu'il est resté toujours, son admirateur et son critique. En paraissant, l'article devenu célèbre sur *la philosophie de l'inconditionnel* fit événement dans le monde philosophique. C'était le signal très inattendu d'une renaissance de la métaphysique en Écosse. M. Cousin accueillit cette bonne nouvelle avec la joie la plus franche. Jamais flatteuse adhésion ne lui a fait plus de plaisir que cette critique si intelligente, car il lui était plus doux d'être compris que d'être loué. Avec un empressement de curiosité et de bienveillance, il chercha à connaître

l'auteur ignoré de ce brillant coup d'essai. Des fragmens de lettres qu'on a publiés prouvent avec quel cordial intérêt il apprenait l'existence d'un juge aussi compétent de ses travaux, et saluait par des éloges motivés le nom que nous connûmes alors pour la première fois, car ce morceau, dont Hamilton a dit lui-même « que naturellement les raisonnemens ne furent pas compris autour de lui, et plus naturellement encore, furent déclarés pendant un temps incompréhensibles, » eut un sort beaucoup meilleur parmi nous, et fixa l'attention de la tribu, alors nombreuse en France, qui se consacrait au service de la philosophie. « Cet article, dit M. Cousin (1), n'est nullement aisé à entendre. Lorsqu'une fois on en a compris le sens, on le trouve parfaitement bon et correct; mais le style en est très condensé : chaque mot est gros d'une idée. La justesse des vues, la connaissance étendue des systèmes philosophiques et la profondeur de pensée qu'il atteste, ne peuvent être appréciées que par ceux qui sont du métier. Bref, c'est un article écrit pour un petit nombre d'esprits seulement en Europe, tandis que pour la multitude sa force même et son mérite le rendront obscur. La concision d'expression de sir W. Hamilton, jointe à la difficulté qu'éprouve le commun des lecteurs à le comprendre, a conduit plusieurs personnes à le regarder avec défiance, comme un partisan des systèmes germaniques, et qui aurait perverti l'exacte et circonspecte philosophie de l'école écossaise; mais cette idée est entièrement erronée. Sir William a en effet étudié attentivement la métaphysique allemande; mais le résultat en a été seulement un accroissement d'attachement pour la philosophie de l'Écosse. » C'est ainsi que, malgré leurs dissentimens sur le fond des choses, s'établit entre les deux maîtres de la science un noble commerce d'estime, de bienveillance et d'admiration qui les honore, et la philosophie avec eux.

Nous ne pouvons citer tous les articles, peu nombreux cependant, dont Hamilton enrichit la *Revue d'Édimbourg*. Deux seulement intéressent la philosophie, l'un sur la perception, l'autre sur la logique. Dans le premier, écrit à propos de la traduction de Reid par Jouffroy (1830), il s'attacha à défendre, en la rectifiant, la théorie de la perception contre Brown, qu'il convainquit assez sévèrement d'une subtilité sophistique qui inventait l'erreur pour la réfuter. Dans le second, en félicitant l'université d'Oxford d'un retour à l'étude de la logique, attesté par les travaux des Whately, des Hampden, des Lewis (2), il décrit avec un peu de rancune l'abandon où

(1) Dans une lettre que je traduis sur la version anglaise.

(2) Le premier est aujourd'hui archevêque de Dublin, le second est évêque de Hereford, le troisième est ministre secrétaire d'état pour les affaires de l'Inde. Ils ont commencé par écrire sur la *logique*.

cette science était tombée, rien d'important n'ayant paru depuis les *Élémens* d'Aldrich, publiés en 1692, et dans une critique attentive des nouveaux essais qu'il annonce, il se montre à la fois consommé dans l'histoire et la théorie de l'art puissant qui a dominé pendant plusieurs siècles la philosophie tout entière (1833). Ses preuves étaient donc faites, lorsque la vacance de la chaire de logique et de métaphysique, par la retraite volontaire du professeur Ritchie, au commencement de 1836, vint lui ouvrir une candidature naturelle dans l'université. C'est alors que les témoignages imposans du patriarche de l'histoire de la philosophie grecque, M. Brandis, et du maître éloquent qui guidait alors toute l'école française, l'œuvre de sa pensée et de sa parole, recommandèrent le savant candidat qu'appuyaient également le roi de la critique, lord Jeffrey, et cet ancien rival, le professeur Wilson, noblement supérieur à tout souvenir de lutte et de parti. De telles autorités ne touchaient que faiblement le conseil municipal de la nouvelle Athènes. Les passions politiques ne jouaient pourtant plus aucun rôle : la réforme avait dissous les partis; mais la religion avait hérité de la politique; la religion, cela veut dire en certains pays l'esprit ecclésiastique et en Écosse l'esprit de secte, ce qui signifie l'esprit de la secte dominante et des sectes militantes. Il faut lire dans un essai de M. Baynes, à qui nous ferons de nombreux emprunts (1), la description piquante des débats et des manœuvres qui signalèrent l'élection de Hamilton. Il n'appartenait pas à ces ardentes congrégations qui ont déclaré la guerre au libre arbitre, il n'était pas du parti évangélique, ni même de la portion de l'église établie que ce parti consentait à regarder comme encore *amie de la religion;* il était chrétien et modéré. Le censeur de Schelling fut donc accusé d'être enclin au panthéisme germanique. Tandis qu'il avait à lutter contre un phrénologiste fort connu, George Combe, qui promettait, s'il était élu, *de ménager les vieilles superstitions*, on lui opposait M. Isaac Taylor, qui a écrit sur les matières religieuses avec un succès réel, et qu'un esprit élevé, mais vague, et un style éloquent avec un peu de déclamation qualifiaient incomplétement pour enseigner la logique avec rigueur et la métaphysique avec précision. Les discussions du conseil de ville, publiées comme toutes choses en ce pays, sont un curieux spécimen des préjugés et des subtilités du plus sincère fanatisme. On dit que l'excès même de l'ardente opposition qu'on fit à sir William finit par tourner en sa faveur, et au second tour de scrutin, il fut nommé à dix-huit voix contre quatorze. Les suffrages de quatre bourgeois de la cité sauvèrent la philosophie écossaise.

(1) *Sir William Hamilton*, by T. S. Baynes, *Edinburgh Essays*, 1857.

Il n'y avait pas alors deux ans que le nouvel élu, discutant dans la *Revue d'Édimbourg* les propositions d'une commission d'enquête pour la réforme des universités écossaises, avait, des trois modes de nomination des titulaires aux chaires établies, par la couronne, par les professeurs, par les villes, consenti à regarder le troisième comme relativement le meilleur, en exprimant l'espoir que les magistrats municipaux, reconnaissant leur évidente incapacité pour l'acquittement de cette fonction, s'en démettraient aux mains d'un bureau permanent, très peu nombreux et spécialement chargé de veiller au bien et au progrès de l'enseignement. *Mais, hélas!* ces mots entre crochets sont la seule addition que Hamilton ait faite au texte de son article, en le réimprimant en 1851; dans ses annotations ainsi que dans l'appendice ajouté à une seconde édition, il soulagea son cœur sur les élections académiques de la municipalité d'Édimbourg, il constata que malgré la réforme légale de la corporation, on n'avait profité de l'abolition des *tests* que pour établir la prépondérance avouée de l'esprit de secte dans toute nomination universitaire. « Ainsi, dit-il, dans ses derniers actes, le patronage académique d'Édimbourg a fini par atteindre le point le plus bas de son déclin. Les partis religieux concourent à présent avec les corrupteurs séculiers pour gagner l'incompétent électeur à la violation de ses devoirs. » En aucune occasion du reste, sir William ne s'est montré un juge fort indulgent du savoir et de l'esprit des gens d'église. Sa foi était au-dessus du soupçon, l'orthodoxie parfaite est un des caractères de sa philosophie; mais l'inflexible logicien faisait peu d'estime des controverses théologiques. Une fois même il poussa l'audace jusqu'à peu ménager le docteur Luther, ce qui lui attira une réfutation, assez forte, je l'avoue, dans sa prolixité, de l'archidiacre Julius Hare. Laissons la théologie.

Il fut un professeur puissant. L'art d'exposer clairement et agréablement de sages ou plausibles doctrines ne lui paraissait pas constituer tout l'enseignement. Il pensait avoir charge d'âmes, et il portait dans sa classe, avec tout son esprit, tout son caractère. Il aspirait moins au succès qu'à l'influence, et il voulait que la philosophie devînt la meilleure discipline pour les esprits, en leur donnant toutes les qualités qu'elle réclame pour elle-même. Ceux qu'elle instruit doivent s'égaler à elle, et à lire tout ce qu'ont écrit les disciples de Hamilton, on demeure convaincu qu'il a été pour eux, dans toute la dignité du mot, un maître.

On sera peut-être curieux de voir comment se pratique en fait et en droit l'enseignement dans l'université d'Édimbourg, et comment Hamilton s'acquitta de celui qui lui avait été confié. Il arrivait à ses nouvelles fonctions avec des principes arrêtés, rendus publics, et

dans lesquels l'expérience l'a confirmé. Il a en effet écrit presque autant de pages sur l'instruction que sur la philosophie même, et dans ces pages nombreuses, où il a jeté quelques-unes des idées qui ont amené la réforme de l'université d'Oxford et d'autres établissemens pédagogiques, il a toujours soutenu que l'instruction, étant une partie essentielle de l'éducation, devait avoir pour but de former des hommes et non des praticiens pour tel ou tel métier, d'éclairer, redresser, mûrir, fortifier l'intelligence au lieu de la plier par des vues étroites, des opinions exclusives, des facultés restreintes, aux conditions d'une dextérité professionnelle. Ses idées étaient les idées de Locke conçues avec plus de fermeté, d'étendue, et soutenues par un fonds de connaissances acquises que Locke avait dédaignées. C'est dans cet esprit qu'il défendit l'instruction classique contre les prétentions des connaissances utilitaires. C'est pour les mêmes motifs qu'il mit au-dessus soit de la théologie, soit des mathématiques, soit des sciences naturelles, l'étude de l'esprit humain comme plus haute et plus générale, la philosophie en un mot, plus propre, selon lui, qu'aucune chose à donner en même temps à l'intelligence la rectitude, la largeur, la pénétration et la vigueur. C'est une thèse qu'il a soutenue envers et contre tous avec la force et l'autorité qu'il portait dans la défense de la vérité. Son caractère était garant qu'appelé à la chaire la plus importante à ses yeux dans la métropole de son pays, il rendrait témoignage de ses convictions et mettrait ses principes en pratique. La tâche, partout difficile, l'était rendue plus encore par les usages et les règlemens de l'université. La règle veut qu'on admette dans la classe de logique les plus jeunes élèves, ceux qui sont encore de francs écoliers, pêle-mêle avec des étudians d'un jugement plus mûr et d'un entendement plus formé. De là une épineuse question : faut-il maintenir l'enseignement au niveau des auditeurs les plus avancés, ou le rabaisser à la portée des plus novices? Hamilton n'hésita pas; on ne peut faire de la philosophie pour des enfans; l'enseignement n'en peut être que sérieux, solide, élevé même; fût-il borné aux questions les plus simples, il ne peut éviter de mettre l'esprit aux prises avec des problèmes qui exigent toutes ses forces. Le professeur résolut de ne rabaisser ni mutiler la philosophie, mais de la rendre accessible par la simplicité, l'exactitude, la clarté, l'ordre, en un mot par tout ce qui dépend de l'art de l'enseignement et non de la nature des questions. Son cours resta un cours académique, où pouvaient encore profiter les plus habiles, où les commençans pouvaient avoir accès. Il le rendit aussi élémentaire que possible, il se refusa à le rendre jamais superficiel.

A Édimbourg, l'enseignement de l'université se compose de leçons analogues à celles de nos cours de facultés. Ces leçons méritent

bien en général le nom de *lectures*, étant plus souvent écrites qu'improvisées, surtout dans les matières scientifiques. Trois jours y étaient consacrés par semaine; deux autres jours étaient donnés aux examens. Ces examens étaient obligatoires ou facultatifs. L'obligatoire revenait rarement, de façon cependant que chaque élève eût été interrogé au moins une fois dans le cours de chaque session. L'examen facultatif, plus animé, plus instructif, plus approfondi, portait non-seulement sur le sujet des dernières leçons, mais sur toutes les matières qui s'y rattachaient. Ainsi toutes les questions de la philosophie étaient passées en revue d'une manière vive et intéressante dans un dialogue où le professeur ne craignait pas d'intervenir et de compléter les généralités de son cours écrit. La composition n'était pas négligée, et les essais des jeunes disciples subissaient l'épreuve de la lecture publique et de la critique du maître.

M. Baynes, qui a été un de ses plus éminens élèves, qui a même le premier fait connaître ses nouveautés en logique par un remarquable *Essai sur la nouvelle Analytique* (1846), a retracé de la manière la plus animée les souvenirs d'un enseignement qui fut pour lui une initiation. Il a pris l'étudiant à son arrivée dans Édimbourg, et, avec tous les détails pittoresques qui auraient amusé Walter Scott, il l'a conduit par les antiques rues de la cité jusque dans la salle enfumée où se lisait au-dessus de la chaire une inscription grecque et cette devise dont Hamilton a fait l'épigraphe de son édition de Reid : « Sur la terre, rien n'est grand que l'homme. Dans l'homme, rien n'est grand que l'esprit. » Là, au milieu d'un assez bon nombre d'auditeurs de tout âge et de conditions diverses, mais où domine la jeunesse, il a représenté le professeur montant en chaire et frappant aussitôt les regards par sa dignité naturelle et l'air de commandement de toute sa personne. Sa tête était forte, son front large, ses sourcils marqués et rapprochés, et toute sa figure, régulière suivant le type romain, était animée, par ses yeux noirs, d'une expression calme et pénétrante. La science se peignait dans son regard. Dès qu'il commençait à lire, le son de sa voix répondait à tout ce qu'annonçait sa physionomie, et sa parole, sa pensée tenaient tout ce que promettait sa voix. Ici j'affaiblirais l'impression que veut produire M. Baynes, si j'essayais d'analyser sa vive description de tous les effets de ce noble enseignement sur des esprits neufs qui s'ouvraient au jour de la vérité. Les développemens qu'il donne à ses souvenirs étonneraient ceux qui n'en ont point de semblables. Pour rendre ces impressions, les plus fortes peut-être qu'il ait reçues, son talent s'anime à ce point que des indifférens pourraient le soupçonner de trop céder à l'imagination et de faire

le roman d'un cours de philosophie. Moi-même je rabattrais quelque chose de son enthousiasme, et, bien que grand admirateur de Hamilton, je ne pourrais lui accorder sans débat qu'il ait rendu plus de services au vrai progrès de la philosophie qu'aucun penseur depuis mille ans. La reconnaissance du disciple l'emporte, mais je la conçois, et surtout je lui sais gré d'avoir peint avec autant de vérité que de chaleur cet empire inconcevable que prend sur la jeunesse l'enseignement, je devrais dire la révélation de la philosophie. Tous ceux qui ont traversé les études classiques n'en ont pas fait l'expérience : il peut leur avoir manqué une facilité naturelle, une attention suffisante, une occasion favorable, un enseignement qui se fît saisir; mais on ne rendra jamais à ceux qui n'ont point passé par une pareille épreuve l'effet de cette nouveauté inattendue sur un jeune esprit cultivé, développé, excité, mais fatigué et comme desséché par l'enseignement des classes où il semble qu'il n'y ait autre chose à faire en ce monde que de bien écrire. Pendant de longues années d'un travail très ingrat, très difficile, et que n'égale sous ce rapport presque aucune des occupations de la vie de l'homme fait, l'écolier n'a guère appris que l'art des mots. Les savoir, les choisir, les assortir, voilà ce dont on l'a surtout entretenu. Sans doute son jugement s'est formé dans ce laborieux apprentissage; sans doute il peut avoir acquis du goût, de la sagacité, de la promptitude à comprendre ou à exprimer; mais quoi? mais pourquoi? Quel est le sujet et le but de ce talent qu'on lui a si fort recommandé d'acquérir? Ces facultés qu'on a aiguisées en lui, il ne les connaît même pas; leurs procédés, il les a employés d'instinct, il n'en a pas la claire conscience. Il n'a réfléchi ni sur rien ni sur lui-même, car rien n'existe que pour être dit, et lui-même n'a été dressé qu'à bien dire. La vie, la société, la nature, on ne lui a parlé d'aucune chose comme réelle. Il semblait que tout fût de style, et que le monde n'existât pas en soi et ne se vît tout au plus qu'au théâtre. Malgré les efforts de tant de maîtres habiles, voilà ce qui reste trop souvent à un écolier intelligent de tout l'enseignement classique; mais dès qu'il a passé le seuil du cours de philosophie, fût-il entré là, inattentif, imprévoyant, pour peu que le professeur parle avec quelque force et quelque conviction, un monde nouveau s'ouvre à sa voix. Tout s'explique à la fois pour l'auditeur novice, qui conçoit enfin que l'art n'est qu'une forme, un transparent aux brillantes couleurs, qui recouvre des réalités solides et vivantes. Il pénètre dans le secret de sa propre pensée, il se rend compte des mouvemens de son âme et des opérations de son esprit; de l'art il s'élève à la science, et de la science à ce qui est véritablement, Dieu, le monde, l'humanité, lui-même enfin; il en parlait jusque-là, maintenant il y pense. Il com-

prend ou du moins il entrevoit ce que c'est que cet esprit humain dans sa nature et dans son histoire, ce je ne sais quoi qu'on ne lui avait encore représenté que comme une lyre ou une flûte dont un joueur habile tirait des sons pour amuser la foule. C'est là une découverte, c'est là comme une révolution de la pensée dont il faut désespérer de faire comprendre l'effet profond et le charme sévère à ceux qui ne les ont pas éprouvés. C'est là cette *meilleure part* que choisit l'intelligence contemplative, et dont *elle ne veut pas être arrachée*. On ne sait pas ce qu'on perd quand on refuse de la prendre, ce qu'on ôte quand on refuse de la donner, ou plutôt ils le savent, ces corrupteurs solennels, qui, spéculant sur l'abaissement des âmes, ont rêvé de briser, de mutiler du moins l'enseignement de la philosophie. Gardons-nous de leur parler du mal qu'ils peuvent faire à la raison, à la vérité, à la dignité de l'esprit : ce serait célébrer leur victoire, et nul hommage ne les flatterait à l'égal de nos plaintes.

On devine combien devaient être vives ces impressions d'école pour les jeunes étudians de cette romantique ville d'Édimbourg, lorsqu'après les leçons d'un maître tel que Hamilton, ils rentraient au sein d'une population douée en si égal partage de jugement et d'imagination, si ouverte à la science, si accessible à la poésie, et qui offre elle-même un intéressant sujet d'observation à la philosophie, ou bien lorsque, livrés aux jeux et aux courses de leur âge, ils revoyaient ensemble tant de lieux pleins de beauté et de souvenirs en comparant orgueilleusement leur acropole à celle qui dominait le jardin d'Académus.

Hamilton continua pendant vingt ans, c'est-à-dire jusqu'au terme de sa vie, l'enseignement qui a laissé tant de souvenirs. C'est en 1844 qu'il fut interrompu par une attaque de paralysie qui, grâce à Dieu, n'atteignit pas les forces de son esprit. Il put même l'année suivante reprendre son cours, lire lui-même une partie de ses leçons, ou les faire lire en sa présence par un suppléant, et les éclaircir par quelques mots religieusement écoutés. Il poursuivit ainsi le cours de ses fonctions universitaires, malgré de pénibles infirmités, jusqu'à la session de 1855-1856. Il avait encore, quoique fort affaibli, distribué à ses élèves les prix du terme d'avril, lorsqu'à la fin de ce mois une nouvelle attaque le frappa mortellement, et il expira le 6 mai au matin, ayant conservé presque jusqu'au dernier moment la présence de son esprit.

Hamilton a peu écrit, et il a écrit tard. Avide d'apprendre et de méditer, il ne prenait la plume que pour céder au courroux du critique contre une erreur à réfuter ou pour garder note du résultat de ses réflexions. Évidemment la composition n'avait pas un vif attrait

pour lui, et quoique sur les questions spécialement philosophiques son style soit excellent par la simplicité, la propriété et l'exactitude, ce n'était pas un écrivain; il n'accordait rien à l'agrément, à l'imagination; il ne disait que l'utile. C'était donc presque toujours sous l'empire d'une provocation accidentelle, c'était pour une question particulière ou un intérêt de circonstance qu'il se décidait à publier, et il n'a guère fait que des morceaux détachés. Il ne finissait rien, et ses publications sont des recueils un peu informes d'articles annotés, commentés, amplifiés de supplémens et d'appendices. Rien n'est fondu, rien n'est lié : ce ne sont que fragmens complétés par d'autres fragmens; mais quelques-uns sont des chefs-d'œuvre.

Il avait tant d'éloignement pour tout ce qui ressemblait à un ouvrage, qu'il fallut que M. Peisse rassemblât et traduisît ses premiers articles philosophiques, pour qu'il se décidât à les publier sous son nom. Le recueil français, enrichi d'une introduction excellente, avait établi sa réputation sur le continent, lorsque, dix ans après, il réunit ses fragmens, y ajouta de longs mémoires sur l'éducation et la réforme des universités, et l'exposé technique de ses travaux sur la logique, d'une nouvelle notation et d'un nouveau diagramme pour servir à l'analyse du syllogisme. Ce volume, intitulé *Discussions sur la Philosophie, la Littérature et l'Éducation*, quoique un peu confus et d'une lecture difficile, eut un grand succès. Peut-être cependant n'est-il pas supérieur en importance à l'édition compacte des œuvres de Reid, qui l'avait précédé de quelques années. En voulant mettre à la disposition de ses élèves un livre de classe, Hamilton non-seulement donna un Reid plus complet, pour les ouvrages, la correspondance, la biographie, mais il l'accompagna de notes nombreuses et concises qui éclaircissent, développent, rectifient bien des points. La précision et le savoir y contrôlent le laisser-aller de l'auteur original, plus judicieux que rigoureux. De plus l'éditeur y a joint sept dissertations qui formeraient la matière d'un ouvrage. Celles sur le sens commun, la connaissance intuitive et représentative, la perception, la sensation, sont les fondemens de toute une philosophie; mais telle est la bizarre répugnance de l'écrivain pour rien terminer, que la septième dissertation n'est pas finie. Le volume a été publié incomplet, et il restera tel. J'en avertis les bibliophiles, qui doivent en prendre leur parti et le faire relier comme si de rien n'était.

On devait espérer que sir William Hamilton aurait laissé d'autres travaux dignes d'être livrés au public, ne fussent-ils que commencés. On était sûr au moins que ses leçons avaient été écrites; il n'était pas à craindre que rien de ce qui pouvait achever de le faire bien connaître restât dans l'oubli. Il a laissé des disciples fidèles à

sa mémoire. Trouveront-ils dans ses papiers des richesses inconnues? On en doute; mais ils ont trouvé ses leçons, et ils les publient. Une de ses dernières occupations avait été la surveillance d'une belle édition de Dugald Stewart en dix volumes; mais il s'était presque borné à la faire correcte et complète, et réservait pour le dernier volume la biographie et des observations sur la philosophie de Stewart, et sur sa connexion avec l'école écossaise et la doctrine du sens commun. La mort ne lui a pas permis de finir sa tâche. Un de ses disciples s'en est chargé, car non-seulement il a retiré la philosophie écossaise de l'abandon où elle allait tomber sans lui, mais par son enseignement il a reformé une école écossaise qui compte aujourd'hui plus d'un représentant digne de continuer la tradition. Au premier rang il faut placer le révérend Henri Mansel, connu par ses travaux sur la logique, par un essai sur la doctrine de Kant, et qui doit porter dans l'enseignement de l'université d'Oxford la nouveauté d'une philosophie formée à la fois par l'étude directe de l'esprit humain et la connaissance comparative des grands systèmes de l'Europe moderne. M. Alexandre Fraser, qui a été un des disciples favoris de Hamilton, qui l'a secondé et suppléé dans ses leçons, lui a succédé dans sa chaire, et, sans compter le recueil des articles qu'il a donnés au *North-British Review*, et qui forment un remarquable volume d'essais philosophiques, il a publié une introduction à la philosophie rationnelle historiquement et systématiquement considérée, qui est comme le programme d'un vaste et solide enseignement. Le révérend John Cairns, ministre à Berwick, ne nous est connu que par quelques opuscules détachés, mais qui attestent la justesse et la pénétration d'un penseur, et l'introduction qu'il a jointe à son édition du *Discours sur la Lumière naturelle* de Culverwell est l'œuvre d'un excellent critique. M. John Veitch, un des élèves affectionnés de sir William, et son fidèle assistant dans les leçons de ses dernières années, a écrit à sa place une intéressante biographie de Dugald Stewart pour le dixième volume des œuvres complètes. Il s'y montre le continuateur intelligent et libre des doctrines de ses maîtres, et, dans une traduction de Descartes, il a, dit-on, apprécié avec sagacité la méthode et l'œuvre du fondateur de l'école française. On espère le voir bientôt appelé à porter dans la chaire de logique de l'université d'Aberdeen ou de Saint-Andrews l'esprit sévère et mesuré qu'il a puisé dans les exemples et les leçons du régénérateur de l'école écossaise. Enfin M. Baynes, que nous avons déjà nommé, et qui a donné à l'Écosse une traduction de *l'Art de penser* de Port-Royal, paraît s'être attaché particulièrement à poursuivre cette œuvre de réformation de la logique qui a tant occupé les dernières années de sir William Hamilton.

Il nous reste à parler de ses leçons, qui viennent de paraître, et que nous devons aux soins réunis de MM. Mansel et Veitch. Cette édition est très bien faite; elle a demandé un travail ingrat et utile. Dans ses leçons, Hamilton, selon son usage, citait beaucoup, et, contre son usage, il indiquait rarement la source de ses citations. Il mentionnait les diverses opinions des philosophes, en ne donnant souvent que leurs noms. Les renvois exacts aux originaux ou les preuves de ses assertions historiques ont été ajoutés par les éditeurs, et la rectification de quelques légères erreurs de fait ou de texte n'a pas été négligée. Ce point est important, car, grâce à ces informations précises, les leçons de Hamilton pourraient tenir lieu, sur les principales questions de la psychologie, d'une histoire de la philosophie, ou tout au moins d'un catalogue raisonné des divers systèmes dont elle offre le tableau. C'est en effet le mérite original de sir William d'avoir, grâce à son immense lecture, restitué les antécédens de mainte doctrine qu'on croyait nouvelle, qui l'avait paru à son second ou à son troisième inventeur, et il a rendu aux inventeurs véritables, quelquefois même assez obscurs, la part d'honneur ou de responsabilité qui leur revenait. On apprend en le lisant à devenir un peu plus modeste pour la science des temps modernes, et surtout à reconnaître, ce dont on aurait pu se douter par avance, que, l'esprit humain étant aussi vieux que le monde, la philosophie est née plus tôt et s'est continuée plus constamment qu'on ne l'a pensé en général depuis Bacon et Descartes. Dès que ces deux juges impitoyables du passé eurent dit, comme le juge de la comédie :

> ... Je prétends
> Qu'Aristote n'a point d'autorité céans,

on a sans hésiter exécuté la sentence, et on l'a étendue par voie de jurisprudence à tout ce qui avait pensé ou écrit depuis Aristote. Locke, Kant, et bien d'autres, n'ont rien changé à ce dédaigneux système d'oubli inauguré par nos maîtres, et Reid, obligé de revenir sur le passé pour établir la nouveauté de sa doctrine, en renonçant à l'oubli, n'a pas, si on l'ose dire, renoncé à l'ignorance. Du moins cite-t-il, juge-t-il ses prédécesseurs avec une légèreté souvent inexacte, qui ne laisse guère soupçonner une connaissance directe des originaux. Tout a changé sous ce rapport en Écosse avec Hamilton, ainsi qu'en France avec M. Cousin, et comme ils ont fait, chacun de son côté, sans se concerter, sans se copier, cette révolution dans la manière d'étudier, ils l'ont faite chacun à sa manière et suivant le tour de son esprit : M. Cousin en remontant toujours aux grands chefs d'école et en donnant l'exemple ou le conseil d'une interprétation fidèle de leurs œuvres et de leurs idées; Hamilton au gré

d'une érudition curieuse, minutieuse, capricieuse comme toute érudition, et pour laquelle aucun auteur, aucun livre, aucun système, aucun détail n'était insignifiant. On peut même remarquer que, sans négliger les ouvrages et les écrivains de génie, surtout Aristote, qui est évidemment son maître dans l'antiquité, il a recueilli plus de choses précieuses dans la foule que dans l'élite, et il a réparé envers des inconnus l'injustice des siècles.

Ce mérite de Hamilton est un des mérites de son livre. Nous en signalerons un autre : c'est la simplicité, la lucidité et la solidité de l'exposition. Quoiqu'il s'adressât surtout à de jeunes auditeurs, il n'a évité aucune des grandes questions qui rentraient dans son sujet. Les théories profondes et subtiles qui se trouvaient sur son chemin, il n'a cherché ni à les écarter ni à les amoindrir, et il a su donner à la science toute la facilité qu'elle comporte, sans la rendre futile ou superficielle. Sa manière d'écrire même n'est pas devenue brillante ni fort animée, mais elle a pris plus d'aisance et d'agrément. Il s'est un peu départi de cette gravité et de cette brièveté qui rendent l'accès de ses premiers écrits difficile pour les lecteurs ordinaires, et qui semblent toujours supposer qu'on n'a pas un instant à perdre et qu'on entend à demi-mot. Le ton de ses leçons est moins tendu que celui de ses autres ouvrages, et je suis persuadé qu'elles seraient lues aisément, comme un traité élémentaire, par quiconque voudrait y apporter l'intelligence et l'attention nécessaires à ces sortes d'études.

Mais qu'y trouvera ce lecteur attentif et intelligent? Il faut bien le lui dire sans entreprendre une complète analyse de l'ouvrage. Hamilton était professeur de logique et de métaphysique. Ce double titre semblerait être d'ancienne date, car, s'il était possible autrefois d'associer ensemble ces deux sciences à cause de certains rapports qui unissent la logique et la métaphysique d'Aristote, il serait étrange aujourd'hui d'aller choisir dans le vaste champ de la philosophie, pour en faire l'objet exclusif d'un cours unique, d'une part la science formelle des lois de la pensée considérée dans son activité propre et dans son travail sur ses connaissances, en dehors de ses moyens de connaître et des acquisitions de l'expérience, de l'autre la science de l'être en lui-même, autant que la raison peut le concevoir à l'aide de ses propres principes et des notions qu'elle doit à l'observation. Il y a entre ces deux sciences des lacunes qui ne peuvent être comblées que par la science même de l'esprit humain, et en général il est devenu impossible, sans ce préalable obligé, de philosopher en aucune chose. Personne n'est plus de cet avis qu'un Écossais, personne n'en était plus que Hamilton. On sait que, dans l'usage, le mot de métaphysique devient quelquefois le nom de toute

la philosophie, comme le mot de géométrie le nom de toutes les mathématiques. On peut très pertinemment appeler Laplace un grand géomètre, quoique je ne sois pas sûr qu'il ait dans sa vie écrit deux pages de géométrie proprement dite. Qu'on soit donc averti que, dans ces deux volumes intitulés *Leçons de Métaphysique*, il n'est pas question de métaphysique, ou il ne s'en rencontre qu'incidemment, et quand le sujet le requiert. Hamilton a usé de la latitude de la dénomination de métaphysique pour enseigner ce que, dans une autre chaire, avaient enseigné Stewart et Brown, et enseignaient encore Wilson et M. Macdougall. Ce n'est pas qu'il eût exclu de son cadre la métaphysique proprement dite : il devait un jour comprendre dans son cours, avec la psychologie, l'ontologie, ce qui est le nom de guerre de la métaphysique; mais ce jour n'est jamais venu : il s'est borné à la science des phénomènes de la pensée et à celle de ses lois. La première est l'objet des deux volumes qui paraissent; la seconde, ou la logique, le sera des deux qu'il reste à publier. Dans ceux même qui nous sont livrés, n'espérons pas trouver tout ce que nous aurions droit d'attendre. L'auteur a partagé son sujet ou plutôt l'âme humaine en trois divisions empruntées à Kant : la connaissance, le sentiment, l'action (1). La dernière partie, qui devait comprendre la morale ou du moins tout ce qui s'y rapporte dans les phénomènes de l'âme, n'a jamais été traitée; la seconde ne l'a été qu'assez succinctement dans six leçons. La première en contient quarante, et c'est un traité de la connaissance. Après tout, ce n'est pas moins que le sujet de la *Critique de la Raison pure*.

Malgré le haut prix de cet ouvrage, il ne faut cependant pas nous dissimuler que nous n'avons pas la pensée dernière et l'œuvre définitive de sir William Hamilton. On citerait des questions qu'il a plus copieusement traitées dans ses *Discussions de philosophie* et dans les dissertations annexées à son édition de Reid. S'il a fait des découvertes, elles sont là. Par des motifs difficiles à deviner, dont sa santé est probablement un, dont son goût pour les fragmens et sa répugnance à finir est un autre, Hamilton, nommé professeur il y a vingt-quatre ans, a écrit pendant les deux premières années de son cours chacune de ses leçons la veille du jour où il devait la faire; depuis lors, c'est-à-dire depuis 1838, il a répété le même cours sans y faire de changemens notables, et c'est celui qu'on imprime. C'est donc bien un cours, ce n'est pas un livre. C'est un cours excellent; c'est un livre imparfait qui a des parties éminentes.

On croit apercevoir au début un peu d'incertitude, non assurément

(1) Les facultés cognitives, sensitives ou sensibles, et *conatives*.

sur le fond des principes, mais sur la façon d'entrer en matière et de triompher soit des préventions, soit de la froideur, soit de l'inexpérience philosophique du monde au milieu duquel il prenait la parole. Ainsi dix leçons qu'il emploie à établir ce que c'est que la philosophie dans sa nature, dans ses causes, dans sa méthode, ses divisions, sa définition, enfin sa langue, sont comme une lente et hésitante préparation à quelque chose d'équivoque et de mystérieux, et quoique fort élémentaires à certains égards, elles commencent par une revendication de l'utilité de la philosophie qui semble adressée à un adversaire présent et silencieux. La place élevée et nécessaire de la science dans l'éducation est établie par des raisons fortes, mais peu populaires de leur nature, et enfin un dernier privilége est réclamé pour elle, celui de faire connaître les seuls phénomènes propres à fonder une preuve légitime de l'existence de Dieu et de l'immortelle spiritualité de l'âme. Il y a évidemment là une réponse indirecte aux défiances des sectes environnantes; mais la démonstration, un peu plaquée dans cet endroit, est au moins prématurée, car elle procède par un ordre d'idées qui ne peuvent être comprises sans un certain usage de la psychologie, et elle suppose une critique des autres preuves de la théologie naturelle qui n'est pas unanimement acceptée, et qui appartient à la doctrine particulière du professeur. Ces préliminaires une fois franchis (et ils contiennent sur les termes du langage philosophique d'excellentes discussions trop négligées par d'autres écrivains), l'auteur arrive à cette division kantienne des phénomènes de l'âme que nous avons indiquée. Qui dit phénomènes dit quelque chose de relatif. On n'apparaît, on ne se manifeste qu'à un témoin, et c'est au nom de ce témoin, c'est pour ce témoin même que parle le philosophe. Ce témoin, l'homme, l'esprit, l'âme, le moi enfin, connaît ce qui se passe en lui et hors de lui; c'est là une croyance naturelle, universelle, qui est le fait même donné par la réalité à l'observation scientifique. Connaître suppose une puissance de connaître, et, s'il y a plusieurs manières de connaître, il y a plusieurs facultés cognitives. L'idée même de la connaissance suppose une relation entre ce qui connaît et ce qui est connu. Rien donc ne nous est connu que relativement à nos moyens de connaître. Nous ne connaissons que dans la mesure et dans les conditions de nos facultés, et nous ne connaissons que ce qui est connaissable par elles, c'est-à-dire que toute notre connaissance est relative, et que toute notion se limite pour un esprit limité. Les objets ne sont pour nous qu'en tant qu'ils sont connus; nous bornons leur existence à ce qui est accessible à nos moyens de connaître. Puisqu'il y a des phénomènes internes et des phénomènes externes, il y a quelque chose au dedans et quelque chose au dehors, l'un et l'autre connus comme série distincte de phénomènes et de qua-

lités, l'un et l'autre inconnus comme substances dans lesquelles est supposée l'inhérence de ces qualités ou de ces phénomènes. Nous pouvons les appeler le *moi* et le *non-moi*, l'esprit et la matière, mais nous n'en savons rien de plus. La substance inconnue de chacune des deux séries de phénomènes n'est qu'une inférence que nous ne pouvons nous refuser à tirer de l'existence des phénomènes connus. La distinction des deux substances est uniquement tirée de l'incompatibilité qu'il semble y avoir entre les deux séries de phénomènes, qui ne peuvent par aucun artifice se réunir en une. Hamilton insiste extrêmement sur cette idée de la relativité de nos connaissances. Il va jusqu'à dire que l'homme

Rerum ignarus imagine gaudet.

Cependant, cela dit, comme Reid, qui, après avoir pris ses précautions contre le dogmatisme philosophique, s'abandonne aux croyances du dogmatisme naturel, Hamilton n'engendre plus aucun doute sur la réalité de l'objet de la conscience et de l'objet de la perception. Ici il est bien du parti de la philosophie du sens commun.

Nous ne connaissons que parce que nous savons que nous connaissons. En français, on est obligé d'appeler conscience (1) cette faculté ou plutôt ce fait qui n'est que par abstraction distinct de la connaissance, car il est en partie le fait de la connaissance même. C'est le fait par lequel le *moi* s'attribue tous les actes de connaissance externe ou interne qui se passent en lui. Ce n'est pas une faculté spéciale, comme l'ont cru Reid et Stewart; c'est la condition générale, c'est la forme constante de l'exercice ou même de l'existence de toutes nos facultés. La preuve, c'est qu'on ne peut, même dans l'abstraction, supposer la conscience en acte sans que cet acte soit en même temps celui de telle ou telle de nos facultés. La conscience vide n'est pas; elle est successivement la connaissance, le souvenir, la perception, etc., en tant que nous en avons conscience. Quand nous percevons une chose, il serait aussi exact de dire que nous en avons conscience; car dans l'acte de la perception, l'objet perçu, la perception, et la conscience sont indivisibles. Ici Hamilton enchérit, s'il est possible, sur la doctrine caractéristique de l'école écossaise, en montrant que tout acte de connaissance proprement dite par nos facultés directes est un acte de connaissance immédiate, et que la réalité de l'objet connu et de l'acte de connaissance forment un tout solidaire qu'il faut accepter ou rejeter tout entier. Je n'aurais rien à objecter aux excellentes analyses psychologiques par lesquelles il justifie sa thèse, si, après s'être élevé si fortement contre

(1) Les Anglais ont, pour exprimer ce que nous exprimons ici, le mot *consciousness*. Leur mot *conscience* signifie la conscience au sens moral, ou le discernement intime du bien et du mal.

la pensée d'ériger la conscience en faculté spéciale, après être allé jusqu'à dire que la conscience est une et indivisible, comprenant toutes les modifications, tous les phénomènes du sujet pensant, et qu'elle est à l'esprit ce que l'étendue est à la matière, il n'admettait plus tard que l'âme peut être modifiée sans en avoir conscience, et que l'expérience y fait saillir des effets dont la cause originaire lui échappe. Je ne conteste pas, je suis au contraire persuadé que certaines choses se passent en nous sans nous; mais s'il en est ainsi, s'il apparaît dans le *moi* des phénomènes qui supposent des connaissances qui n'ont laissé aucune trace, il faut admettre que nos facultés connues se sont exercées accidentellement à notre propre insu, que nous pouvons n'avoir pas toujours conscience de leurs actes, ou bien il faut supposer tout un ordre de facultés occultes, de facultés sans conscience, qui font leur œuvre concurremment avec les facultés de conscience, et ne se témoignent que de loin en loin par leurs résultats. Je crois que l'observation directe pourrait prouver que la conscience, comme élément de tout acte mental, est une quantité intensive très variable et qui peut tomber au-dessous de toute valeur appréciable, et conséquemment être comme si elle n'était pas. Cette considération ôterait toute importance à la question de savoir si la conscience est ou n'est pas une faculté spéciale, car les facultés ne sont que des abstractions, des suppositions. Tous les actes de notre être mental sont complexes. Lui seul, cet être, il est et il agit; et s'il peut agir parfois en telle sorte qu'il manque de la conscience de son action, il devient presque indifférent de considérer celle-ci comme une faculté spéciale, puisqu'elle peut s'effacer dans l'action de nos facultés connues, ou faire place à des puissances mystérieuses dont elle n'a aucune idée. Il me semble que le *moi*, toujours en mouvement, comme parle Platon, conformément à toutes les lois de sa nature, n'imagine pas toujours autant qu'il perçoit, ne raisonne pas toujours autant qu'il se souvient, en un mot se manifeste inégalement dans ses diverses propriétés. Pourquoi donc aurait-il toujours une conscience également distincte de tous ses actes? Or c'est une loi du monde de l'expérience externe que les faits qui s'y passent peuvent, sans périr absolument, s'atténuer à ce point que pour nous la valeur en soit comme nulle. Tout minimum est *sensiblement* égal à zéro. N'en pourrait-il pas être de même dans le monde de l'expérience interne?

Quoi qu'il en soit de cette observation, il reste que sir W. Hamilton a, dans neuf leçons consécutives, tracé de la conscience un admirable tableau, qui peut être cité comme un modèle d'observation psychologique. L'acte de conscience que l'on appelle connaissance suppose divers moyens de connaître, et produit en nous des notions diversement obtenues; c'est ce qu'on exprime en disant qu'il y a

plusieurs espèces de facultés cognitives. Les plus simples, les plus usuelles, les plus essentielles, en ce qu'elles nous mettent directement en rapport avec les existences, sont celles que Hamilton appelle *présentatives*, parce qu'elles nous rendent immédiatement présente la réalité. Ce sont la perception et la conscience de soi (1), l'une qui nous révèle le dehors, l'autre le dedans. Dans les idées du savant professeur, la première pourrait aussi bien s'appeler la conscience du *non-moi*, et la seconde la perception du moi; mais les deux précédentes appellations ont prévalu, et avec raison. C'est ici que Hamilton se montre vraiment Écossais. Tout en relevant certaines erreurs de Reid, tout en montrant qu'il a mal pris la pensée de plusieurs des philosophes qu'il condamne, et qu'il a obscurci ou affaibli la sienne, ne se faisant pas une juste idée de la connaissance immédiate, le disciple prouve parfaitement que le maître a bien établi ce qu'il a cru établir, qu'il l'a établi par d'excellentes raisons, exprimées sans une rigoureuse exactitude. En un mot, il rectifie et il confirme la théorie de Reid. Cette théorie, c'est le réalisme ou le dualisme naturel, ou la croyance du genre humain à la réalité de l'existence de ce qui sent et de ce qui est senti érigée en doctrine par l'observation et l'analyse. Je réunirai encore ces neuf leçons aux neuf précédentes pour en faire une théorie générale des fondemens de la connaissance qui, pour la solidité, la justesse, l'exactitude, la critique des systèmes et le choix des autorités, n'a pas peut-être de supérieure. Le réalisme naturel y devient, autant qu'il peut l'être, un réalisme scientifique. Il y a là une conciliation de l'esprit de Kant et de la doctrine de Reid qui me paraît devoir être regardée comme la base définitive de la philosophie écossaise.

Les trois classes de facultés qui suivent sont les facultés conservatives ou la mémoire, reproductives ou l'association et la réminiscence, représentatives ou l'imagination. Cette partie offre certainement des idées justes et plus d'une page remarquable, mais elle n'égale pas la précédente en perfection; elle est évidemment beaucoup moins travaillée. L'auteur s'est mis moins en frais de perspicacité et de rigueur. Il semble répéter la science plutôt que la faire lui-même. Le défaut d'originalité se laisse apercevoir, et l'esprit est moins satisfait. Les sept leçons suivantes, qui terminent la description des facultés cognitives, sont fort supérieures; elles traitent de deux classes de facultés qui, selon Hamilton, ne donnent pas la connaissance proprement dite, laquelle résulte du jeu et du concours de celles qui ont été précédemment analysées. Une fois cependant que celles-ci ont donné aux objets de la connaissance toutes les formes et, si j'ose ainsi parler, toutes les façons de l'esprit humain, il reste

(1) En français, on appelle cette *self consciousness* du nom plus général de conscience.

un nouveau travail à faire, un travail de combinaison et de séparation, qui a pour forme générale la comparaison. Les facultés qui se mettent à l'œuvre, et que l'auteur appelle élaboratives, sont celles qu'avant lui on appelait discursives; c'est l'abstraction, le jugement, le raisonnement. Elles constituent proprement la pensée, ou ce que Kant nommait l'entendement. La pensée ainsi considérée, et séparée des connaissances proprement dites, est une sorte de mécanisme abstrait, un système d'opérations qui a des lois formelles, et ces lois sont assez importantes pour être l'objet d'une science entière, la logique. On conçoit que, devant en faire le sujet de la seconde partie de son cours, Hamilton se soit borné ici à des généralités dans lesquelles il a su néanmoins introduire des vues neuves, dignes de l'homme qui a promis un nouveau progrès à cette science immuable, la logique.

Enfin, une sixième catégorie de facultés se présente. Jusqu'ici toutes les connaissances, quoique relatives à la nature prédéterminée de l'esprit humain et comme marquées à son empreinte, ont pu être regardées comme intégralement dérivées de l'expérience. Cependant il y a, dans leur acquisition et leur emploi même le plus simple, des conditions, des notions qui ne peuvent être légitimées ni même suggérées par l'expérience seule, et qui s'incorporent tellement à la connaissance même des réalités qu'il faut en rapporter l'origine à l'esprit humain pris en soi. En d'autres termes, l'étude de la conscience nous atteste des facultés régulatives qui constituent pour quelques philosophes la raison proprement dite, le *nous* des anciens, le *locus principiorum* des scolastiques. C'est cette autorité propre au *moi*, et en vertu de laquelle il soumet tout, perceptions, souvenirs, raisonnemens, et les existences mêmes, à certains principes qu'il puise en lui-même et qu'il pose comme les lois des choses. Ces principes sont reconnaissables à un trait qui n'a été distinctement et définitivement marqué que par Leibnitz. Ils sont nécessaires. Cette partie de la science ne fait que de naître, car admise avec certitude, mais avec confusion par Reid, acceptée plutôt par lui comme une croyance que comme une idée, elle n'a été encore traitée scientifiquement que par le philosophe de Kœnigsberg. C'est du moins l'opinion de sir William Hamilton.

Ce qu'il en dit est important, mais fort loin d'être complet. Il n'y a ajouté que deux choses, l'une toute en l'honneur de l'école écossaise. Il a cherché et même réussi à prouver que chez tous les philosophes, et ils sont nombreux, qui ont invoqué le sens commun pour juge des questions philosophiques, cet appel s'adressait, sous un nom populaire, à ce juge-législateur plus dignement qualifié par les noms de raison, de verbe, de vérité. Ainsi le titre de philosophie du sens commun ne serait que l'équivalent modeste de ce que

l'école de Platon aurait décoré d'une appellation plus sublime. Il y a du vrai dans cette idée, que sir William a peut-être un peu affaiblie par l'abondance exagérée des autorités qu'il y veut rallier.

L'autre point est capital pour lui. « Si j'ai fait quelque chose en philosophie, dit-il quelque part, c'est d'avoir entrepris d'expliquer le phénomène des contradictions de la raison pure, en montrant qu'elles ne prennent naissance que lorsque l'intelligence dépasse les limites de son exercice légitime. » Or elle les dépasse, selon lui, toutes les fois qu'elle oublie qu'elle ne peut connaître ni même penser l'inconditionnel ou l'absolu. C'est pourquoi il a appelé quelquefois sa philosophie la philosophie du conditionnel. L'idée fondamentale en est exposée dans ses *Discussions*. Dans ses leçons, il la suppose plutôt qu'il ne la développe, et cela nous dispense d'en rendre compte. Il la fait connaître cependant, lorsqu'il en déduit, dans un travail étendu, l'origine du principe de cause et d'effet. C'est une théorie importante, qui demanderait à elle seule un examen développé. Nous nous abstenons; mais nous ne craignons pas assez de nous compromettre pour ne pas dire qu'elle nous paraît dénaturer le sens et détruire la validité du principe de causalité. Ce principe ne serait plus une idée nécessaire, mais une idée qui nous est nécessaire, ce qui est bien différent. Il aurait pour origine une infirmité de la raison. Il faut enfin ajouter qu'une des conséquences de cette doctrine, c'est que Dieu ne peut être ni connu ni pensé. On ne peut que croire en Dieu, ce qui cependant est assez difficile, si l'idée de Dieu a perdu toute valeur. Fnfin c'est encore une conséquence, et Hamilton en convient à demi, qu'il n'y a de croyance en Dieu que par une révélation, et que la théologie naturelle est sans fondement. On voit que nous n'avons pas à chercher bien loin la source où a puisé M. Mansel.

Nous ne dirons rien des leçons consacrées à la description de la sensibilité sous toutes ses formes et dans toutes ses affections, parce qu'au milieu d'idées saines et de justes observations nous n'y trouvons pas une théorie complète et satisfaisante. Le grand mérite de l'ouvrage qui nous occupe est d'être la psychologie de la connaissance. Aussi n'y faut-il pas chercher une science entière de l'âme. C'est, pour parler un langage technique, une phénoménologie de l'esprit; ce n'est pas une anthropologie.

La supériorité de sir William Hamilton se reconnaît tout entière dans ces deux volumes : cependant il y ajoute très peu de chose aux parties originales de sa philosophie, et il faudra les prendre comme un livre d'enseignement, non comme un recueil de découvertes; mais, sous le premier rapport, ce livre mériterait d'être traduit et mis dans les mains de ceux qui étudient la philosophie, soit dit sans offenser la mémoire de M. Fortoul. Ce qu'on y retrouve, ce qu'on y

admire, comme dans tous les écrits de l'auteur, c'est le caractère éminemment spéculatif de son esprit. Malgré sa fidélité au sens commun, malgré sa défiance raisonnée des hypothèses et des systèmes, il ne cherchait dans la philosophie que la philosophie. La vérité lui plaisait pour elle-même; il s'inquiétait peu de savoir si elle pouvait plaire, à qui elle pouvait servir. Les conséquences sociales, les traditions d'école, les croyances reçues, les idées de nationalité, toutes ces considérations moyennes qui déterminent les opinions humaines n'altéraient pas la pureté de l'idée qu'il s'était faite de la science, et il y consacrait toutes les forces de son puissant esprit, sans se demander où elle le mènerait, sans se souvenir de ce qu'une théorie fait rarement oublier à une intelligence britannique, l'utilité. C'était là un trait distinctif de l'esprit de Hamilton, un trait rare dans notre siècle et dans son pays. Puis il y joignait cette originalité, qu'au lieu d'imiter la plupart des spéculatifs, qui pensent tout trouver par la contemplation et rien par le savoir, il n'aimait pas à penser à aucune chose sans connaître tout ce qu'on en avait pensé. Son rationalisme cherchait les autorités. Il ne s'embarquait dans la dialectique qu'avec le lest de l'érudition. Il avait une philosophie tout à la fois d'archéologue et de penseur.

On peut dire que sir William Hamilton a eu trois maîtres, Aristote, Reid et Kant. Sa naissance seule peut-être en a fait l'élève de Reid. Un Écossais ne pouvait guère avoir d'autre introducteur dans le temple de la science, et pour peu qu'il eût sa part de ce génie ferme et contenu qui caractérise sa nation, il devait naturellement adopter ces conclusions de bon sens dont Reid a fait les bases du traité d'alliance de la science des habiles avec l'opinion commune. On a vu que Hamilton a encore renchéri sur Reid, en étendant et en fortifiant l'autorité de la conscience, et sa doctrine n'est que celle de son maître, développée et démontrée avec plus de hardiesse et d'exactitude. Ce n'est pas de Reid cependant, c'est d'Aristote qu'il avait pris ce goût et ce talent pour la philosophie scientifique, cette foule de distinctions justes, d'observations profondes, de vues hardies, dont il a fait si heureusement usage pour apprécier, amplifier ou redresser la science un peu maigre du réalisme naturel. C'est l'étude d'Aristote, et probablement de son immense rôle dans les destinées de la pensée humaine, qui le plongea dans les détails de l'histoire de la philosophie, et ce maître, un des plus dogmatiques qu'il y ait eu, l'aurait peut-être entraîné dans ses voies sans l'influence du criticisme. Rien mieux que l'exemple de Hamilton n'a constaté la liaison, d'abord peu apparente, qui subsiste entre la doctrine de Reid et celle de Kant. Hamilton pense comme Kant sans cesser de conclure comme Reid. C'est Kant qui lui apprend à contrôler sévèrement toutes les hypothèses, même nécessaires, de la

raison, et à opposer une défiance systématique aux affirmations qu'aucune expérience ne justifie; mais Kant n'exclut pas de la raison ce que la raison est obligée de penser. Pourvu qu'elle n'y croie pas absolument, il ne lui défend pas de s'y soumettre, et va même jusqu'à vouloir que le but pratique de certaines croyances leur serve de titre suffisant, quoiqu'il les accuse de contradictions et interdise à la raison de s'y fier. Ces principes reconnus nécessaires par Kant, ces connaissances expérimentales et celles que la raison y ajoute et qu'il veut bien trouver justifiées par les besoins de la conscience morale, Reid ne se déclare pas plus habile que lui à les établir comme des vérités absolues; il reconnaît avec un sentiment modeste ce que Kant proclame avec un sentiment un peu contraire, qu'il ne saurait dire pourquoi la raison y devrait adhérer; mais elle y adhère, et avec une certaine bonhomie, il fait comme elle, et s'inquiète peu de ne pouvoir réfuter le scepticisme, puisque le scepticisme ne persuade personne. Il n'y a pas, comme on le voit, d'opposition radicale entre les deux doctrines, et Hamilton a pu les concilier sans associer le pour et le contre, sans résoudre, à l'exemple des hégéliens, la contradiction dans l'identité. Qu'il en soit résulté la preuve que Reid ou plutôt sa doctrine n'était pas aussi exempte d'un certain levain de scepticisme qu'il le pensait, comme celle de Kant n'est pas tout à fait aussi négative qu'on a bien voulu le dire, c'est ce que nous ne contesterons pas, et nous ne défendrons pas non plus sir W. Hamilton d'avoir fait au doute, à la mise en suspicion de la raison par elle-même, une part assez grande pour que la solidité de quelques-unes de ses conclusions en puisse être ébranlée. Il s'est même moins préoccupé que ne l'aurait dû un esprit de la force du sien de la difficulté qu'il y aurait à concilier certaines réserves qu'il a faites touchant la validité absolue de nos connaissances avec la foi systématique qu'il ajoute au témoignage de nos facultés, et il y a dans sa doctrine un point faible, qu'il est singulier qu'il n'ait pas vu. S'il l'a vu et qu'il ne l'ait pas fortifié, il est sceptique, je veux dire qu'il a laissé une porte ouverte au scepticisme; mais une porte mal gardée, un côté faible, ne décide pas toujours du sort d'une place forte, et s'il n'y a pas de places imprenables, il y en a qui n'ont jamais été prises. Peut-être en est-il de même de l'esprit humain. Il ne peut guère se soustraire à cette objection, qui pourrait familièrement se rédiger ainsi : « Mais après tout il n'est jamais sûr que vous ne puissiez vous tromper! » Non, mais il ne se trompe pas toujours; il est capable de certitude, et il est fait pour la vérité.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LES

DEUX COUPS DE FEU

RÉCIT DU BAS-ANJOU.

I.

Un dimanche soir, vers la mi-novembre de l'année 1831, toute la famille des fermiers de La Tremblaye se trouvant réunie autour du foyer, la grand'mère tira de son bahut un gros paquet de fil fin qu'elle avait filé au rouet pendant les veillées d'automne, et, se tournant vers ses petits-fils : — Les gars, leur dit-elle, vous devriez bien aller porter ce fil-là chez le tisserand Jagut, le petit bossu du village des Brandes.

Les trois enfans, qui épluchaient des châtaignes devant un bon feu, accueillirent par un profond silence la proposition de leur aïeule. — Allons, dit le père, partez et soyez obéissans. Il n'y a guère loin d'ici aux Brandes, il ne fait point froid ce soir, et depuis que le soleil est couché, il ne tombe plus de pluie.

L'aîné des trois enfans, René, qui avait quinze ans, se leva d'assez mauvaise grâce; Pierre, le cadet, se mit en devoir de l'accompagner; enfin Jean, le plus jeune, voyant ses deux aînés prêts à partir et déjà sur le seuil du logis, courut précipitamment se joindre à eux. Une fois dehors, les trois frères sifflèrent leur chien; mais, contre leur attente, l'animal ne répondit point à l'appel. Françoise, leur grande sœur, l'avait enfermé dans l'étable aux vaches. Un peu déconcertés de se mettre en route à pareille heure sans être escor-

tés par la vaillante bête dont ils auraient voulu s'assurer la protection, les trois enfans s'éloignèrent de la ferme à contre-cœur, frappant à qui mieux mieux de leurs sabots les cailloux du chemin. Ils ne s'aperçurent point que la porte de la maison, à peine fermée sur eux, s'était ouverte pour laisser entrer un étranger; encore moins soupçonnèrent-ils que l'on avait emprisonné le chien pour l'empêcher de trahir par ses aboiemens l'arrivée de cet hôte mystérieux.

L'air était doux; à travers les nuages brillaient quelques étoiles, et un léger vent du sud faisait frissonner les feuilles mortes sur les noirs rameaux des vieux chênes. Par instans, la lune éclairait les coteaux boisés entre lesquels coulent l'Oudon et la Verzée, petits cours d'eau sinueux et encaissés qui vont se jeter dans la Mayenne, tout près du Lion d'Angers. Les gouttes de pluie, glissant à travers les buissons de houx, tombaient lentement dans le creux des fossés. Les chouettes et les hiboux se répondaient d'une voix sonore au fond des vallées; les têtes cagneuses des arbres émondés se penchaient sur les haies comme des ombres grotesques et menaçantes.

Les trois enfans, qui n'avaient jamais fait cent pas hors de la ferme à pareille heure, commencèrent à se sentir pris d'une vague frayeur. Le plus jeune allongeait le pas pour ne point rester en arrière de ses deux aînés, qui marchaient vite et serrés l'un contre l'autre. Au moment où ils allaient entrer dans un chemin plus étroit et plus sombre, René dit à ses frères : — Il faut chanter, voulez-vous?

Tous les trois, ils se mirent à entonner à pleins poumons, sur un rhythme traînant et cadencé, la complainte bien connue d'*Henriette et Damon :*

D'une noble famille
Était le beau Damon;
Henriette était fille
D'un seigneur de renom...

A la fin de ce premier couplet, la mémoire fit défaut aux jeunes chanteurs. — Après?... dit René. Comment donc qu'il y a?... Je la savais toute dimanche dernier!... Voyons, recommençons, les gars; le reste va nous revenir.

Et ils reprirent :

D'une noble famille
Était...

Ici, la voix s'éteignit complétement dans le gosier des trois frères. Une lueur bleue, mêlée de rouge, venait de s'élever devant eux, à travers les airs. — L'*Éclairoux!* s'écria René d'une voix étranglée.

— L'*Éclairoux!* répétèrent en tremblant les deux plus jeunes frères.

Puis, prenant leur course droit devant eux, à travers les ornières, dans l'eau, dans la boue, se poussant, se heurtant, se culbutant, ils arrivèrent, crottés, mouillés, frappés d'épouvante et haletans, au village des Brandes. Le paquet de fil s'était échappé des mains de celui qui le portait. Les trois frères, se trouvant au milieu du petit hameau, frappèrent à coups redoublés à la première porte qui se présenta devant eux.

— Qui va là? demanda prudemment le maître du logis, Joseph Gambille, vieux journalier qui vivait seul dans sa pauvre maison.

Personne ne répondant, le vieillard entr'ouvrit le volet de sa fenêtre, et, rassuré par la vue des trois enfans, il se décida à tirer le verrou de la porte. — En conscience, c'est les petits gars de La Tremblaye, dit-il en les faisant entrer, qu'avez-vous donc à être si pâles?... Vous a-t-on fait du mal? Y a-t-il quelque malheur chez vous?...

L'aîné des trois frères raconta comment, s'étant mis en route pour apporter un paquet de fil au tisserand Jagut, ils avaient rencontré l'*Éclairoux*.

— En êtes-vous bien sûrs? demanda le journalier en remettant le verrou de sa porte.

— Il a passé devant nous comme une flamme, répondit René, et si vite, si vite, que nous avons eu bien du mal à nous sauver, n'est-ce pas, Pierre?

Pierre et Jean affirmèrent que René disait vrai. Ils croyaient, tant ils étaient effrayés, avoir vu deux ou trois flammes bleues à leurs trousses, et même le plus petit en avait perdu un de ses sabots dans sa course précipitée.

— Allons, mes enfans, dit le journalier, le paquet de fil et le sabot se retrouveront demain au jour. Il faut retourner chez vous; je vais vous reconduire, attendez que j'allume ma lanterne.

Le vieux journalier eût préféré se mettre tranquillement au lit et dormir dans sa cabane bien close; mais, par pitié pour les enfans effarés qui n'osaient se risquer seuls par les chemins après ce qu'ils venaient de voir, il se décida à les reconduire vers la ferme de La Tremblaye. Ils marchèrent tous les quatre d'un pas mal assuré, n'osant point porter les yeux en haut de peur d'apercevoir la terrible lumière bleue. Il était bien huit heures du soir, depuis trois grandes heures le soleil avait disparu de l'horizon; la nuit régnait donc d'une façon complète, la nuit qui jette dans les âmes l'inquiétude et la peur. Sous l'empire des ténèbres, le vieillard et les enfans parlaient à voix basse comme s'ils eussent redouté d'être entendus de quelque invisible ennemi. Enfin ceux-ci, se voyant près d'arriver à la ferme, commençaient à reprendre courage, tandis que celui-là, se trouvant un peu éloigné de chez lui, devenait de plus en plus accessible à la frayeur. — Mes petits gars, dit le journalier, vous

voilà bientôt rendus, n'est-ce pas? Vous irez bien tout seuls?... Bonsoir...

— Bonsoir et grand merci, répliquèrent les trois frères; vous ne voulez pas venir un peu plus loin?

— Nenni, les enfans, je suis las... Bonne nuit...

— Bonne nuit, répétèrent en chœur les enfans pour se donner du courage et de l'assurance, bonne nuit!...

— Prenez bien garde de tomber, cria le journalier en s'éloignant d'un pas rapide... Ne courez pas trop vite...

Les enfans ne l'entendaient plus qu'il leur parlait encore en élevant la voix pour éloigner autant que possible la frayeur qui commençait à l'envahir à son tour; mais il avait beau faire, la peur était en lui. Sa lanterne, qui éclairait fort mal, projetait sur les buissons des lueurs blafardes et découpait sur les flaques d'eau des ombres bizarres. Enfin, comme il se baissait pour ramasser le fil et le sabot restés dans une ornière, la lumière bleue dont les enfans avaient signalé l'apparition se montra à ses yeux..... Le pauvre homme poussa un cri, laissa tomber dans la boue sa lanterne, qui s'éteignit aussitôt, et roula tout de son long sur le bord d'un fossé en poussant un cri de terreur.

— Holà! père Gambille, s'écria une voix flûtée que le pauvre vieillard à moitié mort de peur reconnut pour être celle du tisserand Jagut, qu'est-ce qui vous prend donc? Avez-vous bu un coup de trop ce soir? Où diable avez-vous été vous jeter là, les quatre fers en l'air? Donnez-moi la main, que je vous aide à regagner votre logis...

— Vous ne l'avez donc point vu, vous? demanda Gambille en se relevant avec effort.

— Qui ça? reprit le tisserand.

— Mais le farfadet, l'*Éclairoux*, qui brillait rouge comme flamme et montait dans le ciel plus haut que ces peupliers du bord de l'eau.

— Tenez, père Gambille, répliqua Jagut, qu'une assez longue station au cabaret rendait plus courageux qu'à l'ordinaire, je ne crois point à ces bêtises-là... J'ai vu souvent, le soir, des petites lueurs bleues et rouges danser sur l'herbe des prés; il y en a qui en ont peur, et moi, ça m'amuse... Quant à celle de ce soir, m'est avis que ce n'est ni le farfadet, ni l'*Éclairoux*... Il y a des conscrits réfractaires cachés dans les bois là-bas, et je parie que ce sont eux qui font des signaux à ceux des autres communes. Vous devez bien en savoir quelque chose, vous, père Gambille. Le dernier de vos fils, Charlot, n'en est-il pas?

— S'il en est, je n'y suis pour rien, répondit le vieillard. Partir pour partir, il a mieux aimé battre le pays et se cacher de ferme en ferme que d'aller faire le coup de fusil en Afrique... C'est son idée!

— Ah! si j'avais pu être soldat, moi, reprit le tisserand bossu, j'aurais bien aimé à voyager... mais ils m'ont dit que je n'avais pas la taille... C'est égal, ces méchans gars-là nous causent bien de la misère...; les gendarmes sont toujours à rôder par les champs. Il n'y a plus moyen de tirer un lièvre par-dessus les haies; allez donc à cette heure tendre vos collets à perdrix!... avec ça qu'il est défendu d'acheter de la poudre et d'avoir un fusil...

— C'est vrai que le temps n'est pas bon pour les braconniers, répondit Gambille... Mais enfin, Jagut, il faut avoir pitié de ces pauvres gars-là qui courent comme des renards de terrier en terrier... Et puis il ne ferait pas bon les dénoncer...

— Ah bah! j'ai peur d'eux comme de l'*Éclairoux*, dit le tisserand; des poltrons qui aiment mieux périr de misère que d'être soldats. Vous verrez si je n'en fais pas prendre quelques-uns... Ah! si j'avais eu la taille!... Bonsoir, père Gambille; vous voilà devant votre porte, et la mienne est à deux pas...

Resté seul, le tisserand cherchait sa clé au fond de sa poche, lorsque deux mains vigoureuses se posèrent sur ses deux épaules. Il voulut pousser un cri; mais un mouchoir jeté sur sa figure étouffa le son de sa voix. L'un des invisibles personnages qui le tenaient au collet lui dit tout bas à l'oreille : — Jagut, te voilà entre les mains de ces méchans gars que tu voudrais voir à cent lieues!... Marche, bossu, marche droit devant toi... Tu as les yeux bandés, mais nous te pousserons par les épaules. Viens, nous voulons te faire faire une promenade...

Le pauvre tisserand tremblait de tous ses membres. Il ne voyait rien; ceux qui l'accompagnaient gardaient un silence absolu; seulement le bruit de leurs pas faisait connaître qu'ils pouvaient être une vingtaine.

Après avoir marché deux longues heures, la troupe fit halte au milieu d'une lande. Là ordre fut donné au tisserand bossu de se mettre à genoux. Celui qui commandait la bande s'approcha de lui, et après avoir dit à ses hommes de former le cercle autour du prisonnier, il cria d'une voix brève et vibrante : — Jagut, à genoux!... Tu vas répéter tout ce que je te dirai, entends-tu?... Voyons, écoute bien. Je suis un lâche. Et le bossu terrifié répéta : — Je suis un lâche. — Un traître, un dénonciateur, l'ennemi des pauvres jeunes gens qui refusent de servir le gouvernement d'aujourd'hui... Je leur en veux parce que je suis laid, difforme, désagréable aux belles filles du canton, qui me préfèrent les vagabonds, les réfractaires, les loyaux gars en guerre avec l'état. — Le bossu répéta mot à mot toutes les injures qui lui étaient adressées; quand il eut fini, le chef des réfractaires lui dit encore : — Lève-toi maintenant, fais trente pas avant d'ôter le mouchoir qui te couvre les

yeux, et puis après va-t'en au chenil... Souhaite le bonsoir au père Gambille, et dis-lui que son fils Charlot est en bonne santé; mais ne parle à personne de la promenade que tu viens de faire, entends-tu?...

Le tisserand bossu ne se le fit pas dire deux fois. Rendu à la liberté, il se secoua comme un caniche qu'on a débarrassé de son collier et courut droit devant lui, au hasard, pendant cinq minutes; mais il avait beau ouvrir les yeux, la nuit était profonde, et il ne retrouvait pas son chemin. Errant à l'aventure, le tisserand tantôt s'enfonçait dans la boue jusqu'à mi-jambe, et tantôt se heurtait aux ronces et aux buissons. La pluie recommençait à tomber, fine et serrée; tout était noir au ciel et sur la terre. — Ils me le paieront, murmurait le bossu; les vauriens!... M'arrêter en pleine nuit, me tourmenter, me maltraiter sans pitié... Ils ont beau se cacher, je finirai bien par mettre les gendarmes à leurs trousses!... Moi, je suis un homme d'ordre et je veux que force reste à la loi!... En attendant, me voilà mouillé jusqu'aux os... Quel chien de temps!...

— Halte-là, camarade! cria une voix, où courez-vous à pareille heure?...

Le tisserand Jagut ne répondit pas; cette fois il avait affaire à deux gendarmes qui lui barraient le chemin avec leurs carabines. — D'où venez-vous, où allez-vous, qui êtes-vous? demanda le brigadier.

— Je suis Jagut, le tisserand des Brandes.

— Vous êtes tisserand et braconnier aussi, n'est-ce pas? De braconnier à chouan il n'y a que la main.

— Je vous dis que je rentre chez moi, reprit le bossu; mais je ne sais en vérité pas d'où je viens.

— Vraiment! répliqua le brigadier, vous ne savez pas d'où vous venez? Je vais vous le dire, mon brave homme; vous venez d'assister au conciliabule que les chouans ont tenu quelque part dans les landes, et vous allez porter le mot d'ordre dans les communes voisines!... Il y a une place pour vous dans la prison de Ségré; vous y serez mieux qu'à barboter dans les ornières par une semblable nuit...

— Messieurs les gendarmes, dit en pleurant le pauvre Jagut, vous êtes dans l'erreur!... Il s'est passé des choses que je ne saurais vous raconter...

— Vous les raconterez au juge d'instruction...

— Je ne les dirai ni au juge d'instruction ni au président, répliqua le tisserand... Foi d'honnête homme, je suis innocent comme l'enfant qui vient de naître. Laissez-moi donc retourner chez moi, messieurs; si vous voulez me faire l'honneur d'entrer, je vous offrirai un verre de vin blanc du meilleur cru... J'ai grand besoin de me reposer après les fatigues de la nuit.

— Merci du vin blanc, répondirent les incorruptibles gendarmes; nous avons pourtant grand'soif et un fier appétit... Allons, en route pour la prison...

— Non, s'écria le bossu exaspéré, non, je ne veux pas y aller... Si je vous faisais prendre un chouan, me relâcheriez-vous?...

— Donnez-nous une preuve de votre innocence, et nous vous laisserons aller; dites-nous d'où vous venez.

— D'où je viens, dit le bossu, encore une fois je ne le sais pas; mais je crois savoir où vous trouverez un réfractaire, et des plus intrépides,... le fils du père Gambille, Charlot, qu'ils appellent le *Grand-Noir*...

— Cette capture-là aurait son prix, répliqua le brigadier, et je vous lâcherais bien pour avoir le Grand-Noir, car vous m'avez l'air chétif, vous, et contrefait, mon camarade. Eh bien! où est-il le Grand-Noir?...

— Il m'est avis que vous le trouverez à La Tremblaye, vous savez bien où c'est? la ferme qu'on voit de si loin sur la hauteur?...

— Merci du renseignement; on voit que vous êtes au fait des allures de ces messieurs, dit le brigadier... Mais un tiens vaut mieux que deux tu l'auras : vous comprenez? En prison, mon ami; il y a assez longtemps que vous nous tenez là, sans doute pour que les autres puissent gagner leur retraite.

Parlant ainsi, le brigadier intima au bossu l'ordre de marcher en avant. Celui-ci, désappointé et furieux, obéit à la force, en répétant avec des larmes : — Moi qui suis un homme d'ordre, moi qui gémis de voir la jeunesse méconnaître l'autorité des lois, me voilà emmené contre un malfaiteur, comme un rebelle! — Insensibles à ses lamentations, les deux gendarmes le serraient de près, secouant de temps à autre leurs chapeaux à cornes recouverts de toile cirée, sur lesquels la pluie ruisselait en abondance.

II.

Une heure environ avant l'aube du jour, les habitans de la ferme de La Tremblaye furent éveillés par un petit coup frappé sur le volet de la fenêtre. Le fermier, Jacques Aubin, sauta à bas de son lit et prêta l'oreille au bruit du dehors, pendant que sa fille Françoise montait avec précipitation l'échelle de meunier qui conduisait au grenier. — Charlot, dit celle-ci à demi-voix, Charlot Gambille, lève-toi, on frappe en bas...

Charlot, qui dormait tout habillé sur le foin, fut bientôt debout. — Sont-ce les gendarmes? demanda le jeune réfractaire.

— Je n'en sais rien, répliqua Françoise; voilà mon père qui ouvre la porte.

La porte s'ouvrit en effet, et le bossu Jagut, mouillé jusqu'aux os,

crotté comme un barbet, s'élança au milieu de la ferme : — Père Jacques, dit-il en se secouant, allumez un grand feu, s'il vous plaît, car j'ai bien besoin de me sécher. Quelle nuit, mon Dieu!... Eh bien, pourquoi me regardez-vous donc ainsi avec votre lanterne?... C'est moi, n'ayez pas peur! Charlot... Eh! Grand-Noir, tu es là-haut, n'est-ce pas?... Descends donc, je vais t'en conter de belles! Tu n'as qu'à faire ton paquet et dire adieu à Françoise, mon garçon... Les gendarmes feront bientôt une visite à La Tremblaye, ils savent que tu es ici, c'est moi qui le leur ai dit...

A ces mots, Charlot Gambille descendit furieux du grenier, où il se tenait caché, et sauta d'un bond sur le tisserand bossu. — Holà! mon garçon, reprit vivement celui-ci, tu ne m'étrangleras pas avant de m'avoir entendu, n'est-ce pas?... Eh bien! oui, je t'ai dénoncé, et je viens pour te sauver à cette heure; écoute-moi.

Le bossu raconta tous les événemens de la nuit, comment, après avoir subi les mauvais traitemens des réfractaires, il avait été emmené, malgré ses réclamations, par les gendarmes qui le conduisaient droit à la prison. — C'était bien fait pour toi, s'écria Charlot; tu tiens des propos sur nous au cabaret. Si nous avions une prison pour t'y mettre, nous autres, il y aurait longtemps que tu serais à l'ombre...

— Oui-dà, répliqua Jagut, merci du compliment. T'ai-je jamais fait du mal, à toi ou aux autres? C'était dimanche, et j'ai un peu trop causé après avoir bu, voilà tout. La pluie et la peur m'ont dégrisé... Assieds-toi là, près de moi, et écoute-moi jusqu'au bout. Les gendarmes m'emmenaient donc, et bon train encore, la pluie sur le dos, à travers les fondrières. Ennuyé de suivre les chemins creux, je leur ai offert de les guider par le coin de la grand'lande qui touche le bois. Bah! nous n'avions pas marché pendant dix minutes, que vingt coups de feu sont partis d'un bouquet d'arbres, sur la lisière du bois : nous avions donné au beau milieu de la bande des réfractaires. Les gendarmes, cédant au nombre, se sont mis à fuir, et ils m'ont laissé libre, non sans m'avoir lâché deux coups de carabine. Tu me le paieras, gredin de chouan! me cria le brigadier... Ils croyaient que je les avais fait tomber dans un piége... Je n'y songeais guère... Au milieu de la bagarre, une balle a percé mon chapeau, et je l'ai échappé belle. Il n'en est pas moins vrai qu'après une pareille aventure, me voilà compromis autant que toi. Pour me justifier, il faudra peut-être aller faire un tour en prison!... Coquin de sort! je voulais rester neutre, et voilà qu'il m'arrive deux affaires dans une seule nuit... C'est jouer de malheur!

— Sans vous offenser, maître Jagut, interrompit le fermier Jacques Aubin, vous avez toujours été un peu chasseur, et les chasseurs disent parfois des choses...

— Qui sont fausses!... On sait cela, père Aubin; mais vous voyez bien que mon chapeau a un trou :... c'est là une preuve de la vérité de ce que je raconte.

— As-tu vu les camarades? demanda le réfractaire; leur as-tu parlé?

— Pas si bête! répondit le tisserand. Ils auraient cru que j'amenais les gendarmes sur leurs traces et que je voulais me venger des misères qu'ils m'avaient fait endurer. Après les coups de feu, ils se sont mis à courir en criant: « Au carrefour, les gars!... » Et moi j'ai détalé à toutes jambes. Les gendarmes m'ont eu l'air de prendre du côté du chef-lieu pour aller prévenir la troupe. Ils ne viendront pas par ici ce matin... Et votre fil, père Aubin? Mon voisin Gambille l'a retrouvé avec le sabot du petit. Je vais m'occuper de faire votre toile, si je ne suis point emmené en prison. Cette idée-là me tracasse!...

— Vous êtes bien avec le maire, vous, reprit le fermier, et puis vous n'avez pas l'air bien à craindre!...

— Si on te fait de la peine, eh bien! viens avec nous, fais-toi chouan! dit Charlot.

— Ce n'est pas mon opinion, répondit le tisserand en hochant la tête, parce que je crois que les chouans ne seront pas les plus forts!...

— Tu ne sais pas tout, répliqua le réfractaire. Pendant l'hiver, nous allons tenir la troupe en alerte et nous organiser tout doucement. Au printemps, quand les haies seront fourrées et que les blés commenceront à monter, nous entrerons en campagne. Tout sera prêt en Bretagne, en Vendée, sur les deux bords de la Loire... Allons, il faut que je parte; les autres sont loin déjà, et le jour ne va pas tarder à paraître. Nous irons de compagnie jusqu'au village des Brandes, n'est-ce pas, Jagut? J'ai besoin de dire adieu à mon père... Qui sait quand je le reverrai?...

Comme il parlait ainsi, l'aïeule, qui l'écoutait du fond de son lit, placé à l'angle le plus rapproché de la cheminée, entr'ouvrit les rideaux de serge verte, et se dressant sur le coude : — Ah! jeunes gens, dit-elle d'une voix ferme, si vous aviez vu comme moi la grande révolution, vous y regarderiez à deux fois avant de commencer la guerre des haies,... sans trop savoir ni pour qui ni pour quoi!... Vous serez bientôt ennuyés de battre le pays comme des vagabonds, toujours inquiets, sans repos ni trève!...

— Dame! répliqua Charlot, c'est bien dur aussi d'être soldat;... on en a pour sept ans!... J'aime mieux faire comme les autres; d'ailleurs ceux qui connaissent les affaires ont dit qu'il y aurait bientôt du changement, et on nous donnera notre congé avec des récompenses!...

— S'il y a des récompenses, elles ne seront pas pour vous, mes pauvres gars, répondit la vieille femme; mais s'il y a des coups à recevoir, vous en aurez la meilleure part. A ta place, Charlot, j'irais faire ma soumission... Une fois ton temps fini, tu reviendras au pays, tu retrouveras ma petite-fille Françoise en âge de s'établir... Elle ne peut pas songer de si tôt à se marier; une enfant de dix-huit ans qui n'a pas encore amassé un sou d'épargne.

— Ma mère a raison, dit tout bas le fermier Jacques Aubin; les anciens ont vu plus de choses que nous; ils donnent de bons conseils!... J'ai été soldat, moi, j'ai fait la guerre, et j'en suis revenu.

Le jeune réfractaire baissait les yeux, et ne répondait pas. Les trois petits garçons de la ferme, ceux-là mêmes qui la veille au soir avaient eu si grand'peur à la vue de l'*Éclairoux*, venaient de se glisser auprès du foyer, à demi éveillés, bâillant encore, et se frottant les paupières. Ils regardaient avec surprise le grand Charlot, qui se tenait immobile et pensif sous le manteau de la cheminée, comme un écolier en pénitence, tandis que la lumière fumeuse de la résine dessinait vaguement sur le mur de l'âtre la silhouette du tisserand bossu. Ce qu'ils faisaient là tous les deux, et comment ils étaient venus, les enfans ne parurent pas s'inquiéter de le savoir; ils ne le demandèrent à personne. Françoise, leur sœur aînée, vint jeter quelques brassées d'épines dans le foyer pour ranimer la flamme, et Jean, le plus petit des trois frères, monta sur le bahut pour décrocher la cage d'osier, prison fragile dans laquelle il tenait captif un geai turbulent et criard. L'oiseau, rendu momentanément à la liberté, courut en sautillant sur les bancs de bois et sur la table où Françoise achevait de servir le premier repas du matin. Il y avait une assiette et un morceau de pain pour chacun des deux hôtes que le hasard avait réunis sous le toit hospitalier de la ferme. Le tisserand Jagut déjeuna de bon appétit; il n'en fut pas de même de Charlot Gambille, qui mangea rapidement et sans rien dire. Les premières lueurs du jour étaient pour lui le signal de la fuite. Déjà le fermier Jacques Aubin attelait ses bœufs, en compagnie de l'aîné de ses garçons, pour aller au labour; les deux jeunes frères conduisaient les vaches au pâturage, et l'aïeule, qui s'était habillée derrière les épais rideaux de serge, s'installait devant son rouet, auprès du feu. On était au lundi matin. Le travail recommençait avec la semaine. Françoise allait et venait par la maison, mettant tout en ordre, frottant la table et les armoires, agitée, mais silencieuse.

— Vous êtes bien heureux, vous autres, de pouvoir rester en paix chez vous et de travailler librement! dit Charlot à la jeune fille; moi, il faut que je parte... Adieu, Françoise! — Et il ajouta à voix basse : — Viens, que je te parle.

Françoise sortit à petit bruit, et quand ils furent tous les deux

derrière la haie du jardin : — Voyons, dit le réfractaire, que faut-il que je fasse? On s'ennuie de me donner asile ici; on me conseille de me rendre.

— Si tu étais parti soldat tout de suite, tu aurais peut-être mieux fait, repartit Françoise.

— S'en aller à cent lieues, à deux cents lieues d'ici! rester absent six ou sept ans sans revoir le pays, sans parler à ceux qu'on aime...

— N'y a-t-il pas des semestres? Ton cousin André n'est-il pas venu ce printemps, même qu'il a donné le pain bénit en habit de lancier, un joli uniforme, et qui aurait bien été à un beau gars comme toi?

— Tu me trouves donc beau? dit le réfractaire à la jeune fille, qui se retournait en rougissant. Comment veux-tu que je te quitte après une parole comme celle-là?... Non, je ferai comme les autres... arrive que pourra!...

— Et moi je ferai comme les autres jeunes filles, je prierai pour que le bon Dieu te garde... Il y avait bien des cierges allumés hier à l'autel de la Vierge...

— Prie pour moi, Françoise, car je n'ai guère confiance dans les projets de nos chefs; la troupe arrive de tous côtés; nous serons bientôt traqués comme des loups... C'est pourtant une drôle d'idée de faire la guerre pour ne pas être soldat! A la grâce de Dieu; je ne suis pas le seul!

— Voilà le jour qui vient, sauve-toi, dit Françoise, tu as du chemin à faire avant d'avoir rejoint tes camarades... Adieu, et bonne chance.

La jeune fille prit la main du réfractaire et la serra vivement. Françoise versait de grosses larmes; Charlot, ému et le cœur troublé, rejoignit à l'entrée du chemin le tisserand Jagut, qui l'attendait avec une vive impatience. Tous deux, ils cheminèrent rapidement et en silence vers le village des Brandes. Déjà le jour commençait à poindre. Des bandes de corneilles volaient en croassant sous les nuages pâles, et les vanneaux s'abattaient avec des cris aigus sur les prés humides. Le ciel avait un aspect gris et froid; la terre se jonchait de feuilles sèches secouées par la brise, derniers débris de la parure fanée du printemps. Çà et là pourtant brillaient les graines rouges des houx au feuillage vert, qui semblaient soutirer à eux tout ce qui restait de séve dans la nature, comme ces cœurs généreux qui conservent leur ardeur au milieu de l'affaissement général. Pressé d'aller rejoindre les siens, le jeune réfractaire courait le long des haies, évitant les routes battues. Au milieu de ces campagnes qu'il avait tant aimées, et qu'il parcourait autrefois si librement, tout était devenu pour lui un objet d'épouvante. Le vol furtif du

merle à travers les halliers, l'aboiement lointain d'un chien, le faisaient frissonner. Il se disait avec amertume qu'il eût mieux valu partir soldat au premier appel que de céder aux conseils de ceux qui l'avaient jeté dans une existence pleine d'inquiétudes et de périls. Puis, à la pensée qu'il lui faudrait quitter le pays, il se sentait pris de colère et de chagrin : il appartenait à cette race de paysans fidèles au sol, dont le regard n'a jamais embrassé plus de deux lieues d'horizon, et qui ne respirent plus à l'aise hors de la paroisse où ils ont été baptisés. C'était déjà bien assez pour lui de suivre les bandes qui devaient faire une pointe dans les départemens voisins, afin de se mettre en communication avec la Bretagne et la Vendée. Au moins cette campagne, qui lui semblait si lointaine, il l'entreprendrait avec ceux de son village, avec les jeunes gars dont il savait les noms, et dans la compagnie desquels il avait si souvent, au retour du catéchisme, cherché des nids sous les buissons. De deux maux, il choisissait celui qui lui semblait le moindre ; si sa main eût rencontré dans l'urne un numéro plus élevé, jamais il n'aurait quitté l'aiguillon pour le mousquet, parce qu'aucune mesure inique ou vexatoire n'était venue jeter le trouble dans ces tranquilles campagnes. On y regrettait le passé, on se défiait de l'avenir, mais on ne haïssait pas le présent au point de s'insurger d'instinct et avec enthousiasme ; seulement, à force d'entendre répéter que le nouvel état de choses ne durerait pas, les paysans avaient fini par le croire, et les réfractaires qui s'étaient mis en hostilité avec la loi prêtaient volontiers leur concours à ceux qui se montraient décidés à engager la lutte. Les fils des chouans, alertes et énergiques comme leurs pères, s'étaient jetés dans une entreprise hasardeuse avec cet entrain et cette docilité intelligente qui font d'eux, sous les drapeaux, des soldats aussi intrépides que dévoués.

III.

En quittant la ferme de La Tremblaye pour aller au village des Brandes, on suit un chemin tortueux et encaissé, sur lequel se penchent, à droite et à gauche, des châtaigniers séculaires aux troncs creux, des pommiers aux branches moussues, toutes hérissées de touffes de gui. Des deux côtés se dressent des haies épaisses formées d'arbustes épineux, que relient entre eux les ronces et les églantiers. C'était précisément celui au bout duquel les enfans avaient cru voir l'*Éclairoux*. Avant de s'engager dans cette route étroite, Charlot Gambille promena ses regards sur l'horizon déjà blanchi par le crépuscule du matin. Un moulin, perché sur une colline lointaine, cargua subitement ses toiles, cessa de virer, puis se remit en marche.

D'autres moulins imitèrent en tous points ce mouvement, et de proche en proche le signal se répéta dans tout le canton.

— Jagut, dit le réfractaire, les troupes sont sur pied. Les moulins ont parlé...

— Sauvons-nous, dit le bossu; je suis tombé entre les mains des chouans, puis dans celles des gendarmes, et je n'ai point envie d'être arrêté par les soldats.

— Attends-moi ici, dit Charlot; mon fusil est caché dans le creux du chêne que tu vois là, tout près; il faut que je l'en retire... Je le tiens; il est chargé, et dans ma poche j'ai des munitions... Marchons vite.

Le tisserand et le réfractaire marchaient derrière la haie, de manière à pouvoir fuir à travers champs. A quelques centaines de pas devant eux se montrèrent bientôt les pompons jaunes d'une douzaine de voltigeurs qui s'avançaient lentement, comme des hommes las et ennuyés. Le métier de batteurs de haies ne leur plaisait guère; arrivés depuis peu de jours dans le pays, ils le parcouraient pour la première fois. Ils allaient donc, le fusil sous le bras, fredonnant à voix basse quelque refrain de bivouac, sans se douter que les moulins avec leurs grands bras signalaient aux réfractaires leur marche matinale. Fils de cultivateurs pour la plupart, ces soldats contemplaient la campagne avec une certaine mélancolie; l'aspect des champs éveille toujours des idées de paix et de tranquille bonheur qui portent à la rêverie.

Les militaires arrivaient donc par l'étroit chemin. Le bossu terrifié s'était guindé sur la tête d'une souche creuse dans laquelle il se laissa glisser; il y disparut complétement sous des masses de lierre. Son compagnon, le réfractaire, blotti au pied du même arbre, immobile, retenant son haleine, épiait la marche des voltigeurs. Ceux-ci passèrent, en donnant çà et là quelques coups dans les buissons, comme le chasseur qui veut lever un lièvre. — Il n'y a pas plus de chouans que de bédouins dans ce pays-ci, dit un caporal.

— Tu verras, répliqua tout bas Charlot Gambille, qui tenait son fusil armé.

— C'était bien la peine de nous faire lever à deux heures de la nuit, reprit un soldat.

— Silence, interrompit le sergent; je t'enverrai à la salle de police, toi... Voyons, conservez vos distances; vous voilà en désordre comme des paysans qui reviennent de la foire...

Quand trois cannes vont aux champs,
La première va devant...

A ce vieux et gai refrain, chanté en nasillant par le clairon, tous les voltigeurs éclatèrent de rire, et le détachement, retrouvant sa

bonne humeur, se mit à gravir lestement le chemin creux qui conduisait à La Tremblaye.

— Jagut, n'aie pas peur, dit alors Charlot, je fais feu... Ah! ils croient qu'il n'y a pas de chouans par ici!

Le coup partit, et la balle, après avoir ricoché sur un caillou, alla frapper le bras gauche du clairon, qui soutenait avec la paume de la main la crosse de sa carabine suspendue en sautoir. Il y eut un moment de surprise parmi le détachement; chaque soldat saisit son arme et regarda le sergent, qui venait de répondre au coup de fusil par un juron énergique. — Je le vois, s'écria tout à coup le clairon, ah! le brigand! il court comme un lièvre, mais nous verrons qui de lui ou de moi a les meilleures jambes.

— Il y en a peut-être d'autres, dit le sergent.

— Tant pis, répliqua le soldat; il m'a piqué au bras, le gredin, et je veux lui rendre la monnaie de sa pièce. Prenez mon clairon, sergent...

— Pas de cela, reprit le sergent; n'allons pas nous débander; nous pourrions tomber dans une embuscade. Reste auprès de moi et arrête le sang qui coule de ton bras...

— Tiens, dit le clairon avec un sourire d'indifférence, il paraît que je suis blessé pour tout de bon... Bah! il n'y a pas de quoi m'envoyer à l'ambulance.

Le jeune soldat mit son bras en écharpe, et le détachement, après avoir marché jusque sur la hauteur, fit halte sous un chêne qui marquait l'entrée du chemin. De ce plateau élevé, les soldats embrassaient un assez vaste horizon de collines boisées; à travers les rameaux dépouillés brillaient, sous les rayons d'un soleil d'hiver, les toits des métairies couvertes en ardoises. Quelques clochers pointus se dressaient du fond des vallées, et sur les coteaux lointains s'arrondissait le dôme des futaies marquant le voisinage des châteaux dont les habitans avaient presque tous abandonné le pays pour échapper aux ennuis des visites domiciliaires. Un silence profond régnait dans ce vaste paysage, dont le coup de feu tiré par Charlot Gambille avait un instant troublé les échos, et pourtant, sous cette sombre ramée, chouans et soldats se cherchaient l'arme au poing pour s'attaquer et se surprendre; mais, tandis que ceux-ci marchaient au hasard, sans connaître les chemins et trahis par les couleurs tranchées de leurs uniformes, ceux-là, au fait de tous les sentiers, protégés par les haies qu'ils suivaient à petits pas, pouvaient se dérober à la vue de leurs adversaires. Ainsi la guerre civile couvait sous l'abri de ces campagnes solitaires, si paisibles en apparence; effrayé, mais silencieux et calme, le cultivateur ensemençait ses guérets, les bœufs placides ruminaient dans les prairies, et les brebis tondaient la tige des genêts sous la garde des chiens.

Insoucians du danger, les voltigeurs se reposaient à l'abri du vieux chêne, causant à demi-voix. Le sergent, fort incertain de la route qu'il devait suivre pour ramener son détachement au village d'où il était parti en pleine nuit, regardait çà et là par-dessus les haies pour tâcher de s'orienter. Apercevant enfin, à mi-côte du vallon, le fermier Jacques Aubin qui labourait son champ, il se dirigea vers lui avec la petite troupe qu'il commandait. — Eh! brave homme, cria le sergent, en faisant un porte-voix de ses deux mains. Le paysan continua de labourer. Vainement le sergent lui jeta trois fois le même appel; Jacques Aubin traçait impassiblement son sillon, les deux bras appuyés sur les montans de la charrue, et son fils René piquait les bœufs de la pointe de l'aiguillon. — Mon père, disait tout bas le jeune garçon, les voilà qui viennent, répondez donc.

— Laisse-les venir, répliquait le laboureur; ils ont de bonnes jambes.

Ils vinrent en effet, les fringans voltigeurs au pied léger. — Paysan, reprit le sergent avec humeur, où sommes-nous ici?

— Dans la pièce des *houssats*.

— Arrêtez-vous et répondez-moi mieux que cela; je ne vous demande pas le nom de votre champ : sommes-nous loin du bourg de ***?

— Oh! nenni, à deux petites lieues... Vous n'avez qu'à prendre par le sentier d'en bas, ou bien par celui qui tourne là-haut,... à moins que vous ne préfériez suivre la grand'route... Après cela, comme les chemins sont mauvais, vous auriez *aussi bon temps* à faire le tour par les Brandes.

— Je crois que tu plaisantes, paysan,... interrompit le militaire.

— Paysan! dit Jacques Aubin en se redressant avec une certaine dignité, je le suis; mais j'ai servi, moi aussi, sergent, et dans les temps où ça chauffait... J'étais à Wagram...

— Eh bien! mon brave, vous savez ce que c'est que des militaires qui ne connaissent pas les chemins...

— Je vous les ai tous dits, en conscience; il y en a quatre, c'est à vous de choisir.

Le paysan fit signe à son fils de piquer l'attelage un moment arrêté, et les bœufs, inclinant leurs larges fronts, recommencèrent à fouler lentement les guérets, qu'ils effleuraient de leur haleine humide.

— Allons! dit le sergent, les hommes de ce pays-ci sont comme les chemins, fermés et couverts... A la grâce de Dieu, mes amis; marchons droit devant nous!

Comme le sous-officier s'éloignait avec son détachement, le bossu Jagut émergeait à grand'peine du fond de l'arbre où il s'était tenu

prudemment caché pendant une vingtaine de minutes. Il se glissa hors de sa retraite, pâle et tremblant, les mains déchirées par les ronces et le visage souillé par le contact des mousses visqueuses qui tapissent l'intérieur des arbres creux à moitié pourris. Avec son nez long et recourbé, ses yeux ronds et son cou rentré dans les épaules, il ressemblait assez bien au chat-huant qui s'élance à l'arrivée du crépuscule hors des touffes de lierre sous lesquelles il a dormi pendant le jour. Un quart de lieue à peine le séparait de son village des Brandes, qu'il essayait de regagner à pas furtifs. Pareil au renard attardé qui cherche son terrier au matin, Jagut courait le long des haies, courbé, se faisant plus petit encore qu'il n'était; mais l'œil exercé des réfractaires qui remontaient vers les hauteurs, attirés par le bruit d'un coup de feu, le dépista malgré toutes ses précautions au moment où il débouchait dans un champ de genêt.

Le bossu, les apercevant à son tour, leur fit signe des deux mains.

— N'avancez pas, ils sont là-haut!...

— Qui a tiré?

— Le Grand-Noir; il en a touché un!...

— Avançons!... dirent les réfractaires, entraînés par quelques hommes d'un âge plus mûr, et qui avaient fait partie des bandes aux cent-jours.

A ce moment-là, les voltigeurs traversaient, pour atteindre la route, le grand champ que labourait Jacques Aubin de La Tremblaye. Bien qu'encore ils fussent hors de portée, les paysans leur envoyèrent quelques balles, comme pour s'échauffer au combat, et les soldats, remontant sur le coteau, s'adossèrent au grand chêne sous lequel ils venaient de faire halte. Là, serrés les uns contre les autres, ils armèrent leurs fusils et attendirent que l'ennemi se montrât de plus près. Devant cette petite troupe aguerrie et disciplinée, les jeunes paysans hésitaient à prendre l'offensive. Aucun sentiment de haine ou de vengeance ne les animait d'ailleurs contre ces braves militaires, qui faisaient honnêtement leur devoir sans fouler les populations en aucune manière. Leur but était de se montrer sur divers points, de paraître nombreux et d'effrayer ceux qui ne partageaient pas leur opinion. Ils avaient tous besoin aussi de s'encourager eux-mêmes, de se donner assez de confiance dans l'avenir pour attendre sans faiblir la grande insurrection si souvent annoncée, qui devait transformer en une armée compacte ces petites bandes isolées et peu redoutables. De leur côté, les voltigeurs, qui croyaient avoir affaire à des brigands, à des hommes désespérés et capables de tout, se préparaient à vendre chèrement leur vie. Ennuyés de cette fusillade qui ne les atteignait pas, — à peine quelques balles coupaient les branches au-dessus de leurs têtes, — ils se précipitèrent en avant, et les réfractaires, dispersés en *guérillas* derrière les arbres,

battirent lentement en retraite. C'était assez pour eux d'avoir blessé légèrement deux ou trois voltigeurs, sans compter le clairon, frappé au bras gauche par la balle de Charlot Gambille, et qui sonnait la charge de la main droite. Ils disparurent bientôt à travers la campagne, et s'en allèrent à quelques lieues de là chercher un refuge dans les bois.

Ce petit combat, tout insignifiant qu'il pût être, prouvait cependant qu'il existait à travers ces régions boisées, coupées de chemins creux, et mal percées de grandes routes, un certain nombre d'hommes déterminés à la résistance. Parfois, hardis jusqu'à la témérité, les réfractaires se montraient au grand jour et échappaient lestement à la main qui croyait les prendre. Souvent aussi, à l'ombre de la nuit, ils se glissaient à l'entrée de villages occupés par les troupes, et faisaient feu sur les sentinelles. C'était ainsi qu'ils tenaient en alarme une demi-douzaine de départemens, et ils continuèrent ce pénible métier pendant plusieurs mois jusqu'au jour où des hommes jeunes et vieux, qui ne sortaient pas des chaumières, montèrent à cheval et tentèrent personnellement un dernier effort en faveur de l'antique monarchie. Il y eut alors sur les deux rives de la Loire plus d'une rencontre meurtrière; l'insurrection, longtemps latente, éclatait au grand jour.

IV.

Le fermier Jacques Aubin, ayant entendu les balles siffler au-dessus de lui, pendant qu'il labourait, s'était décidé à cesser son travail. Laissant la charrue dans un coin de son champ, il rentra à La Tremblaye en compagnie de René, l'aîné de ses fils. Tandis que celui-ci déliait les bœufs, ses petits frères se glissèrent dans l'étable, et Françoise, debout à la porte, prêta une oreille attentive aux questions qu'ils adressaient à René.

— Tu les as vus? Combien y en avait-il?

— Plus de vingt, en conscience, tous avec des fusils et des poires à poudre!

— Et ils tiraient sur la troupe?...

—Dame! la troupe tirait aussi; c'est tout de même beau, des militaires avec des moustaches!...

— Y avait-il là bien des gens de la paroisse?

— Plus de dix : ils visaient à travers les broussailles. J'ai vu là aussi des manières de petits bourgeois que je ne connais point.

— Et Charlot, en était-il?

— Non, répondit René, je l'aurais bien reconnu s'il y avait été.

En sortant du chemin, ils ont tous défilé devant mon père et devant moi.

— C'est pourtant lui qui a tiré le premier coup de fusil.

— Est-ce vrai? demanda vivement Françoise.

— Bien sûr, c'est lui; mais il s'est sauvé par les prés... Il a peut-être rencontré d'autres soldats qui l'ont empêché de revenir. On disait hier au bourg qu'il en arrivait à plein les chemins.

— Ne parlez à personne de tout cela, enfans, dit Françoise; vous nous feriez arriver quelque malheur.

La jeune fille s'éloigna, agitée par de tristes pressentimens. Tout en vaquant à ses travaux accoutumés, elle adressait au ciel de ferventes prières pour le jeune réfractaire qui venait chaque année faire la moisson à La Tremblaye. Depuis son enfance, elle lui avait voué un de ces attachemens durables, profonds, que rien n'altère parce qu'ils sont désintéressés et purs. Adroit et serviable, Charlot Gambille plaisait d'ailleurs à tous les habitans de la ferme. Avec des tiges de blé vert, il faisait des sifflets pour Jean, le plus jeune des garçons; il fabriquait avec une serpe et un débris de planche de petites charrettes pour le cadet, et enseignait à l'aîné l'art difficile de tracer un sillon droit comme une flèche. L'aïeule avait aussi recours à lui pour raccommoder son vieux rouet usé par de longs services. Enfin jamais il n'adressait la parole à une jeune fille du bourg depuis que Françoise, sortie des catéchismes, avait atteint l'âge encore bien tendre et déjà sérieux de l'adolescence. Personne n'ignorait qu'il aimait celle de La Tremblaye, et dans tout le pays il n'y avait pas un habitant, *riche* ou *paysan*, plus heureux que lui; mais ce bonheur avait cessé pour Charlot comme pour la fille du fermier Jacques Aubin le jour où le pauvre garçon était revenu du chef-lieu portant sur son chapeau le numéro fatal qui le condamnait à être soldat... ou réfractaire.

Charlot Gambille venait de tirer sur la troupe le premier coup de fusil qui eût encore retenti dans la commune. Surpris et comme épouvanté de sa propre audace, il se mit à courir par les prés en se dirigeant vers la lande où ses compagnons avaient passé la nuit. Après avoir traversé un ruisseau qui coule au fond de la vallée, le réfractaire fit halte sous un bosquet de coudriers pour recharger son arme. Ce fut alors qu'il entendit le bruit de la fusillade engagée du côté de La Tremblaye. Étaient-ce ses camarades qui se battaient sur la hauteur, ou bien quelque autre bande venue des paroisses voisines? Il l'ignorait. Oubliant son rôle de fugitif, il se leva pour mieux écouter le bruit du lointain combat. A ce moment, un gendarme à cheval, qui courait donner l'alarme aux petites garnisons des villages environnans, aperçut le réfractaire debout auprès

de la haie, le fusil au bras. Sans hésiter, il se précipita vers lui ventre à terre en lui criant de se rendre. Le galop du cheval sur l'herbe humide du pré faisait peu de bruit. Le gendarme n'était plus qu'à cinquante pas; il brandissait son grand sabre, et intimait au réfractaire l'ordre de jeter bas son arme. A cette sommation inattendue, Charlot Gambille se retourna brusquement, sauta derrière les fougères enlacées de ronces qui couronnaient la haie, et se mit à tourner autour du bosquet de coudriers. Le cavalier, voyant le canon du fusil dirigé contre lui, saisit un pistolet, et les deux adversaires se tinrent en joue pendant deux minutes. Lequel des deux fit feu le premier? Le gendarme déchargea-t-il volontairement son pistolet, ou bien un brusque mouvement de son cheval fit-il partir la détente? Nul ne l'a su. Gambille reçut une blessure à l'épaule à l'instant même où le cavalier, frappé d'une balle en pleine poitrine, tombait pour ne plus se relever. Le cheval, effrayé, fit un bond en arrière, flaira le corps sanglant de son maître, et partit en hennissant à travers la campagne.

A la vue du cadavre gisant sur l'herbe, le réfractaire fut saisi d'un tremblement nerveux. Ses jambes fléchissaient sous lui; incapable de fuir, couvert du sang de sa propre blessure, il regardait avec des yeux hébétés la grande et sévère figure du cavalier expirant. Plus pâle que l'homme qu'il venait de tuer, Charlot Gambille se pencha vers le fossé pour y laver ses mains, qui lui semblaient teintes du sang de son adversaire. Il avait le cœur trop serré pour sentir la douleur physique; son épaule était comme engourdie. Peu à peu des larmes coulèrent sur ses joues, le sang afflua vers ses tempes; il fit quelques pas en avant, puis revint en arrière et fixa de nouveau ses regards sur le cadavre chaussé de longues bottes, vêtu d'un brillant uniforme, qui tenait son sabre suspendu par la dragonne autour du poignet droit. — S'il vivait encore? s'il n'était qu'évanoui? s'il allait se dresser debout et marcher? pensait le réfractaire. Il me dénoncerait; mais je quitterais le pays, je sauverais ma tête, je n'aurais pas tué un homme!

Ramené au sentiment de sa propre conservation par cette pensée, le réfractaire se glissa dans le fond de la haie et courut vers les bois. Vingt fois il se retourna, croyant avoir à ses trousses, non le gendarme à cheval piquant des deux, le menaçant de sa longue lame et le sommant de se rendre, mais le cadavre du cavalier glissant sur le sol à la manière d'un fantôme, et le suivant comme une ombre. Une heure auparavant, il avait envoyé une balle à travers un groupe de soldats qui lui tournaient le dos; il avait blessé sans le savoir, presque sans le vouloir, un militaire qui passait sans défiance et sans crainte à deux cents pas de lui, et cette attaque sournoise, ce défi peu légal ne lui causait aucun remords. La guerre des

haies se compose d'embuscades et de surprises. Et puis, quand on est mû par la passion ou entraîné, bon gré, mal gré, dans la voie périlleuse d'une insurrection, on peut perdre jusqu'à un certain point la notion exacte du bien et du mal, du juste et de l'injuste... Mais dans cette fatale rencontre, dans ce duel entre deux hommes armés l'un pour faire respecter la loi, l'autre pour la braver, celui qui était sorti victorieux du combat comprenait instinctivement qu'il avait donné la mort moins pour défendre un principe que pour se soustraire lui-même à un châtiment. Charlot Gambille s'accusait donc d'avoir commis un meurtre, et il se cachait sous les fougères, au plus épais des fourrés. Dans sa retraite, où mille terreurs venaient l'assaillir, il ne lui restait d'autre compagnon que son fusil, arme maudite qui lui avait conseillé le mal. Les jours paisibles de son enfance lui revinrent en mémoire avec leur cortége de douces joies et d'innocens plaisirs. Ces souvenirs si vifs lui rendaient sa position présente plus insupportable encore, et un torrent de larmes s'échappa de ses yeux. Vainement il essayait de ranimer son courage évanoui et de se raidir contre les angoisses qui l'oppressaient. Loyal et sincère, le jeune paysan ne pouvait faire taire sa conscience, qui lui reprochait d'avoir tué un homme.

Pendant que le réfractaire repassait en son esprit ces amères pensées, le cheval du gendarme s'arrêtait effaré et hennissant devant la maison de son maître. En voyant galoper l'animal qui traînait sa bride dans la poussière et secouait contre ses flancs les étriers vides, les habitans du village comprirent qu'un malheur était arrivé. La veuve du vaillant militaire jeta des cris perçans, et ses petits enfans coururent à l'entrée de la grande route en poussant des sanglots. Une morne stupeur se répandit parmi les gens du bourg, que des liens de parenté ou des sympathies d'opinion unissaient presque tous aux chouans et aux réfractaires. Chacun regardait son voisin avec inquiétude, sans oser lui demander : Qui a fait ce coup-là? Les portes des maisons se fermèrent peu à peu, et il ne se trouvait personne dans la rue du village, quand un détachement de soldats y entra, rapportant sur un brancard le corps inanimé du cavalier que l'on avait vu partir, quelques heures auparavant, plein de vie, fièrement campé sur son grand cheval noir qu'il faisait piaffer sous l'éperon; mais, si personne n'était resté dehors sur le passage du funèbre cortége, en revanche bien des visages silencieux, à demi cachés derrière les vitres des étroites croisées, le regardaient défiler.

Le lendemain matin, lorsque les tintemens lugubres de la cloche firent connaître aux familles disséminées dans la campagne qu'un habitant de la paroisse avait cessé de vivre, les paysans, sortis avant le jour pour aller aux travaux des champs, interrogèrent les hommes

de métier, que leur labeur quotidien appelle hors du village. De cette façon, le soleil n'était pas encore levé, que la nouvelle avait fait le tour de la commune. On l'apprit à La Tremblaye par le tailleur, qui venait faire des carmagnoles pour les petits gars. Le père Gambille, des Brandes, inquiet de ce que lui avait raconté son voisin, le tisserand bossu, et tout chagrin de n'avoir point reçu les adieux de son fils, vint s'asseoir au foyer de Jacques Aubin. Françoise, pâle et souffrante, écoutait en silence ce que son père et le journalier disaient à voix basse, tandis que ses deux plus jeunes frères s'amusaient à faire courir le geai sur la table, et le taquinaient en lui tirant la queue. Il y a des momens tristes dans la vie, où la gaieté, abandonnant ceux qui ont l'âge de réfléchir, se réfugie au cœur des petits enfans, comme dans son dernier asile. Vainement Françoise essaya de se débarrasser d'eux en disant à plusieurs reprises : Allez donc plus loin faire votre bruit! vous me cassez la tête! — Pour les éloigner, il fallut qu'elle leur mît à la main une tartine de pain beurré, et les deux enfans s'en allèrent manger dehors en faisant ricocher des pierres d'ardoise sur l'eau bourbeuse de la mare.

Cependant le soleil se levait à travers la brume, dépouillé de ses rayons et presque aussi blanc que la lune. Les perdrix s'appelaient en courant sur les guérets, la pie sautillait à travers les prés, cherchant des larves cachées sous l'herbe mouillée; on entendait le sifflement des grives, arrachant les derniers fruits suspendus aux plus hautes branches des aliziers. L'heure où l'oiseau va cueillir la pâture que Dieu lui ménage est aussi celle où l'homme des champs va demander à la terre cette nourriture qu'il n'obtiendra qu'à la sueur de son front. Peu à peu, au versant des coteaux, apparurent dans le vaste horizon des charrues traçant des sillons réguliers, et par le chemin creux retentit le fouet bruyant du meunier à veste grise, guidant vers le moulin ses mules au pas lent et tranquille. Le père Gambille dut aller reprendre sa pelle et sa pioche, songeant avec tristesse à son fils entraîné dans les hasards d'une vie d'aventures et de périls.

Celui-ci venait de passer, au fond d'un bois, une nuit d'insomnie et d'inquiétudes. Le tintement de la cloche, apporté par une légère brise, le fit tressaillir. Il se leva brusquement et courut dans une direction opposée pour ne plus entendre le glas funèbre. Il souffrait de sa blessure; il avait faim; le froid de la nuit l'avait engourdi. Grâce à la connaissance qu'il possédait des sentiers et des chemins de traverse, il se dirigea vers la métairie la plus voisine. Il s'en approcha en marchant sur la pointe du pied pour ne pas réveiller les chiens qui d'ordinaire sommeillent au matin, blottis sous les paillers. Les paysans mangeaient à la lueur du foyer; ils donnèrent

de la soupe et du pain au réfractaire, qui se retira sans rien dire. Personne ne lui avait demandé qui il était, d'où il venait; par pitié, par crainte et par prudence, le chef de la famille s'était empressé de rompre le pain avec lui. Le réfractaire s'éloigna au plus vite et gagna d'autres bois, espérant retrouver la trace de quelque bande à laquelle il pût se joindre. Plusieurs jours se passèrent ainsi; du fond de sa retraite, il entendit par deux fois les voix des soldats qui battaient le pays, mais il ne rencontra point les camarades qu'il cherchait. Las de traîner son fusil dans les halliers, il le cacha sous un tas de pierres, et continua de marcher au hasard, mendiant à la porte des fermes un morceau de pain et demandant en vain au sommeil, qui s'obstinait à le fuir, un peu de repos. La mâle figure du gendarme brandissant son sabre au-dessus de sa tête le poursuivait toujours. Quelquefois, vaincu par la fatigue, il parvenait à s'assoupir, et il rêvait aux rayons étincelans d'un beau soleil de juillet, où l'on battait gaiement le grain dans l'aire de La Tremblaye; puis la chute d'une feuille morte l'éveillait en sursaut, et il croyait voir devant lui le cadavre du cavalier étendu tout de son long sur l'herbe sanglante.

Les angoisses de ces nuits sans sommeil jointes aux fatigues de ces courses incessantes eurent bientôt brisé tout ce qu'il y avait de force et d'énergie dans le cœur du jeune réfractaire. Le sang coulait toujours de sa blessure; son épaule était enflée, la plaie béante, d'une couleur livide, s'élargissait au lieu de se refermer. L'air devenait plus froid; aux dernières pluies succédait un vent de nord glacial, et les canards volaient sur le ciel par bandes innombrables. Bientôt l'eau gela dans les mares, la terre devint sèche et sonore sous les pas du fugitif. Vaincu par la misère, Charlot Gambille se dit qu'il valait mieux mourir dans un fossé de La Tremblaye, les yeux fixés sur le toit de cette demeure tant aimée, que d'expirer dans un bois comme un loup, loin du regard des hommes. Il se mit donc en route pour retourner aux lieux témoins de ses premières joies. Grelottant de froid, hâve, rongé par la fièvre, se traînant à peine, il allait à petits pas et demandait à Dieu de ne pas rendre l'âme avant d'avoir revu son père et la jeune fille dont le souvenir restait fixé au fond de son cœur. Le voyage dura de cinq à six jours, non que la distance à parcourir fût bien grande, mais parce que les forces de Charlot s'épuisaient; il ne pouvait d'ailleurs marcher qu'au crépuscule, et encore avec mille précautions. Enfin il atteignit le chemin creux qui conduit à La Tremblaye, et il vit de loin sur le coteau la haute cheminée de la ferme, lançant dans les airs une colonne de fumée. — Ah! qu'il doit faire bon là auprès du feu! se dit le réfractaire en soufflant sur ses mains fendues et saignantes. Dieu veuille que je puisse y arriver!

Charlot s'était assis sur le revers d'un fossé, entre deux touffes d'ajonc; il s'y allongea comme un renard blessé, et sa fatigue était si grande qu'il ne put se relever. Deux fois il essaya de se tenir debout, et deux fois ses jambes, lacérées par les ronces et enflées par le froid, refusèrent de le porter. La nuit allait venir; il gelait plus fort encore que les jours précédens. Charlot se laissa rouler dans le fossé plus mort que vif. A ce moment-là, les deux jeunes frères de Françoise, Pierre et Jean, qui s'étaient attardés en allant chercher les ouailles, aperçurent de loin le réfractaire qui s'affaissait à deux reprises en faisant effort pour se redresser. Tout aussitôt, chassant les brebis devant eux au grand galop, ils accoururent au logis plus épouvantés que le soir où l'*Éclairoux* avait brillé devant eux. Leur père Jacques Aubin et leur frère aîné n'étaient pas encore de retour des champs. Les deux petits garçons, pleurant et criant, se précipitèrent dans la maison.

— Qu'y a-t-il? demanda Françoise.

— Avez-vous vu le loup? dit la grand'mère...

— Nenni, répondit d'une voix entrecoupée le cadet. Nous avons vu un... un...

— Un quoi? Parlez donc!

— Un revenant, en conscience; il est dans le coin du champ des Brosses, à côté du gros poirier où j'ai déniché un nid de tourterelles le jour de la Saint-Jean.

Françoise avait peur de l'*Éclairoux* presque autant que ses petits frères; ainsi qu'eux, elle croyait aux revenans, mais elle ne crut point à celui-là. Sans rien dire, elle courut du côté du champ des Brosses, et s'avança, non sans une certaine frayeur, vers le point signalé par le jeune garçon. Elle allait donc pas à pas, retenant son haleine, et son cœur battait si fort qu'elle se sentait près de s'évanouir. Un gémissement sourd sorti du fond du fossé la fit tressaillir. Ce n'était pas un fantôme qui gisait là devant elle, mais un spectre d'une pâleur effrayante. — Françoise! dit le réfractaire en ouvrant les yeux. La jeune fille prit sa main glacée et resta immobile devant ce visage amaigri, devenu gris comme la terre des champs. Charlot essaya de sourire; sa figure, hérissée d'une longue barbe, se contracta d'une façon douloureuse, et ses lèvres blêmes restèrent entr'ouvertes. De grosses larmes roulaient de ses yeux à demi éteints.

— Françoise, murmura-t-il, fais-moi emporter à la maison... Je ne crains plus qu'ils m'arrêtent,... je vais mourir.

— Lève-toi, appuie-toi sur moi, dit la jeune fille.

— Je ne saurais, répliqua le réfractaire, mes pieds sont enflés, et je suis démonté d'une aile.

Il montrait son épaule tuméfiée, dont la blessure gangrenée tachait de sang tout un côté de sa veste.

— Ah! mon Dieu, s'écria Françoise, ayez pitié de lui! Je n'ose te laisser seul!... Comment faire?

Et elle se mit à appeler au secours. Sa voix fut entendue par le tisserand Jagut, qui venait de reporter de la toile au bourg. Il n'avait fait que passer par la prison, les bons certificats du maire lui en ayant vite ouvert les portes. Cependant cette petite aventure l'avait rendu prudent. Aux cris de Françoise, il leva la tête, puis se cacha et eut peur. Enfin, ne voyant ni soldats, ni chouans, ni gendarmes, il accourut. — Qu'as-tu, petite? est-ce ta vache qui vient de choir dans le fossé? demanda le bossu.

Quand il vit le pauvre Charlot en un si pitoyable état, Jagut joignit les mains en poussant une exclamation de douleur et de surprise, puis il conseilla à la jeune fille d'aller au logis chercher les gens de chez elle, avec un matelas et des couvertures.

— Jagut, dit le réfractaire d'une voix mourante, c'est moi qui l'ai tué... N'en parle jamais à mon père, entends-tu, ni à Françoise,... ni à personne... Je n'en puis plus... Ce n'est pas de ma blessure que je meurs, c'est du mal que ça m'a fait de... l'avoir vu tomber à mon coup de fusil... Tu m'amèneras mon père et le curé, n'est-ce pas?

Quand les gens de La Tremblaye placèrent le moribond sur le matelas, il éprouva un instant de bien-être. Les chaudes couvertures ranimèrent un peu son sang, qui ne circulait presque plus. On le plaça près du feu, et il se fit dans la ferme un profond silence. Les plus jeunes enfans, effrayés de cette scène lugubre, se tenaient blottis dans la ruelle, derrière le grand lit à rideaux de serge. Le père Gambille ne tarda pas à venir, et après lui le curé, que conduisait Jagut. Le bruit qu'ils firent en entrant éveilla Charlot, un instant assoupi. — Mon Dieu! dit-il en ouvrant les yeux, que j'ai passé ici de bonnes journées!... Françoise est là, n'est-ce pas?... Mon père, votre main... Ah! il y avait de la force dans ce bras-là! Il maniait joliment le fléau... Pourquoi m'ont-ils mis un fusil sur l'épaule?... Monsieur le curé, à nous deux maintenant...

Les assistans se retirèrent à l'écart, et Jagut partit pour aller chercher un médecin. — S'il n'avait pas été tout à fait mort, murmurait le réfractaire, je lui aurais bien demandé pardon... Quand on a un fusil, on n'est plus maître de soi... Le premier coup de feu ne m'avait rien fait, je tirais de loin; mais le second... Du moment que je l'ai lâché, j'ai été un homme perdu; je ne pouvais plus vivre avec ça sur le cœur.

Ces aveux n'étaient entendus que de celui à qui le moribond les adressait. Quand il eut fini de s'entretenir avec le curé, il ajouta en tournant la tête vers l'autre pièce. — Françoise, viens donc là!... J'espérais que tu serais un jour ma femme, et c'est pour ne pas m'en aller trop loin de toi que j'ai refusé d'être soldat!... C'est

fini... Pardonne-moi le chagrin que je te fais. Et vous, père Aubin, vous, la grand'mère, qui savez donner de bons conseils, consolez-la, car elle a de la peine, je le sais bien!...

Françoise éclatait en sanglots, et les grands parens versaient des larmes. — N'y a-t-il pas là un romarin bénit que j'ai rapporté le jour des Rameaux?... Donnez-le-moi avec le crucifix de bois noir...

Le curé lui mit entre les mains le crucifix et le rameau. Charlot Gambille posa sur sa poitrine l'image du Sauveur et la petite branche déjà desséchée. Ses yeux se fermèrent; il ouvrit la bouche pour parler encore, mais aucune parole n'en sortit.

— Voici le médecin, cria du dehors le bossu Jagut, et j'entends des pas de soldats du côté du petit chemin.

Le médecin s'arrêta devant le corps du réfractaire, en disant : — Il est trop tard!...

Quand les soldats se présentèrent à la porte, on pria l'officier d'avancer. Celui-ci secoua la tête. — Ce n'est pas à moi de fouiller les maisons, répondit-il à demi-voix. Allez, sergent.

Le sous-officier entra. A la vue de cette scène de désolation, il porta la main à son shako. — J'avais ordre de faire ici des recherches, parce qu'on dit que vous donnez quelquefois asile à un jeune soldat insoumis qu'on a surnommé le *Grand-Noir!*... Mais je vois que la mort est chez vous; je me retire...

— Approchez, monsieur le sergent, dit le curé; regardez celui que vous cherchez, le Grand-Noir, Charlot Gambille... C'est lui qui vient d'expirer là, sous vos yeux.

— Pauvre garçon! répondit le sergent; un bel homme, ma foi, et qui aurait fait un fameux grenadier!

Tout retomba dans un profond silence à la ferme de La Tremblaye; seulement on entendit au dehors le pas régulier des soldats qui s'éloignaient, et au dedans les sanglots du journalier Gambille, pleurant son plus jeune fils. Assis à l'écart, le tisserand Jagut songeait qu'il aurait peut-être été entraîné à faire comme Charlot, si la nature ne lui eût refusé la taille réglementaire. Le fermier Jacques Aubin, qui avait envoyé ses garçons se coucher, passa la nuit auprès du pauvre père. Françoise et sa grand'mère priaient dans la pièce voisine, celle-ci avec la calme ferveur d'une personne âgée qui a vu plusieurs fois la mort entrer sous son toit, celle-là avec l'amère et poignante douleur d'un cœur brisé qui a perdu toute espérance de bonheur.

TH. PAVIE.

ANIMAUX UTILES

LE VER A SOIE

Qui ne connaît le *bombyx mori* des naturalistes, le ver à soie de tout le monde? qui ne sait qu'en cela, semblable à tous les lépidoptères, cet insecte, successivement chenille, chrysalide et papillon, parcourt en quelque sorte trois existences différentes? qui ne sait encore que, vers la fin de la première période de cette singulière vie, la chenille, comme si elle sentait approcher le sommeil merveilleux pendant lequel l'organisme subit une refonte complète, tisse son cocon, ou, en d'autres termes, s'enveloppe d'une sorte de peloton creux enroulé de dehors en dedans, et dont le fil, mesuré par Malpighi et Lyonnet, n'a pas moins de 300 mètres de long? A qui est-il besoin de rappeler que ce peloton, dévidé, filé, mouliné, ouvré par des procédés de plus en plus parfaits, se transforme successivement en soie grége, en organsin, et produit en définitive ces tissus qui, modestes ou riches, élégans ou somptueux, ont porté dans l'univers entier les noms de Lyon, de Saint-Étienne, de Nîmes, et sont une des gloires les plus incontestées de la France industrielle?

On connaît généralement beaucoup moins l'histoire de la sériciculture, c'est-à-dire de l'art d'élever, d'utiliser ce précieux insecte, et pourtant elle nous présente un intérêt puissant, des enseignemens bien dignes d'être médités. Confinés pendant nous ne savons combien de siècles dans l'extrême Orient, le ver à soie et le mûrier, ces deux compagnons inséparables, partent un jour de leur lointaine

patrie et commencent un voyage, ou mieux une conquête pacifique, qui d'étape en étape leur a fait accomplir le tour du monde. Partout ils apportent aux nations qui les accueillent des élémens nouveaux de prospérité : ils changent en bien-être, en richesse peut-on dire, la pauvreté séculaire de populations entières; ils activent le commerce et lui créent des branches nouvelles; ils surexcitent l'esprit d'invention et lui font accomplir des prodiges. Ces bienfaits, il est vrai, ont leurs dangers pour ceux qui les acceptent avec imprévoyance, et prennent l'habitude d'évaluer toujours les succès du lendemain d'après ceux de la veille. Comme toutes les industries, celles qui se rattachent à l'exploitation du mûrier et du ver à soie ont leurs périodes de prospérité et leurs jours de revers. La sériciculture a donc eu parfois à payer un douloureux tribut; elle traverse en ce moment une épreuve terrible. Rappeler ce qu'elle a été dans les siècles passés, ce qu'elle était devenue en France, dire ce qu'elle est aujourd'hui, ce qu'elle peut espérer ou craindre dans l'avenir, tel est le but de ce travail (1).

I.

Quelle est la patrie première du ver à soie? En réponse à cette question, la plupart des naturalistes, et Latreille en tête, n'hésitent pas à désigner la Chine septentrionale; mais peut-être cette indication est-elle trop restreinte. Si les *King* nous montrent la sériciculture déjà existante dans les temps à demi fabuleux des Yao et des Chun, le code de Manou nous enseigne que les Aryens connaissaient la soie à une époque bien reculée aussi. La recevaient-ils tout ouvrée des mains des Chinois, ou bien avaient-ils emprunté à ces der-

(1) Pour esquisser cette histoire de la sériciculture, j'ai consulté principalement le travail de M. de Gasparin intitulé *Essai sur l'histoire de l'Introduction du Ver à soie en Europe*. Aux documens renfermés dans cet ouvrage j'ai ajouté ceux que m'ont fournis le *Théâtre de l'Agriculture* d'Olivier de Serres, les mémoires de l'abbé de Sauvages et divers écrits de MM. Desnoyers (*Rapport sur les communications faites par divers correspondans du ministère, et particulièrement sur la culture du mûrier et des vers à soie*, etc.), Duchartre (article *Mûrier* dans le *Dictionnaire universel des Sciences naturelles*), Pauthier (*Résumé de l'histoire et de la civilisation chinoise*), Grimaud de Caux (articles publiés dans *le Commerce séricicole*), Pardessus (*Mémoire sur le Commerce de la soie chez les anciens*), Grognier (*Recherches historiques et statistiques sur le mûrier, le ver à soie et la fabrication de la soierie*), Fraissinet (*Guide du Magnanier*), Duseigneur (*Maladie des vers à soie, inventaire de 1858*), Cornalia (*Rapport de la commission de l'Institut lombard*). Les renseignemens oraux qu'ont bien voulu me donner Mme Vallardi, mon confrère M. Decaisne et MM. Kaufmann, Méritan, Dorrel et Nadal ont éclairci plus d'un fait de détail. Enfin M. Stanislas Julien a levé les difficultés résultant de quelques contradictions qu'on rencontre dans les auteurs qui ont écrit sur les origines de la sériciculture chinoise.

niers l'insecte qui la produit et les enseignemens séricicoles nécessaires? Cette dernière opinion est généralement adoptée; elle se fonde principalement sur la croyance que le mûrier, auquel se rattache intimement l'existence du *bombyx mori*, ne vit à l'état sauvage que dans le nord de la Chine. C'est de là, pensait-on, que l'arbre et l'insecte auraient été transportés dans l'Inde, où la culture seule les aurait propagés. Depuis quelques années cependant, l'aire d'habitation du mûrier sauvage s'est considérablement étendue. Les Anglais l'ont rencontré sur les pentes de l'Himalaya oriental, et tout récemment M. A. Bunge, professeur à Dorpat, vient de le découvrir en Perse. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que le ver à soie fût originaire des régions élevées de l'Inde aussi bien que des plaines arrosées par le fleuve Jaune, et que les Aryens de l'Inde eussent trouvé la sériciculture tout aussi bien que les Chinois.

Ces derniers font remonter à l'antiquité la plus reculée leurs titres de premiers inventeurs. A en croire les lettrés, Fou-hi, l'empereur au corps de dragon et à la tête de bœuf, aurait imaginé deux instrumens de musique dont les cordes étaient en soie, et cela 3,400 ans environ avant l'ère chrétienne; mais ce fait, fût-il prouvé, n'impliquerait pas que dès cette époque la sériciculture fût née. Avant de cultiver le mûrier et de bâtir des magnaneries, on a dû, pendant des siècles sans doute, se contenter de récolter les cocons déposés sur les arbres. Les traditions chinoises s'accordent pleinement avec cette hypothèse, indiquée par le bon sens. C'est en effet au règne de Hoang-ti, 2650 ans seulement avant notre ère, qu'elles rapportent les premiers essais d'éducation domestique du ver à soie; elles ajoutent que cette innovation fut due à l'impératrice Si-ling-chi, qui découvrit aussi et enseigna à ses sujets l'art de filer le cocon et de tisser la soie. Qu'y a-t-il d'exact dans ces antiques récits? Je l'ignore, mais j'aime à croire vraie une légende qui attribue à une femme l'invention des soieries. On pourrait peut-être invoquer en faveur de cette tradition populaire le témoignage des autres légendes qui ont consacré le souvenir de Si-ling-chi par une sorte d'apothéose, et élevé l'épouse de Hoang-ti au rang des génies sous le nom de Sien-thsan (*la première qui a élevé des vers à soie*).

L'utilité des insectes une fois connue, l'arbre qui les nourrit dut appeler bien vite l'attention d'un peuple aussi industrieux que les Chinois. La culture du mûrier prit sans doute naissance vers cette époque; elle acquit promptement une importance qu'attestent quelques-uns des plus anciens documens historiques. En énumérant les travaux entrepris par Yu pour remédier aux désastres du grand déluge de Yao et pour faire écouler les eaux, le *Chou-king* nous apprend que, dans la province de Yen, aujourd'hui Chang-toung, deux

bras de fleuve furent réunis et qu'on put alors *planter des mûriers*, nourrir des vers à soie et descendre des hauteurs pour habiter les plaines. Ces travaux, dont on peut étudier encore aujourd'hui d'admirables restes, s'exécutaient 2286 ans avant notre ère, un millier d'années environ avant la prise de Troie!

Parties de la Chine, les soieries se répandirent bientôt, par le commerce, en Asie d'abord, et enfin bien plus tard en Europe. Dans son curieux mémoire sur le *commerce de la soie chez les anciens*, M. Pardessus a montré que dès le temps d'Ézéchiel, 600 ans environ avant notre ère, la soie entrait dans la parure des femmes chez les Juifs, et que les vêtemens appelés *médiques* par Hérodote et Xénophon étaient tissus de la même matière. On comprend que les étoffes de soie ne tardèrent pas à être connues des Grecs, mais il paraît qu'elles pénétrèrent bien plus tard dans le reste de l'Europe. L'auteur que nous venons de citer croit qu'on en vit pour la première fois à Rome lors des jeux donnés par César, 46 ans seulement avant notre ère, ou tout au plus quelques années auparavant, d'après un passage de Varron. Les soieries furent d'ailleurs pendant des siècles d'une rareté extrême et d'un prix excessif. Sous Aurélien, elles valaient précisément autant que l'or, poids pour poids, si bien que le vainqueur de Zénobie refusait à une impératrice romaine, comme une parure trop chère, une de ces robes de soie que porte aujourd'hui la moindre grisette endimanchée (270-275). C'est que les Chinois, jaloux de conserver un monopole qui rendait tributaires de leur industrie tous les peuples civilisés, avaient pris des précautions sévères pour que le ver à soie restât confiné dans le Céleste-Empire. Des gardes, de véritables douaniers, veillaient aux frontières pour empêcher l'exportation des œufs du précieux insecte, et des peines très sévères, la mort même, dit-on, menaçaient quiconque aurait tenté de violer la loi. Les étoffes seules avaient droit de passage. La sortie même des soies filées, des soies gréges, comme nous dirions aujourd'hui, paraît avoir été prohibée. Pline ne les a pas connues, et nous apprend que de son temps la Phénicie et la Babylonie ne recevaient que des tissus déjà ouvrés. Aussi les savans de l'antiquité ignorèrent-ils tous la véritable nature de la soie. Aristote a bien décrit les métamorphoses d'un ver à soie; mais il ne s'agit pas du nôtre : il a voulu parler d'une autre chenille qui vit dans les îles de l'Archipel, sur les cyprès et les térébinthes, et dont le cocon était employé pour tisser des vêtemens légers destinés aux hommes. Quant à la véritable soie, qu'il appelle *soie abyssinienne*, elle était réservée pour la parure des femmes. Pour Aristote, pour Pline et leurs successeurs, celle-ci fut longtemps encore une sorte de duvet qu'on croyait fourni par un arbre,

à peu près sans doute comme le coton. Pausanias, il est vrai, lui attribuait une origine animale; mais le célèbre historien regardait encore, vers la fin du IIe siècle, les étoffes de soie comme tissées par une araignée sur laquelle il donne même quelques détails. Il faut remonter jusqu'au IVe siècle, et à saint Basile, pour trouver dans une phrase de ses *Homélies* des traces de notions exactes sur le ver à soie, ses métamorphoses et son industrie.

Ce fut encore une femme qui, la première, dit-on, parvint à enfreindre les lois de la Chine, et qui fit franchir au ver à soie et au mûrier la barrière élevée par l'intérêt. Vers l'an 140 avant notre ère, une princesse de la dynastie des Han, fiancée à un roi de Khotan, contrée située vers le centre de l'Asie, dans la Petite-Boukharie, apprit avec terreur qu'il n'y avait dans ce pays ni mûriers ni vers à soie. Plutôt que de renoncer à l'un et à l'autre, elle ne craignit pas d'exposer sa liberté ou sa vie. En partant pour aller joindre son époux, elle cacha des graines et des œufs sous son bonnet. Les gardes n'ayant pas osé déranger la coiffure d'un membre de la famille impériale, œufs et graines arrivèrent à bon port. Tous deux prospérèrent à souhait dans leur nouvelle patrie, et se répandirent peu à peu en tout sens. L'exemple des Chinois trouva des imitateurs. A mesure que la sériciculture s'introduisait par surprise ou autrement dans une nouvelle contrée, chaque souverain cherchait à s'assurer les bénéfices d'une possession exclusive, si bien qu'au VIe siècle cette industrie n'avait pas encore pénétré en Europe. A cette époque, en 552, deux religieux de l'ordre de Saint-Basile, plus courageux encore que la princesse chinoise, apportèrent à Constantinople et remirent à l'empereur Justinien les roseaux renfermant entre leurs nœuds les œufs de vers à soie et les graines de mûrier blanc qu'ils avaient apportés au péril de leur vie de Sérinde, cette capitale problématique de la Sérique des anciens.

La sériciculture prit un développement rapide en Grèce, et surtout dans l'ancien Péloponèse, à qui ses plantations nombreuses de mûriers valurent le nom moderne de Morée; mais elle fut lente à se répandre dans le reste de l'Europe. Au VIIIe siècle, les Arabes la firent pénétrer en Espagne. Cependant ils n'apportèrent avec eux que le mûrier noir. Le mûrier blanc, bien plus propre à l'élevage des vers à soie, demeura longtemps encore confiné en Grèce. En 1146, Roger II en introduisit la culture dans ses états, c'est-à-dire dans la Sicile et les Calabres. L'Italie méridionale adopta assez vite cette nouvelle culture, qui gagna de proche en proche; mais ce n'est que vers le milieu du XVe siècle qu'elle atteignit la Toscane, la Haute-Italie et le Piémont. A cette époque, la sériciculture était déjà connue en France.

Les autres états de l'Europe suivirent de loin ces exemples. Dès la fin du XVIe siècle, Élisabeth tenta d'introduire le mûrier en Angleterre, et elle fut imitée par ses successeurs; mais, faute peut-être d'un peu de persévérance, ces essais n'eurent aucun résultat. A peu près à la même époque (1593-1595), la duchesse d'Aschot planta des mûriers aux environs de Leyde, éleva des vers à soie, et fit tisser avec les cocons de sa récolte « des habits que ses demoiselles ont portés, avec esbahissement de ceux qui les ont veus, à cause de la froidure du pays. » Encouragés sans doute par cet exemple, les archiducs Albert et Isabelle accordèrent, en 1607, à Thomas Grammayes, échevin de Bruges, des lettres patentes pour la plantation de cent mille pieds de mûriers blancs. Plus tard, la révocation de l'édit de Nantes dispersa dans l'Europe entière une foule de familles provençales ou languedociennes qui s'efforcèrent de naturaliser partout leur industrie de prédilection. Des tentatives furent faites dans cette direction jusqu'en Suède et en Danemark; mais ici la rigueur des hivers opposait un obstacle insurmontable. En Allemagne même, et malgré les encouragemens de Frédéric le Grand, la sériciculture demeura dans l'enfance. Cependant, à partir de 1820, elle a paru se réveiller sur quelques points, surtout en Bavière, où l'on a fait de nombreuses plantations. Le Wurtemberg paraît vouloir entrer dans cette voie, et en Prusse le gouvernement seconde les efforts que la société fille de notre Société d'acclimatation française fait pour encourager et relever les producteurs de cocons. Mûriers et vers à soie ont en outre depuis assez longtemps acquis droit de cité au Brésil, et paraissent prospérer dans le Nouveau-Monde tout comme dans l'ancien. Enfin l'Océanie elle-même semble vouloir se mêler à ce mouvement, et envoie à l'Europe, à côté de ses innombrables balles de laine, un certain nombre de flottes de soie. Les cocons produits chaque année par cet ensemble de récoltes représentent une valeur de plus d'un milliard. A elle seule, la Chine figure encore pour plus des 38 centièmes dans ce total; l'Europe, pour plus des 32 centièmes; le reste de l'Asie et les trois autres parties du monde ne comptent donc que pour moins de 40 centièmes. Voyons quelle part la France a prise à ce mouvement général.

Les étoffes de soie furent certainement connues dans la Gaule pendant la domination romaine; mais il est permis de penser qu'elles durent y devenir bien rares à l'époque des guerres qui précédèrent le moyen âge. Aux premiers temps de cette période, on voit les tissus soyeux reparaître en France; toutefois ce n'est plus la Sérique qui les fournit. C'est de Constantinople que Charlemagne tira son riche manteau et les deux robes de soie dont il fit présent au roi de

Mercie. C'est également de la capitale du Bas-Empire que les abbés de Saint-Denis firent venir la fameuse bannière à fond rouge semée de flammes d'or, qui, à partir de 1124, devint l'étendard de la France et, sous le nom d'oriflamme, guida nos chevaliers dans les grandes guerres. Déjà le prix de ces tissus devait avoir baissé, car le musée de Lyon a possédé et possède peut-être encore des restes d'étoffes de soie trouvés dans le tombeau d'un simple chancelier de France; mais on voit que ce n'était pas encore là de la sériciculture.

Il règne aussi une assez grande incertitude sur la véritable époque de la première plantation de mûriers en France. Ce point d'histoire est indiqué plutôt que traité dans la plupart des ouvrages consacrés à la sériciculture. Presque tous les auteurs se bornent à répéter ce qu'Olivier de Serres semble avoir dit le premier dans son *Théâtre d'agriculture*. Cet écrivain raconte, mais comme un simple *on dit*, qu'un seigneur d'Allan, après avoir accompagné Charles VIII dans son expédition de 1494, rapporta d'Italie et planta pour la première fois des mûriers dans sa terre, située à sept kilomètres de Montélimart. Dans une lettre citée par l'*Annuaire de la Drôme*, an XIII, Faujas de Saint-Fond, un des pères de la géologie moderne et ancien professeur au Muséum, reproduit cette tradition, mais en la précisant et en plaçant le fait dont il s'agit à une époque beaucoup plus reculée. A l'en croire, Guy-Pape de Saint-Auban, seigneur d'Allan, aurait rapporté les premiers mûriers de la dernière croisade (1268-1270), et l'un de ces arbres aurait encore existé en 1804.

Dans le travail important que nous avons déjà cité, M. de Gasparin a le premier mis en doute ces traditions si confuses et cependant si universellement adoptées sur les seigneurs d'Allan. Il a reporté à l'époque de l'occupation de Naples par les princes d'Anjou ce qu'Olivier de Serres semble attribuer aux expéditions passagères de Charles VIII. Cette opinion a reçu récemment une confirmation bien complète. Dans deux lettres écrites au *Commerce sericicole* de Valence, un anonyme, s'appuyant sur des chartes et des titres originaux, a démontré que la terre d'Allan, après avoir appartenu primitivement aux Adhémar, était passée à la famille des Poitiers en 1419, et n'était entrée dans celle des Pape de Saint-Auban qu'en 1545, par le mariage de Blanche de Poitiers, dame d'Allan, avec Gaspard Pape, seigneur de Saint-Auban, un des chefs calvinistes les plus notables de cette époque. Toutefois l'écrivain anonyme reconnaît qu'il existait encore en 1819, à Allan ou aux environs, quelques mûriers remarquablement âgés, et qui devaient être contemporains des Saint-Auban ou même des Poitiers; mais il fait honneur de la plantation à quelque humble tenancier de ces grands personnages,

qui, par pure curiosité, aurait acclimaté en Dauphiné ces arbres déjà connus et cultivés dans le Comtat.

Cette conjecture pourrait bien être vraie. En effet, M. de Gasparin a démontré avec la plus complète évidence que la culture du mûrier et l'élevage du ver à soie étaient entrés en France par la Provence et à la suite des conquêtes de Charles d'Anjou. Dès la fin du XIIIe siècle, il se fabriquait des taffetas à Marseille. En 1345, Roland, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, envoyait à Jeanne de Bourgogne douze livres de soie de Provence achetée à Montpellier, et devenue par conséquent un objet d'exportation. A cette même époque, les papes habitaient Avignon. Comment auraient-ils pu ne pas chercher à introduire aux environs de cette ville une industrie dont en Italie, et même à côté d'eux, ils avaient dû apprécier l'importance chaque jour croissante? Aussi un autre Roland, celui qui fut successivement ministre de Louis XVI et de la république, et qui, avant de jouer un rôle politique, s'était beaucoup occupé d'agronomie, a-t-il attribué aux papes l'honneur d'avoir été les premiers propagateurs de la sériciculture en France. M. de Gasparin combat ce que cette opinion a d'exagéré, tout en admettant que les souverains pontifes ont pu jouer le rôle d'initiateurs pour le Comtat-Venaissin. M. Fraissinet, pasteur protestant et auteur d'un ouvrage justement estimé sur l'élevage des vers à soie, confirme encore cette manière de voir en s'appuyant sur le témoignage formel de plus d'un chroniqueur. A cette époque d'ailleurs, la Provence et le Comtat étaient étrangers à la France, et si, comme tout l'indique, l'*arbre d'or* y fut d'abord cultivé, il y resta longtemps comme emprisonné. Louis XI le transporta en Touraine et installa dans son parc du Plessis-lès-Tours François le Calabrais avec ses compagnons, chargés d'initier les populations voisines à toutes les industries sericicoles (1466). Catherine de Médicis suivit cet exemple. Grâce à elle, il se fit de nombreuses plantations dans l'Orléanais, le Bourbonnais, et les capitouls de Toulouse établirent une sorte de pépinière non loin des remparts de leur ville (1540-1560). Grâce à ces encouragemens des souverains, le centre de la France semble avoir pris les devans sur le bassin du Rhône. En 1533, Champier, un des fondateurs du collége de médecine de Lyon, déclare dans son *Hortus Gallicus* que la culture du mûrier n'est qu'un objet de pure curiosité; mais en 1586 cette industrie avait grandi dans ces contrées, car une ordonnance de Henri III de cette année porte que « par toutes les villes assizes le long de la rivière du Rosne, il y a plusieurs milliers d'hommes, femmes et enfans, qui solloyent gaignier leur vie à filer soie... »

Parmi les hommes qui vers cette époque contribuèrent le plus à répandre et à populariser l'élève du mûrier, il faut compter un sim-

ple jardinier de Nîmes, François Traucat. Dès 1554, Traucat possédait une pépinière. En 1606, il publiait un panégyrique du mûrier et se glorifiait d'avoir répandu plus de 4 millions de plants de cet arbre dans le Dauphiné, la Provence et le Languedoc. En même temps, il proposait à Henri IV d'introduire 20 millions de mûriers dans les quatre généralités d'Orléans, de Tours, de Paris et de Lyon. Henri IV n'avait pas attendu ce moment pour comprendre tout ce que l'industrie de la soie pouvait ajouter à la prospérité du royaume. Sully, moins clairvoyant, ou peut-être mû par quelqu'un de ces instincts de jalousie qui se glissent jusque dans le cœur des plus grands ministres, s'était vainement opposé à la création de plantations nouvelles. Olivier de Serres, le *père de l'agriculture*, Barthélemy de Laffemas, valet de chambre du roi et contrôleur général du commerce, l'avaient emporté sur le rigide favori, qui proscrivait la sériciculture sous prétexte qu'elle n'était bonne qu'à favoriser le luxe et à corrompre les mœurs. Par une lettre datée du 27 septembre 1600, Henri IV prescrit à Olivier de Serres de s'entendre avec le sieur de Bordeaux, surintendant général des jardins de France, pour faire transporter à Paris plusieurs milliers de plants de mûriers. Cet ordre fut exécuté, et l'année suivante le jardin des Tuileries reçut de quinze à vingt mille pieds d'arbre qui réussirent parfaitement. Une magnanerie et une filature de soie y furent en outre élevées et fonctionnèrent pendant nombre d'années. C'est à la suite de cette grande expérience, et peut-être à l'occasion des offres de Traucat, qu'eurent lieu les envois faits dans presque toute la France de mûriers dont plusieurs existent encore et sont connus sous le nom de *Sullys*, car ici, comme en bien d'autres occasions, la reconnaissance publique s'est égarée, et a fait honneur du bienfait précisément à celui qui l'avait combattu de toute sa force.

Colbert partagea toutes les idées d'Olivier de Serres et de Laffemas; il les exagéra même d'abord en voulant contraindre tous les propriétaires à planter un nombre de mûriers correspondant à l'étendue de leurs terres. Le résultat de cette exigence fut exactement le contraire de celui qu'on se proposait. Mieux inspiré, Colbert se borna plus tard à promettre une prime de vingt-quatre sols pour chaque nouveau pied de mûrier, la prime n'étant d'ailleurs acquise que trois ans après la plantation. L'amour du gain fit plus que la crainte, et grâce à cette dernière mesure, mûriers et vers à soie se répandirent de toutes parts en France (1662-1671). Il est peu de nos départemens du midi, du centre et de l'est, où l'on ne rencontre encore un grand nombre d'arbres datant de cette époque, et que nous aimerions à entendre appeler des *Colberts*.

J'hésite quelque peu à placer à la suite de ces noms si grands

dans l'histoire celui d'un modeste officier, bien inconnu de presque tous les sériciculteurs, presque oublié de ceux-là mêmes dont il a transformé l'existence. Pourtant, ne fût-ce qu'à titre d'arrière-neveu, il doit m'être permis de réclamer pour le capitaine François de Carles la part qui lui revient dans cette succession d'efforts concourant tous à un même résultat. M. de Gasparin constate dans son ouvrage que, malgré l'exemple donné par M. de Camprieux, consul du Vigan, et les encouragemens de toute sorte prodigués par les états du Languedoc, les Cévennes étaient restées fort en arrière de leurs voisins de la plaine dans la culture du mûrier; il attribue le mouvement séricicole qui se produisit vers le milieu du XVIIIe siècle aux rigueurs inusitées de l'hiver de 1709. Il est peu probable cependant qu'un froid assez violent pour faire périr les châtaigniers eût grandement encouragé les agriculteurs à planter des mûriers, arbre regardé, surtout alors, comme exigeant une température bien plus douce que le vieux nourricier de nos montagnards cévenols. Pour arracher ceux-ci à leurs antiques habitudes et leur faire adopter une culture nouvelle, il fallait évidemment que quelqu'un se dévouât à cette œuvre, et c'est ce que fit le capitaine Carles. Il avait servi en Italie; là, il avait vu quelle fortune était, pour le plus humble prolétaire, la culture du mûrier, l'élevage des vers à soie. Propriétaire à peu près unique d'un petit vallon qui descend de l'Aigual, la plus haute montagne des Cévennes, il voulut, une fois rentré dans ses foyers, *populariser* l'industrie dont il avait admiré les résultats. A cette époque, quelques *Sullys*, quelques *Colberts*, disputaient seuls le sol aux châtaigniers, qui descendaient jusque dans le fond des vallées; le territoire entier de la commune actuelle de Valleraugue produisait à peine deux mille kilogrammes de mauvais cocons. Le capitaine Carles, reprenant la tradition perdue depuis M. de Camprieux, arracha des châtaigniers et les remplaça par des mûriers. Pour arroser ceux-ci, il éleva des chaussées et construisit des aqueducs. A mesure qu'un champ se trouva défriché et planté, il le céda à tout prix, à toute condition. Il morcela ainsi presque toutes ses terres et amoindrit considérablement sa fortune; mais il enrichit le pays. L'impulsion, partie du petit vallon de Clarou, se propagea rapidement. Les résultats parlaient trop haut pour ne pas être entendus. Aujourd'hui, partout dans nos départemens méridionaux, c'est la montagne qui a dépassé la plaine en sériciculture. Dans les vallées des Cévennes, les châtaigniers ont entièrement fait place aux mûriers, qui remontent sur le flanc des montagnes, parfois jusque dans le voisinage de la région des hêtres, et la commune de Valleraugue, qui ne compte pas quatre mille âmes, produit annuellement 200,000 kilogrammes de cocons, classés parmi les meilleurs du monde.

L'intérêt des populations, éclairé par le concours de travaux, d'efforts et de dévouemens que je viens de rappeler, semblait devoir imprimer à la sériciculture un mouvement régulièrement progressif. Il n'en fut pourtant pas ainsi. La routine, les préjugés, l'indifférence, se liguèrent trop souvent pour repousser la culture nouvelle. Les guerres civlles étouffèrent bien des entreprises naissantes. Des maladies vaguement indiquées par quelques auteurs désolèrent les chambrées, et découragèrent ceux qui ne surent pas voir au-delà de l'heure présente. Les mêmes causes agissent encore aujourd'hui sur une grande partie de notre territoire, et voilà comment, malgré de grands progrès, la sériciculture est en France si éloignée de ce qu'elle doit être un jour, comment il nous faut encore recourir aux étrangers pour alimenter nos manufactures.

Il eût été curieux de suivre les oscillations de l'industrie sericicole à partir des temps de Catherine et de Henri IV; mais, pour trouver des documens précis, il faut arriver jusqu'au XVIIIe siècle. Nous savons que de 1700 à 1788 la France produisait annuellement environ 6 millions de kilogrammes de cocons. Sous la république, cette production fut réduite de près de moitié; elle se relève quelque peu sous l'empire et les premières années de la restauration, mais sans atteindre le chiffre précédent. Dès 1820, on voit se manifester un mouvement ascensionnel très remarquable. La quantité moyenne de cocons recueillie annuellement, de 1821 à 1830, est de 10,800,000 kilogrammes; de 1831 à 1840, elle est de 14,700,000 kilogrammes; de 1841 à 1845, elle atteint 17,500,000 kilogrammes; elle dépasse 24 millions de kilogrammes de 1845 à 1852; en 1853, elle s'élève au chiffre de 26 millions de kilogrammes. — En même temps, au lieu de baisser de prix, les cocons renchérissent sans cesse. Pendant tout le XVIIIe siècle, ils valent en moyenne 2 fr. 50 cent. le kilogramme. Sous la république, et malgré des circonstances de plus en plus difficiles, ils gagnent 30 centimes; vers 1850, le prix moyen est de 5 fr. le kilogramme (1). A ce prix, la France aurait produit en 1853 pour 130 millions de cocons.

Voici donc quel était, vers la fin de cette ère de prospérité, l'état de la sériciculture française. Une progression croissante se manifestait dans la production, et cette progression allait devenir bien plus rapide encore, car d'une part, les plantations récentes se développant d'année en année, la feuille devenait plus abondante, et, d'autre part, le succès de ces plantations en faisait chaque jour sur-

(1) Ces chiffres et la plupart de ceux que je citerai plus loin sont extraits d'un travail des plus remarquables présenté par M. Dumas à l'Académie sous le titre de *Rapport fait au nom de la commission des vers à soie sur les procédés de M. André Jean*. Le mérite de ce travail revient d'ailleurs tout entier au rapporteur, qui n'avait pas hésité à faire exprès le voyage de Lyon afin de recueillir sur place des documens certains.

gir de nouvelles. Cette tendance était accusée par un fait des plus significatifs. L'industrie des pépinières de mûriers avait pris un développement tel qu'elle avait pour ainsi dire remplacé toutes les autres sur certains points. Aux environs de Romans, par exemple, des communes entières lui devaient une prospérité exceptionnelle. Ces jeunes mûriers s'expédiaient sur presque tous les points de notre territoire; partout surgissaient des plantations nouvelles, partout le mûrier venait s'associer aux cultures le plus anciennement pratiquées; partout aussi l'importance de la sériciculture, le bien-être qu'elle apporte aux populations agricoles se manifestaient par l'accroissement de la valeur des terres. Chaque année, sous la main de nos sériciculteurs, nos magnifiques races françaises se multipliaient; les races étrangères, introduites pour répondre aux besoins des manufacturiers, s'amélioraient. Quelques années encore, et l'on pouvait prévoir le moment où la France, faisant un grand pas en avant, comprendrait enfin qu'au lieu d'acheter des cocons à l'étranger, c'est elle qui doit lui en vendre.

Tout à coup, en 1854, la production de cocons baisse de plus de 4 millions de kilogrammes, l'année suivante de près de 6 millions. En 1856 et 1857, elle tomba à 7 millions et demi de kilogrammes; 18 millions et demi de kilogrammes de cocons manquèrent à nos manufactures. Au prix moyen mentionné plus haut, c'était pour notre agriculture une perte de 90 millions, et si, par suite de la plus-value des cocons, cette perte se trouva répartie entre les sériciculteurs et les fabricans, elle n'en retomba pas moins tout entière sur le pays. Un mal étrange, dont les plus vieux magnaniers n'avaient conservé aucun souvenir, avait envahi nos chambrées. Les œufs, mis à l'incubation comme à l'ordinaire, n'éclosaient plus ou ne donnaient naissance qu'à des vers languissans, dont la plupart disparaissaient peu à peu. Ceux qui échappaient au fléau et tissaient leurs cocons succombaient aux épreuves de la métamorphose ou ne donnaient que des papillons rabougris et sans force, dont la graine reproduisait, à un degré bien plus marqué encore, les mêmes phénomènes.

Les populations résistèrent d'abord avec courage. Pendant quelque temps encore, on planta des mûriers; on vit des sériciculteurs, jaloux de conserver nos belles races, soigner leurs chambrées jusqu'au bout, recueillir les rares cocons qu'ils avaient *non plus à peser, mais à compter,* et lutter ainsi corps à corps avec le fléau; mais, toujours vaincus, ils se lassèrent. L'industrie des pépinières se ralentit et tomba, annonçant ainsi l'arrêt sérieux subi par la sériciculture. Dans les départemens où cette industrie n'est encore qu'un accessoire, on cessa d'élever des vers à soie, on alla jusqu'à arracher des mûriers. Dans le seul arrondissement de Toulon, sur dix-sept propriétaires pris au hasard, deux seulement ont conservé

leurs anciennes chambrées, cinq les ont considérablement réduites, dix les ont complétement abandonnées. La production a diminué de plus des trois quarts. Dans le même arrondissement, trois propriétaires ont à eux seuls arraché les mûriers suffisans pour élever plus d'un kilo de graine, et à Valence on s'est chauffé avec le bois de mûriers jeunes et vieux.

Dans ces contrées du moins, les populations trouvèrent des compensations. Dans le Var, les Bouches-du-Rhône, la Drôme, comme dans la portion méridionale du Gard et de l'Hérault, la vigne, l'olivier, toutes les récoltes habituelles de ces terres privilégiées permirent aux habitans d'attendre sans souffrances bien réelles que le mal faiblît ou disparût. Dans les régions les plus franchement sericicoles, il n'en pouvait être ainsi. Là où le mûrier est tout, tout manquait avec lui. La terre, ne donnant plus de revenu, perdit bien vite sa valeur. Dans les Cévennes, la baisse atteignit plus de 60 pour 100. Nos malheureux montagnards des Cévennes et de l'Ardèche, les riches comme les indigens, perdirent leur pain quotidien; il fallut en chercher au dehors, et l'émigration, cette ressource dernière des peuples écrasés par un fléau quelconque, commença. En même temps nos manufacturiers, las de chercher chaque année autour d'eux un approvisionnement difficile et d'une cherté toujours croissante, s'adressèrent sérieusement au dehors. L'Europe entière étant frappée, ils eurent recours à l'extrême Orient. En 1859, Lyon seul a importé pour 92 millions de soies ou de cocons de Chine (1), de telle sorte que nos sériciculteurs ont à lutter à la fois contre le mal qui les accable et contre une concurrence qui serait redoutable, peut-être même dans un temps de prospérité.

Ce n'est certainement pas la première fois que la sériciculture traverse en France de pareilles épreuves. Vers 1690, une maladie, sans doute assez semblable à celle qui règne aujourd'hui, ravagea les *éducations*. Déjà on commençait à arracher les mûriers comme nous le voyons faire aujourd'hui, quand le terrible Lamoignon de Baville, intendant du Languedoc, lança un édit qui condamnait aux galères quiconque commettrait un pareil délit. La sériciculture de ces contrées a dû peut-être ainsi son salut à celui qui devait faire tant de mal sous d'autres rapports. Malheureusement il ne nous reste aucun détail ni sur les maladies de cette époque, ni sur la manière dont elles ont pris fin. Il n'en sera pas de même de l'épidémie actuelle, et nos descendans, s'ils sont atteints jamais par le même fléau, n'auront que l'embarras du choix parmi les documens sans nombre que nous leur laisserons.

Cet embarras pourra bien être réel. J'ai reproduit tout à l'heure

(1) Lettre de M. Détanges au *Commerce sericicole*.

le fond du tableau tracé par la plupart des auteurs qui, dès le principe, avaient essayé de faire connaître la maladie; mais à cela près ils ne s'accordaient guère. Les descriptions tracées dans les lieux les plus voisins ne concordaient souvent pas entre elles et variaient d'une année à l'autre. Chaque jour amenait quelque détail, ou complétement nouveau, ou en opposition formelle avec les faits regardés comme les plus certains. En même temps se produisaient les doctrines les plus diverses sur la nature du mal, sur les causes qui lui avaient donné naissance, sur les moyens de le combattre. L'Académie des Sciences, interpellée de toutes parts, répondit d'abord par deux *rapports*, par un *questionnaire*, émanés de la *commission des vers à soie* (1); puis elle se décida à envoyer sur les lieux un botaniste, un chimiste, un naturaliste, jadis médecin. Voilà comment MM. Decaisne, Péligot et moi-même, reçûmes la difficile mission d'étudier le fléau qui menace sérieusement une de nos plus belles industries agricoles et compromet l'existence de populations entières.

II.

Le mal qui ravage nos chambrées vient-il de l'insecte ou de l'arbre? Le ver à soie est-il atteint d'une maladie propre, ou bien est-il empoisonné par la feuille qui devrait le nourrir? Bien des gens ont embrassé d'abord cette dernière opinion, et il est aisé de comprendre comment ils ont été entraînés à l'adopter. Depuis quelques années, le règne végétal est frappé de diverses manières. La pomme de terre, la vigne, les arbres fruitiers, tour à tour et souvent à la fois, ont payé un rude tribut à bien des causes de destruction. Il est vrai que ces maladies végétales ne se ressemblent guère : on ne saurait établir le moindre rapprochement entre l'altération profonde qui atteint les tubercules, l'oïdium qui fait éclater les grains du raisin, le puceron lanigère qui épuise le tronc des pêchers, et le champignon qui attaque les racines de l'oranger d'Hyères ou celles du pommier de Normandie. Le vulgaire toutefois ne remarque pas ces différences : il ne peut comprendre qu'il n'y a là qu'une coïncidence. Dominé par le résultat final, il croit à une sorte d'infection générale, et en voyant les vers à soie mourir d'une affection autre que celles qui frappaient habituellement ses regards, il n'a point hésité à admettre la maladie des mûriers et de la feuille. Apprécier ce que cette opinion pouvait avoir de fondé était une des questions que les commissaires de l'Académie des Sciences étaient le plus spécialement chargés d'éclaircir.

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 1857 et 1858.

Or, dès notre arrivée à Lyon, au mois d'avril 1858, mes collègues et moi pûmes constater la parfaite apparence des arbres. A mesure que nous avancions vers le midi, la feuille, plus développée, nous paraissait de plus en plus belle et saine. Impossible de découvrir une seule de ces taches noires, un seul de ces rameaux flétris dont on avait tant parlé. Orange, Avignon, Nîmes, Montpellier, nous montrèrent partout le même spectacle d'arbres du plus bel aspect, couverts d'une feuille de la plus belle venue; tous les éducateurs la déclaraient magnifique. Mes collègues, plus particulièrement chargés de cette partie de la mission, ne voulurent pourtant point s'en fier à ces apparences. Des feuilles de diverses races, de divers âges, et prises dans les localités les plus différentes, furent cueillies avec précaution, explorées avec des soins minutieux, pesées et desséchées sur place pour être plus tard analysées. Le résultat de toutes ces études fut de constater de la manière la plus positive qu'au point de vue de la composition élémentaire aussi bien qu'à celui de la constitution anatomique, les feuilles de mûrier ne s'écartaient en rien de l'état normal. L'analyse chimique, l'investigation microscopique concordaient donc pleinement avec l'appréciation des sériciculteurs les plus exercés. Cette fois praticiens et savans se trouvaient d'accord, et ce n'était pas seulement en France qu'on jugeait ainsi de la feuille. De toutes les contrées ravagées par le même mal arrivaient des témoignages semblables.

Que penser d'une prétendue maladie qui ne se trahit par aucun symptôme appréciable? Évidemment elle n'existe pas. Aussi, lorsqu'on vit les vers à soie élevés avec cette magnifique feuille mourir comme les années précédentes; lorsque, la récolte pesée, il se trouva que 1858 avait produit encore moins de cocons que 1857 (1), un revirement général se fit dans l'opinion, et tous les esprits droits reconnurent que l'origine du mal était ailleurs que dans les feuilles. Dans ma campagne de 1859, j'ai pu constater à ce sujet des conversions nombreuses et significatives. Des expériences directes, instituées volontairement ou amenées par la force des choses, confirmaient d'ailleurs ce résultat général. De tout temps, sur tous les mûriers, il y a eu quelques feuilles tachées par les brouillards, la gelée blanche, les insectes, les cryptogames de diverses espèces. Tant que les éducations marchaient bien, on ne songeait guère à s'inquiéter de ces accidens sans conséquence, et par cela même on ne les voyait pas; les savans seuls avaient dû s'en rendre compte. Depuis l'invasion du mal au contraire, et sous l'influence d'idées préconçues, les moindres taches ont été recherchées avec soin. Alors on

(1) Duseigneur, *Inventaire de 1858.*

en a vu partout, et elles sont devenues pour bien des gens le signe de la maladie des arbres, la preuve de l'empoisonnement des vers par la feuille. Bien que le passé suffît pour en démontrer l'innocuité, Mme de Lapeyrouse, digne sœur d'un membre de l'Académie des Sciences, voulut savoir à quoi s'en tenir sur ce point; elle éleva exclusivement avec des feuilles tachées un certain nombre de vers à soie pris dans une chambrée voisine. Loin de souffrir du régime auquel ils étaient soumis, ces vers, plus aérés, plus espacés que dans leur magnanerie natale, profitèrent de ces avantages et montrèrent une supériorité marquée sur leurs frères. Un observateur peu réfléchi aurait pu croire qu'au lieu d'être nuisible, la feuille tachée était préférable à la feuille sans taches.

Quelques réflexions bien simples auraient dû suffire pour écarter l'opinion que je combats ici, et que n'ont d'ailleurs jamais admise ni l'Académie des Sciences de Paris ni la plupart des corps savans de province. Si le ver à soie est empoisonné par la feuille, il est évident que le mal ne doit apparaître que là où la feuille est malade, là où elle présente ces fameuses taches dont nous venons de parler. Or une triste expérience a prouvé que les récoltes ne réussissaient pas mieux dans les contrées où la feuille a toujours présenté ses caractères normaux que dans celles où l'on a vu les taches se multiplier sous l'influence de printemps exceptionnellement froids et d'étés pluvieux. Le département du Var tout entier peut ici servir d'exemple. — Si le ver à soie est empoisonné par la feuille, tous ceux d'une même chambrée, qui ont partagé la même nourriture dans des conditions identiques, doivent évidemment ou résister ou succomber dans la même proportion. Or ici encore l'expérience journalière est en désaccord complet avec cette conclusion. On a vu des milliers de fois les tables juxtaposées dans un même local porter les unes des vers nombreux présentant toutes les apparences de la santé, les autres des vers chétifs qui succombaient l'un après l'autre. Le magnanier interrogé n'hésitait pas à vous dire : « Les premières ont reçu de la *bonne* graine, les secondes de la *mauvaise* graine. » Il est fort rare en effet que la vérité perde ses droits d'une manière absolue, et que le bon sens ne proteste pas de manière ou d'autre contre les erreurs les plus généralement accréditées. Les partisans les plus décidés de l'empoisonnement par la feuille n'en admettent pas moins qu'on réussit généralement avec certaines graines, qu'on échoue à coup sûr avec d'autres, alors même qu'elles ont été récoltées avec les mêmes soins et conservées avec les mêmes précautions. Ces dernières sont donc en réalité malades; mais comment le seraient-elles si elles avaient été pondues par des parens sains? On voit que c'est à ceux-ci qu'il faut remon-

ter, et que tout nous amène à la conclusion adoptée à Milan comme à Paris : les insectes sont frappés, et non les arbres (1).

Un fait bien curieux confirme encore cette conclusion. Nos *chenilles domestiques* ne sont pas les seules atteintes; leurs congénères sauvages le sont également. Dans l'Ardèche, dans la Drôme, on a constaté que, depuis le commencement de l'épidémie, les papillons ont presque entièrement disparu des jardins, des bois, des prairies. Depuis la même époque, des taillis de chênes, situés près de Montpellier et habituellement ravagés par les chenilles, conservent toute leur verdure, parce que les insectes ont disparu; M. Marès a retrouvé ces insectes sous les pierres, dans les broussailles, portant tous les caractères des diverses maladies qui détruisent les magnaneries. Or, parmi ces maladies, il en est une dont nous ferons connaître plus loin le rôle prépondérant. Celle-ci se découvre à des signes certains, et ces signes ont été reconnus sur les chenilles sauvages par un écolier de douze ans, M. Armand Angliviel. Ainsi les insectes périssent au moment même où les arbres qui les portent présentent un aspect de vigueur inusitée. N'est-il point évident que les premiers seuls sont malades, qu'ils ne peuvent par conséquent pas exercer leurs ravages ordinaires, et que les seconds, délivrés de leurs voraces ennemis par l'épidémie, profitent en quelque sorte de l'occasion pour montrer qu'ils ne se sont jamais mieux portés?

Quelle est donc la nature de ce mal qui frappe nos vers à soie jusque dans les générations à venir? Pour répondre à cette question, faisons comme le médecin appelé auprès d'un malade, et pour expliquer le présent, interrogeons d'abord le passé.

Il y a plus de vingt ans, tandis que les vers à soie prospéraient partout ailleurs et que leurs générations se succédaient sans encombre, la petite ville de Cavaillon présentait une exception remarquable. La reproduction de ces insectes s'y faisait mal. Une chambrée assez bien réussie au point de vue industriel ne fournissait que des papillons sans vigueur, et dont la graine, mise à couver l'année suivante, ne donnait que peu ou point de produit. Cet état de choses avait dès cette époque donné naissance à un commerce d'importation local : Cavaillon achetait au dehors ses œufs de vers à soie.

Dès 1845, des phénomènes analogues se montrèrent aux environs d'Avignon et jusqu'à Loriol, dans le voisinage de Valence. Les chambrées *s'ébranlaient*; elles échouaient sans causes connues. D'année en année, les réussites devenaient plus rares, et toujours se reproduisait le caractère essentiel de la mauvaise qualité des graines. Bientôt le mal s'aggrava et s'étendit. Les environs de Nîmes et de

(1) *Rapport de la Commission de l'Institut lombard*, par M. Cornalia.

Montpellier furent atteints. En 1848, les Cévennes firent leur dernière belle récolte. En 1849, l'insuccès fut général. Dans cette néfaste année, le mal frappa à la fois les Cévennes et le Var, l'Ardèche et l'Isère; il envahit d'un seul coup plus de deux mille lieues carrées.

Les bassins de la Durance et du Rhône ont été le point de départ de la grande épidémie dont nous esquissons l'histoire, mais n'ont pas été les seuls points primitivement attaqués. Au cœur même des Cévennes, même avant 1843, le petit village de Saint-Bauzile-le-Putois présentait des phénomènes semblables à ceux que nous venons d'indiquer à Cavaillon; mais là le mal s'arrêta bientôt de lui-même, et tout rentra dans l'ordre normal jusqu'au moment de la grande invasion de 1849. Il n'en fut pas de même à Poitiers, dans la magnanerie de M. Robinet. Ici dès 1841 on voit apparaître successivement presque toutes les principales formes affectées plus tard par le mal. En parcourant les journaux d'éducation que cet habile et consciencieux sériciculteur a bien voulu me confier, en lisant ces notes tracées jour par jour et presque heure par heure, on croit par momens avoir sous les yeux quelqu'une de ces descriptions que je n'ai eu que trop à relire. On voit le mal s'aggraver d'année en année jusqu'au moment où M. Robinet dut fermer l'établissement qui avait rendu tant de services, et d'où était sortie la belle race française des cocons coras.

La France était donc frappée sur trois points différens, alors que les contrées les plus voisines restaient parfaitement intactes. Nos éducateurs s'adressèrent à elles pour avoir des œufs. L'Espagne et le Piémont vinrent d'abord à leur secours; mais dès 1851 les graines venues de ces deux contrées se montrèrent quelque peu atteintes. On commença à s'adresser presque exclusivement à la Lombardie, et, grâce à elle, nos récoltes grandirent jusqu'à atteindre le maximum de 1853. A leur tour cependant, les graines lombardes *s'ébranlèrent*. Le mal pénétrait peu à peu jusqu'à elles. En 1855, les grainages furent généralement mauvais en Lombardie, et la France, qui s'approvisionna pourtant presque exclusivement dans ce pays, eut à subir les désastres de 1856. A partir de ce moment, le mal ne s'arrêta plus. Chaque année il fit un nouveau pas. L'Italie méridionale, la Sicile, la Grèce, les îles de l'Archipel succombèrent tour à tour. Dès 1858, les graineurs lombards le rencontrèrent sur les bords de la Mer-Caspienne. En 1859, il a franchi le Caucase et s'est montré, dit-on, au Bengale et jusque sur les côtes de la Chine.

A ne considérer que ce mode de développement et cette marche envahissante du mal, on pourrait déjà déclarer qu'il s'agit d'une épidémie; mais on peut constater bien d'autres ressemblances. Pour

fixer les idées, comparons la maladie des vers à soie au choléra.

Le choléra, dans sa marche progressive, a souvent épargné des contrées qu'il envahissait plus tard par un brusque retour en arrière. La maladie des vers à soie désolait la Sicile et les Calabres alors que la Toscane et le Bolonais étaient encore intacts : ils ont été depuis frappés comme toute l'Italie.

Au milieu des contrées envahies, le choléra semble respecter des îlots plus ou moins étendus. La maladie des vers à soie présente encore aujourd'hui en Europe et en France même des exemples de ce fait. Le massif d'Andrinople, entouré par le mal presque de toutes parts, a résisté jusqu'à ce jour; en Italie, certains cantons des Abruzzes, quelques points de la Vénétie sont encore épargnés, et, bien près de Florence, M. Ricasoli, le chef actuel des Toscans, a fourni jusqu'en 1859 une graine qui, élevée en Piémont, a donné de magnifiques résultats. Enfin, dans notre Ardèche, la belle race de Blanc-Annonay n'a éprouvé encore aucun dommage.

Bien souvent, il est absolument impossible d'expliquer par des conditions spéciales de salubrité l'immunité des espaces plus ou moins étendus, des villes et des villages épargnés par le choléra. Il en est exactement de même pour les îlots que la maladie des vers à soie n'a pas atteints ou n'a frappés qu'en dernier lieu. Les uns sont en pleine montagne, d'autres sur le bord même de la mer; il en est qui atteignent la région des hêtres, d'autres sont placés dans celle des oliviers; ceux-ci sont composés d'alluvions, et ceux-là de roches primitives.

En temps de choléra, la santé la plus robuste, l'observation la plus stricte des lois de l'hygiène, ne sont nullement une garantie d'immunité. Ici encore la ressemblance n'est que trop frappante entre l'épidémie humaine et la maladie des insectes. Les graines les plus saines, provenant de contrées où le mal n'a jamais paru, élevées avec des soins exceptionnels, ont bien des fois donné naissance à des vers qui, après avoir présenté tous les signes de la force et de la santé, ont succombé comme les autres.

Il serait aisé de pousser plus loin ce parallèle. Ce qui précède suffit et au-delà pour motiver la conclusion suivante, formulée par la sous-commission chargée d'étudier le mal et adoptée par l'Académie des Sciences : *Si le choléra est une épidémie, la maladie des vers à soie est une épizootie.* Mais, de plus que le choléra, cette maladie est *héréditaire*, et se présente dès lors comme le fléau le plus complet que la pathologie humaine ou comparée ait encore eu à étudier.

Avoir mis hors de doute ce double caractère du mal, ce n'était pas encore le connaître. J'ai dit déjà combien étaient différentes les

descriptions données par ceux qui avaient tenté de le décrire. C'était vraiment à ne pas s'y reconnaître. Pour donner une idée de cette confusion, il me suffira de rappeler qu'à en croire certains auteurs, les cadavres des vers se décomposent avec une rapidité extrême, en exhalant une odeur remarquablement fétide, tandis qu'au dire d'autres écrivains ces mêmes cadavres se dessèchent et se *momifient* sans répandre aucune odeur. Une étude sérieuse pouvait seule donner la clé de ces contradictions avancées par des observateurs également éclairés, également de bonne foi. Pour résoudre ce problème et d'autres qui s'y rattachent, il était nécessaire de resserrer plutôt que d'étendre le champ des observations et de comparer entre elles un nombre restreint de localités parfaitement étudiées. Il fallait enfin analyser ce mal comme une affection de l'homme lui-même, établir des cliniques et faire des autopsies.

Aussi, tandis que mes deux collègues allaient continuer dans l'Isère l'enquête commencée dans le bassin du Rhône, je remontai celui de l'Hérault jusqu'au cœur des Hautes-Cévennes. Là se trouvaient trois vallées réunissant toutes les conditions propres à faciliter mes travaux. Deux d'entre elles s'étaient partagé mon enfance, dont les souvenirs mêmes devaient parfois me venir en aide. Je connaissais d'avance toutes les localités que j'allais explorer. Je savais que les éducations de vers à soie, étagées les unes au-dessus des autres à des hauteurs très différentes, se succédaient au lieu de marcher toutes de front, et me permettraient par suite de prolonger mes recherches, de répéter mes observations. Parlant la langue de ces Cévenols en qui vivent les vieilles traditions séricicoles qui leur ont fait une si grande réputation comme éducateurs, je comptais recueillir auprès d'eux bien des renseignemens; enfin j'étais certain de faire tourner au profit de ma mission l'empressement cordial qui attendait l'homme privé autant que l'envoyé de l'Académie des Sciences.

Grâce à mes habitudes de naturaliste errant, mon installation au Vigan et plus tard aux Angliviels, près de Valleraugue, fut bientôt faite. La table de travail, avec son microscope, ses cuvettes à dissection, ses scalpels, pinces, etc., fut installée comme elle l'eût été à Chausey ou à Bréhat; les tables, les meubles, se couvrirent de matériaux. Seulement, au lieu d'être envahis par des vases et des bocaux remplis d'eau de mer, par des annélides et des mollusques, ils le furent par des lots de vers à soie malades qu'on se hâta d'apporter au *médecin des magnans*. Je ne quittai mon hôpital que pour explorer les magnaneries. Cent six éducations étagées depuis la région des oliviers jusqu'à celle des hêtres, de Saint-Hippolyte dans les Basses-Cévennes jusqu'à Massevaque dans la Haute-Lozère,

furent ainsi étudiées avec le plus grand soin. Chaque éducateur fut soumis à un véritable interrogatoire, dont les résultats étaient immédiatement consignés sur mon carnet. Sans cesse accompagné de quelque propriétaire dont l'intérêt garantissait la vigilance, je ne pouvais évidemment recueillir que des notes d'une parfaite exactitude. Enfin, de retour dans mon *Hôtel-Dieu*, je comparais à loisir les résultats de la grande et de la petite éducation, j'étudiais les effets du régime et de l'hygiène, je tentais des essais de médication; enfin j'ouvrais de nombreux cadavres et reproduisais, dans des dessins constamment contrôlés par les intéressés, les caractères appréciables du mal qui fait de si effrayans ravages.

Dès cette première campagne, il me fut ainsi possible d'apprendre beaucoup sur la nature de ce mal étrange, sur son état habituel de complication, sur les deux élémens dont il faut toujours ici tenir compte, sur les moyens, sinon de lui échapper complétement, du moins d'en atténuer les effets et d'éviter les désastres; mais on comprend que je dus aussi constater bien des faits encore inaperçus, dont l'avenir seul pouvait faire connaître la signification. Les éducations de l'année suivante, des expériences instituées d'avance, pouvaient seules lever bien des doutes, infirmer ou confirmer bien des présomptions. Lors même que mes convictions personnelles étaient déjà arrêtées, je ne pouvais les émettre sur des questions aussi graves qu'en les appuyant de preuves décisives. Une seconde campagne était donc nécessaire, et l'Académie des Sciences en jugea ainsi.

Cette fois le programme de ma mission devenait tout autre : il me fallait étendre le champ des observations, et surtout reconnaître jusqu'à quel point les données recueillies dans trois vallons des Cévennes s'appliquaient au reste de la France. Autant j'avais été sédentaire en 1858, autant je devais multiplier mes courses en 1859. Je parcourus huit de nos départemens le plus sérieusement adonnés à la culture du mûrier; je visitai deux cent quatre-vingts chambrées appartenant à une centaine de propriétaires, et échelonnées depuis le bord même de la mer (Toulon et Cette) jusqu'à une hauteur inférieure à peine de quelques mètres à la limite supérieure des châtaigniers (Prunet dans l'Ardèche). J'embrassai ainsi l'ensemble des conditions générales dans lesquelles sont placés en France les éducateurs de vers à soie. Je pus surtout revoir à diverses reprises les mêmes faits et contrôler mes propres observations. Grâce à la différence des climats, je trouvai à Draguignan les vers d'un essai près de subir leur quatrième mue dès la mi-avril; aux premiers jours de mai, j'étudiai des chrysalides dans le département de Vaucluse, et en revanche le 4 juillet je visitai encore dans

les *terres froides* du Dauphiné une chambrée dont la moitié n'avait pas encore gagné la bruyère. Ces nouvelles études confirmèrent de tout point les précédentes : elles sanctionnèrent les conclusions de la sous-commission; elles me permettent d'être aujourd'hui bien plus affirmatif que dans mon premier travail, et j'espère que ma réserve passée elle-même sera aux yeux du lecteur une garantie de plus en faveur de mes convictions présentes.

III.

Des trois vallées étudiées en 1858, deux, celles de Valleraugue et de Saint-André, présentent des conditions générales à peu près identiques; celle du Vigan diffère de l'une et de l'autre par sa composition géologique aussi bien que par sa disposition orographique. Toutes trois sont à des hauteurs différentes au-dessus du niveau de la mer. Les climats et l'époque des éducations varient dans la même proportion. Entre les deux premières et la troisième, on trouve ainsi réunies presque toutes les conditions différentielles qu'on a regardées comme pouvant agir sur le développement du mal, et pourtant, dès 1849, toutes trois ont été frappées à la fois, toutes trois ont présenté dans leur envahissement progressif des circonstances identiques. Dès l'abord, dans toutes trois, le mal a manifesté et conservé les deux caractères qui le rendent si redoutable, l'épidémie et l'hérédité.

Mais, en dehors de ces deux traits fondamentaux, tout le reste varie d'une localité à l'autre malgré la presque identité de conditions existant à Valleraugue et à Saint-André, et d'une année à l'autre dans la même localité. Des renseignemens cent fois contrôlés que j'ai recueillis, il résulte que trois écrivains également bien informés, faisant l'histoire de l'épidémie pour chacune de ces vallées de 1849 à 1857, auraient écrit trois livres très différens. De ce que j'ai vu par moi-même, il résulte encore qu'en 1858 trois observateurs également habiles, décrivant avec la même exactitude ce qui se passait sous leurs yeux, auraient tracé de la maladie trois tableaux parfaitement dissemblables. Considéré dans son ensemble, le mal dont souffrent nos chambrées présente donc deux sortes de phénomènes, les uns constans, les autres variables. Pouvait-on les rapporter indifféremment à une cause morbide unique? Évidemment non; il devait en exister plusieurs. Démêler le nombre et la nature des causes devait être le premier but des recherches du *médecin des vers à soie*.

Grâce à mon *hôpital*, je ne tardai pas à découvrir à quoi tenait l'extrême variété des symptômes tant de fois constatée. Dans les

lots de vers malades qui m'arrivaient de toutes parts, je reconnus successivement l'existence de *toutes* les maladies décrites par Cornalia, l'écrivain qui a le mieux et le plus complétement résumé ce que nous savons de la pathologie des vers à soie. Ces maladies changeaient d'une localité, d'une magnanerie à l'autre. Ici la *jaunisse* ou la *grasserie* exerçaient des ravages affreux; là elles semblaient remplacées par la *négrone* ou l'*atrophie*. Chez moi d'ailleurs comme dans les magnaneries, ces maladies offraient les symptômes depuis longtemps décrits; mais, tandis que d'ordinaire elles n'atteignent qu'un nombre d'insectes plus ou moins restreint, elles présentaient ici un développement tel que des éducations entières étaient détruites dans l'espace de quelques jours. Évidemment l'action habituelle de ces maladies était favorisée par quelque circonstance qui la rendait infiniment plus redoutable que dans une situation normale. Or il me fut promptement démontré que *tous* les vers présentaient une particularité étrangère à l'affection qui, au premier abord, semblait seule les avoir frappés. Leur peau était marquée de taches noires d'une nature spéciale. Bientôt je m'aperçus qu'un grand nombre d'entre eux périssaient sans présenter d'autres symptômes que ces taches et un dépérissement graduel. Chez les mieux portans en apparence, principalement chez tous ceux qui avaient franchi la première moitié du cinquième âge et allaient faire leur cocon, je retrouvai ces mêmes stigmates. Il m'arriva plusieurs fois de passer des *heures entières* dans des chambrées dont tous les vers étaient magnifiques et promettaient la plus belle récolte, sans en trouver *un seul* complétement exempt de ce signe étrange et néfaste. Il est vrai que j'appelais la loupe au secours de mes yeux là où ceux-ci eussent été complétement insuffisans, et j'ai désolé plus d'une magnanière expérimentée en lui montrant à l'aide de l'instrument combien le mal était universel, alors qu'elle s'en croyait complétement à l'abri. Plus tard, des autopsies cent fois répétées me montrèrent cette même tache dans tous les organes, dans tous les tissus. Je la poursuivis chez la chrysalide et dans le papillon, et *partout*, *toujours*, elle se présenta avec des caractères identiques.

C'est dans la peau des jeunes vers qu'il est le plus facile d'étudier cette singulière altération; mais pour en bien saisir l'origine et le développement, il est nécessaire de recourir aux plus puissantes lentilles du microscope. Ce n'est d'abord qu'une teinte jaunâtre obscurcissant légèrement la transparence hialine des tissus. Puis cette teinte se fonce et devient légèrement brunâtre; plus tard, le brun domine de plus en plus, et bientôt toute transparence disparaît. A ce moment, le point attaqué ne montre plus qu'un petit *magma* d'un brun noirâtre, et comme charbonné. Toute trace d'organisation

a disparu. Autour de ce premier noyau règne une auréole jaunâtre annonçant l'invasion des tissus voisins. En effet la tache s'étend peu à peu, envahit et désorganise tout ce qui l'entoure jusqu'au moment où les progrès sont arrêtés soit par la mort de l'insecte, soit par une mue. A chacune de ces crises, le ver malade dépose ses tégumens tachés et reparaît avec une apparence de santé qui en a souvent imposé aux observateurs; mais au bout de deux ou trois jours la nouvelle peau est atteinte comme la première, et ce fait suffirait à lui seul pour prouver que la tache n'est pas un phènomène local et tient à une cause plus profonde, qu'elle est en réalité le signe d'une infection générale. Celui qui conserverait le moindre doute à ce sujet n'a d'ailleurs qu'à ouvrir quelques cadavres. Partout il retrouvera les phénomènes que je viens d'indiquer, partout il verra d'abord apparaître les points jaunâtres, premiers signes du mal; il les verra se foncer et passer au brun. En explorant tour à tour des taches de plus en plus avancées, il en suivra de l'œil les progrès et les verra transformer de la même manière tous les élémens de l'organisme. Lames membraneuses, fibres musculaires, globules graisseux, disparaissent et se fondent en petits amas noirâtres, disséminés parfois en nombre incalculable dans le corps entier. On dirait alors que tous les organes, au dedans comme au dehors, sont saupoudrés de poivre noir. Chez le papillon surtout, et plus particulièrement autour des orifices de l'intestin et de l'ovaire, les lobules des trachées et du tissu graisseux sont durcis, hypertrophiés, et présentent l'aspect de masses cancéreuses. En un mot, quelque difficile qu'il soit de comparer les altérations pathologiques d'un insecte à celles d'un animal vertébré, le médecin peut croire avoir sous les yeux une affection gangréneuse viciant l'organisme jusque dans ses plus intimes profondeurs, tout en produisant parfois des phénomènes que l'on rapporte d'ordinaire au rachitisme. Le symptôme caractéristique de cette affection est la *tache* que je viens de décrire, et voilà pourquoi, ayant à la désigner par un nom nouveau, je l'ai baptisée de celui de *pébrine*, qui, en langage du midi, signifie *maladie du poivre*.

La marche de cette maladie est d'ailleurs lente, et sa terminaison non moins exceptionnelle que ses autres symptômes. Le ver pébriné languit et s'éteint insensiblement. Il meurt pour ainsi dire peu à peu; son agonie est tranquille, mais très longue. J'en ai vu résister pendant deux ou trois jours; j'en ai vu qui, pincés ou piqués de mille manières, ne faisaient plus le moindre mouvement et ne trahissaient un reste de vie que lorsque je les plongeais dans l'alcool. Enfin, une fois morts, ces vers, au lieu de se décomposer, durcissent de plus en plus et se momifient. Ils ressemblent alors assez à des muscardins que n'auraient pas envahis les efflorescences caracté-

ristiques. Là même se trouve l'explication du silence gardé par les auteurs sur la pébrine; ils l'ont tous confondue avec la muscardine, parce que ces deux maladies ont en commun un signe qui les sépare de toutes les autres, *la momification des cadavres*. Pourtant l'inspection microscopique ne permet pas de les confondre. Jamais le ver pébriné ne présente rien d'analogue aux filamens du champignon, véritable cause de la mort du ver muscardiné.

Ainsi, à côté des maladies *locales*, *variables*, se montre une maladie *bien distincte*, *universelle*, *constante*. Évidemment à celle-ci seule peuvent se rattacher les phénomènes de même nature, l'épidémie et l'hérédité, qui caractérisent *partout* et *toujours* le mal actuel. Celui-ci, considéré dans son ensemble, n'est donc pas simple, comme on l'avait cru d'abord : il se compose de deux élémens, l'un fondamental, l'autre pour ainsi dire accessoire. Le premier, la pébrine, envahit en totalité les chambrées, affaiblit les vers bien longtemps avant de les tuer, et les prédispose à subir avec une facilité déplorable l'action de toutes les causes morbides, quelles qu'elles soient. Le second est le résultat de l'action de ces causes et varie avec elles. Ainsi compris, le fléau s'explique, et ses caprices apparens ne sont plus que des conséquences très logiques de sa nature. Les phénomènes les plus frappans, ceux que l'on constate aisément à l'œil nu, appartiennent aux *maladies intercurrentes*, qui viennent se greffer sur la pébrine; mais ces maladies, dépendant d'une foule de conditions diverses, sont bien rarement les mêmes dans des lieux différens ou d'une année à l'autre dans la même localité. Chacune vient mêler son cortége de symptômes propres à ceux qui caractérisent la pébrine, et par conséquent le tableau varie constamment à certains égards, tout en restant identique sous d'autres.

Il n'y a pas seulement un intérêt scientifique à constater ces faits; ils sont d'une importance plus grande encore au point de vue pratique. En effet, des détails que je viens de donner, il résulte que, dans une contrée atteinte par l'épidémie, *tous* les vers doivent être considérés comme malades ou sur le point de le devenir. Seulement cette maladie n'est d'abord que la pébrine, et grâce à sa marche lente, celle-ci laisse presque toujours les vers à soie vivre assez pour filer le cocon. Les chambrées atteintes seulement de pébrine donnent presqu'à coup sûr des récoltes rémunératrices. Malheureusement un ver pébriné est aussi délicat qu'un phthisique. On sait trop comment ce dernier prend une fluxion de poitrine mortelle là où l'homme sain se serait à peine enrhumé. Alors, au lieu de mourir de la *maladie fondamentale*, qui l'aurait laissé vivre peut-être encore bien des années, il est tué en quelques jours par la *maladie intercurrente*. Il en est de même des vers à soie pébrinés. Là où des vers

bien portans eussent certainement fait leurs cocons, ils contractent trop souvent des affections qui s'ajoutent à la première, se développent avec une rapidité foudroyante, et détruisent parfois en deux ou trois jours, à la veille du coconnage, des chambrées de la plus belle apparence.

Ce sont les maladies intercurrentes qui donnent le coup de massue aux éducations ébranlées par la pébrine; ce n'est point ailleurs qu'il faut chercher la cause immédiate de ces désastres imprévus et soudains dont je n'ai vu que trop d'exemples. Écarter ces maladies doit être l'objet des préoccupations constantes de tout sériciculteur. Pour atteindre ce but, une hygiène bien entendue sera presque toujours suffisante. Les règles en ont été posées depuis bien longtemps dans une foule d'ouvrages, et la commission académique des vers à soie les a rappelées dans tous ses écrits. Moi-même, je me suis efforcé de les justifier de nouveau en m'appuyant aussi bien sur les malheurs généraux du moment que sur les exceptions si frappantes, si bien faites pour encourager, que j'ai pu constater au milieu même de quelques localités des plus rudement atteintes (1). Et pourtant, jusque dans les classes les plus éclairées de la société, ces règles ne sont ni généralement acceptées, ni même comprises par l'immense majorité des éducateurs. Partout, dans mes deux missions, j'ai eu à lutter contre les préjugés et la routine. Si quelque esprit d'élite admettait des doctrines plus justes, presque toujours je le voyais reculer devant les plus simples conséquences pratiques des principes qu'il acceptait en théorie.

Au risque de prêcher encore dans le désert, je voudrais rappeler une fois de plus aux sériciculteurs les principes fondamentaux de toute éducation de vers à soie. A vrai dire, tous ces principes peuvent se ramener à un seul, celui d'un *bon aérage*. Le ver à soie n'est autre chose qu'une chenille créée pour vivre au grand air sur un arbre. Donnez-lui donc cet air qu'elle est destinée à respirer si largement, donnez-le-lui en abondance, et parfaitement pur. N'entassez pas vos vers à soie comme vous le faites; délitez plus souvent; écartez de vos ateliers ces foyers imparfaits, ces brasiers méphitiques, qui versent dans l'atmosphère tous les produits de la combustion, et empoisonnent à la fois les vers et ceux qui les soignent; remplacez-les par des poêles ou des calorifères; distribuez avec intelligence dans le bas et dans le haut de vos magnaneries les ouvertures nécessaires pour qu'un courant d'air lent, mais incessant, balaie et emporte au dehors les émanations de toute sorte produites par ces milliers d'êtres vivans, par leurs déjections, par

(1) *Recherches sur les maladies actuelles du ver à soie.*

leurs litières; chauffez cet air de manière à en mettre la température en harmonie avec la nature d'un insecte destiné à naître au printemps et à prolonger son existence jusqu'au cœur de l'été, et presque à coup sûr, malgré l'épidémie, vous serez payé de vos peines, vous aurez des cocons.

Malheureusement, on l'a vu, la pébrine n'est pas seulement épidémique, elle est de plus héréditaire. Toute graine pondue par un papillon pébriné est plus ou moins viciée, et ne donne naissance qu'à des vers presque universellement voués à une mort prématurée, malgré les soins les mieux entendus. Là est pour l'industrie séricicole une des grandes plaies du présent, une des grandes menaces de l'avenir. Ne pouvant plus, faute d'indications suffisantes, produire sur place, et par les procédés habituels, la graine qui leur est nécessaire, nos éducateurs ont dû chaque année recourir à l'étranger pour s'approvisionner. Ainsi a pris naissance le commerce des graines. Ce commerce, il faut le reconnaître, a rendu au pays un immense service : sans lui, la production des cocons eût été à peu près anéantie en France; mais il a été trop souvent déshonoré par les fraudes les plus audacieuses, qu'encourageaient d'une part l'apathie inexplicable des victimes, et d'autre part la difficulté de constater le délit. Nous ne possédons pas en effet de moyen assuré pour distinguer la mauvaise graine de la bonne, celle qui est infectée de celle qui ne l'est pas. Les efforts tentés dans cette direction par MM. Vittadini et Cornalia en Lombardie, par MM. d'Arbalestier, Kaufmann et Mitifiot en France, n'ont encore produit que des résultats auxquels manque la sanction de l'expérience. Peut-être la prochaine campagne nous apportera-t-elle la solution de ce difficile problème. En attendant, la justice, privée des moyens d'investigation nécessaires, désarmée peut-être, dans certains cas, par quelque lacune de la législation, a laissé passer sans sévir bien des attentats. Et pourtant ceux-ci sont d'autant plus coupables qu'ils frappent à la fois le présent et l'avenir, l'individu et la société. Un séricicuiteur qui achète de la mauvaise graine perd non-seulement l'argent qu'il débourse, mais encore celui qu'il dépensera pour une récolte frappée d'avance de stérilité; par suite, pour alimenter ses manufactures, la France sera obligée d'aller acheter au dehors les cocons qu'elle n'aura pas produits. A ce point de vue, on peut dire que la déloyauté du commerce des graines a coûté au pays, depuis dix ans, quelques centaines de millions.

Ce commerce, fût-il resté honnête partout et toujours, ne frappe pas moins les séricicuiteurs d'un impôt bien lourd, qui vient s'ajouter à leur détresse, déjà si grande. En effet, la France consommait annuellement, en temps normal, environ 33,000 kilos d'œufs

de vers à soie, représentant au prix d'alors tout au plus 4 millions. De plus, dans tous les pays vraiment séricicoles, chaque éducateur faisait lui-même sa graine, qui ne lui coûtait ainsi que quelques livres de cocons. Aujourd'hui, et depuis que l'épidémie s'est répandue, il faut qu'il achète des graines au dehors et les paie argent comptant. Pour multiplier ses chances, il en prend de diverses provenances, et double ou triple l'approvisionnement qui lui serait nécessaire. Ainsi s'est accrue chaque année la consommation de la graine, dont le prix a haussé dans la même proportion. En 1858, les sériciculteurs ont acheté au moins de 55 à 60,000 kilogrammes d'œufs, payés par eux de 26 à 28 millions. Ce chiffre égale, s'il ne le surpasse, le gain net des producteurs. Ceux-ci, considérés dans leur ensemble, ont donc travaillé pour rien, ou même à perte. Les marchands de graine seuls ont bénéficié.

Cette considération devrait suffire pour engager les sériciculteurs à tout tenter pour se *remettre en graine*. Il en est une autre, plus sérieuse peut-être, qu'ils devraient avoir sans cesse présente à l'esprit. Chaque année, nous l'avons déjà dit, le mal envahit quelque région nouvelle; chaque année la Turquie, l'Asie-Mineure, qui ont pour la plus forte part approvisionné nos marchés depuis quelque temps, peuvent être frappées à leur tour. Alors où irons-nous chercher ces graines que déjà nous payons si cher? Sera-ce dans l'Inde? Sera-ce en Chine? Mais on assure que déjà le mal s'est montré dans ces régions, et, s'il n'y est pas encore aujourd'hui, tout amène à conclure qu'il les atteindra tôt ou tard. Faudra-t-il donc alors renoncer à la sériciculture et donner raison à ces prophètes de malheur qui ont annoncé la fin prochaine de cette industrie et se sont mis à arracher leurs mûriers?

Dès ma première campagne, j'ai combattu ces conclusions désolantes. Dès cette époque, j'ai montré, en m'appuyant sur l'observation, sur l'expérience, que jusque dans les localités les plus éprouvées il était possible d'élever des vers capables de se reproduire pendant un nombre indéterminé de générations. Tout ce que j'ai vu en 1859 n'a fait que fortifier mes convictions. Quelque général et universel que soit le mal dans les grandes chambrées industrielles, il n'en respecte pas moins à des degrés divers les *petites éducations*. J'en ai rencontré qui, faites dans des conditions très mauvaises, s'étaient cependant maintenues pendant quatre et cinq années de suite. Le degré d'immunité dont elles jouissent est d'ailleurs presque rigoureusement en rapport direct avec leur petitesse. Il n'y a dans ce fait rien qui doive nous surprendre; ce n'est que la manifestation chez les vers à soie d'une de ces lois générales qui régissent tous les êtres vivans, depuis les derniers animaux jusqu'à

l'homme lui-même. Depuis longtemps les médecins ont placé l'encombrement, l'agglomération d'un grand nombre d'individus au nombre des causes les plus propres à accroître la mortalité. Il en est exactement de même chez nos insectes. En temps normal, toutes choses égales d'ailleurs, dans une chambrée moyenne de 250 à 300 grammes de graine, il meurt au moins un dixième de vers de plus que dans une petite chambrée de 25 à 50 grammes. En temps d'épidémie, on comprend combien cette différence doit être plus marquée.

L'impossibilité du grainage indigène n'existe, à proprement parler, que pour les éducations industrielles. En réduisant considérablement le nombre des vers, en les élevant d'une manière strictement hygiénique, souvent en leur épargnant des soins plus dangereux qu'utiles, on peut parfaitement obtenir de la bonne graine jusque dans les localités les plus violemment frappées par le fléau. C'est là ce que démontrent bien des faits recueillis par la commission de l'Académie des Sciences; c'est là ce que mettent hors de doute les expériences si concluantes de Mme de Lapeyrouse (du Vigan). Ses vers, élevés à la turque, sur des rameaux, presque sans feu, ont admirablement prospéré en 1858; la graine pondue par ses papillons a parfaitement réussi en 1859, soit chez elle, soit chez les sériciculteurs qui se l'étaient partagée. Les vers hâtifs provenant de la graine obtenue dans cette dernière éducation ont permis de faire, en été et en automne, deux petites récoltes successives, qui garantissent un nouveau succès pour 1860. Que les éducateurs suivent donc l'exemple de Mme de Lapeyrouse, que chacun d'eux fasse sa *très petite éducation* de cinq à dix grammes *au plus*, exclusivement consacrée à la production des œufs; ils pourront se passer des marchands de graine. — Je donne ce conseil avec d'autant plus de confiance que l'épidémie semble enfin perdre de sa force. Dans ma campagne de 1859, j'ai constaté des signes marqués d'amélioration relativement à 1858, et cela aux environs d'Avignon et à Cavaillon aussi bien que sur certains points des Cévennes et de l'Ardèche. Le mal paraît donc diminuer là même où il a pris naissance, et où par conséquent l'ensemble des conditions se prête le plus à son développement. On peut d'autant mieux espérer qu'il ne tardera pas à fléchir sérieusement là où il n'a été qu'importé, où les conditions générales sont manifestement meilleures. Les éleveurs de petites éducations auront donc certainement sous peu, et sans doute dès cette année, un grand avantage sur Mme de Lapeyrouse, qui opérait en 1858, au plus fort de l'épidémie.

Quant aux règles à suivre dans ces éducations, et que j'ai formulées dans un rapport spécial, elles résultent tout autant de la pra-

tique et de l'expérience des autres que de mes propres recherches. Elles ne sont d'ailleurs ni étranges ni difficiles à suivre. On peut les ramener à deux points fondamentaux : se conformer strictement aux prescriptions de l'hygiène pendant l'élevage, reconnaître et éliminer avec soin tout ver, tout papillon impropre à donner de la bonne graine. Un simple examen à la loupe, fait par un œil un peu exercé, permet de remplir cette dernière indication. Les taches dont j'ai parlé plus haut trahiront les insectes qui transmettraient à leur postérité le germe de la maladie. L'isolement des femelles, la ponte solitaire empruntée aux procédés de M. Mitifiot, compléteront utilement cet ensemble de pratiques grâce auxquelles il est *certainement* possible à notre industrie séricicole d'échapper à l'impôt que prélève sur elle le commerce des graines et de braver les sinistres éventualités de l'avenir.

Toutefois, qu'on ne s'exagère pas le sens de mes paroles, je ne saurais garantir à quiconque suivra, même le plus strictement possible, les indications dont je parle un succès assuré et constant. Je regarde même comme inévitable un certain nombre d'échecs individuels; mais j'ai la ferme conviction qu'ils seront en très petit nombre, et d'ailleurs il existe un moyen bien simple d'y remédier. Au lieu de rester isolés, comme ils ne sont que trop portés à le faire, que les sériciculteurs s'associent; qu'il se forme partout de petits groupes de cinq ou six propriétaires, se garantissant réciproquement leur provision d'œufs; que chacun d'eux élève deux ou trois petites *chambrées pour graine*. La très grande majorité de ces éducations, faites avec des œufs des provenances les plus sûres, réussira certainement, et le rendement suffira, et au-delà, pour approvisionner les sociétaires. Que ces associations se multiplient, et dans peu d'années, — j'en ai la ferme conviction, — la France se sera *remise en graine*. Alors, si le fléau continue à se comporter comme toutes les épidémies, si, à mesure qu'il s'éteindra chez nous, il pèse plus lourdement sur les contrées récemment envahies, nous pourrons réparer une partie de nos pertes et faire rentrer quelques-uns des millions exportés en vendant de la graine aux pays qui nous en envoient depuis dix ans.

Puisse cette perspective secouer un peu l'étrange apathie que je n'ai que trop constatée chez l'immense majorité de nos sériciculteurs! Puissent-ils comprendre que la crise actuelle doit leur apporter des enseignemens, et qu'ils peuvent faire sortir un bien réel de ce mal sous lequel ils se laissent accabler! Leurs méthodes d'éducation sont manifestement vicieuses; elles ont grandement aidé à la propagation, à la persistance de l'épidémie; elles en ont centuplé les ravages. Qu'ils y renoncent donc au plus vite; qu'ils acceptent

une bonne fois des conseils dictés, non pas seulement par une science dont ils se méfient à tort, mais avant tout par le bon sens, par la pratique, par l'expérience. Au lieu de suivre une aveugle routine et de se laisser engourdir par les malheurs qu'elle entraîne, qu'ils aillent à l'école des Berthezène, des Marès, des David de Beauregard! Ces *praticiens* leur apprendront comment, en dépit de la pébrine et de son formidable cortége, il a été possible, pendant les dix années qui viennent de s'écouler, d'obtenir des récoltes largement rémunératrices, dans le bassin du Vigan, en pleines Cévennes, comme à Launac, au pied de la Gardiole, et à Sainte-Eulalie, au milieu des collines d'Hyères.

Pour qui saura les comprendre, ces leçons porteront des fruits immédiats. L'épidémie entre certainement dans une période de décroissance; mais *le mal vient vite et s'en va lentement*; on doit s'attendre à des recrudescences comme on en voit en temps de choléra, et l'influence de la pébrine sera peut-être longtemps encore assez puissante pour punir cruellement quiconque transgressera les règles si simples de l'hygiène. Pour profiter du mieux relatif qui commence à poindre dans l'état sanitaire de nos chambrées, il faut accepter ces règles dans toute leur étendue, dans toutes leurs conséquences. A ceux qui agiront ainsi, je puis sûrement promettre dès à présent des récoltes qui les récompenseront de leurs efforts.

Ces leçons seront bien plus profitables encore dans l'avenir. Si elles sont entendues, on ne verra plus des insensés arracher leurs mûriers et tuer ainsi la poule aux œufs d'or, parce qu'elle se repose et cesse de pondre momentanément. L'épidémie une fois passée, ces arbres se retrouveront debout, prêts à répandre autour d'eux, comme par le passé, le bien-être et l'aisance. Instruits par les luttes actuelles, les sériciculteurs sauront mieux élever les vers à soie, et des récoltes plus abondantes et moins coûteuses répareront promptement les pertes des dix dernières années. Un moment arrêté, le développement de la sériciculture reprendra sa marche progressive. Nos belles races, bientôt reformées, retrouveront leur supériorité incontestée; l'industrie des pépinières, de nouveau florissante, enverra ses produits dans le sud-ouest, l'ouest, le centre et jusque dans le nord de la France, et dans un demi-siècle notre pays, rivalisant enfin avec l'Italie pour la production des cocons, alimentera à peu près seul nos manufactures, de plus en plus productives.

A. DE QUATREFAGES.

LES

MARBRES D'ÉLEUSIS

En parlant tout récemment ici de cet ancien art grec si longtemps méconnu et comme retrouvé de notre temps dans sa patrie devenue libre (1), en rappelant que cette noble terre avait encore bien des secrets à nous dire, bien des trésors à révéler, j'étais loin de m'attendre qu'au bout de quelques jours une preuve nouvelle et des plus éclatantes justifierait ces prévisions.

Pendant son dernier séjour à Athènes, peu de temps avant cette fatale maladie qui devait l'emporter, M. Charles Lenormant apprit qu'à Éleusis, en creusant les fondations d'une maison d'école, on venait de découvrir un bas-relief d'une rare beauté. Le marbre n'en était pas intact : il s'était divisé en quatre fragmens; mais les morceaux se rapportaient avec exactitude, rien n'y manquait. Un peu plus loin, toujours à Éleusis, on avait retrouvé dans la maçonnerie d'un vieux mur une tête d'homme colossale, travail hardi et plein de feu. M. Lenormant vit ces sculptures et aussitôt sollicita du gouvernement grec la permission de les faire mouler et d'en envoyer les bons creux à notre École des Beaux-Arts. La demande fut accueillie et le travail exécuté. Ces creux, récemment arrivés à Paris, ont produit des épreuves que quelques personnes ont déjà vues, et qui bientôt, j'espère, seront publiquement exposées.

Je ne crois pas que le sol de la Grèce, depuis son affranchissement, nous ait encore rien révélé de comparable à ces sculptures. Je n'excepte pas même les délicieux fragmens du temple de la Victoire aptère, car on sait en quel état de mutilation ils nous sont

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

parvenus. Ce sont des sujets d'étude d'un prix inestimable; ils nous apprennent ce que le ciseau grec, sans trop s'écarter encore des traditions sévères, pouvait donner au marbre de mouvement, d'élégance et de vie; mais tout le monde n'est pas apte à comprendre de tels débris; il faut quelque habitude et un tact exercé pour deviner dans un tronçon de draperie toutes les beautés d'une statue. Ici, au contraire, l'œuvre est entière; tout est complet dans ce bas-relief, les jambes et les bras aussi bien que les têtes. Si quelques légères épaufrures se remarquent sur les parties les plus saillantes des visages, c'est si peu de chose que l'œil du spectateur n'en est pas dérouté; ces cassures ne l'arrêtent pas. Il suit les lignes interrompues et les rétablit sans effort. En un mot, conservation parfaite, grandeur de style, bonheur d'exécution, voilà ce qui distingue ces sculptures d'Éleusis : l'art est là dans sa fleur et déjà presque mûr, avec les naïvetés de l'archaïsme et les perfections du savoir.

Je ne parle pas encore de la tête colossale; j'y reviendrai plus tard : c'est avant tout devant le bas-relief que je veux m'arrêter.

L'action se passe entre trois personnages, deux femmes et un adolescent de quatorze à quinze ans, tous trois debout, et plus grands que nature. Les femmes sont vêtues, le jeune homme a jeté sa chlamyde en arrière; déjà son corps est entièrement nu. Il occupe le premier plan, au milieu des deux femmes, et se tourne vers la plus âgée qui lui adresse la parole. La tête légèrement relevée, il l'écoute avec profond respect; dans son visage et même dans tout son corps on sent l'étonnement et l'émotion. C'est une leçon qui lui est faite ou un mystère qui lui est révélé. Cette femme qui lui parle a des traits majestueux, un vêtement royal; sa tunique tombe en longs tuyaux symétriques comme les cannelures d'une colonne; de la main gauche elle tient le grand sceptre, symbole du commandement, de la droite elle tend au jeune homme un objet presque imperceptible que celui-ci s'apprête à recevoir. Il ne s'aperçoit pas que derrière lui, la main suspendue sur sa tête, une autre femme semble le protéger et presque le bénir. Figure charmante, jeune, aimable et tristement rêveuse, elle soutient de sa main gauche un de ces longs flambeaux dont usaient les anciens dans leurs cérémonies funèbres. Ses draperies sont aussi délicates, fluides et diaphanes que celles de sa compagne sont solides et arrêtées. Son corps lui-même semble moins matériel : il n'a pas seulement plus de jeunesse et de grâce, il est moins consistant, moins réel; on le croirait dans une demi-teinte vaporeuse; on dirait une apparition.

Quel est donc ce sujet? Pour peu qu'on se rappelle que nous sommes à Éleusis et sur l'emplacement présumé d'un des temples dont parle Pausanias, du temple de Triptolème, on ne peut guère hésiter. M. Lenormant dès l'abord vit dans ce jeune et robuste gar-

çon Triptolême lui-même, instruit par Cérès et assisté par Proserpine. Je ne pense pas que cette explication puisse être contestée. C'est, dans le sens mystique et religieux, une scène d'initiation au culte des deux déesses, aux mystères éleusiniens; dans le sens historique et réel, une leçon d'agriculture, la première instruction donnée par la divinité au premier laboureur de l'Attique. Et qu'on ne refuse pas de reconnaître Cérès parce qu'elle n'a ni faucille à la main, ni blonds épis dans les cheveux. Ces attributs matériels, ces sortes d'armes parlantes, n'appartiennent pas aux temps anciens. Ce sont des commentaires, des supplémens d'explication dont l'usage apparaît vers le premier déclin des croyances populaires. Cérès à Éleusis n'est d'abord qu'une reine, sorte de divinité terrestre, bienfaisante et habile à nourrir les humains. Elle est descendue du ciel avec son divin secret; mais la douleur a troublé sa raison : sa fille lui a été ravie. Elle la cherche en tous lieux sur la terre, ne sachant pas le triste honneur que lui a fait le dieu des morts. Quand elle a bien couru, accablée de fatigue, elle s'arrête en un champ, aux portes d'Éleusis, s'assied sur une pierre nommée depuis la *triste pierre*, au bord d'un puits, ce puits qu'a chanté Callimaque, et qu'on montrait encore au temps de Pausanias. Le roi qui règne à Éleusis prend en pitié cette mère éplorée, la recueille dans son palais, la comble de soins et d'honneurs. Alors commence une série de bienfaits et de bénédictions que Cérès, par reconnaissance, répand sur la famille de ce prince hospitalier. Elle devient pour son jeune fils Triptolême une mère, une institutrice; elle lui enseigne son secret, l'art de cultiver le blé :

..... Data semina jussit
Spargere humo (1).

Tel est, à l'origine, le mythe éleusinien. Un grain de blé fait le fond du mystère.

Eh bien! c'est ce grain de blé que, sur le bas-relief, la déesse présente au jeune néophyte; c'est pour le recevoir qu'il tend la main avec surprise et avec soumission. Le sujet n'est donc pas douteux; il est clairement écrit, on ne peut s'y méprendre. Reste à voir comment il est traité.

Il y aurait toute une étude à faire sur le style de ce bas-relief. J'ai déjà dit qu'il n'est pas homogène; quelques parties de la composition laissent voir un certain sentiment d'archaïsme. La disposition symétrique des deux figures de femmes, le costume de Cérès et surtout sa tunique aux longs plis droits et réguliers, le caractère un peu sévère de son visage et de sa coiffure, quelques détails moins

(1) Ovide, *Métamorphoses*, ch. v. XIX.

apparens peut-être, tels que les pieds de Proserpine et surtout ceux de Triptolême, c'en est assez pour donner à cette sculpture comme un aspect de vétusté qui étonne au premier coup d'œil; mais, chose étrange, dès le second regard, ce qui prédomine au contraire, ce qui fait oublier tout le reste, c'est la vie, la libre et franche imitation de la forme humaine, la souplesse des mouvemens, la délicatesse du modelé, l'art en un mot, l'art le plus pur qui se puisse concevoir. Non-seulement ces figures sont de même famille que celles du Parthénon, aussi nobles et aussi naturelles, aussi architecturales et aussi animées, mais on y trouve, s'il est possible, comme un degré de plus de vérité et d'idéal. Je ne sais rien de plus suavement beau que le bras gauche de Proserpine qui soutient le flambeau, rien de plus exquis que son mouvement de tête et tout l'ensemble de sa pose. Comme étude de nu, les jambes, les cuisses, le torse de Triptolême me semblent au moins égaler ce que l'antiquité nous a jusqu'ici fait voir de plus fin et de plus parfait, et quant aux draperies, elles sont aussi moelleuses et aussi transparentes que celles des *Parques* de Phidias, et d'un dessin peut-être encore plus sobre et plus franchement soutenu.

Ainsi voilà un marbre qu'on est tenté d'abord de croire antérieur au siècle de Périclès, et qui, dès qu'on le regarde, dès qu'on s'arrête à le contempler, devient une des créations les plus certainement authentiques de cette grande époque. D'où vient cette contradiction? Comment la main qui a dessiné d'un trait si sûr, qui a si merveilleusement modelé les cuisses et les jambes de ce charmant jeune homme, lui a-t-elle donné des pieds si longs, si effilés, si grêles, des pieds qui semblent empruntés à certaines statues égyptiennes? Ce ne peut être faute de savoir, encore moins caprice ou distraction. Il faut absolument admettre que cette *naïveté* est volontaire et même intentionnelle. Je ne me charge pas d'en donner la raison. Est-ce une de ces transactions étranges auxquelles l'art grec, déjà libre et dans sa splendeur, paraît s'être soumis en quelques circonstances et en faveur de certains dieux? Est-ce un de ces derniers hommages aux traditions hiératiques, aux souvenirs des idoles de bois, une imitation partielle des œuvres presque immobiles de la statuaire primitive? L'explication peut paraître subtile : quelques exemples cependant, et des plus concluans, semblent l'autoriser. Les statues du fronton d'Égine, aujourd'hui conservées à Munich, n'offrent-elles pas l'inconcevable disparate de têtes qui n'ont pas l'air d'appartenir aux corps qui les soutiennent? On sait avec quel art ces corps sont étudiés; ils ont des mouvemens aussi libres et aussi justes, des attitudes aussi vraies et aussi naturelles que s'ils sortaient des mains de Phidias, et sur ces corps nous voyons des visages sans vie et sans intelligence, immobiles, grimaçans, hébétés,

physionomies presque bestiales, qui semblent l'œuvre d'un art moitié puéril, moitié barbare. Et ce ne sont pas des figures rapportées; elles sont taillées par le même ciseau et dans le même bloc que les corps. N'est-il pas évident qu'il y a là parti-pris? Et quelle peut en être la cause, si ce n'est quelque concession volontaire ou forcée à d'aveugles et impérieux préjugés? On peut donc hasarder la même conjecture pour notre marbre d'Éleusis, et là du moins la concession, si elle existe, n'a pas de si graves conséquences. Autre chose est un pied quelque peu défectueux, autre chose une tête hideuse. Le pied s'oublie bien vite et se pardonne volontiers; ce n'est pas là qu'est l'âme, la pensée, l'homme même : il est dans le visage. C'est au visage que, malgré soi, on regarde avant tout. Aussi les statues de Munich, si précieuses et en partie si belles, sont entachées d'un vice radical : ces visages glacés ne permettront jamais qu'elles excitent un plaisir sans mélange, une complète admiration.

Le bas-relief d'Éleusis, s'il est, comme les marbres d'Égine, partiellement archaïque, l'est dans des conditions tout autres. Son archaïsme est circonscrit dans des accessoires subalternes; loin d'étouffer sa beauté, il sert presque à la faire valoir. C'est un contraste et un attrait de plus. Ce premier pas franchi, vous marchez de surprise en surprise. Toute question de date et d'origine, tout problème archéologique s'efface de votre esprit; qu'importe pour quelle raison, dans quelques parties de son œuvre, l'artiste a voulu se vieillir? Vous n'êtes occupé que de ce qu'il a fait, vous écoutez ce qu'il vous dit, vous le suivez sur les hauteurs où il s'élance. Bientôt l'émotion vous gagne, vous sentez ce frémissement secret qu'inspire la vraie beauté; vous êtes tout entier au bonheur d'admirer : bonheur si rare, même devant des antiques! Tant de marbres réputés beaux sont sans âme, sans cœur, et vous laissent arides; tant d'autres ne vous touchent qu'à moitié. Des demi-jouissances, on en trouve à foison pour peu qu'on ait le goût des arts et qu'on les aime assez pour en jouir avec indulgence. Dans le sol le plus maigre, il y a toujours quelques parcelles d'or; mais quel pauvre régime que de les ramasser! qu'on a besoin de temps en temps de tomber sur la mine elle-même et de la suivre à plein filon! C'est cette plénitude, cette surabondance qui vous attend à l'École des Beaux-Arts, devant ce nouveau chef-d'œuvre.

Monumentale et expressive, voilà les deux paroles qui résument le mieux les caractères de cette sculpture. Elle est grande, elle est imposante comme le temple le plus majestueux, et sous cette grandeur elle exprime la vie, non pas la vie sensible seulement, cette vie qui anime les corps comme la séve circule dans les plantes, mais une vie profonde, individuelle et caractérisée. — Ce bel adolescent, ce Triptolème aux formes vigoureuses, à la mâle beauté, regardez

bien, ce n'est pas un futur athlète, ce n'est pas un futur guerrier; il n'a ni ardeur ni jactance. Ce n'est pas Achille à quinze ans; en lui, rien du héros : il est de sang royal, mais simple et endurci, ferme et d'esprit docile; c'est la franchise du campagnard, c'est l'idéal du laboureur. Et comme on s'intéresse à lui! L'écueil de la sculpture, surtout du bas-relief, c'est la froideur. Que de fois elle ne parle qu'aux yeux! Que dire à l'âme rien qu'avec des contours? Eh bien! dans cette scène intime, les contours sont touchans, ils ont une éloquence, une onction pénétrante. Comme ces deux déesses abritent leur protégé! Comme on sent que Cérès, malgré son air austère, lui parle tendrement! On croit l'entendre dire : « Laisse-là ton manteau, tu dois porter le poids du jour. Ce grain que je te donne, il faudra l'arroser d'abondantes sueurs! » Et de quel air soumis et résolu il laisse choir ce vêtement inutile! comme sa main restée libre en ramasse et en soutient les plis! Quel calme, quel équilibre dans toute sa personne! quel rhythme dans ses mouvemens, et quelle différence de nature, quel contraste avec la Proserpine! Le peu que j'en ai dit fait déjà pressentir le rôle que joue là cette jeune déesse, rôle mystique et aérien. Elle est pendant six mois sur la terre, mais elle ne l'habite qu'en esprit, par tolérance, pour consoler les douleurs maternelles. Présente à Éleusis, elle ne cesse pas de régner sur les morts. Par quel art merveilleux l'artiste a-t-il pu rendre cette vie surnaturelle? Il y a là des délicatesses dont la peinture seule semblait avoir le privilége, et qui, pour la première fois peut-être, sont exprimées par le ciseau avec un tel bonheur. Et ce n'est point un trompe-l'œil : le travail n'a rien de vague, rien de matériellement vaporeux; à peine un peu moins d'épaisseur et de solidité dans la saillie du relief, mais seulement à un degré presque microscopique. Tout le secret est dans la suavité des lignes, dans la finesse du modelé; chaque pli de ces étoffes, chaque mouvement de ce corps vous disent qu'il est transfiguré.

Veut-on savoir au juste à combien se réduit la différence de saillie entre la Proserpine et les deux autres personnages? Qu'on jette un regard de profil sur tout le bas-relief; qu'on mesure la saillie totale de la sculpture sur le nu du marbre : je ne pense pas qu'elle soit de plus de deux centimètres. Deux centimètres d'épaisseur sur une surface aussi grande, autant vaut dire que la surface est plane comme la toile d'un tableau. On a peine à en croire ses yeux; c'est le premier exemple, à coup sûr, d'un travail aussi peu accusé sur une aussi vaste échelle (1). Et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que ce modelé, si faible en réalité, devient en apparence d'une ex-

(1) Hors de la Grèce, en Égypte, en Assyrie, les exemples seraient fréquens. En Grèce, ce défaut de saillie est dans les bas-reliefs un signe de haut archaïsme, et ceux qui nous sont connus n'atteignent pas à beaucoup près les dimensions du bas-relief d'Éleusis.

trême puissance. L'œil est complétement trompé. Les premiers plans s'enlèvent en si forte vigueur qu'on les croit tout au moins d'une épaisseur égale à la moitié des objets représentés, et ce qui est encore plus étrange, ce qui a l'air d'une vraie magie, plus on s'éloigne de cette sculpture, plus elle prend d'ampleur et d'accent. A dix pas de distance, le relief semble plus fort qu'il ne paraît l'être à deux.

Je crains que ce détail technique n'intéresse que les sculpteurs, et cependant j'en dois noter un autre de même sorte, ou peu s'en faut. Ce genre d'observations n'est pas sans prix pour l'histoire de l'art. Voici ce dont il s'agit : dans tous les bas-reliefs de l'école de Phidias parvenus jusqu'à nous, les figures sont séparées du fond par une certaine épaisseur abrupte formant comme un listel qui cerne tous les contours. Il en résulte une ombre, une sorte de trait noir qui dessine fortement les silhouettes. Rien de pareil dans le bas-relief d'Éleusis. Le modelé y va mourant et comme en pente douce jusqu'aux limites des contours sans qu'aucun trait le circonscrive, et sans qu'il en résulte cependant ni mollesse ni confusion. Cette différence de procédé indique-t-elle une diversité d'école? Avant de nous hâter de conclure en ce sens, n'oublions pas que les bas-reliefs de Phidias, et notamment ceux qui ornaient le mur extérieur de la *cella* du Parthénon, étaient placés à grande hauteur du sol, et qu'il fallait, par un moyen factice, aider le spectateur à discerner les objets à distance, tandis qu'à Éleusis cet artifice n'était pas nécessaire, les bas-reliefs étant placés, selon toute apparence, à une élévation moyenne.

A propos de ces questions de saillie plus ou moins prononcée, on ne peut s'empêcher de faire une remarque. L'exiguïté du relief, qui apparaît ici, pour la première fois peut-être, dans la grande sculpture grecque, un homme qui n'avait pas vu la Grèce et qui n'avait de la statuaire antique que des notions imparfaites, notre élégant et gracieux Jean Goujon, se trouve en avoir fait usage et lui avoir emprunté une partie de son charme et de son originalité. C'est un caractère distinctif de ses bas-reliefs, généralement supérieurs à ses statues, que ce modelé sans épaisseur. Aucun de ses rivaux ne suit son exemple. Il tire de ce moyen des effets délicieux : cette sculpture en demi-teinte s'harmonise à merveille avec les sveltes proportions et la forme un peu trop allongée de ses figures. Je n'ai pas besoin de dire qu'entre lui et le sculpteur d'Éleusis il y a de profondes différences, aussi bien en fait de style et de dessin qu'en fait de moyens pratiques; mais l'analogie est frappante quant à l'exiguïté du relief. D'où cette idée vint-elle à Jean Goujon? En partie, je crois, d'Italie, en partie de lui-même. Il avait dû voir en France des médaillons florentins, des retables vénitiens traités dans ce goût sobre sur des plaques d'albâtre en imitation du bronze; mais faire

application à de grandes figures de ce procédé délicat, tenter par conséquent ce qu'on faisait si bien à Éleusis deux mille ans avant lui, c'est là ce qu'aucun exemple n'avait pu lui apprendre. Rien de plus fréquent que ces retours spontanés et instinctifs à d'anciennes méthodes oubliées et ensevelies. Si je disais que parmi les sculptures de notre moyen âge, celles qu'on peut sans crainte appeler des chefs-d'œuvre, vrais modèles de sentiment moral et d'onction religieuse, sont conçues et exécutées dans l'esprit de l'école de Phidias, j'aurais l'air de faire un paradoxe, et pourtant je n'affirmerais que la chose du monde la plus facile à démontrer. Une madone du XIIIe siècle, drapée et modelée naïvement par un habile imagier qui n'a pas vu d'antiques, mais qui consulte la nature tout en obéissant à la foi, ressemble plus à une statue de Phidias et en reproduit mieux les beautés essentielles qu'un marbre sculpté à Rome au temps des Antonins par un savant et subtil praticien venu de Sicyone ou d'Athènes.

Mais ce n'est pas le lieu d'aborder cette thèse : je ne veux aujourd'hui qu'appeler l'attention sur le trésor qui nous est révélé. Le bas-relief d'Éleusis sera bientôt, dans l'Europe entière, connu des vrais amis de l'art; sa place est marquée d'avance dans les musées, dans les écoles, à côté de la Vénus de Milo; comme elle, il doit faire époque et ouvrir une phase nouvelle de découvertes et d'investigations dans le sol hellénique. Outre sa valeur propre, quelle ardeur de recherches, que d'espérances, que de promesses ne contient pas un tel chef-d'œuvre!

C'est déjà plus qu'une espérance que cette tête colossale trouvée dans son voisinage. Au dire de Pausanias, non loin du temple de Triptolême, il y en avait un autre consacré à Neptune. Tout permet donc de supposer que c'est la tête de ce dieu qu'on vient de retrouver en démolissant un vieux mur. Le masque seul a pu être moulé, le derrière de la tête étant encore encastré dans la maçonnerie, et par malheur le masque est assez mutilé. Le nez a disparu jusque dans sa racine; mais tous les autres traits ont à peine souffert, et sont d'une telle puissance que malgré sa blessure la figure conserve un magnifique aspect. Comme façon et comme travail, c'est la contre-partie, l'antipode du bas-relief. La fougue, l'abondance, l'élévation du modelé, ne peuvent être poussées plus loin. On dirait que la main d'un autre Michel-Ange a creusé sur ce front cette ride profonde et fait jaillir ces masses de cheveux. C'est l'ardeur et la verve presque démesurée du Phidias florentin. Rien de trop cependant, quand on mesure la hauteur où ce marbre devait être placé. A son vrai point de vue, c'était sans doute une vivante image du dieu de la tempête. Cette facture un peu lâchée n'est pas toujours un signe de décadence. Les têtes qui nous restent des deux

frontons du Parthénon, par malheur en bien petit nombre, sont traitées avec cette largeur. Elles ont un peu moins de fougue, mais aussi elles appartiennent toutes à de paisibles personnages sans colère et sans passion. Si nous retrouvions la tête du Neptune disputant la victoire à Minerve, elle ressemblerait peut-être complétement à celle-ci. L'art grec à son âge d'or est si peu routinier! Les procédés les plus contraires sont adoptés par lui selon les lieux, selon les circonstances, selon ce qu'il a dessein de faire. Il essaie de tout, parce qu'il calcule tout, et change de moyens pour arriver plus sûrement au but.

De quelque siècle qu'elle nous vienne, cette tête est d'un grand prix. Elle n'a ni la beauté ni l'importance du bas-relief, mais elle est comme lui de premier ordre. Le hasard qui a fait retrouver ces trésors donnera-t-il l'idée de pratiquer des fouilles dans ce sol d'Éleusis? On peut dire presque avec certitude qu'il doit y avoir un pendant à ce grand bas-relief; ses dimensions, sa forme, en donnent l'assurance. Vis-à-vis de l'*initiation*, on devait voir l'*apothéose*, c'est-à-dire Triptolême, toujours avec Cérès, mais traversant les airs sur son char attelé de dragons. Cette légende est la première qui vient à la pensée dès qu'il s'agit de Triptolême, et c'est dans cette attitude qu'il apparaît le plus souvent sur les monumens figurés. N'est-il donc pas probable que quelque sujet de ce genre est enfoui sous ce temple? Comprend-on de quel intérêt serait un second bas-relief du même style que celui-ci? Et quant au temple de Neptune, n'y a-t-il rien à lui demander non plus? Ne contenait-il autre chose que la tête du dieu? J'en dis autant de ces trois autres temples, car il y en avait cinq au moins à Éleusis : ne serait-il pas temps de les interroger? Un seul a jusqu'ici donné lieu à quelques recherches trop tôt abandonnées. Je comprends qu'on hésite à se lancer dans des fouilles, même sur le sol de la Grèce, lorsqu'il faut attaquer des débris inconnus, d'origine incertaine, sans renseignements précis, sur la foi de quelque texte obscur ou de notions locales presque toujours trompeuses. Que le zèle et l'argent fassent alors défaut, rien de moins étonnant; mais fouiller dans des centres de ruines dont la richesse n'est point douteuse, dont la topographie n'a rien de problématique, fouiller à Éleusis, fouiller à Delphes, fouiller à Olympie, c'est une loterie sans mauvais numéros, c'est jouer à coup sûr. Le gouvernement grec n'a, par malheur, qu'un budget trop modeste pour mettre la main à l'œuvre. Il poursuit avec persévérance un beau travail, le déblaiement de l'Acropole d'Athènes, il y concentre toutes ses ressources et n'ose rien tenter ailleurs. On ne peut l'en blâmer; mais s'opposerait-il à laisser faire par d'autres sur certains points de son domaine, sur ceux

que je viens d'indiquer, de grands essais d'investigation? Je voudrais que l'Europe entière se cotisât pour en faire les frais. Quelle noble souscription! quelle admirable quête! Est-il un seul pays se piquant de quelque culture d'esprit qui osât refuser son offrande? Un congrès de lettrés et d'artistes se chargerait, par délégués, de conduire l'entreprise. Ce congrès-là réussirait peut-être au moins à s'assembler. On lui interdirait de dépouiller la Grèce : les droits du musée d'Athènes ne seraient pas violés. Ce serait à découvrir et non plus à ravir des chefs-d'œuvre qu'il s'agirait de travailler. En récompense de sa généreuse entremise, l'Europe recevrait des moulages. Les trésors exhumés feraient le tour du monde, tout en restant sous le soleil natal.

Si, comme j'en ai peur, ce projet de croisade esthétique rencontrait quelque difficulté, j'en pourrais proposer un autre, non moins chevaleresque, mais plus facile à pratiquer. On vient de nous tracer le *programme de la paix*; les beaux-arts y figurent, on parle de les protéger; on leur promet, chose nouvelle, une part de cette pluie d'or qui doit inonder la France. Combien de gouttes en faudrait-il pour retourner de fond en comble tout le sol d'Éleusis? Et quel meilleur moyen de protéger les arts en France que de trouver en Grèce des modèles nouveaux qui rallumeraient peut-être notre ardeur endormie?

Je désire, sans beaucoup l'espérer, que ce projet rencontre un accueil favorable. Une mesure récente semblerait le promettre. Un jeune archéologue est chargé, nous dit-on, de continuer pendant six mois en Grèce les savantes recherches naguère commencées par lui sous l'aile de son père, et tristement interrompues par le plus cruel des devoirs. L'idée de cette mission aura l'approbation de tous. Il est bien de dire à ce jeune homme : « Allez, cherchez, vous trouverez; » mais, pour trouver ce qui est enfoui sous terre, suffit-il de bons yeux et d'une juvénile ardeur? Il faut aussi des bras, et quelque chose encore pour les faire travailler. Ne serait-ce pas l'occasion, sur un point seulement, et dans des proportions modestes, d'essayer ces grands travaux de découverte dont je voudrais que la France revendiquât l'honneur? Le lieu est clairement indiqué. C'est à Éleusis, ce me semble, que tout d'abord devra se rendre M. François Lenormant. Pour lui, le premier devoir est de découvrir ou du moins de chercher le complément de ce chef-d'œuvre auquel le nom de son père restera désormais attaché. Ses efforts seront heureux, j'espère. Il s'aidera lui-même, j'en ai la certitude; mais encore faut-il l'aider aussi. Le moyen d'assurer son succès, c'est avant tout de le rendre possible.

L. VITET.

REVUE MUSICALE

LES ÉCRITS ET LA MUSIQUE DE M. WAGNER.

M. Richard Wagner a terminé son expérimentation, et les trois concerts qu'il avait annoncés au Théâtre-Italien ont eu lieu le 25 janvier, le 1er et le 8 février. Le programme, composé d'un choix de morceaux à grand orchestre, est resté presque invariable pour les trois soirées. On a donc pu se bien pénétrer de l'esprit et de la forme de l'œuvre de M. Wagner, qui, en Allemagne, est le sujet de tant de discussions oiseuses. Nous nous croyons aujourd'hui parfaitement en mesure de donner aussi notre avis sur les prétentions et les efforts du bruyant réformateur.

M. Wagner est dans la force de l'âge et dans toute la plénitude de ses facultés, car il est né à Leipzig le 10 mai 1813. Appartenant à une famille d'artistes, il fut livré de très bonne heure à ses propres instincts, et s'adonna à l'imitation naïve de tout ce qu'il voyait faire autour de lui. Poésie, art dramatique, peinture, tout fut un objet de préoccupation pour M. Wagner, dont la fantaisie musicale ne s'éveilla qu'à l'âge de quinze ans, après une audition de la *Symphonie Pastorale* de Beethoven. Il se mit alors à composer aussi toute sorte de morceaux, et jusqu'à une symphonie qu'il eut le bonheur d'entendre exécuter par la *société des concerts* de la ville de Leipzig. Cet événement eut lieu le 10 janvier 1833. M. Richard Wagner avait alors vingt ans. Nommé chef d'orchestre au théâtre de Magdebourg en 1834, M. Wagner s'essaya aussi à écrire pour le théâtre. Il traça le canevas d'un petit opéra en un acte, *les Fées*, d'après une nouvelle du Vénitien Gozzi, et fit représenter *la Novice de Palerme*. S'étant marié très jeune, je crois, aux

prises avec les nécessités de la vie, M. Wagner, qui se sentait tourmenté du désir de produire et de se faire un nom, fut obligé, comme son illustre compatriote Weber, de changer souvent de résidence pour chercher un port à sa destinée. Il se rendit tour à tour à Kœnigsberg, à Riga, d'où il conçut l'idée de venir tenter la fortune à Paris. M. Wagner a vécu dans cette grande ville deux années, de 1840 à 1842, luttant contre mille obstacles qu'il n'avait pas prévus. M. Richard Wagner a conservé de cette époque un souvenir très amer, qu'il fait volontiers retomber sur la France, qui n'a pas su deviner le génie inconnu d'un si grand compositeur. Après avoir essayé de tout pour vivre, réduisant des partitions, écrivant des articles de fantaisie pour la *Gazette musicale*, présentant une ouverture pour le *Faust* de Goethe à la Société des Concerts, qui ne voulut pas l'accepter, M. Wagner se trouvait dans la plus triste position, lorsqu'il reçut d'Allemagne une lettre qui lui annonçait que son opéra de *Rienzi* allait être représenté sur le théâtre de Dresde. Le succès de cet ouvrage valut à M. Wagner sa nomination de maître de chapelle du roi de Saxe. Depuis cette époque, M. Wagner a écrit successivement l'opéra du *Vaisseau-fantôme* en 1841, le *Tannhauser*, dont la première représentation a eu lieu sur le théâtre de Dresde le 20 octobre 1845, et le *Lohengrin*, qui fut terminé en 1847, mais dont les événemens politiques de 1848 empêchèrent la représentation. Ayant pris une part active à l'insurrection des habitans de Dresde contre le gouvernement du roi de Saxe, M. Wagner, qui fut obligé de fuir, trouva un asile dans la maison hospitalière de M. Liszt, à Weimar. M. Wagner s'est réfugié depuis dans la ville de Zurich en Suisse, où il est resté jusqu'en 1859, non sans faire de fréquentes excursions à Paris, dont il ambitionne depuis longtemps le suffrage. Indépendamment des ouvrages lyriques que nous venons de citer, et dont M. Wagner a écrit les poèmes et la musique, il a publié aussi trois petits volumes in-16, sous le titre *Opéra et Drame*, où il expose ses idées et juge ses contemporains, et puis un volume in-8°, qui renferme une autobiographie d'où nous avons tiré les détails qu'on vient de lire. M. Wagner a une physionomie très accentuée, un type allongé et tout allemand, où domine l'expression d'une volonté énergique. C'est, à ce qu'il semble, la faculté de l'esprit la plus exercée de notre temps.

Que veut M. Wagner, et que faut-il penser de son œuvre, qui excite des jugemens si divers? M. Wagner prétend ramener la musique dramatique à la vérité absolue de la nature, lui faire exprimer non-seulement les sentimens intimes et les passions dominantes des personnages qui apparaissent dans le drame choisi par le compositeur, mais il veut encore reproduire, par les moyens qui sont propres à la langue des sons, par les cent couleurs de l'orchestre et les combinaisons infinies de l'harmonie, la physionomie morale de la fable ainsi que les différentes péripéties de l'action, sans oublier les accidens de lumière et de paysage qui indiquent l'heure, l'époque et l'espace où s'accomplit l'événement. Il veut en un mot transformer l'*opéra du passé*,

qui n'est que le cadre fictif d'une action vulgaire et toute de convention, supprimer ces ariettes, ces duos, ces morceaux d'ensemble arbitrairement coupés par la rhétorique et formant autant de tableaux isolés dans le tableau général, dont ils altèrent la vérité; il veut transformer toutes ces combinaisons usées en un *drame* vivant et grandiose où la musique accompagne l'action, caractérise les personnages par des traits invariables, exprime les passions qui les agitent et suive imperturbablement le cours de la poésie, comme Dante suit Virgile dans la cité des pleurs, sans se préoccuper d'autre chose que de la vérité logique qui doit être la loi suprême du compositeur dramatique. Telle est en peu de mots, et dégagée du pathos germanique, la théorie de M. Wagner, qui n'est autre que la vieille théorie de Gluck et de Grétry, qui était celle de Lessing, de Diderot et de tous les *naturalistes*. Sous le premier empire, cette théorie a été particulièrement professée en France par Lesueur, compositeur célèbre, l'auteur de *la Caverne* et des *Bardes*.

En fait de théories et de principes émis par l'artiste créateur, nous sommes de très bonne composition, et nous accordons volontiers toute la liberté d'agir qu'on nous demande. Nous sommes sur ce point de l'avis de M. Wagner : la critique n'a pas le droit d'imposer sa loi arbitraire et absolue au génie qui veut manifester sa vie intérieure, elle ne peut opposer ses concepts étroits à la liberté indéfinie de l'inspiration individuelle. Que l'artiste marche donc dans sa force et dans son indépendance, qu'il chante, qu'il peigne la nature comme il la voit, qu'il évoque comme il l'entend l'idéal que pressent son âme ou qui sourit à son imagination, nous voulons qu'il soit complétement libre de se révéler comme il se sent, et que la terre et les cieux lui soient ouverts. Il y a pourtant une limite à cette liberté indéfinie du génie, il y a un point au-delà duquel la critique peut dire à l'inspiration individuelle de l'artiste, comme le dieu de la Bible l'a dit à la mer : *Nec plus ultra!* Cette limite fatale, que l'artiste ne peut dépasser sans tomber comme Icare dans le vide de l'espace, ce sont les lois mêmes de l'esprit humain, c'est la forme dans laquelle s'incarne nécessairement le génie. Je vous laisse libre de dire tout ce que vous voudrez, d'écrire, de composer ou de peindre les plus vastes poèmes, pourvu que vous employiez un langage qui me soit accessible, et que vous vous serviez d'une forme qui traduise nettement votre pensée. Si un être supérieur à la nature humaine voulait communiquer avec de simples mortels, il serait forcé de se soumettre aux limites de notre intelligence, car Dieu lui-même ne nous est connu que par le monde qu'il a créé et qui nous révèle sa toute-puissance.

Il résulte de ces considérations qu'une œuvre d'art se compose toujours de deux élémens, de l'inspiration du génie et de la forme qu'il reçoit en partie de la tradition, c'est-à-dire de liberté et d'un ordre nécessaire que lui impose l'intelligence humaine. La forme dans l'art est l'œuvre de tous et n'appartient exclusivement à aucun génie particulier. Ce n'est pas Malherbe,

ni Boileau, ni Corneille, ni Racine, ni Pascal, qui ont créé la langue française, c'est le génie de la nation à travers douze siècles d'histoire. Dante n'a pas tiré la langue italienne du néant, comme on le dit quelquefois par excès d'admiration, mais il lui a imprimé le cachet de son âme et l'a élevée à la hauteur de son intelligence. Est-ce que Michel-Ange a inventé tout seul la sculpture et la statuaire? Est-ce que Raphaël n'a pas épuré de son crayon divin de vieux types hiératiques transmis par la tradition de l'école byzantine? La symphonie, ce vaste et beau poème de la musique instrumentale, est sorti de la sonate, dont les différentes parties sont devenues les divisions des symphonies d'Haydn, qui, le premier, a donné à cette forme déjà existante une beauté régulière. Mozart ne change presque rien à l'économie intérieure de la symphonie d'Haydn, mais il y verse les trésors de son âme aimante, les pleurs et les sourires enchanteurs de son mélodieux génie. Beethoven élargit toutes les parties du poème symphonique, il en multiplie les épisodes et les remplit d'un souffle nouveau et grandiose qui parfois dépasse la mesure. Les mêmes remarques sont applicables à l'opéra, qui, de Monteverde à Gluck, de Gluck à Mozart et de Mozart à Rossini, se transforme sans cesse sur un fond persistant, qui est l'œuvre du temps et de l'esprit humain. C'est ainsi que la variété des génies se concilie avec la permanence d'un fonds commun d'idées, et que la liberté de l'inspiration individuelle s'adapte à un ordre nécessaire sans lequel l'art n'existerait pas.

« La fin de l'art, a dit excellemment M. Cousin dans son livre *Du Vrai, du Beau et du Bien,* est l'expression de la beauté morale à l'aide de la beauté physique. » Mozart, dont le goût suprême était digne de son génie, a exprimé la même pensée de la manière suivante : « La musique doit toujours être de la musique, même dans les situations dramatiques les plus horribles (1). » C'est là une vérité profonde reconnue par les maîtres de tous les temps et de tous les pays. La musique est, avec la sculpture, celui de tous les arts peut-être où la beauté de la forme est le plus nécessaire à l'intelligence de la beauté morale. Composée de trois élémens, de mélodie, de rhythme et d'harmonie, la musique ne peut se passer d'élégance et de beauté pour produire ses effets les plus puissans. La mélodie, traversée par le rhythme qui lui donne un caractère, est l'élément primordial et essentiel sans lequel la musique ne saurait exister. L'harmonie n'est que le complément de la mélodie, et la partie de l'art musical qui ne contient pas en elle-même sa propre solution. La musique a vécu des siècles sans harmonie, et il existe encore sur le globe des milliers d'hommes qui ne la connaissent pas; l'harmonie ne peut subsister un jour sans un dessin mélodique qui lui serve de support et qui en explique le sens. Aussitôt que l'harmonie se for-

(1) « Die Musik, auch in der schauderfollsten Lage, Musik bleiben soll. » *Vie de Mozart,* par Otto Jahn, t. III, p. 114. Le quatrième volume de cet ouvrage intéressant vient de paraître.

mule en successions régulières, il se dégage à la sommité de ces accords une ligne mélodique plus ou moins accusée, comme une lumière électrique se dégage de l'action de la pile. L'harmonie, élément tout moderne de l'art musical, est le coloris de l'idée; celle-ci est et ne peut être que la mélodie. Le verbiage des rhéteurs et des sophistes ne détruira pas la nature des choses.

Quelle que soit votre pensée, la profondeur de votre génie, la vaste conception que vous vouliez manifester, vous ne pouvez arriver à mon âme, l'émouvoir, la pénétrer du souffle de vos inspirations, qu'en passant par les sens, qui sont les premiers juges de l'art. Vous avez beau inventer de folles théories et dédaigner tout ce qui n'est pas à la hauteur de vos aberrations prétendues spiritualistes : l'homme ne perçoit la vérité que par les sens, qui sont les portes par où l'on pénètre dans son for intérieur, et les sens n'admettent facilement la vérité que lorsqu'elle est revêtue de beauté et d'une forme qui les flatte. Je sais que c'est là une vieille doctrine païenne qui fait sourire nos modernes réformateurs, qui prétendent ne s'adresser qu'à l'esprit; mais cette doctrine, aussi vieille que l'homme, subsistera autant que lui. Il nous a paru nécessaire de réveiller ces lieux-communs avant d'examiner les différens morceaux que M. Wagner a fait entendre aux trois concerts qu'il a donnés au Théâtre-Italien.

Le programme, divisé en deux parties, se composait d'abord d'une ouverture du *Vaisseau-fantôme,* opéra de M. Wagner qui n'a pas eu en Allemagne tout le succès qu'en espérait l'auteur. « L'ouverture du *Vaisseau-fantôme,* dit le texte d'un livret qu'on vendait dans la salle, est le développement d'une légende connue, de la lutte acharnée d'un hardi capitaine hollandais contre la destinée qui le condamne à errer toujours sur les mers. C'est un vaisseau maudit battu par l'orage qui éclate, c'est une étoile qui luit et qui flamboie au loin... C'est l'aspect de la terre où le pauvre voyageur trouve un refuge auprès d'un cœur de femme... » On voit que de choses le poète et le musicien réunis dans la personne de M. Wagner ont voulu exprimer dans l'ouverture du *Vaisseau-fantôme,* qui est un amas de sons, d'accords dissonans et de sonorités étranges, où il est impossible à l'oreille de se reconnaître, de saisir un plan, un dessein quelconque, qui porte à l'esprit l'idée du compositeur. C'est littéralement le chaos peignant le chaos, d'où il ne surgit que quelques bouffées d'accords exhalés par les trompettes, dont l'auteur fait grand abus dans toutes ses compositions. Voilà où conduisent en musique le symbolisme et les prétentions d'une fausse profondeur qui veut refuser aux sens la part de jouissance qui leur revient dans les manifestations de l'art. Après l'ouverture du *Vaisseau-fantôme,* d'une interminable longueur, et qui a été appréciée ce qu'elle vaut par le vrai public, on a exécuté la marche avec chœurs de l'opéra du *Tannhauser,* qui passe pour être le chef-d'œuvre de M. Wagner. « Les trompettes annoncent l'arrivée des premiers invités à la porte de la Wartbourg, dit le livret; ils viennent assister au grand tournoi de chanteurs auquel le landgrave les convie. » La marche

consiste en une fort belle phrase qui appartient à Weber. Produite d'abord par les instrumens à cordes et répétée par les voix de soprano du chœur, cette phrase, bien rhythmée, se prolonge indéfiniment, et ce mélange de voix et d'instrumens divers où dominent les instrumens de cuivre produit un effet saisissant, mais qui doit perdre beaucoup à être séparé de l'action de la scène, qui en explique l'à-propos. Ce morceau remarquable, que tout le monde a compris immédiatement et sans commentaire, prouve que lorsque la musique reste fidèle à ses propres lois, le compositeur atteint le but élevé qu'il se propose, et alors l'oreille est aussi satisfaite que l'esprit. L'introduction du troisième acte du *Tannhauser,* avec un chœur de pèlerins, est venue après la marche et le chœur du même ouvrage que nous venons d'analyser. « Dès le commencement du morceau, on entend le chant pieux de la troupe fidèle qui se rend à Rome pour assister à la fête du jubilé. Tannhauser ne s'unit pas au chœur, il marche seul, recherchant les sentiers difficiles..... Soudain la ville éternelle apparaît aux yeux des voyageurs. » Sur ce texte, qui résume la scène du *libretto* de M. Wagner, le compositeur a placé une phrase assez bien venue que proposent encore les instrumens à cordes, surtout les violons, et que reproduisent les instrumens à vent, particulièrement les instrumens de cuivre. Après cette opposition grossière, qui est familière à M. Wagner, creuse antithèse qui dispense d'avoir une idée, on ne perçoit plus qu'une confusion de sonorités étranges, d'accords péniblement cherchés, qu'un gaspillage de couleurs sans un dessin qui les supporte et oriente l'oreille éperdue, et l'on assiste à un immense effort de la volonté dépourvue de grâce, qui n'aboutit qu'au néant. A l'apparition du chœur, qui joint ses lamentations monotones aux clameurs de l'orchestre, l'effet devient un peu plus saisissable, pour retomber de nouveau dans un véritable chaos. Il est difficile de rien entendre de plus monstrueux. Quant à l'ouverture du *Tannhauser,* que nous connaissons depuis longtemps, et que les admirateurs de M. Wagner voudraient faire passer pour un chef-d'œuvre, c'est une vaste machine de musique symbolique et pittoresque, mal bâtie et d'une longueur désespérante, dont il n'y a guère à louer que le commencement et la péroraison, qui produit un effet d'autant plus énergique, que la confusion et l'impuissance du musicien ont duré plus longtemps. L'oreille, avide d'ordre et de lumière, saisit avec empressement l'occasion d'échapper au tourment qu'on lui a infligé pendant cinq minutes que dure l'exécution de ce rare morceau. Au second concert, on a ajouté au programme de la première partie une sorte de mélopée pour une voix d'homme, *Étoile du soir,* qui appartient à la partition du *Tannhauser,* et dont la couleur prétentieusement archaïque ne vaut pas la plus simple romance française. Ce chant monotone et baroque est précédé et suivi d'une ritournelle puérile qui vise à la profondeur mystique, et ne fait point honneur à l'imagination du musicien.

La seconde partie du programme a commencé par un prélude et l'intro-

duction d'un opéra encore inédit de M. Wagner qui s'intitule : *Tristan et Isolde*. « Tristan, qui a épousé Isolde au nom du roi, est déjà amoureux d'elle, mais il réprime cette passion déloyale. Un philtre qu'ils boivent tous deux par méprise leur fait tout oublier. Ils s'avouent leur amour mutuel; insensibles désormais à toute gloire, au sentiment de la foi jurée, à l'amitié, à l'honneur; *ils se plongent dans cette passion dévorante sans rien voir autour d'eux*. C'est cet amour, timide d'abord, puis plus hardi, plus violent, et enfin désordonné, que l'auteur a essayé de rendre dans l'introduction de son opéra. » Sur ce texte, que je corrige un peu, et qui pourrait bien être sorti de la plume chevaleresque de M. Liszt, le compositeur a certainement dépassé tout ce qu'on peut imaginer en fait de confusion, de désordre et d'impuissance. On dirait d'une gageure contre le sens commun et les plus simples exigences de l'oreille. Si je n'avais pas entendu trois fois ce monstrueux entassement de sons discordans, je ne le croirais pas possible. On assure que l'auteur fait le plus grand cas de cette composition, qui contiendrait la révélation de sa seconde manière; je ne pense pas que M. Wagner, malgré son audace, puisse jamais arriver à une troisième transformation de ce beau style.

Le second morceau du programme était l'introduction et la marche des fiançailles du *Lohengrin*. « Le Saint-Graal était la coupe dans laquelle le Sauveur avait bu à la dernière cène, et où Joseph d'Arimathie avait reçu le sang du crucifié. La tradition raconte que le vase sacré avait été déjà retiré aux hommes indignes, mais que Dieu avait décidé de le remettre aux mains de quelques privilégiés, qui, par leur pureté d'âme, par la sainteté de leur vie, avaient mérité cet honneur. C'est le retour du Saint-Graal sur la montagne que l'introduction du *Lohengrin* a tenté d'exprimer. » Je ne chicanerai pas l'auteur du libretto sur une pareille donnée, offerte comme thème à la peinture d'un art déjà obscur par lui-même, et j'accepte sans discussion le point de vue qu'il lui a plu de choisir. Qu'a-t-il tiré de cette situation mystique, plus propre à développer la verve d'un casuiste qu'à exciter l'inspiration d'un compositeur? Des sonorités étranges, des harmonies curieuses qui ne se tiennent pas ensemble et qui n'aboutissent à aucune idée saisissable. On dirait d'un organiste essayant un nouvel instrument et promenant au hasard ses doigts sur le clavier pour faire valoir l'éclat des différens jeux. C'est une expérience d'acoustique, mais ce n'est pas de la musique. On reste froid à l'audition de pareilles ingéniosités, qui dénotent plus de savoir que d'inspiration. Le dernier numéro du programme se composait de plusieurs fragmens de l'opéra du *Lohengrin*, de la *Marche des fiançailles avec chœurs*, et de la *Fête nuptiale avec l'épithalame*. Ce morceau est incontestablement ce que M. Wagner a fait entendre de mieux. La marche est d'un beau caractère, bien que l'idée musicale sur laquelle elle repose appartienne à Mendelssohn, comme on peut s'en convaincre en consultant la marche du *Songe d'une nuit d'été*. Interrompue par le chœur des fiançailles,

qui est charmant et merveilleusement accompagné, la marche reprend son thème avec une puissance et un éclat de sonorité mâle qui ont produit le plus grand effet. C'est une conception de maître que toute cette scène du troisième acte du *Lohengrin*.

Dans cette bruyante exhibition des principaux fragmens de l'œuvre de M. Wagner, nous avons particulièrement remarqué la *Marche avec chœurs* du *Tannhauser*, d'un grand et bel effet, quoiqu'il soit trop prolongé et que la phrase principale offre une réminiscence du génie de Weber; l'*introduction* du troisième acte du même opéra, avec le *chœur des pèlerins*, vaste désordre d'une ambition dépourvue de fécondité, puissant effort d'un savoir incontestable qui manque d'inspiration et qui entasse des monceaux d'accords et de combinaisons sonores pour ne produire que l'ennui, la fatigue et la tristesse sur le public haletant qui écoute de si savantes misères; enfin l'ouverture du *Tannhauser*, beaucoup trop vantée, et qui ne contient de remarquable que la péroraison, où, sur une longue spirale que dessinent les instrumens à cordes, les instrumens de cuivre jettent avec fracas des bouffées d'une sonorité éclatante qui enivre l'oreille sans contenter l'esprit. Dans la seconde partie du programme se trouve le meilleur morceau que nous ayons entendu de M. Wagner, nous voulons parler de la *Marche des fiançailles, avec chœurs*, du *Lohengrin*, page grandiose, d'une large et belle composition, bien que l'idée principale sur laquelle est bâtie la marche appartienne à Mendelssohn.

Il résulte pour nous des impressions diverses que nous venons de traduire que M. Richard Wagner n'est point un artiste ordinaire. Doué, comme presque tous les hommes remarquables de notre temps, de plus d'ambition que de fécondité, de plus de volonté que d'inspiration, M. Wagner a voulu, *per fas et nefas*, arriver à la célébrité. Ne pouvant agir simplement à la façon des vrais poètes et des génies prédestinés qui chantent leur amour comme l'oiseau gazouille, comme la fleur exhale son parfum, comme le ruisseau murmure en fécondant la rive qu'il baigne de ses eaux limpides, M. Wagner s'est fait réformateur pour les besoins de sa propre cause, et pour couvrir de l'éclat d'un système les infirmités de sa nature. Il a essayé d'appliquer à l'art musical quelques bribes de la philosophie de Hegel, telle que l'idée qu'il a émise sur le caractère du *chef-d'œuvre*, qui ne peut être absolu et immuable, ni exister en dehors des besoins moraux des générations. « Le chef-d'œuvre, dit M. Wagner, *va toujours se faisant*. » Il est le résultat du génie de l'artiste et des aspirations des hommes auxquels s'adresse le poète. Le *Don Juan* de Mozart, par exemple, a été créé pour une génération qui avait des croyances et des idées qui n'existent plus et qui a emporté avec elle dans la tombe la compréhension parfaite de cette merveille du plus pur et du plus divin des musiciens, en sorte que d'après cette belle théorie de M. Wagner nous, hommes du XIXe siècle, nous ne sommes plus en mesure de comprendre et d'admirer sincèrement les marbres du

Parthénon, les statues de Phidias, les tragédies de Sophocle, les dialogues de Platon, les *Géorgiques* ou l'*Énéide* de Virgile, les *Madones* de Raphaël, le *Moïse* de Michel-Ange, les messes de Palestrina, les opéras de Gluck, les vastes conceptions musicales de Sébastien Bach!... Par ces idées bizarres, que nous croyons inutile de réfuter sérieusement, par une certaine verve de polémique qu'on remarque dans ses écrits, par le choix des sujets qu'il a mis en musique et qui sont tous empruntés au monde légendaire de la vieille Germanie, enfin par les qualités réelles de son talent et le puissant coloris de son instrumentation, M. Wagner a réussi à passionner un certain nombre de ses compatriotes. Ses ouvrages, mais plus particulièrement le *Tannhauser*, ont été représentés à Dresde, à Berlin, à Munich, à Vienne, et dans plusieurs autres villes de l'Allemagne avec plus ou moins de succès, mais sans avoir jamais pu atteindre à une véritable popularité. Quelques femmes à imagination exaltée, que le malheur attire toujours, et qui rêvasseraient jusqu'au bord d'un précipice en y tombant la tête la première, des esprits faux comme M. Liszt, des hommes politiques coreligionnaires de l'auteur du *Tannhauser* et du *Lohengrin*, des littérateurs, des quasi-poètes complétement étrangers à l'art musical, ont fait à M. Wagner, qui est un habile homme, une réputation de sectaire et de prétendant au génie, que la nation allemande n'a pas sanctionnée. Esprit inquiet, mécontent, contempteur de toutes choses, simulant le dédain de la popularité, mais au fond très désireux d'obtenir les faveurs de l'opinion publique, M. Wagner a été privé par la nature des deux qualités les plus nécessaires à un compositeur dramatique : l'imagination et le sentiment. L'auteur du *Lohengrin* et du *Tannhauser* ne conçoit bien que les scènes d'apparat qui exigent des couleurs éclatantes et heurtées, il ne dispose que de deux élémens de l'art musical : le rhythme et l'harmonie. Son instrumentation, puissante dans les effets grandioses, manque de variété et de souplesse. Son orchestre, divisé presque constamment en deux parties extrêmes, les instrumens à cordes mis en opposition directe avec les instrumens de cuivre, n'a pas de corps, de discours continu, qui remplisse l'oreille de cette pâte sonore que savent si bien pétrir les grands coloristes comme Beethoven, Weber, et parfois Mendelssohn. Harmoniste très habile, M. Wagner brille peu cependant par l'éclat et la nouveauté des modulations. Son style est monotone malgré les efforts d'une volonté vigoureuse et les ressources d'un talent incontestable. Il vise bien à la couleur, au relief, à l'étrangeté, qu'il prend pour de la profondeur; mais on s'aperçoit vite que les effets qu'il cherche et qu'il rencontre sont plutôt le résultat de la curiosité de l'oreille que l'expression d'un sentiment de l'âme. Comme tous les poètes matérialistes de notre temps, M. Wagner procède de la sensation extérieure et non pas de l'émotion intérieure, il cherche et combine froidement un effet avant de posséder l'idée ou d'avoir éprouvé le sentiment qu'il veut manifester; mais le cœur humain ne s'y trompe pas, et il ne s'émeut qu'à bon escient.

Le public qui remplissait la salle du Théâtre-Italien aux trois concerts donnés par M. Wagner était fort curieux à voir et à entendre. Composé avec beaucoup de sollicitude et d'habileté, ce public était un mélange de deux tiers d'Allemands appartenant à toutes les classes de la société, et voués d'avance à l'admiration de l'œuvre du prétendu réformateur, et d'un tiers de Français fort désintéressés dans la question, et n'ayant d'autre parti-pris que celui de se laisser faire et d'obéir à l'émotion qu'ils éprouveraient. M. Wagner a été bruyamment acclamé, festoyé par ses compatriotes et ses partisans, qui s'étaient emparés de toutes les places importantes, et qui lançaient aux indifférens des regards provocateurs. Quant à la minorité pacifique, qui était accourue pour apprécier, en tout bien et tout honneur, un compositeur qui fait plus de bruit que de bonne besogne, son hésitation n'a pas été de longue durée : elle a bien vite compris qu'elle avait affaire à un homme de talent, mais aussi à un sophiste qui a plus d'ambition que d'idées, et qui se pose fastueusement en prophète de l'avenir, parce qu'il ne peut rien créer de raisonnable pour satisfaire ses contemporains. Ce jugement est celui des gens du monde, de la presque totalité des artistes et des écrivains, sauf un très petit nombre d'exceptions, dont il est inutile de peser la valeur. Je crois donc pouvoir affirmer que M. Wagner a été très bien apprécié à Paris, et qu'il a commis une bien grande imprudence en venant consulter l'opinion d'un pays qui croit peu aux miracles, et qui ne prend pas facilement d'habiles comédiens pour des grands hommes.

On s'étonne d'autant plus que M. Wagner soit venu consulter le goût d'une ville aussi frivole que Paris, que l'auteur du *Tannhauser* et du *Lohengrin* n'a pas craint d'exprimer toute la répulsion qu'il éprouve pour le génie peu mystique de la France (1); mais les Allemands ont beau faire et beau dire, ils ne peuvent se défendre contre l'ascendant de l'opinion de Paris en matière d'art et d'œuvres de l'esprit. Il y a longtemps qu'ils subissent cet ascendant de ce qu'ils appellent la Babylone moderne, et il est fort douteux qu'ils puissent jamais s'en dégager entièrement. M. Wagner a trop de sens pratique pour s'être fait une grande illusion sur les succès que lui ont obtenus en Allemagne le petit nombre de ses partisans. Il a compris que s'il pouvait frapper un grand coup à Paris et enlever, par une habile manœuvre, l'opinion de la presse, dont la conquête n'est pas aussi difficile que celle de la toison d'or, il devenait maître de la situation. Voilà l'explication des trois concerts donnés par M. Wagner avec la bruyante mise en scène qui les a accompagnés. Le portrait même de M. Wagner, drapé en héros de mélodrame, était tout prêt. A ces détails si bien ordonnés, on reconnaît la grande expérience de M. Liszt, qui, dans les temps héroïques de ses pérégrinations triomphales, faisait mouler sa main droite, et en distribuait le plâtre comme une relique à ses chères dévotes.

(1) Voyez, dans son *Autobiographie*, les pages 176 et 177.

Quelle pitié que tous ces manéges, et comme tout cela ressemble peu à la vérité, à la conviction sincère d'un artiste fort qui cherche honorablement sa voie! Bach, Haydn, Mozart, Beethoven, Weber, Schubert, n'ont pas fait tant de bruit, ils n'ont point inventé des systèmes fallacieux, ni fatigué le public de leur autobiographie; ils ont créé tout simplement des chefs-d'œuvre en laissant au temps à faire le reste. Qui donc a plus souffert que Mozart luttant toute sa vie contre la misère et enseveli à trente-six ans dans la fosse commune? A-t-il jamais existé un plus grand musicien que Sébastien Bach, une tête plus carrée, un génie plus audacieux et plus absolu, qui a écrit pour lui tout seul des monceaux d'œuvres colossales qui devançaient l'avenir, et qu'il se contentait de fourrer dans un coffre d'où on les a tirées cent ans après sa mort? Peut-on citer en musique un poète plus sublime que Beethoven, un *oseur* plus intrépide, une imagination plus riche, éprise d'un idéal plus grandiose, un contempteur plus dédaigneux de l'opinion vulgaire, enfin une organisation plus puissante et plus douloureusement frappée? Eh bien! ces hommes diversement admirables ont été simples comme des enfans, ils ont souffert sans rien dire, ils ont créé des mondes nouveaux dans l'art sans programme et sans système. « Je persiste à dire, écrit Horace Walpole à Mme du Deffand, que le mauvais goût qui précède le bon goût est préférable à celui qui lui succède. » C'est un signe indélébile de toute décadence que de demander à un art ce qu'il ne peut pas donner naturellement, et de détruire les limites qui séparent les différens genres sous prétexte de les agrandir.

Avant de terminer ce long discours sur la musique de l'avenir, je ne puis éviter de faire un rapprochement qui m'est indiqué par la nature du sujet et par le caractère constant de ma critique depuis que j'ai l'honneur d'écrire dans ce recueil : je veux parler des nombreux points de contact qui existent entre M. Richard Wagner et M. Berlioz. M. Wagner a porté sur M. Berlioz un jugement plus sévère encore que celui que nous avons émis sur le symphoniste français. Dans une lettre qui est devenue publique, M. Wagner dit : « L'inspiration de M. Berlioz n'est qu'une espèce de vertige, un effort constamment infructueux. » Il ajoute : « Il est certain que l'inspiration de M. Berlioz a sa source dans les dernières esquisses du génie de Beethoven (1). » M. Berlioz, de son côté, a toujours répudié toute solidarité avec les doctrines de M. Wagner, dont il vient de juger l'œuvre, à la façon des Orientaux, par un apologue d'une cruelle malice (2). Au fond cependant, M. Wagner et M. Berlioz sont de la même famille : ce sont deux frères ennemis, deux enfans terribles de la vieillesse de Beethoven, qui serait bien étonné s'il pouvait voir ces deux merles blancs sortis de sa der-

(1) Voyez les *Fliegende Blaetter für Musik* d'un *Wohlbekannte*, c'est-à-dire de M. Laube, page 102.

(2) Voyez le *Journal des Débats* du 9 février.

nière couvée! M. Berlioz a un peu plus d'imagination et, en sa qualité de Français, plus de clarté que le compositeur allemand ; mais M. Wagner, qui a pris à M. Berlioz beaucoup de détails d'instrumentation, est un bien autre musicien que l'auteur de la *Symphonie fantastique* et de *l'Enfance du Christ*. Quoi qu'il en soit, disait à côté de moi un poète platonicien, les œuvres de ces deux émules d'insubordination au sens de la beauté mériteraient d'être cousues dans un sac et jetées à la mer pour apaiser la colère des dieux. — Félicitons-nous donc que la tentative de M. Wagner n'ait pas véritablement réussi. Déjà M. Liszt, qui écoutait aux portes, allait accourir avec ses *Ideals*, ou symphonies mystiques, qu'il tient en réserve pour la postérité, et Paris eût été envahi par cette bande d'iconoclastes que l'Allemagne nourrit dans son sein. *Miserere nobis, Domine!*

P. S. Le quatrième concert que nous avions espéré de M. Wagner n'a pas eu lieu; l'auteur du *Tannhauser* et du *Lohengrin* l'a remplacé par une lettre qu'il a adressée à M. Berlioz, et que le *Journal des Débats* a insérée dans son numéro du 22 février. Dans cette lettre, qui n'est pas plus clairement écrite que ses livres allemands, M. Wagner se défend d'avoir employé le mot de *musique de l'avenir*, qu'il attribue à un critique intelligent, M. Bischoff, qui rédige à Cologne un journal de musique. Si M. Wagner n'a pas créé le mot dont il se plaint, il a exprimé l'idée dans plusieurs passages de ses écrits, et le titre de *musicien de l'avenir* lui reste acquis comme une qualification indélébile.

P. Scudo.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

29 février 1860.

Enfin nous avons devant nous (il y avait longtemps que cela ne nous était arrivé) un petit bout de chemin. Ce n'est pas encore la route royale : on n'a jamais espéré la trouver au débouché du fourré d'où nous faisons mine de sortir. C'est un sentier montueux et sinueux; mais enfin c'est un sentier : c'est quelque chose, c'est même beaucoup. Nous espérons qu'il ne nous mènera pas à un nouveau labyrinthe.

Que l'on se reporte à quelques semaines en arrière : l'on n'avait en face de soi qu'impossibilités et incertitudes, l'on était dans une impasse, il est permis d'emprunter aujourd'hui cet aveu aux documens diplomatiques où l'on a eu la franchise de l'exprimer. Il fallait bien que les incertitudes de la situation de l'Italie eussent un terme, il fallait bien que l'inexorable logique des événemens se fît obéir, mais par quels moyens? Par les moyens doux ou les moyens violens? C'était le problème. L'alliance de l'Angleterre nous pouvait être d'un grand secours pour rectifier pacifiquement la politique de Villafranca. Le cabinet britannique actuel porte un intérêt incontestable à l'affranchissement et à la réorganisation libérale de l'Italie : il avait donné au gouvernement français, par le traité de commerce qu'il avait conclu avec lui, un gage certain de ses dispositions amicales; mais ce cabinet avait-il la majorité dans la chambre des communes? Vivrait-il? L'alliance anglaise ne suffisait point pour nous ouvrir une issue pacifique en Italie. Nous avions rajeuni, par les conventions de Villafranca et de Zurich, des droits, des prétentions et des espérances de l'Autriche dans la péninsule qui venaient précisément se heurter à cette inexorable logique des événemens dont nous reconnaissions et préconisions l'empire. Nous avions contracté envers l'Autriche des engagemens éventuels et conditionnels, il est vrai, mais qui nous

liaient tant que l'Autriche ne reconnaîtrait pas la vertu résolutoire des éventualités et des conditions auxquelles ils étaient subordonnés. Nous avions donc besoin de la tolérance et de la résignation de l'Autriche pour sortir doucement des liens de Villafranca et pouvoir consentir aux arrangemens réclamés par la situation de l'Italie. Or le cabinet de Vienne est connu pour ne se point plier aux compromis entre le droit et le fait. Viendrait-il, au nom du droit héréditaire et du droit des traités, se briser violemment encore une fois contre les nécessités pratiques? ou, se confinant dans la plus haute tour du château enchanté de la légitimité, consentirait-il à n'adorer qu'en rêve l'antique objet de son culte, et à nous abandonner le champ de l'action? Il fallait que le ministère anglais eût la majorité et vécût, il fallait que l'Autriche se résignât à l'immobilité pour elle et au laisser-faire pour les autres. Le ministère anglais vit, et la cour de Vienne se résigne. Voilà ce qui déblaie du terrain devant nous. Pour la première fois depuis huit mois, une perspective sérieuse d'arrangement s'ouvre sur les affaires d'Italie. Cette occasion d'agir, cette faculté de marcher, qui sont enfin offertes, doivent évidemment être mises à profit. Le moment est décisif, il n'y a pas de temps à perdre. Que doit faire la France vis-à-vis de l'Italie, et que doivent faire les Italiens pour eux-mêmes? Voilà la question dominante et urgente de l'heure actuelle.

Avant de répondre à cette pressante interrogation, il n'est peut-être pas inutile de jeter un coup d'œil sur le *blue-book* où lord John Russell a réuni, pour la présenter au parlement, la correspondance diplomatique relative aux affaires d'Italie depuis la signature des préliminaires de Villafranca jusqu'à l'ajournement du congrès. Nous avons ouvert ce volume avec une grande curiosité : ce que nous y cherchions surtout, c'était l'explication du changement qui, à la fin de décembre, s'était ostensiblement accompli dans la politique de la France. Nous espérions trouver dans les correspondances diplomatiques quelques indications sur la transition par laquelle la politique de Villafranca a dû passer pour s'effacer progressivement et subir une transformation radicale. Notre attente sur ce point, comme nous l'expliquerons tout à l'heure, a été déçue. Le *blue-book* contient néanmoins des informations intéressantes. Les lumières qu'il répand sur les positions prises par l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse, doivent nous éclairer sur la politique que peuvent suivre, même dans la phase actuelle, ces diverses puissances. Il y a là d'utiles données à recueillir au passage.

Il faut l'avouer, dans ce concours européen, le prix de la netteté des idées, de la suite des vues, de la consistance politique, appartient à l'Angleterre. Lord John Russell, avec cette tranquille hardiesse, avec cette netteté simple et naïve, avec cette opiniâtreté froide et tout à fait dépourvue de saillie et d'emphase, qui caractérisent les piquantes contradictions de sa nature, vit et signala dès le premier jour, et combattit jusqu'au bout les impossibilités de la politique de Villafranca. La dépêche qu'il écrivit à lord

Cowley le 25 juillet 1859, après avoir reçu communication officielle des préliminaires signés par les deux empereurs, a cela de remarquable qu'elle a posé les bases de la politique inébranlablement suivie jusqu'à présent par le cabinet anglais. Après avoir transcrit les fameux préliminaires, lord John, avec un aplomb qu'on ne saurait trop admirer chez un homme qui n'a pas gagné les batailles de Magenta et de Solferino, écrit la déclaration suivante : « Le gouvernement de sa majesté a examiné avec anxiété ces dispositions, et il est arrivé avec regret à cette conclusion : elles ne répondent point aux intentions annoncées de concert en 1856 par l'empereur des Français et la reine de la Grande-Bretagne. » Ce qui le choque surtout dès lors, c'est le projet de cette confédération italienne dont l'Autriche doit faire partie, et où elle doit infailliblement avoir la majorité des voix et l'influence prépondérante. A quoi bon alléguer que l'Autriche ne figurera dans la confédération que pour la Vénétie? « L'empereur François-Joseph, dit lord John, ne pourra paraître dans la confédération qu'en qualité de souverain du puissant empire d'Autriche. Sa puissance sera autrichienne, ses moyens seront autrichiens, ses vues seront autrichiennes. Comment un roi de Sardaigne ou de Naples pourrait-il jamais espérer de lui résister ou de le convaincre? » Lord John conclut donc que, s'il doit y avoir une confédération italienne, il ne faut pas que l'Autriche en fasse partie, et que le seul moyen de réaliser les vues émises par la Grande-Bretagne et la France aux conférences de 1856, c'est que le territoire italien soit évacué aussitôt que possible par les troupes étrangères, soit françaises, soit autrichiennes. Il ajoute que le royaume de Lombardie lui paraît être insuffisamment protégé sur sa frontière orientale, qu'il serait en outre très désirable que la ville de Rome avec sa banlieue demeurât seule sous le gouvernement direct du pape, et que le reste des états pontificaux passât sous une vice-royauté séculière et laïque.

On voit donc, dans les premiers jugemens portés par lord John Russell, le germe des propositions anglaises qui ont été récemment publiées, et qui semblent destinées à devenir le point de départ de la nouvelle phase où entrent les affaires italiennes. Ces vues, déjà si nettes, s'accusent davantage encore à mesure que la controverse diplomatique s'anime; elles sont reproduites avec plus de force dans une dépêche du 24 août, adressée par lord John au ministre anglais à Vienne. « Les difficultés diverses qui résultent du traité, écrit le secrétaire d'état britannique, paraissent si graves au gouvernement de sa majesté, que nous ne pouvons comprendre le peu d'attention que paraissent y avoir donnée les gouvernemens des deux puissans empires d'Autriche et de France. Le gouvernement de sa majesté ne comprend pas comment on espère les surmonter. Si l'on abandonnait l'idée d'une confédération italienne, si on laissait l'empereur d'Autriche constituer à sa guise le futur gouvernement de la Vénétie, et en même temps les habitans de l'Italie centrale, libres de toute intervention étrangère, régler leur sort conformé-

ment à leurs idées, alors, à la vérité, une paix stable et permanente pourrait s'établir en Italie. L'autre difficulté dominante de la question italienne est la condition des États-Romains. Pendant dix années, les troupes autrichiennes ont occupé Bologne : elles y ont administré la justice criminelle, elles y ont prononcé et exécuté des sentences capitales; mais elles n'ont jamais soumis la population. Dès que les casernes autrichiennes ont été évacuées, l'autorité papale a été renversée. En fait, les abus civils du gouvernement papal unis au joug militaire de l'Autriche, le mélange d'un despotisme énervé avec la discipline des cours martiales, avaient produit un état de choses intolérable. Mais, dit-on, il faut que l'autorité du pape soit maintenue. Si l'on entend par là qu'il faut que le pape demeure prince souverain, et qu'étant le chef de l'église catholique romaine, le siége de son autorité spirituelle doit être le siége de sa souveraineté, c'est là une proposition intelligible; mais c'est une étrange doctrine que d'affirmer que, pour maintenir son autorité spirituelle, il faut qu'il possède deux ou trois millions de sujets mécontens. Le pape, s'il n'était pas soutenu par d'autres puissances, ne pourrait défendre son indépendance contre personne, pas même contre les états de second ordre... La protection qui lui est nécessaire lui serait bien mieux assurée, si sa juridiction temporelle et politique était limitée à Rome et aux environs de Rome... Ses sujets aspirent après un gouvernement séculier qui soit non une simple délégation du pouvoir pontifical, mais une autorité au moins aussi indépendante du pape que le gouvernement des provinces danubiennes est indépendant du sultan. Si l'Europe voulait traiter aussi bien le peuple de la Romagne et des Marches que le peuple de Valachie et de Moldavie, cette question italienne, aggravée de tant de difficultés, envenimée de tant de douleurs, pourrait recevoir une solution. » Voilà le langage que l'Angleterre a fait entendre à toutes les cours pendant six mois. L'objet qu'elle avait le plus à cœur pour détourner les mauvaises conséquences de la paix de Villafranca, c'était d'obtenir l'assurance que la force ne serait employée, ni par la France, ni par l'Autriche, pour amener la restauration des archiducs, annoncée dans les préliminaires.

C'est en prenant acte des déclarations qu'il avait reçues de la France à cet égard que lord John Russell accéda au congrès sans trop d'empressement ni trop de confiance. L'on peut juger du peu d'espoir que l'Angleterre avait dans l'efficacité d'un congrès par un curieux entretien de lord Cowley avec M. le comte Walewski, rapporté dans une dépêche de l'ambassadeur anglais du 29 novembre. Notre ministre des affaires étrangères ayant interrogé lord Cowley sur les desseins du gouvernement anglais à l'égard du congrès, lord Cowley lui répondit « qu'en considérant les stipulations du traité de Zurich et la situation compliquée de l'Italie centrale, le gouvernement anglais ne voyait pas de motifs à la convocation d'un congrès, et ne pouvait comprendre ce que l'on en attendait. S'il envoyait donc un plénipotentiaire au congrès, ce serait uniquement pour se rendre aux vœux des gouvernemens de France

et d'Autriche. Quant à lui, il était prêt à acquiescer à l'annexion au Piémont demandée par les états de l'Italie centrale. Sur ce point, le gouvernement français paraissait être d'un autre avis; cependant le gouvernement français avait déclaré qu'aucun moyen coërcitif ne serait employé contre les populations du centre. Comment pouvaient se concilier des positions si contradictoires? »

Si dans ses rapports avec la France le cabinet anglais ne trouvait pas la lumière qui pût l'aider à percer les obscurités du congrès, ses relations avec la cour de Vienne étaient moins faites encore pour encourager ses espérances. L'embarras du côté de Vienne n'était point de concilier des prétentions ou des engagemens contradictoires, c'était d'affronter une obstination inébranlable. Sur le fond des choses, M. de Rechberg refusait, cela va sans dire, tout compromis. Plutôt la destruction et la ruine! s'écriait-il quand on cherchait à obtenir une de ces concessions à l'esprit du temps, aux vœux populaires, à la force des choses, que l'Autriche regarde comme des attentats au droit. Le ministre anglais ne pouvait même amener le ministre autrichien à se joindre aux déclarations réitérées par lesquelles la France retirait aux stipulations de Villafranca et de Zurich relatives aux restaurations la sanction de la force. Le 11 décembre encore, après la convocation du congrès, lord Loftus lisant une dépêche où lord John Russell se référait à ces déclarations de la France, dans lesquelles il voyait un gage de paix pour l'Europe, et demandait à l'Autriche de s'y rallier : « De quelles déclarations veut parler sa seigneurie? demandait M. de Rechberg. — Qu'il n'y aura pas d'intervention armée pour restaurer les archiducs, répliquait lord Loftus. » M. de Rechberg reprenait avec un calme qui annonçait l'inflexibilité de sa résolution qu'il ne dévierait pas de la marche que lui traçaient ses principes, et qu'il maintiendrait ces principes au prix de tous les sacrifices.

L'Angleterre du moins pouvait-elle espérer d'avoir jusqu'à un certain point l'appui des puissances, la Russie et la Prusse, qui étaient, comme elle, demeurées neutres pendant la guerre d'Italie? Il est inutile de parler de la Prusse, qui paraît décidément s'être pour toujours condamnée à n'avoir plus d'initiative dans les grandes affaires de l'Europe, de la Prusse, dont le bonheur est de s'effacer, et qui met sa gloire à marcher, comme un confident de tragédie, à la suite de son grand voisin du Nord; mais la Russie n'a point abdiqué l'apparence d'un grand rôle. L'effet immédiat de la paix de Villafranca fut de la rapprocher sensiblement de l'Angleterre. Les entretiens du prince Gortchakof avec sir John Crampton, de M. de Brunnow avec lord John Russell vers cette époque, ont le caractère de l'intimité, et annoncent de la part du cabinet russe l'intention de concerter sa marche avec le cabinet de Saint-James. L'on reconnaît, comme les Anglais, les impossibilités de la paix de Villafranca; l'on se vante de n'avoir pas cédé à une insinuation venue de Paris, qui demandait à la Russie de prendre l'initiative de la proposition d'un congrès. Le prince Gortchakof, que l'on se figure volontiers,

et non sans motifs, depuis sa malencontreuse intervention dans les négociations qui précédèrent la guerre, comme un chevalier errant à la poursuite de l'ombre d'un congrès, se plaint qu'on lui fasse tort en répandant de lui une telle opinion, et met une sorte de coquetterie dépitée à s'unir à la réserve expectante du cabinet anglais. La Russie veut la paix et la liberté de l'Italie : elle n'irait pas sans doute jusqu'à appuyer l'innovation qui permettrait aux peuples de changer leurs gouvernemens par voie d'élection; mais en tout cas, si l'on réunit un congrès, qu'elle préférerait à une conférence, comme l'Angleterre, elle n'y voudrait entrer que sur des principes définis d'avance : il lui faut préalablement minutés, étiquetés et dûment numérotés, ces thèmes de discussion que la diplomatie dresse avec une élégance digne du notariat, et qu'elle intitule gravement, pour l'édification du public, propositions, bases ou points, suivant la mode de l'année. C'était quelque chose assurément que ces dispositions du cabinet de Saint-Pétersbourg; malheureusement elles ne tinrent pas. Une entrevue eut lieu à Breslau entre le prince-régent de Prusse et l'empereur de Russie. La conduite des deux cours vis-à-vis du futur congrès y fut concertée. Les deux souverains décidèrent qu'ils conserveraient leur liberté d'opinion et d'action, et que chaque gouvernement devrait entrer au congrès entièrement affranchi de tout engagement sur les mesures et les principes qu'il aurait à y proposer ou à y adopter pour le règlement des affaires d'Italie. Ce qui avait amené ce changement dans les vues de la Russie, le prince Gortchakof l'expliquait à sir John Crampton vers la fin de novembre : c'était la diversité des vues qui existaient entre les puissances. Les préliminaires d'un congrès ne survivraient pas, suivant la Russie, à un débat préalable, si l'on voulait fixer d'avance des principes communs. Mieux valait, au gré du prince Gortchakof, se fier les yeux fermés aux chances de la discussion dans l'assemblée des puissances. Certes le prince Gortchakof montrait là une bien merveilleuse confiance dans l'éloquence des plénipotentiaires, ou dans l'habileté avec laquelle, escorté de son collègue prussien, il se proposait de manœuvrer, en escadron volant, d'un parti à l'autre. Cette défiance des discussions préalables, cette peur de la lumière, ne promettaient pas au congrès un sort brillant. Un congrès sans propositions, bases ou points, c'est un bal sans bougies.

L'on allait donc au congrès en aveugle et au petit bonheur. Hormis peut-être la Russie et la Prusse, il n'y avait pas deux puissances qui pussent espérer d'avance de s'y trouver d'accord. La politique incohérente et tiraillée de Villafranca pouvait-elle affronter cette incertitude? Nous ne le pensons pas, et ce n'est pas nous qui regretterons que des conseils plus logiques et plus sensés l'aient sacrifiée à l'impérieuse force des choses. Nous prenons volontiers congé d'elle dans la dépêche de lord Cowley du 19 décembre, où elle se montre encore toute vivante. L'ambassadeur d'Angleterre y explique la marche que M. Walewski comptait suivre dans les délibérations du con-

grès. Notre ministre des affaires étrangères, sans prendre d'engagement formel à cet égard, pensait que la discussion l'amènerait à proposer de donner Parme, Plaisance et Massa-Carrara à la Sardaigne, de restaurer la dynastie de Lorraine en Toscane, et de placer Modène sous le duc de Parme et la duchesse sa mère. Trois lignes écrites par lord Cowley à lord John Russell le 23 décembre apprennent que le congrès se réunira le samedi 21 janvier; mais le 1er janvier l'ambassadeur anglais envoie à son ministre le billet de décès. L'on dirait, si les grandes affaires pouvaient se prêter au comique, que le fantôme du congrès a disparu au dénoûment dans une chausse-trappe. Nous le répétons, ce n'est pas nous qui nous plaindrons du changement salutaire qui s'est opéré alors dans la conduite de nos affaires extérieures. De politique nette, ferme, conséquente avec elle-même, on n'en rencontrait jusque-là que dans le cabinet anglais ou dans la cour de Vienne. Johnny Russell, si l'on nous permet vis-à-vis d'un personnage aussi illustre les familiarités bienveillantes que prennent avec lui ses compatriotes, Johnny Russell, avec sa placide ténacité dans le principe libéral, avait fini par devenir le représentant le plus conséquent et le plus complet de cette cause de l'affranchissement de l'Italie, pour laquelle c'est nous cependant qui avions remporté les victoires de Magenta et de Solferino. Il était temps de rentrer dans la vérité de notre rôle et de n'en plus prêter complaisamment les profits et l'honneur à l'Angleterre. En agissant ainsi, nous ne finissions pas sans doute en un jour les difficultés et les périls de la question italienne; mais, pour surmonter les unes et braver les autres, nous acquérions la plus grande force auxiliaire que l'Europe pût nous offrir dans le concours de l'alliance anglaise. Déjà nous avons trouvé dans cette alliance une force morale qui ne nous a pas peu aidés à convaincre l'Autriche qu'elle ne doit pas troubler par une agression téméraire le nouvel arrangement de l'Italie. Nous devons à cette alliance le secours des propositions anglaises, expression et résumé de la politique que lord John Russell n'a cessé de conseiller depuis sa remarquable dépêche du 25 juillet, et ces propositions sont un puissant arc-boutant auquel nous avons pu appuyer notre nouvelle politique.

Nous n'avons pas encore le droit de nous expliquer sur cette politique nouvelle : elle en est à ses préliminaires, et quoique depuis un mois des dépêches émanées de notre ministère des affaires étrangères, et écrites dans cette langue des grandes affaires que nous aimons à retrouver dans les papiers d'état de notre pays, lui aient imprimé aux yeux du public une attitude correcte et délibérée, ce n'est que lorsqu'elle aura produit les actes qu'elle promet pour la réorganisation de l'Italie que nous croirons pouvoir la juger. Nous l'avons déjà dit, cette politique a maintenant du champ devant elle. Deux faits lui ont déblayé la voie : le raffermissement du cabinet anglais, avec lequel nous devons la supposer d'accord dans ses vues générales sur l'organisation nouvelle de l'Italie, et la réponse de l'Autriche à la dépêche de M. Thouvenel, car cette phrase de la dépêche : « si la différence

des principes peut et quelquefois doit conduire à des appréciations différentes, il n'est pas nécessaire qu'il en résulte, lorsque l'honneur est sauf des deux parts, des conflits désastreux et si éloignés des intentions de la France et de l'Autriche, » cette phrase répétée dans la réponse de M. de Rechberg peut à bon droit être considérée comme un engagement pris par l'Autriche de ne point s'opposer par la force à l'établissement du système que la logique des faits réclame en Italie. Quel usage la France doit-elle faire de cette liberté d'action? Quel usage en doivent faire aussi les Italiens? Voilà, comme nous le disions en commençant, les deux questions pressantes du moment. C'est la première fois que ces questions se posent en vue d'une solution pratique immédiate et pour ainsi dire en tête à tête entre la France et l'Italie : c'est ce qui rend la circonstance présente critique et solennelle.

L'on assure que la France a déjà dit son mot sur la solution inévitable. Nous ne chercherons ni à le deviner ni à l'interpréter sur la foi de rumeurs plus ou moins accréditées. Nous aimons mieux étudier nous-mêmes avec indépendance quelles sont pour la France et pour l'Italie les conditions d'une bonne solution.

Le principe général qui doit nous diriger dans l'appui et la sanction que la France doit donner à la nouvelle constitution de l'Italie nous semble avoir été exprimé avec bonheur dans le passage suivant de la dépêche de M. Thouvenel à M. de Moustiers : « L'Italie, pendant des siècles, a été un champ ouvert à une lutte d'influence entre la France et l'Autriche; c'est ce champ qu'il faut à jamais fermer. Si l'une des deux puissances anciennement rivales faisait un sacrifice qui dût profiter directement à l'autre, si la domination de l'Italie, changeant seulement de mains, devait encore nous appartenir pour un temps, la question se présenterait sous un aspect qui rendrait la discussion oiseuse et stérile. Ce n'est pas ainsi que le débat est posé. La France ne cherche pas à se substituer à l'Autriche en Italie, c'est l'Italie elle-même qu'il s'agit de constituer comme un intermédiaire, comme une sorte de terrain désormais impénétrable à l'action, tour à tour prédominante et toujours précaire, de l'une ou de l'autre des deux puissances. »

C'est bien cet intermédiaire impénétrable à la fois à la France et à l'Autriche qu'il s'agit d'établir en Italie. En d'autres termes, il faut assurer l'indépendance de l'Italie, c'est-à-dire y constituer un système assez fort pour suffire à la défense de sa propre indépendance. Des esprits excessifs pourraient avancer que l'objet qui a été si heureusement défini par M. le ministre des affaires étrangères ne sera atteint que lorsque l'Italie n'aura plus rien à réclamer de l'Autriche pour réaliser l'intégrité de sa nationalité. Nous n'irons pas aussi loin; nous ne songeons pas à interdire aux Italiens, — ce serait contraire à la nature des choses, à la nature humaine et à l'équité, — d'aspirer à recouvrer un jour les provinces et les populations italiennes qui sont encore en la possession de l'Autriche : nous reconnaissons aux Italiens

plus qu'à personne le droit de croire qu'il faut ou que l'Autriche domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique. Ce que nous n'admettons pas, c'est que la tâche puisse être imposée à la France de conquérir l'affranchissement complet de la péninsule, et que les Italiens soient condamnés éternellement à invoquer le secours de l'étranger pour repousser l'étranger de leur territoire. Nous nous contenterons donc de dire que la condition essentielle de l'indépendance italienne, c'est que l'état de choses qui sera établi en Italie soit assez fort pour résister à une agression étrangère, assez fort pour avoir le juste sentiment de sa responsabilité, assez fort pour comprendre qu'il ne pourrait songer à tenter des entreprises d'agrandissement qu'à ses risques et périls, assez fort en un mot pour renoncer à ces témérités si ordinaires aux faibles qui cherchent à entraîner et à compromettre les puissans dans leur cause. L'Italie a besoin, pour son honneur et sa sécurité, d'obtenir le degré de force qui assurera cette condition essentielle de son indépendance. La France, elle aussi, a besoin, pour sa dignité et pour son repos, que l'Italie soit mise en mesure de se suffire à elle-même et de ne plus compter que sur elle. Ce serait en effet pour nous une situation intolérable que de demeurer longtemps à la merci des querelles et des révolutions italiennes, et d'être exposés en permanence, par une solidarité fatale, aux aventures, aux ruines et aux désastres d'une guerre générale.

Ainsi, ou nous favoriserons dans l'Italie supérieure la formation d'un état fort, ou nous irons contre l'intérêt même qui nous commande de constituer en Italie un intermédiaire impénétrable entre la France et l'Autriche, et aussi contre l'intérêt qui nous prescrit de travailler à dégager le plus promptement possible notre responsabilité des affaires italiennes. Il nous semble que cette œuvre n'est point difficile à la France. Elle est dans la nature des choses et tend en quelque sorte à s'accomplir spontanément. Les Italiens y ont travaillé d'eux-mêmes dès qu'ils ont compris la situation que leur faisait la paix de Villafranca. Le mouvement annexioniste qui a porté depuis lors l'Italie du centre vers le Piémont n'a pas eu d'autre sens. C'est parce qu'il conduisait à un état de choses qui doit, dans un prochain avenir, nous dégager des responsabilités que nous avons encourues en Italie que, pour notre compte, nous y avons applaudi dès le premier jour. Mais nous supposons que l'on est d'accord sur le principe : toute la question est de savoir le degré de force qu'il faut donner ou mesurer au nouveau royaume de l'Italie supérieure pour concilier avec la sécurité de l'Europe les conditions de l'indépendance et du gouvernement régulier de la péninsule.

Ici nous rencontrons malgré nous les bruits qui ont été répandus sur le système auquel le gouvernement français se serait arrêté, auquel il aurait, dit-on, invité le Piémont à se rallier. On sait que le mouvement annexioniste italien veut unir la Toscane au Piémont : il paraît que le gouvernement français n'entend point aller jusque-là. L'on prétend que la France

trouverait le Piémont suffisamment agrandi et fortifié par l'annexion des duchés de Parme et de Modène, par l'union de la Romagne, dont le roi de Sardaigne prendrait l'administration avec des réserves et un tribut pécuniaire stipulés en faveur de la suzeraineté du saint-père. La France voudrait que la Toscane formât un état séparé, qui choisirait son souverain, et même pourrait le prendre dans la maison de Savoie. L'on assure que notre gouvernement n'a pas la prétention d'imposer par une pression absolue cette combinaison à l'Italie. Seulement l'on donne à entendre qu'il se croirait plus dégagé vis-à-vis du Piémont et de l'Italie, si le gouvernement sarde et le gouvernement toscan persistaient dans l'accomplissement de la grande annexion, et qu'au contraire il se montrerait disposé à protéger efficacement le nouvel ordre de choses, si le Piémont et les Italiens du centre acceptaient la combinaison qu'il recommande.

L'on nous pardonnera si nous hésitons à nous prononcer sur des plans dont l'exposé officiel nous est encore inconnu. Nous avouerions notre hésitation devant la version que nous venons de reproduire, lors même que l'exactitude nous en serait assurée. Nous ne voyons pas, quant à nous, qu'il y ait, soit au point de vue italien, soit au point de vue français, une bien grande différence entre l'annexion avec la Toscane et l'annexion sans la Toscane, mais avec un prince de la maison de Savoie à Florence. Au point de vue italien, il est évident que la Toscane, nominalement séparée, demeurerait une arrière-garde fidèle de l'Italie supérieure. Comme toute l'élite de la société toscane est engagée dans le mouvement annexioniste, ce seraient en réalité les annexionistes qui gouverneraient la Toscane, et ils la conduiraient dans les voies de la politique sarde. Si donc nous étions Italiens, et s'il nous était démontré que la conservation des bonnes grâces et de l'appui effectif du gouvernement français fût au prix d'une séparation nominale et vraisemblablement temporaire de la Toscane, nous ne mettrions pas un si petit inconvénient en balance avec un si grand avantage. En nous plaçant au point de vue français, nous serions plutôt tentés de renverser l'argument. Il faut voir sous leur vrai jour les difficultés et les périls de l'Italie. Un grand ébranlement, et la France ne peut pas nier qu'elle n'en soit en partie responsable, a été imprimé aux esprits en Italie. Les Italiens ont été agités par l'idée de l'indépendance nationale, et les événemens dont le début leur avait paru devoir amener la réalisation de leurs vœux ont laissé l'œuvre de l'indépendance inachevée. Nous devons faire une large part à l'exaltation que la guerre et la paix leur ont nécessairement inspirée. Nous devons reconnaître en outre que les motifs d'antipathie et d'antagonisme qui existaient avant 1859 entre le parti national et libéral italien d'une part et l'Autriche et le gouvernement pontifical de l'autre subsistent des deux côtés au moins avec la même force, et se sont bien plutôt aggravés. Entre la presse libre et le parlement du Piémont et la bureaucratie autrichienne ou l'immobilité romaine, l'antagonisme aura-t-il pu se calmer parce que la limite

entre les deux principes hostiles aura été reculée du Tessin au Mincio, ou parce que, tandis qu'ils étaient autrefois séparés par les duchés de Parme et de Modène, ils se heurteront sur les bords de la Cattolica? De même qu'il y a eu une émigration lombarde, n'y aura-t-il pas une émigration vénète? Les points de contact considérablement accrus ne multiplieront-ils pas les occasions de chocs? Là est le danger; or, nous le demandons, que la Toscane soit séparée ou non du royaume de l'Italie supérieure, ce danger n'est-il pas le même? Quant à nous donc comme Français, loin de faire espérer notre appui à l'Italie supérieure pour récompense de la séparation de la Toscane, nous aimerions mieux laisser faire l'annexion de cette province et en même temps prévenir loyalement le Piémont, ainsi agrandi et fortifié, que désormais il aurait seul la responsabilité et porterait seul les conséquences de ses entreprises. En laissant le Piémont devenir aussi puissant que les circonstances le lui permettent, nous aurions cru nous assurer davantage de sa prudence. Voyez si la Prusse que nous connaissons a la témérité agressive de la Prusse que voulait créer Frédéric II avant la conquête de la Silésie et le partage de la Pologne. Nous aurions pensé arriver plutôt ainsi à dégager la responsabilité de la France et à intéresser plus fortement à la stabilité et à la paix la prudence avisée de la Sardaigne.

Italiens, nous nous résignerions à la petite annexion; Français, nous accepterions la grande : c'est dire que nous ne comprendrions pas qu'il pût s'élever un bien vif dissentiment entre le Piémont et notre gouvernement au sujet des communications qui viennent d'être expédiées de Paris à Turin. Au surplus, la France, elle aussi, a maintenant comme le Piémont des intérêts annexionistes. Nous avons fort inutilement, il est vrai, mais très sincèrement, exprimé nos objections contre l'annexion de la Savoie et du comté de Nice. Nous croyons qu'au point où la puissance française est arrivée, les extensions de territoire n'ont plus de force à lui donner, et peuvent au contraire lui être un affaiblissement moral, en troublant ses alliances, en excitant contre elle des défiances, en établissant des précédens qui peuvent être retournés contre ses intérêts par des ambitions rivales. C'est dans son organisme intérieur que réside la puissance d'un pays tel que le nôtre; les progrès de l'agriculture, l'accroissement de la population, l'augmentation des revenus publics, sont de plus sûres et de plus fécondes conquêtes qu'une rectification de frontière. S'il nous était permis de recourir, en de telles matières, à un badinage philosophique, nous dirions que nous sommes des spiritualistes en politique, et que c'est en nous que nous voyons et que nous cherchons les ressorts de notre puissance, et nous déplorerions comme un matérialisme peu intelligent l'erreur de ceux qui croient travailler à notre grandeur en découpant un feston de la carte à notre profit. Quoi qu'il en soit, les matérialistes, paraît-il, l'emportent sur nous, et nous avons avec la Sardaigne des intérêts communs d'annexion. Pour résoudre ces questions d'annexion, nous pouvons avoir aussi un principe commun avec le Pié-

mont : c'est l'expression du vœu des populations intéressées au moyen du suffrage universel. La transaction est donc toute trouvée entre le cabinet sarde et notre gouvernement, si Turin ne veut pas repousser la Toscane, et si Paris tient à Nice et à la Savoie. Qu'en Toscane, en Savoie et dans le comté de Nice la question soit loyalement soumise à l'épreuve du suffrage universel et que chaque gouvernement accepte d'avance l'issue de la votation. En Toscane, où l'on avait d'abord répugné à l'emploi du suffrage universel, on s'y résigne aujourd'hui, et le baron Ricasoli se déclare prêt à en subir l'arrêt.

La discussion de la chambre des communes sur la motion de M. Kinglake relative à l'annexion de la Savoie, dont le télégraphe nous apporte aujourd'hui le résultat, n'est pas de nature à diminuer nos scrupules sur une question si étrangement engagée. L'opposition du parlement anglais à cette mesure n'ira pas assurément jusqu'à un conflit : ce n'est, si l'on veut, qu'un nuage; mais dans un moment où l'entente cordiale entre les deux nations est réclamée par des intérêts si élevés, la pacification de l'Italie et l'application du traité de commerce, il nous paraît fâcheux que l'on n'ait pas évité de soulever ce nuage. Ainsi que nous y avions compté, M. Gladstone, par le prestige de ses conceptions financières et par l'incomparable puissance de sa parole, a remporté une victoire décisive sur le traité de commerce et le budget dont il était l'âme. Aux premières manœuvres de l'opposition, il a été visible que les tories ne voulaient pas engager sur cette question un combat sérieux. Là où les partis politiques subissent l'influence des grands intérêts matériels, il n'y a pas place pour les questions de cabinet. De nombreux membres du parti tory sont propriétaires de houillères et de forges; ce n'était pas parmi ceux-là que l'on pouvait recruter des votes pour fermer les débouchés qui allaient s'ouvrir aux charbons et aux fers anglais. D'autres représentent des districts manufacturiers qui ont applaudi au traité de commerce; on ne pouvait attendre d'eux un suicide électoral. Les chefs du parti tory hors du pouvoir avaient souvent recommandé les traités de commerce avec la France, et au pouvoir avaient travaillé à en conclure. M. Disraeli, du temps où il faisait des romans, avait plaisamment, dans une scène de *Coningsby* que M. Bright lui a rappelée, démontré l'importance d'un traité qui permettrait aux Français et aux Anglais d'échanger au moins leurs vins et leurs porcelaines, unique moyen d'avoir de bons vins sur les tables anglaises et des assiettes chaudes sur les tables françaises. Le *leader* des conservateurs a raconté lui-même qu'en arrivant au pouvoir, sa première pensée avait été d'ouvrir des négociations sur la réforme mutuelle des tarifs des deux pays, et que les exigences de son budget l'avaient, bien contre son gré, empêché de pousser à bout ces pourparlers. S'exposer à faire rejeter le traité, lors même que les intérêts de plusieurs membres importans le leur eussent permis, c'eût été de la part des chefs conservateurs une inconséquence que condamnaient leurs antécédens connus.

Peut-être M. Disraeli voulait-il échapper à cette contradiction, lorsqu'il a cherché par une motion neutre sur le fond des choses, et qui n'avait d'importance qu'au point de vue de la procédure, à obtenir que la discussion du traité fût séparée de la discussion du budget et eût la priorité. Cette motion de M. Disraeli a donné lieu à un court, vigoureux et brillant débat. Avec ce culte des précédens qui tient une si grande place dans la vie publique anglaise, on a cherché des deux côtés à prouver que l'on avait, pour le procédé de discussion que l'on recommandait ou que l'on suivait, l'exemple de M. Pitt et de la marche que ce ministre avait adoptée en 1787 pour la discussion du fameux traité de 1786. Ce débat archaïque a ramené de curieuses réminiscences. Peu s'en fallait en effet que le grand ministre dans lequel s'est plus tard incarnée, aux yeux de l'opinion, la haine de l'Angleterre contre la France, en 1787, cinq ans seulement avant le commencement de la lutte acharnée des deux peuples, ne vît dans son habile traité de commerce la garantie d'une paix perpétuelle, et Fox au contraire, celui qui devait être bientôt le champion loyal des généreuses promesses de notre révolution, lord Grey, qui plus tard devait inaugurer, après l'avoir défendue si longtemps, l'alliance libérale des deux peuples, déclaraient d'un ton prophétique qu'entre l'Angleterre et la France l'inimitié et la guerre seraient éternelles. Ces preuves de l'incertitude des jugemens humains et des contradictions violentes et imprévues que rencontrent les desseins politiques les mieux concertés sont toujours opportunes, et refroidissent à propos l'enthousiasme immodéré, ou redressent les défiances excessives. Constatons au moins à l'honneur de notre temps qu'aucune voix hostile ne s'est élevée contre la France dans le parlement anglais à propos du traité de 1860. L'expérience amassée depuis 1787 n'est point perdue pour nos contemporains d'Angleterre.

Quoique le succès parlementaire fût hors de question, surtout depuis le vote relatif à la motion qui avait donné 63 voix de majorité au ministère, M. Disraeli n'en a pas moins bravement soutenu la lutte contre le budget de M. Gladstone. Cette persévérance dans la discussion, même contre toute chance de victoire, est une des belles et solides qualités que montrent dans la vie publique les hommes d'état anglais. Ce mérite, qui tient plus au caractère qu'au talent, n'a que trop souvent manqué dans l'opposition à nos chefs parlementaires; M. Disraeli en est doué au suprême degré. Son application, son esprit de tacticien, son imagination, son ironie, sa parole vive et passionnée, sont toujours au service de sa cause, et il pourrait s'attribuer cette belle devise d'un de nos philosophes : « Ce qui importe, ce n'est pas le succès, c'est l'effort. » Ce qui fait que l'opposition est nécessaire dans une saine organisation politique, et qu'un chef d'opposition peut jouer un rôle aussi méritoire et aussi utile à un grand pays que celui d'un chef de pouvoir, c'est que les principes politiques sont presque toujours incomplets et ont besoin d'être rectifiés par des principes contraires, c'est que les intérêts politiques sont complexes et variables, et que les événemens politiques, essen-

tiellement aléatoires, démentent souvent par des résultats contradictoires les prévisions qui paraissaient les plus probables. Il est donc bon pour les intérêts publics comme pour la morale privée que, les choses changeant, le pouvoir change de mains, et qu'il passe de ceux qui ne pourraient plus l'exercer avec sagacité et avec honneur à ceux qui peuvent appliquer à des circonstances nouvelles la consistance de leurs doctrines et la concordance de leurs aptitudes. Même en face d'un adversaire triomphant comme M. Gladstone, il y a donc une belle place pour M. Disraeli, et nous comprenons les applaudissemens qui l'ont accueilli lorsque, opposant aux combinaisons financières de son heureux rival, les perspectives compliquées de la politique étrangère et rappelant que trop souvent celles-là ont été déjouées par celles-ci, il s'est écrié : « Cela ne prouve-t-il pas que d'autres qualités que celles d'un économiste sont nécessaires au gouvernement d'une nation? »

La Hollande vit depuis quelque temps dans une assez grande perplexité. Ce n'est pas un trouble politique qui l'agite, c'est une préoccupation d'une autre sorte : elle se trouve placée entre le désir impatient de se donner enfin les voies ferrées qui lui manquent et la difficulté de se prononcer pour un système déterminé. Rien ne démontre mieux cette perplexité que les dernières délibérations des chambres où a été agitée cette terrible question des chemins de fer, qui tient tous les esprits en émoi, et qui a fini par conduire à une crise ministérielle. Le gouvernement, si l'on s'en souvient, avait son système; il avait fait une concession provisoire embrassant des travaux nombreux et impliquant une dépense qu'on supposait devoir s'élever à 100 millions de florins. L'état intervenait dans l'exécution de ces travaux par une subvention fixe et par une garantie d'intérêt. Le gouvernement s'était surtout laissé guider par la nécessité de relier promptement la Hollande aux grandes lignes ferrées de l'Europe, et il ne croyait pas les sacrifices qu'il demandait au-dessus des ressources du pays en présence de l'état de prospérité du trésor. La seconde chambre des états-généraux a d'abord longuement discuté ce projet, et elle a fini par l'approuver. Une vive opposition cependant s'était manifestée, et la majorité favorable aux plans du gouvernement était à peine de quelques voix. Les ministres de l'intérieur et des finances, peu satisfaits de la faiblesse de cette majorité, se décidaient aussitôt à offrir leur démission au roi. Si cette crise du cabinet n'eut point de suites immédiates, c'est qu'on jugea plus prudent et plus simple d'attendre la discussion qui allait s'ouvrir dans la première chambre. Cette discussion a eu lieu; elle a été longue et animée, et elle a fini par un vote qui repousse le projet ministériel à une majorité de trois voix.

Ainsi le plan du gouvernement, soutenu par une majorité très faible dans la seconde chambre, s'est trouvé rejeté par une majorité également peu nombreuse dans la première chambre. En présence de ce résultat, les ministres de l'intérieur et des finances n'ont point hésité cette fois à renouveler l'offre de leur démission. La première pensée du roi a été de confier

à M. Rochussen la reconstitution du cabinet; mais, soit qu'il ait échoué dans ses tentatives, soit qu'il n'ait pris conseil que d'une santé affaiblie, M. Rochussen n'a point tardé lui-même à remettre au roi les pouvoirs qui lui avaient été confiés, et la mission de réorganiser le cabinet a été dévolue à M. van Hall, qui s'est acquitté de cette charge en prenant personnellement le portefeuille des finances et en faisant entrer avec lui au pouvoir M. Heemstra comme ministre de l'intérieur, M. Godefroi comme ministre de la justice, M. Mutsaers comme ministre des affaires du culte catholique. M. van Hall s'est chargé de plus provisoirement des affaires étrangères. Avec les membres de la précédente administration qui restaient dans la combinaison nouvelle, le cabinet s'est trouvé ainsi complété. Maintenant que va faire le cabinet reconstitué? Politiquement, si l'on ne consulte que les antécédens des hommes, il représente toujours sans doute des idées de libéralisme modéré; mais en dehors de la politique, au point de vue de la grande affaire de la Hollande en ce moment, c'est-à-dire de la question des chemins de fer, il serait difficile de préciser la marche que va suivre le ministère. L'embarras est d'autant plus sérieux que, depuis le rejet du dernier plan ministériel, cinq grandes maisons d'Amsterdam ont fait au gouvernement des propositions pour construire un réseau complet, plus centralisé, moyennant un subside fixe, mais sans garantie d'intérêt. On ne connaîtra les vues de l'administration nouvelle que lorsque les chambres, un instant suspendues, reprendront leurs travaux. Dans tous les cas, il est temps que ce pays si pratique de Hollande cesse de flotter entre tous les systèmes, et mette enfin la main à l'œuvre pour se rattacher au grand réseau des communications européennes.

E. FORCADE.

Hygiène philosophique de l'Ame, par M. le Dr P. Foissac (1).

L'âme a ses maladies comme le corps, et comme le corps également elle a son hygiène. Quel plus vaste champ peut être ouvert aux méditations du moraliste, et quel sujet plus fécond peut exercer sa sagacité? A vrai dire, cette étude n'est pas nouvelle elle fait depuis des siècles le fonds des enseignemens religieux et des préceptes de la philosophie; mais ce fonds éternel de la morale se rajeunit sans cesse avec l'homme lui-même, comme son esprit, ses idées, ses mœurs, comme les points de vue incessamment variés d'où il envisage la vie avec ses obligations et son but. On peut donc être nouveau en abordant ce vieux thème, il suffit d'être de son temps.

Comme l'indique le titre de l'ouvrage de M. Foissac, c'est dans la morale pratique qu'il a puisé ses inspirations et qu'il cherche les règles de son hygiène. Sa méthode consiste à passer successivement en revue les diverses phases de la vie, les passions dominantes qui l'occupent et trop souvent la remplissent, et à trouver pour chaque situation les conditions du vrai bonheur. Dans toute société où les rangs sont marqués d'avance, les grandes

(1) Paris, 1 vol. in-8°, chez Baillière, rue Hautefeuille, 19.

agitations, les grandes rivalités dans la poursuite de la fortune ou du pouvoir sont le partage d'un petit nombre d'hommes qui ont à la fois l'avantage et le fardeau d'une position sociale privilégiée; tous les autres sont voués à une vie humble, mais aussi plus calme, et les leçons de désintéressement, d'humilité, les grands remèdes, applicables seulement aux grands maux, sont pour eux parfaitement superflus : c'est d'enseignemens plus modestes qu'ils ont besoin, et le catéchisme, avec les dix commandemens de Dieu, renferme tout ce qui leur est utile pour la direction de la vie. Dans une société comme la nôtre, où tous les chemins sont ouverts à tous, soit vers la richesse, soit vers les honneurs, là aussi le plus grand nombre se trouve engagé dans la lutte des passions et des intérêts, et par conséquent exposé aux maladies de l'âme, dont cette lutte est ou le symptôme ou la cause même. Les préceptes de la philosophie morale trouvent donc aujourd'hui une application beaucoup plus étendue; ils sont d'une nécessité beaucoup plus générale. La foule est grande en effet de ceux qui sont engagés dans la mêlée de la vie publique et qui se plaisent à en courir les vicissitudes. Ils ont libre carrière pour poursuivre les buts les plus divers, mais aussi ils ont à compter avec les hasards dont la route est semée, et, à côté de tant d'aspirations généreuses, combien peu de succès accomplis! que de superbes élévations suivies de pénibles chutes! que de revirements du sort, et, jusque dans les fortunes les plus constantes, que de soucis et de labeurs pour éviter le danger de ces perpétuelles oscillations de notre société démocratique, où les établissemens en apparence les mieux assis s'écroulent plus vite encore qu'ils ne se sont formés !

Ce n'est donc point une pensée qui ne soit plus de saison que d'écrire sur les maladies morales et sur l'hygiène de l'âme. En homme qui a étudié l'antiquité, mais qui connaît aussi le présent, M. Foissac a parfaitement compris son sujet. Pénétré de Plutarque et de Cicéron, le plus moderne des anciens, il a su joindre aux préceptes puisés dans leurs écrits les maximes que les écrivains religieux des deux derniers siècles ont répandues sur tout ce qui touche à la discipline des consciences, ainsi que les leçons que peut inspirer le spectacle si varié et si instructif du temps présent. De nombreux appels faits à la biographie et à l'histoire donnent à son enseignement l'autorité de l'exemple. Malheureusement quelques-unes des maladies dont traite cet ouvrage sont bien près d'être incurables, et sont de celles dont pour la plupart les malades ne désirent pas être guéris. Quel est notamment l'ambitieux qui voudra sincèrement renoncer à l'ambition ? Il n'ignore pas toujours les biens qu'il sacrifie en perdant le repos de l'âme pour se livrer à l'ardente poursuite de l'objet de sa passion; néanmoins la force des choses, lorsqu'elle devient plus puissante que sa volonté, peut seule le retenir ou l'arrêter, et alors même combien il est rare qu'elle ait le pouvoir de lui faire reconnaître et accepter sa défaite ! Il ne cède qu'en faisant vœu de ne laisser aucune occasion de ressaisir la fortune et de recommencer l'expérience infructueuse. Son principal bonheur est dans l'agitation même qu'il se donne à défaut de la joie du succès, et il n'échangerait pas ses fatigues et ses tourmens d'esprit pour toutes les satisfactions paisibles d'une vie obscure et retirée. Notre moraliste nous rappelle le cardinal d'Amboise près de mourir, disant au religieux qui le servait : « Frère Jean, je voudrais bien avoir été toute ma vie le frère Jean ! » Il cite de même les paroles de Colbert

également au lit de mort, et n'attachant plus de prix aux louanges que Louis XIV lui faisait parvenir. Cependant il est permis de croire que ce sont là des propos de mourans, et il était bien tard pour ceux qui avaient tant sacrifié à l'ambition durant toute leur carrière de s'en montrer rassasiés et revenus au moment de quitter la vie. Charles-Quint s'y était pris plus tôt; mais ne sait-on pas qu'à peine entré dans le monastère de Saint-Just, il regrettait le trône? M. Foissac cite un mot de Henri IV qu'on ne saurait lire, nous l'avouerons, sans se sentir vivement porté à réfléchir sur la valeur réelle des choses et l'avantage relatif des existences. « Le plus heureux des Français, disait ce souverain avec la finesse qui lui était habituelle, et en y joignant l'expression d'un sentiment de mélancolie qu'il puisait dans les circonstances au milieu desquelles il se trouvait placé, le plus heureux des Français est celui qui, possesseur de dix mille livres de rente, n'a jamais entendu parler de moi. » Cette réflexion, il faut bien le reconnaître, est d'une vérité et d'une sagesse profondes; elle a en outre à nos yeux le mérite de s'appliquer assez bien à l'état social qui est le nôtre, et dont nous parlions tout à l'heure. Cette grande facilité, offerte à chacun, d'aspirer à tout crée une surexcitation, un besoin de s'accroître et de s'élever, qui est l'inconvénient placé à côté de l'avantage dans les sociétés démocratiques, et si la somme des biens s'augmente, celle des maux suit la même proportion. Il est donc utile, il est essentiel que cette soif d'être et d'avoir soit tempérée par une juste appréciation de ce qui constitue le vrai bonheur, et que l'idée qu'on le trouve dans la possession de la richesse et des honneurs ne vienne pas à se trop généraliser. Ce serait un mal, non-seulement pour ceux auxquels il n'a pas été donné de forces suffisantes et de chances assez heureuses pour atteindre un tel but; ce serait aussi un mal pour la société, car ces souffrances deviennent des dangers, et il serait important que bien des gens consentissent à admettre, avec Henri IV, que l'on peut être heureux avec dix mille livres de rentes dans un coin bien retiré du pays, où le bruit des luttes et des agitations politiques ne parviendrait jamais.

Si donc l'ouvrage de M. Foissac ne doit pas convertir à ses préceptes toute cette classe de malades qui seraient désolés de cesser de l'être, nous sommes persuadés que la lecture ne peut qu'en être salutaire, et que ceux-là mêmes qu'il ne saurait convaincre y pourront trouver de précieuses consolations dans les désenchantemens et les déceptions dont les ambitieux, moins que personne, ne sauraient rester exempts. Nous n'avons d'ailleurs envisagé cet ouvrage que par un seul côté. Tandis que l'auteur y passe en revue toutes les grandes maladies de l'âme, nous nous sommes bornés à parler de l'ambition. Nous n'avons voulu qu'indiquer rapidement le genre d'intérêt que nous avons trouvé, pour notre part, dans ce livre. Dans la variété des points de vue qu'il embrasse, il offre matière à d'amples réflexions sur les différentes conditions de la vie, et nous ne saurions terminer sans ajouter que nous avons emporté de cette lecture une impression qu'il n'appartient qu'aux saines maximes et aux bons écrits de laisser après eux. V. DE M.

Système de guerre moderne, ou nouvelle tactique avec les nouvelles armes. — Le colonel du 6e régiment de lanciers, M. le baron d'Azémar, vient de publier sous ce titre deux études qui forment un traité intéressant et

varié de l'art militaire à notre époque. Les modifications profondes apportées dans nos armes, l'introduction des fusils rayés dans tous les régimens d'infanterie, l'apparition du nouveau canon qui a joué un rôle si important dans la campagne d'Italie, ont vivement préoccupé les tacticiens. Une foule de problèmes vient naturellement se poser devant tous les esprits sérieusement adonnés à l'art militaire. Une révolution est imminente dans cet art, envahi comme tous les autres par les progrès du siècle. Quelle sera cette révolution? Comment la préparer et la conduire? Telles sont les questions dont le colonel d'Azémar s'est préoccupé. Avec une ingénieuse érudition et de patientes recherches, il a réuni les opinions exprimées sur cette matière par les hommes compétens, et il a soumis ces opinions à une analyse pleine de clarté et de vigueur. Officier de cavalerie, le colonel d'Azémar devait porter une attention particulière sur ce qui intéresse son arme dans la révolution subie par les instrumens de guerre. Un grand nombre de militaires ont conçu et exprimé la crainte que le rôle si brillant de la cavalerie ne vînt à s'effacer et presque à disparaître au milieu des feux rapides et sûrs que l'on obtient des armes à longue portée. On se représente avec difficulté en effet ces charges immortelles, qui ont fait la gloire de la cavalerie française, s'exécutant, avec l'énergie et la précision qu'elles surent autrefois réunir, devant des lignes de tirailleurs armés de carabines rayées, ou en présence de batteries pouvant couvrir de projectiles toutes leurs approches à d'immenses distances. Le colonel d'Azémar répond à ces objections par un appel, qui sera certainement entendu, à toutes les ressources d'intelligence et de coup d'œil dont un commandant de cavalerie doit disposer. Plus que jamais, le terrain devra être l'objet d'une utile et rapide étude. Il faudra que la cavalerie joigne dans ses attaques l'imprévu à la célérité. On se rappelle la disposition particulière du champ de bataille qui donna à la charge de Marengo une si foudroyante efficacité. Aucun accident du sol, aucun bouquet de bois, ne devront être négligés par la cavalerie, dont tous les mouvemens seront marqués au caractère de la soudaineté et de la surprise. Des inspirations heureuses, un redoublement d'application et de science, peuvent donc obvier aux difficultés que créent les armes nouvelles. Puis enfin, comme l'a dit un ordre du jour de l'armée d'Italie cité par le colonel d'Azémar, *les armes de précision ne sont redoutables que de loin,* et depuis bien longtemps la furie française a su mieux que toutes les inventions du génie moderne pratiquer l'art d'abréger les distances. Cette grande qualité de notre armée continue à résider dans notre cavalerie. La charge si opportune du 4e chasseurs d'Afrique à Balaclava, le brillant combat de Koughil, et tout récemment enfin, dans cette grande bataille de Solferino, des charges fournies par divers régimens avec autant d'à-propos que d'intrépidité, prouvent que de nombreux et brillans chapitres peuvent s'ajouter encore à l'histoire de notre cavalerie. Tous les militaires liront avec intérêt les études du colonel d'Azémar. C'est une œuvre qu'il leur est indispensable de connaître, et que consulteront aussi, en dehors de l'armée, les esprits sérieux, préoccupés des grands problèmes sur lesquels reposent en définitive les destinées des peuples.

P. DE MOLÈNES.

V. DE MARS.

por-
mens
rtant
le de
ment
avahi
volu-
nt le
e pa-
e par
ne de
orter
ution
onçu
'effa-
n ob-
t ces
'exé-
evant
bat-
enses
l, qui
coup
s, le
a ca-
lle la
e Ma-
nquet
ouve-
. Des
peu-
enfin,
l'Azé-
bien
génie
té de
rtune
tout
four-
uvent
stoire
colo-
re, et
occu-
inées